

**L'alliance
avec les États-Unis
n'est pas une faveur
à nous serait consentie**
déclare M. Kissinger

LIBRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 GA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ;
Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique,
10 fr. ; Canada, 30 c. ; Danemark, 2,75 kr. ;
Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce,
15 dr. ; Iran, 45 rias ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 P. ;
Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas,
0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 3 kr. ; Suisse,
0,90 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.
Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75217 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 4207-33 Paris
TÉL. Paris 10 6322
TÉL. : 770-91-29

LETIN DE L'ÉTRANGER

Espagnol à Paris

Alcías Navarro ne manque pas la tradition des hâteries, adieux et fêtes qui marquent l'histoire de la dictature castriste. La « transition » sociale mardi, ce fameux sabbat, le chef du gouvernement de Madrid, ne signifie apparemment encore qu'il entend doter de son pays d'institutions saines fondées sur l'essentiel-populaire.

peut le déplorer, au moment où le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Cortina y Pardo, arrive à Paris, sans pour autant s'exposer au grief d'ingérence dans les affaires intérieures voisines. L'Espagne est une puissance essentielle de l'Europe. Les États de l'ouest du monde sont désormais, bon gré, si étroitement impliqués dans les affaires européennes ne peuvent plus être traités à l'écart, que le remarquait naguère Chirac, comme des affaires à fait « étrangères ».

ni sait mieux que les Français qu'il n'y a plus de Pyrénées ? France est le premier client, l'Espagne et son quatrième débiteur. Les échanges entre deux pays ont dépassé de 1970, et quintuplé depuis, l'expansion va en accélérant. Le français reste la langue plus enseignée au-delà des mers. Dès son retour au pouvoir, le général de Gaulle a pris des positions très favorables à l'égard de l'Espagne, pour l'admission dans l'Alliance atlantique. Au dernier sommet de l'OTAN, la France n'a nullement contesté à l'Espagne le rôle de ses armes nucléaires. L'Espagne n'a pu bénéficier de la stratégie allié. Les milieux français ne perdent aucune occasion de déclarer, comme Robert le 28 août 1973, à l'Assemblée que le « vaincu » la France est « le vainqueur » en ce qui concerne l'Espagne.

Cette formule n'est pas inspirée par la diplomatie diplomatique ni l'opportunité. L'intérêt permanent de la France, située à la croisée du monde latin et du monde anglo-germanique, est, à l'évidence, que la Communauté, qui agit sur les grandes instances industrielles du nord de l'Europe, soit rééquilibrée par un pôle de l'Europe méditerranéenne, c'est-à-dire l'Espagne et, logiquement, le Portugal.

l'Espagne joue d'ailleurs sur sa scène internationale un rôle dépendant de plus en plus appréciable, que ce soit aux Nations unies (Madrid vient d'obtenir la première fois d'être le directeur de leurs agences spécialisées, la conférence internationale de tourisme), à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et dans les sports Nord-Sud, tout spécialement entre les Européens et les Arabes, en dépit du difficile problème du Sahara espagnol.

est inévitable — quelles que soient être les dénégations officielles — que, dans le sillage de M. Cortina y Pardo avec L. Giscard d'Estaing et Sauvageon, l'après-tranquillisme soit réinvesti au plus haut degré au centre des conversations, notamment évoquer les problèmes d'actualité les plus brûlants, une agitation basque et l'oligarchie du Portugal, sans avoir épuisé l'avenir du régime espagnol ? Comment ne pas se rendre compte, malgré l'évidence, que ce qui se passe aujourd'hui à Lisbonne ne préfigure dans une certaine mesure ce qui se passera demain à Madrid ?

écroulement brutal des régimes militaires au Portugal et en ce qui concerne l'Espagne, l'est, en effet, grand temps de s'agiter de vraies transitions, l'Espagne d'abord, mais il pour le monde et plus spécialement pour l'Europe. C'est à la fois une boutade de dire que le vrai problème euro-espagnol est précisément franco-espagnol. France lui-même.

nos informations page 3.)

L'affaire du « document soviétique » de « Republica »

L'AGENCE TASS ACCUSE les socialistes portugais de « provocation policière »

Les polémiques suscitées à la suite de la publication, le 22 juin, par les journalistes de Republica, d'un « document secret » d'origine soviétique se poursuivent de plus belle, notamment à Moscou. Accusant les socialistes portugais d'être à l'origine de cette affaire, l'agence Tass estime « qu'ils ont dépassé les limites qui séparent la lutte politique de la provocation policière ». Dans l'Humanité, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du P.C.F., considère, lui aussi, que le parti socialiste portugais a « utilisé un faux anticommuniste » et que le comportement de M. Mario Soares « a été de quel ordre que soit le plus vives inquiétudes ». Dans une interview accordée à notre envoyé spécial, le commandant Jesuino, ministre portugais de la communication sociale, affirme, quant à lui, qu'il n'y a « aucune malice partisane » sur la presse de Lisbonne.

Moscou a réagi avec une grande rapidité — selon les critères soviétiques, en tout cas — à l'affaire du « document ultra-secret » attribué à M. Boris Ponomarev et dont une « analyse » avait été publiée lundi dans le supplément Republica encarté dans le Quotidien de Paris. Dès mardi, en fin de matinée, l'agence Tass publiait un démenti catégorique sous forme de commentaire. L'auteur de ce texte, M. Vladimir Yordanak, qui na cila jamais, bien évidemment, le nom de M. Ponomarev, ne laisse pas sur les comparaisons historiques. « Les déclarations de la fincende du Reichstag, la plus forte des provocations anticommunistes, ne sont-elles pas toujours pas étimées. Une d'elle vient de l'air d'une manière inattendue dans les pages de la feuille parisienne, le Quotidien de Paris. »

Relevant que les articles de Republica ont été transmis au Quotidien de Paris par les journalistes du quotidien portugais, M. Yordanak met en cause une nouvelle fois le parti socialiste portugais, qui, dans ses attaques contre les communistes, a fait appel plus d'une fois à la « solidarité internationale ». « Je considère que l'agence Tass a eu un rôle de médiation et d'hostilité autour des communistes. Mais à présent, les (1) Provoqué par Estier, l'incendie du Reichstag en 1933, servit de prétexte au parti nazi pour s'emparer de la totalité du pouvoir. »

(Lire la suite page 3.)

« Je ne crois pas l'indépendance de la Yougoslavie menacée »

déclare au « Monde » le maréchal Tito

« On ne peut remettre en question notre unité au nom de la liberté d'expression »

de notre envoyé spécial ANDRE FONTAINE

Kranj (Slovénie). — Le teint hâlé, sans guère de tavelures, le dos plat, encore qu'un peu raide, le cheveu ondulé tirant sur le roux, le ventre ferme, l'ouïe fine et le regard de quelqu'un qui n'a pas l'habitude d'être contredit, le maréchal Tito ne porte décidément pas ses quatre-vingt-trois ans. C'est un homme clairement plus tourné vers l'avenir que vers le passé, vers l'action que vers la méditation, qui nous a reçu, le cigare aux lèvres, un whisky à la main, dans un salon au mobilier soviétique, copieusement doré, du château de Brdo, près de Kranj, où il réside actuellement en milieu de fleurs, de tableaux et des meubles de prix et des innombrables trophées de ses chasses.

« Les derniers mois ont été marqués par de profonds changements dans de nombreux États, par l'éclatement des régimes pro-américains d'Indochine et par une crise économique dérivée dans le monde occidental. Croyez-vous que ces événements sont de nature à affecter profondément les rapports internationaux ? »

« Ces événements sont effectivement d'une grande portée. La victoire historique du peuple vietnamien confirme qu'aucune tentative d'imposer une volonté étrangère ne peut réussir si tout un peuple s'y oppose. On peut en dire autant du Cambodge. Même lorsqu'ils ont contre eux une grande puissance, les petits pays peuvent résister avec succès aux assauts contre leur liberté et leur indépendance. Il faut espérer que l'on en conclura que la démocratisation des relations internationales est irréversible et qu'il est de l'intérêt de chacun qu'elle s'accroisse. Ce qui implique la cessation de toute ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'égalité des droits de tous les pays. »

« La crise de l'énergie, quant à elle, exprime de manière concen-

(Lire la suite pages 4 et 5.)

EN 1975

La production française serait égale à celle de 1974

Contredisant les prévisions de M. Chirac, qui au cours des derniers jours a déclaré que la reprise de l'activité économique était certaine d'ici la fin de l'année, de nombreux chefs d'entreprises s'inquiètent de plus en plus de la dégradation de la situation. Il est maintenant à peu près certain que la production nationale brute stagnera ou même reculera cette année par rapport à 1974. Devant cette situation, le gouvernement hésite à prendre de nouvelles mesures dans la crainte de relancer l'inflation.

Après M. Philippe Clément, président de la Fédération des travaux publics, après M. Léon Ginguembre, président de la Confédération générale des P.M.E., M. Roger Martin, président-directeur général du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, a tiré à son tour, mardi 24 juin, le sonnette d'alarme devant la dégradation de la situation économique. « Il n'est pas en notre pouvoir, je dois le répéter, d'élever des digues contre l'océan. Nous devons donc maintenant envisager une certaine réduction de nos effectifs. Son ampleur dépendra de l'impact des politiques de relance que mettront en œuvre les gouvernements », a-t-il déclaré lors de l'assemblée générale des actionnaires. Sans doute la situation de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson est-elle particulière. Le groupe exerce une bonne partie de ses activités dans l'automobile, dont la situation ne cesse de se dégrader, comme en témoigne la nouvelle baisse des installations pendant le mois de mai, et dans le bâtiment. Il n'empêche que les propos de M. Martin prennent figure d'avertissement. Depuis plusieurs mois les grands groupes industriels s'efforcent, à la demande du C.N.P.F. et du gouvernement, de conserver leurs effectifs. S'ils devaient y renoncer, comme cela est de plus en plus probable, la situation de l'emploi s'améliorerait considérablement aggravée, au moment où l'arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi en automne inquiète déjà le patronat et les pouvoirs publics.

Trop endettés

Pour tenter de sortir de cette situation, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour exiger du gouvernement une relance de la demande publique notamment sous forme d'équipements collectifs.

Le pessimisme des chefs d'entreprise ne doit pas être pris à la légère.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 38.)

Pas de déclarations, des libertés

par GÉRARD SOULIER (*)

Faut-il se réjouir ou s'inquiéter de l'intérêt subit de la classe politique dans son ensemble pour les libertés ? Faut-il s'étonner de la tromblante similitude de langage entre ceux qui occupent le pouvoir et ceux qui le convoitent ? Mais surtout faut-il attendre quelque chose de cette déclaration ou de cette charte au de ce cadre qu'on nous propose ? Car enfin, l'expérience l'a bien montré, des déclarations de principes dont la formulation idéologique et abstraite ne fait qu'organiser les privilèges d'une minorité tandis que le plus grand nombre n'est pas en état de se poser ce problème-là. Car enfin, la pratique l'a montré, la loi elle-même est insuffisante lorsqu'elle ne donne pas les moyens de résister aux abus et à l'arbitraire. Par exemple, il est inutile de proposer que la détention avant jugement soit exceptionnelle. C'est prévu depuis longtemps dans nos codes. Le fait est cependant qu'une large partie de la population pénitentiaire se trouve dans cette situation exceptionnelle. Ce qu'il faut, c'est lui ouvrir des recours efficaces pour en sortir. Il est inutile de proclamer l'interdiction des internements administratifs pénitentiaires illégaux dans notre droit, si l'on ne donne pas les moyens à des travailleurs migrants parqués dans un hangar du port de Marseille de recourir et d'obtenir réparation, et si ne sont pas punis les auteurs du forfait. Il est absurde de réclamer la suppression de la garde à vue, sans doute aussi inhérente à la procédure pénale que le salariat au régime du capital, et insuffisant de la réglementation, tandis que le droit pour tout interpellé de rejoindre toute personne de son choix et la permanence d'un contrôle médical ainsi que le libre accès des avocats dans les locaux de la police seraient un moyen efficace, de prévenir contre les abus. Il est absurde de réclamer ou de proposer la destruction des fichiers si les citoyens ne disposent d'aucun moyen de contrôler l'administration.

(*) Professeur à la faculté de droit d'Amiens.

Débat à l'Assemblée sur les Comores

L'Assemblée nationale examinera mercredi 25 juin, en principe, le projet de loi portant ratification des résultats du référendum sur l'indépendance des Comores, organisé le 22 décembre dernier. Rappelons que 63 % des votants à Mayotte — une des quatre îles de l'archipel — s'étaient prononcés contre l'indépendance et pour le maintien dans l'ensemble français. Cependant M. Ahmad Abdallah, chef du gouvernement des Comores, paraît de plus en plus isolé, l'opposition exigeant l'organisation d'élections avant l'accession du territoire à l'indépendance et à la souveraineté internationale.

(Lire page 9 l'article de Philippe Decraeme et le « point de vue » d'André Blanchet.)

AU JOUR LE JOUR

Dans le sang

Comme on sait, la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Par exemple, la liberté du général Amis Dada s'arrête aux frontières de l'Ouganda ; la liberté d'un détenu s'arrête aux barreaux de sa cellule ; la liberté des économiquement faibles s'arrête à la première emplette ; la liberté de circuler s'arrête au premier feu rouge ; la liberté d'expression s'arrête à la première extinction de voix ; la liberté du travailleur s'arrête au premier C.R.S.

On comprendra donc que définir un domaine de liberté, c'est limiter celle-ci aux dimensions d'une prison plus ou moins vaste. L'idéal, évidemment, serait d'avoir la liberté dans le sang : des centres de transfusion seraient là pour aider ceux qui en manquent. Dans ce cas, la liberté de chacun commencerait avec celle des autres.

BERNARD CHAPUIS.

ECOLE SUPERIEURE DE SECRETARIAT

ENSEIGNEMENT PRIVE DE LA RUE DE LIEGE

objet : **secrétariat de direction**
secrétariat médical.

note confidentielle : L'Ecole assure les connaissances pratiques indispensables... mais elle s'attache surtout à développer les qualités qui font d'un secrétaire, une véritable collaboratrice.

adresse : **40, rue de Liège - Paris 8^e**
tél. **387.58.83 • 387.52.90**

APRÈS LE GRAND PRIX DE CANNES

L'autre cinéma algérien

Lorsque « Chronique des années de bruisse », de Lakhdar Hamina, a remporté le Grand Prix du Festival de Cannes, la satisfaction a été mêlée de réserve. Ce très beau film a été discuté en France et dans son pays d'origine, l'Algérie : un collaborateur d'« El Moudjahid culturel », supplément hebdomadaire du journal gouvernemental, publiait, la veille de la lecture du palmarès, une critique d'ensemble du cinéma de Lakhdar Hamina. La satisfaction légitime de l'Algérie, dont le cinématographe est reconnue dans un festival international dominé jusqu'ici par la production euro-hollywoodienne, demeure cependant ombragée de nombreux cinéastes s'interrogeant sur l'avenir de leur cinéma national : ils ne sont pas convaincus de la nécessité de réussir selon les termes d'un système qu'ils nommeraient, ailleurs qu'au cinéma, un système « néo-colonialiste ». Le débat est ouvert sur les structures et sur la finalité d'un cinéma d'Etat dans l'Algérie nouvelle.

(Lire page 17 le reportage de MARTIN EVEN.)

EN RAISON DE LA NOUVELLE GRÈVE DES OUVRIERS DU LIVRE

Le Monde

ne paraîtra pas demain

(Lire nos informations page 14.)

Dans notre prochain numéro :

- « Le Monde des Livres » :
- « Le Monde du tourisme et des loisirs ».

EUROPE

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE DE «REPUBLICA»

Une presse menacée par le conformisme

De notre envoyé spécial

bonne. — Comme chaque samedi à pareille heure de l'après-midi, les vendeurs d'Alfama aux tables de la place du Commerce, les revendeurs des cribs sur des marchands de jour... C'est un jour de crise et de tension. Tout autour du vieux soubassement de República l'atmosphère est pesante. Les ventes sont mauvaises. Le matin même, le sifflet de la révolution a résonné sur son choix d'une voie plus sage pour la révolution portugaise. L'importance du sujet n'a échappé à personne. Mais à lire une de ces quotidiens du soir, on a l'impression de trouver un mélange de doute, le jour où, d'avoir vraiment vécu une semaine.

On parle bien de manifestations, d'attaques de communisme et de la révolution. Mais cela paraît gâcher plus important la commande d'un certain nombre de journaux par l'Etat. Ce qui est la manchette d'un troisième journaux — ou qu'un autre sur l'Espagne, sont dans l'état d'une presse bâillonnée? Ce de ces journaux n'a dû, au temps du fascisme, par ses cotisations, les écrivains pour sous le bras, au troisième de ce bâtiment crasseux la rue de Misericordia, compris naguère la censure et arbitraire à présent, à titre gratuit, les militants du Frontaliste populaire.

Le papier n'est revenu au jour barré d'un trait gras au lieu, estampillé du fameux «censura proibida». Et cela a disparu le 25 avril, et n'est jamais réapparu. Mais alors, pourquoi ce silence,

LES JOURNAUX DE LISBONNE

sept quotidiens et deux hebdomadaires sont publiés à Lisbonne (C).

Deux quotidiens du matin : O Seculo, environ 20 000 exemplaires, édité par la nationalisation de la Banque internationale portugaise; Diario de Noticias, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria.

Cinq quotidiens du soir : Diario de Lisboa, environ 20 000 exemplaires, propriété de la Banque internationale portugaise; Diario de Noticias, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria; Diário do Comercio, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria; Diário da Manhã, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria; Diário da Noite, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria.

Deux hebdomadaires : Expresso, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria; Jornal do Comercio, environ 20 000 exemplaires, propriété de Casado e de Faria.

Turquie

COUPS DE POING AU PARLEMENT (TITRE DÉPUTÉS DE DROITE ET DE GAUCHE)

Leur (A.F.P.). — La violence s'est accrue en Turquie, et mardi 24 juin le Parlement, les députés de droite et de gauche ont échangé des coups de poing, la que M. Bulent Ecevit, chef de coalition social-démocrate, réclama la démission du gouvernement. Les échanges de coups ont commencé avec M. Cevdet Aydar, ministre de l'Intérieur, accusa le parti libéral du peuple de M. Necmettin Erbakan d'être le responsable de la violence. M. Erbakan et son entourage à sa place et de bâton. Des deux avaient affirmé, au cours de sa campagne électorale, l'appartenance du parti du Salut national, parti islamiste de droite, au mouvement de la droite, au parti de M. Adnan Menderes, ministre par, de nouveaux députés ont été élus. M. Erbakan, député de l'est de la Turquie, suite de bagarres entre militants parti républicain du peuple et membres du parti de l'action nationale (extrême droite). Le chef de l'action nationale, Upatlan Turkan, qui est aussi le ministre adjoint, assura que la violence, et il déclara les paroles dans un meeting. Personnes ont trouvé la mort lors des affrontements et trois autres ont été blessés. Mieux de l'armée ont dû intervenir rétablir l'ordre.

ce refus ou cette hésitation, à dire clairement ce jour-là, que tout ne tourne pas rond, que le pays traverse une passe difficile? A l'expliquer, le comment? Le M.F.A. dénonce « les rumeurs alarmistes » : chacun, courtoisement, publie la mise en garde. Mais les rumeurs ne naissent-elles pas, inévitablement, du silence lorsqu'on se cache l'importance? Le chantage que l'on s'impose est souvent aussi nocif que les ciseaux des censeurs officiels.

« La presse, tel, n'a jamais existé », explique un journaliste. Elle est née au printemps de la révolution, elle s'est mise à balancer comme un enfant qui apprend à parler, puis elle est redescendue à la soumission. Un autre crayon bien, d'autres ciseaux sont revenus. Mais les journalistes ont à présent l'impression de descendre dans la rue pour réclamer la liberté d'expression. L'Eglise leur envoie le pas, pleurant sur Radio-Réunion, son émetteur occupé par un groupe de travailleurs. Elle oublie un peu vite l'usage qu'elle en fit pendant des décennies, et même dans les jours qui ont suivi la chute de la dictature, quand elle interdisait à ses journalistes de couvrir à Lisbonne de Mario Soares et Alvaro Cunhal.

La «pénétration communiste»

Socialistes frustrés de leur quotidien et égarés par leur station de radio acculent ensemble les communistes de manipuler la presse : « Il se sont infiltrés dans les rangs, ils ont tenté de nous couler, ils ont abattu tous les obstacles qui échappaient à leur contrôle », assure un dirigeant du P.S. L'indifférence du parti de M. Alvaro Cunhal sur les moyens de communications sociales est, sans nul doute, très importante, de loin supérieure à ce qu'il représente dans le pays, au moins électoralement. Les deux quotidiens du matin, O Seculo et Diário de Notícias, sont acquis à sa cause. Le soir, le Diário de Lisboa retient ses politiciens.

Une telle pénétration ne doit rien au hasard. Mais elle ne semble pas non plus être le simple résultat d'une volonté hégémonique, réalisée grâce à la force de l'appareil du parti. Les journalistes militants du P.C.P. ou proches de ses thèses étaient déjà nombreux sous l'ancien régime. Ils dirigent le syndicat officiel. Leur intervention immédiate des premiers jours de la révolution est sans doute à la base de la position qu'ils ont maintenant. Ils ont gagné le syndicat officiel. Leur intervention immédiate des premiers jours de la révolution est sans doute à la base de la position qu'ils ont maintenant. Ils ont gagné le syndicat officiel. Leur intervention immédiate des premiers jours de la révolution est sans doute à la base de la position qu'ils ont maintenant. Ils ont gagné le syndicat officiel.

La malice du P.C.P. n'a pu que renforcer le caractère conformiste et passif d'une presse qui a trop longtemps vécu sous l'égide de l'indifférence. L'héritage est lourd et peu de journalistes ont réalisé que leur

plume pouvait aussi leur appartenir. La plupart des journaux, hier à la botte du régime, sont passés sans transition à un service du peuple. A ceux qui célébraient jusqu'au 24 avril la gloire du Portugal pluricontinental, le parti communiste leur a reproché de saluer d'un « Vive la République populaire du Mozambique » l'accession à l'indépendance d'une ancienne colonie. Mais si l'on tourne les pages, c'est encore le même bloc de communiqués, seulement hiérarchisés par le volume de la teneur ou la grosseur du caractère.

« Nous avons une presse élitiste, étroite et monolithique, qui connaît solidarité et obéissance, unité et mensonge », constate un journaliste. La déception est d'autant plus forte que le soulèvement d'avril 1974 avait provoqué un sursis, une activité générale pour une information qui occupait et défroissait le terrain inconnu d'une liberté totale. Les journaux ont, depuis de quelques semaines, douché ou trépidé leur tirage. On achetait alors sur la place du Rossio les quatre quotidiens du soir pour s'assurer que la liberté permettait la différence.

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Mais la volonté du pouvoir et des partis de contrôler l'information d'une façon ou d'une autre a aussi entraîné l'apparition d'une presse nouvelle qui entend défendre chèrement son indépendance. Est-ce l'amorce d'un tournant? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, mais il est symptomatique — et rassurant — de constater que ces nouveaux-nés accrochent le public, tandis que leurs aînés de la presse établie entraînent une baisse imprévisible de leur tirage. Ainsi le Jornal Novo, né il y a quelques semaines, s'écrit à un tirage de cinquante mille exemplaires vendus chaque jour, bien que sa diffusion soit limitée à la capitale. Il professe, il est vrai, de la non-participation de República, dont il se sent proche, il ne craint pas le communiqué, l'insupportable photos-montages de couverture n'épargne personne, ministres ou militaires.

L'exemple de l'hebdomadaire O Jornal, qui en est à son huitième numéro, est plus complexe : indépendant financièrement — le journal est propriété de ses rédacteurs qui travaillent trois mois sans salaire pour acquérir 60 % du capital — il répond, par son orientation, à une volonté moins dégagée des nécessités politiques de l'heure. En effet, bien que la rédaction s'en défende, O Jornal apparaît un peu comme « l'expression théorique du M.F.A. ». Il ne cache pas, en tout cas, son désir de concurrencer l'autre hebdomadaire indépendant, l'Expresso, qui s'est fait une solide réputation en refusant, lui, de traiter le M.F.A. comme un bloc sans faille. Cela, les militaires ont dû mal à l'admettre.

Tous ceux qui collaborent à cette presse indépendante admettent que le M.F.A. puisse contrôler une partie des publications et des moyens audiovisuels. Ils demandent, en revanche, que soit reconnu, et garanti, une place à l'information critique. Nul, pour l'instant, ne met en cause un tel principe. Mais des menaces d'étouffement existent : quel re-

tour est possible contre l'absence de renouvellement d'une création après d'une banque? Or ces établissements sont, désormais, aux mains de l'Etat. On parle aussi d'une éventuelle entreprise publique qui centraliserait l'importation du papier et la distribution, selon les priorités. Qui déstabilisera les priorités? Sur quels critères?

Bien des incertitudes demeurent. Une nouvelle loi sur la presse, en cours d'élaboration, ambitionne de lever, mais avant cela, l'Etat aura « réstructuré » un secteur dont la crise lui coûte trop cher. La plupart des journaux, autrefois contrôlés par les banques, ont été, de fait, nationalisés avec l'achat de 40 000 actions (1 million et demi de francs). Pour arrêter l'hémorragie, le M.F.A. a décidé de procéder à des concentrations. Le problème de l'occasion pour prendre un ou deux titres à son compte et les transformer en « commandes » officielles. Personne ne s'en alarme, mais certains craignent qu'un jour officieux devenu officiel juge toute concurrence inutile ou nuisible.

DOMINIQUE POUCHIN.

L'agence Tass accuse les socialistes portugais

(Suite de la première page.)

Dores et déjà, il paraît à peu près établi qu'il n'existe pas, véritablement, de document ultra-secret signé par M. Ponomarev et envoyé à un ou plusieurs partis communistes occidentaux en octobre dernier. Il existe, en revanche, un grand nombre d'articles théoriques publiés dans diverses revues par M. Ponomarev qui est responsable au comité central du P.C. soviétique des rapports avec les partis non au pouvoir. L'un de ces articles sur le « service de base » à la rédaction du document — publié par República-Quotidien de Paris. Il s'agit d'un texte publié en juin 1974 par M. Ponomarev dans les éditions anglaises et russes de la revue « Proletaria ». Cet article, qui est édité en plusieurs langues étrangères, est paru à Prague et sa rédaction est strictement contrôlée par le parti soviétique.

manière générale, les possibilités de lutte en Europe occidentale. Cet article a fait l'objet d'un commentaire dans le Soir de Bruxelles. Selon M. Poi Manhi, l'auteur du commentaire, on retrouverait dans l'article de M. Ponomarev les cinq points développés dans República, mais dans un langage beaucoup plus orthodoxe que celui utilisé dans le « document secret ». M. Ponomarev évoque en particulier la nécessité de « suspendre tout soutien aux moyens d'information et de propaganda de l'ancien régime » en cas d'arrivée au pouvoir, dans un pays quelconque d'Europe occidentale, d'une coalition des forces de gauche. S'il s'agit bien du « rewriting » d'un article de M. Ponomarev, ce passage aurait été traduit par la nécessité de « bêtifier patiemment et simplement la presse d'opposition ».

Il est, en tout cas, regrettable qu'un problème réel — celui du rôle joué par Moscou — puisse être masqué par l'exercice de zèle de « writers » anonymes.

J. A.

Espagne

Annonçant de nouvelles mesures anti-communistes

Le discours du chef du gouvernement a déçu l'opinion libérale

Le discours prononcé le 24 juin devant les Cortes — le « Parlement espagnol » — par M. Carlos Arias Navarro, a suscité de nombreuses réactions par sa banalité anticommuniste. Le chef du gouvernement espagnol a, d'entre autres, réaffirmé — en une réponse implicite aux

récentes déclarations du comte de Barcelone — que Don Juan Carlos démentirait la personne « dont la providence a fait cadeau à l'Espagne » pour assurer la succession du général Franco à la tête de l'Etat espagnol.

De notre correspondant

Madrid. — Le discours prononcé le 24 juin par le président Carlos Arias Navarro devant les Cortes a finalement déçu les espoirs de la presse libérale. La référence à la nécessité de préparer « la transition d'un régime personnel à un régime institutionnel », d'une « légitimité charismatique », d'une « légitimité nationale », de l'adhésion « d'une nation » n'a guère été relevée par les commentateurs à Madrid.

Les commentateurs ont jugé le discours du 24 juin comme un retour en arrière. Les espérances qu'avaient pu susciter, le 12 février 1974, le programme d'orientation du chef du gouvernement espagnol sont, désormais, bien oubliées à Madrid. L'élan du 24 juin, le projet de loi contre le communisme qui sera présenté avant la fin de 1975. C'est une régression paradoxale : il y a relativement peu de gens qui ne soient pas satisfaits de la loi contre le franc-maçonnerie et le communisme, promulguée au début de la guerre civile espagnole. Le président Arias a présenté le discours en termes de la solidarité, sous les termes suivants : « Face au défi lancé à l'Espagne par le communisme, seul ou allié à d'autres éléments de désintégration, nous ne pouvons que nous unir et nous défendre. Il ne s'agit pas de trêve contre la subversion et nous n'hésiterons pas à appliquer tous les remèdes nécessaires pour garantir pleinement l'avenir ».

Avec ce prochain texte anti-communiste, la panoplie légale dont dispose déjà le gouvernement pour lutter l'opposition, les syndicats, les étudiants, les militaires, le conseil de guerre, état d'exception, etc.) va donc se trouver « élargie ». M. Arias a affirmé que les associations politiques (contrôlées par le conseil général du Mouvement national) sont la seule voie qui puisse permettre la survie d'un régime au moment de la transition. Dans ce but, le chef du gouvernement a l'intention de réactiver ces associations, mais sans intention de les contrôler, à condition que ses militants se conforment à trois principes : la légitimité du régime actuel, l'unité nationale et la reconnaissance de la forme monarchique de l'Etat, dont le prince Juan Carlos est le dépositaire.

Si, le 12 février 1974, le président Arias avait parlé de tendre la main à des tendances politiques situées aux frontières du régime, cinq cents jours après, les tendances en question n'ont pas eu droit à la moindre mention dans le discours du chef du gouvernement. En fait, on a l'impression que ce discours s'adressait moins à la nation espagnole qu'au général Franco et à son entourage. Il semble que, désormais, M. Arias Navarro se soit placé lui-même dans le courant le plus conservateur du régime.

Avant ce discours aux Cortes, le chef du gouvernement et les membres de son gouvernement s'étaient rendus, en début de semaine, au palais de la Zarzuela pour présenter leurs vœux au prince Juan Carlos à l'occasion de la saint Jean. M. Arias a prononcé une allocution qui était, implicitement, une réponse au discours prononcé par don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, père du prince d'Espagne, le 14 juin de l'année dernière à Barcelone avait alors renouvelé son opposition à la loi de succes-

tion de 1947 et à son application dans le sens de la continuité du régime. Le 24 juin, le président Arias a affirmé : « Je crois que notre peuple est satisfait d'avoir retrouvé à deux reprises, en 1947 et en 1970, une majorité équivoque et largement majoritaire de la loi de succession; il reconnaît ses devoirs à l'égard de Franco, mais le Caudillo et son couronnement sont devenus un exemple d'homme d'Etat général en proposant notre Adresse royale et nous en appelant à la solidarité, finalement, le peuple est reconnaissant à l'égard de ses représentants légitimes aux Cortes qui, par leur acceptation de la position du régime, ont assuré la continuité de l'Etat ».

A cette allocution de plus de quatre heures, le chef du gouvernement, le prince a répondu de façon fort brève. Il termina en disant : « Je me maintiendrai toujours sur le chemin du service à l'Espagne, que l'on m'a enseigné depuis mon enfance. Quelque heures à peine après ce discours, mais courageux honneur à son père, qui n'a pas été du goût de tout le monde au sein du régime, un événement qu'un dîner organisé le 24 juin de chaque année par le petit groupe d'anciens combattants carlistes ralisés au comte de Barcelone depuis le 20 décembre 1957, avait été, cette fois, interdit par les autorités gouvernementales.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

Allemagne fédérale

M. Franz-Josef Strauss se présente comme le véritable chef de la droite allemande

De notre correspondant

Mannheim. — M. Franz-Josef Strauss, président de l'Union chrétienne sociale en Bavière, regu, le mardi 24 juin, un accueil polaire réservé au vingt-troisième congrès de la C.D.U. Les réactions de Strauss ont été la conclusion de son discours étaient plus une marque de soulagement que d'enthousiasme. Les délégués bavarois, en effet, le vire. Le dirigeant bavarois n'allait-il pas tenir le succès personnel obtenu la veille par le candidat chancelier de l'opposition, M. Helmut Kohl, par ces formules à l'emporte-pièce dont il a le secret? Mais M. Strauss sait surtout s'adapter à son public. L'heure était, mardi, à la solidarité contre l'adversaire socialiste.

« En ce sens », a déclaré M. Strauss, « je salue des vœux pour toi, cher Helmut Kohl, et pour le grand succès de notre combat commun ». Tout au long de son discours, le « chancelier de Bavière », qui s'est présenté comme le véritable chef de la droite allemande avait exprimé ses foi dans une lutte contre le coalition libérale-socialiste, pour « une Allemagne libre, dans la plénitude de ce mot », a-t-il précisé, « dans une Europe libre, contre une Allemagne socialiste dans une Europe socialiste ». « La chasse au gibier rouge », selon l'expression employée la veille par M. Philip von Bülow, président du conseil économique de la C.D.U., sera, en effet, le thème dominant de la campagne électorale de 1976.

Tout en affirmant sa solidarité avec la C.D.U., M. Strauss n'en a pas moins marqué la ligne de son soutien. Devant les dirigeants de l'Union chrétienne démocrate, de gauche à la tribune, il a rappelé qu'il avait été le seul à porter les traités avec l'Est devant le tribunal constitutionnel : « J'ai mis en jeu ma vie politique, s'est-il écrié, mais j'ai été le seul.

A LIRE chez GRASSET.

MAURICE CLAVEL

CE QUE JE CROIS

Ce moment, je l'attendais... Ce livre éblouissant donne le coup d'envoi d'une libération... Après Clavel, on peut, on doit même, recommencer à penser.

Jean-Marie DOMENACH / LE NOUVEAU OBSERVATEUR

Un livre fulgurant par la foi qu'il exprime, par la dureté des critiques qu'il porte aux idéologies dominantes, et souvent par la beauté de l'expression littérale.

Jean FOURASTIE / LE FIGARO

Quel bon livre ! Tonique et libérateur !

Robert KANTERS / LE FIGARO LITTÉRAIRE

L'ouvrage le plus important par depuis des années, étrange coïncidence avec l'apparition de l'immense Soljenitsyne. Georges SUFFERT / LE POINT

Un nouveau Pascal.

Jacqueline PIATIER / LE MONDE



EUROPE

« Je ne crois pas l'indépendance de la Yougoslavie menacée »

(Suite de la première page.)

» Nous autres, en Europe, devons aussi bien voir la méfiance que bien des pays d'autres continents ont héritée de l'histoire envers les États européens. On en connaît les raisons. Il nous appartient à tous de dissiper cette méfiance

Contribuer à l'apaisement des tensions en Méditerranée

— Certains de ces changements — affaires de Chypre, chute du régime militaire en Grèce, crises ministérielles en Turquie — se sont produits très près de la Yougoslavie. Croyez-vous qu'ils vont modifier la situation dans les Balkans et, d'une manière plus générale, en Méditerranée orientale ?

— Les événements que vous venez d'évoquer se sont tous produits à proximité immédiate de notre pays. La Yougoslavie n'en est que plus intéressée au règlement rapide et efficace des problèmes existants. En ce qui concerne plus particulièrement la situation dans les Balkans, dont l'évolution nous paraît favorable, elle dépend avant tout de la politique et du comportement des pays balkaniques eux-mêmes. Je suis profondément convaincu que ces pays sont capables de trouver seuls les moyens de développer sans cesse leur collaboration mu-

tuelle sur la base de l'égalité des droits et du respect réciproque. C'est le meilleur moyen de contribuer à l'apaisement des tensions en Méditerranée. Quant aux changements démocratiques survenus en Grèce, ils facilitent une collaboration constructive dans cette partie de l'Europe.

» S'agissant de Chypre, on a mesuré une fois de plus les conséquences dangereuses et incalculables des interventions inspirées du désir, pour modifier par la violence l'ordre constitutionnel d'un pays. Nous regrettons très vivement que l'on n'ait pas choisi la bonne voie et qu'il n'y ait pas encore de progrès dans le règlement de ce problème. La non-application des résolutions des Nations unies, approuvées pour tant par toutes les parties intéressées, ne fait que compliquer une situation déjà complexe. Les deux communautés de Chypre continueront inévitablement à en faire les frais.

« Nous n'avons pas le droit de demeurer passifs en face de la tension au Proche-Orient »

— Que pensez-vous de la situation au Proche-Orient et des efforts de M. Kissinger pour rendre possible un règlement ? La coexistence d'Israël et d'un État palestinien vous paraît-elle concevable ?

— La situation au Proche-Orient demeure extrêmement inquiétante. Nous sommes persuadés que la raison essentielle en est le refus obstiné d'Israël de se retirer de tous les territoires occupés, et le fait que le peuple palestinien est empêché d'exercer ses droits souverains. Si ces problèmes fondamentaux étaient résolus, on créerait des préliminaires réels à la coexistence et à la collaboration pacifique et constructive de tous les pays et peuples de la région, sans exception. Tous les pays de ce secteur — y com-

pris évidemment Israël — disposeraient ainsi de garanties réelles et égales pour leur intégrité et leur indépendance. Mieux, il deviendrait possible d'harmoniser, dans l'intérêt mutuel, les potentiels industriels et technologiques israéliens existants et les nécessités du développement des autres pays de la région.

» L'histoire nous offre de nombreux exemples de pays qui, ayant été en guerre dans le passé, ont trouvé des possibilités de collaboration et établi des relations de confiance mutuelle. A défaut, il serait difficile de concevoir la sécurité à long terme de quelques pays que ce soit. La réalisation de ce but au Proche-Orient, contribuerait de manière substantielle à la paix et à la stabilité dans le monde entier. Quant aux moyens d'atteindre cet objectif, il

faudrait tenir pour bons tous ceux qui méritent effectivement à sa réalisation et empêchent que l'on prolonge ou que l'on étende une situation dans laquelle les problèmes majeurs restent sans solution.

» Nous sommes profondément persuadés que les autres pays, et pour commencer les non-alignés et les pays d'Europe occidentale pourraient et devraient contribuer davantage encore à la réalisation de ce but. Nous ne médisons pas pour autant la responsabilité primordiale des parties directement intéressées et des grandes puissances. Mais nous n'avons pas le droit de demeurer passifs en face d'une situation dont les conséquences affectent la grande majorité des pays.

— Monsieur le Président, depuis la fin de 1971, la Ligue des communistes de Yougoslavie a pris un certain nombre de mesures contre des dirigeants et militants qui, selon vous, représentaient le nationalisme, le libéralisme, ou le technocratisme. En que cette politique confirme l'an dernier par le X^e Congrès vous paraît-elle continuer ou corriger la ligne choisie par votre parti il y a une vingtaine d'années ?

— Tous ceux qui ont suivi les travaux du dixième Congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie ont pu se convaincre qu'il a constitué une puissante manifestation de fermeté et d'unité sur trois questions fondamentales : le développement de l'autogestion socialiste, le resserrement de l'unité de nos nations et nationalités sur la base de la pleine égalité des droits et le renforcement de notre politique extérieure de non-alignement. Il ne s'agit donc nullement d'une correction et moins encore d'un changement sur le plan des principes, mais au contraire de la défense de cette politique, c'est-à-dire de la création des conditions effec-

tivement nécessaires à sa mise en œuvre. Cette politique bénéficie en effet du soutien sincère et entier de la classe ouvrière, de la paysannerie et de l'intelligentsia, de toutes les couches de notre société. C'est pourquoi nous avons pu obtenir des résultats aussi importants dans tous les domaines, dans le développement des forces matérielles, des rapports socio-politiques, etc.

» An cours de ce développement nous nous sommes heurtés aussi à de nombreuses difficultés objectives et à des insuffisances subjectives, voire à des résistances délibérées. Dans diverses situations certaines de nos camarades n'ont pas su retrouver : certains ont été victimes de leurs ambitions mal-saines et d'une volonté de pouvoir personnel. D'autres avaient succombé à l'influence de ceux qui cherchaient à nous faire dévier de notre orientation fondamentale, à modifier le rapport des forces sociales au détriment du socialisme et de l'autogestion, à affaiblir la fraternité et l'unité des nations et nationalités de Yougoslavie.

» Ceux qui n'étaient pas d'accord avec un ou plusieurs aspects de notre politique, tous ceux dont la mise en œuvre conséquente ont tous dû céder les postes de responsabilité à ceux qui étaient prêts à réaliser les objectifs approuvés par l'immense majorité du peuple. C'est normal et c'est conforme aux principes élémentaires des rapports démocratiques dans notre communauté. Il s'agit en effet des intérêts de la société tout entière, et non des appréciations subjectives de qui que ce soit.

» Je regrette que certains milieux à l'étranger, pondérant bien disposés à l'égard de la Yougoslavie, ne comprennent pas que ces hommes étaient entrés en conflit avec les principes essentiels de notre politique, avec les aspirations et les intérêts fondamentaux de nos travailleurs.

Centralisme démocratique, autogestion et libertés

— La restauration du centralisme démocratique n'implique-t-elle pas une certaine diminution, d'une part de l'autogestion, d'autre part de l'exercice des libertés individuelles ?

— Il me semble que vous confondez dans votre question la notion de centralisme démocratique dans

le parti et celle du système de gouvernement centralisé dans l'État. Nous n'avons jamais abandonné le premier principe qui est à la base des rapports au sein de la Ligue des communistes. Il implique la démocratie la plus large dans le processus d'élaboration de la politique et l'unité la plus ferme dans sa mise en œuvre. Si main-

tenant nous parlons davantage de centralisme démocratique, ce n'est pas parce que nous serions en train de l'introduire, mais parce que ceux dont j'ai parlé, individus et groupes, ne l'avaient pas respecté. Or c'est précisément leur attitude qui avait conduit non seulement à l'affaiblissement de la capacité d'action de la Ligue des communistes de Yougoslavie, mais aussi à un manque d'unité quant aux principes fondamentaux de notre politique.

» Si vous pensez en revanche à l'autogestion, au centralisme du pouvoir, je vous ferai remarquer que nous avons abandonné ce système depuis longtemps. Loïn de songer à y revenir, nous accomplissons de nouveaux pas vers la libération de l'homme, de son travail et de sa créativité sociale.

» Nous continuons à édifier — ce qui a été sanctionné notamment par notre nouvelle Constitution — l'autogestion socialiste en tant que système global de rapports socio-économiques, fondé sur la propriété sociale, dans lequel les travailleurs décident de la production, de la répartition du revenu et de la consommation. Il s'agit de plus en plus les maîtres des conditions et des résultats de leur travail, et leur pouvoir de décision affecte de plus en plus la totalité des rapports sociaux, politiques et économiques. Mettant en commun leurs forces et leurs moyens de travail — de l'organisation primaire aux associations les plus larges — ils se concertent et harmonisent de la manière la plus démocratique leurs intérêts aux divers stades de la décision. C'est en ce sens que réside à nos yeux l'essence de la

liberté et de l'égalité des droits. » Toutefois l'autogestion ne saurait tolérer l'autoritarisme des différents éléments de la société, non plus que des comportements qui ne prennent pas en compte le droit des autres et l'intérêt général. Des phénomènes de cet ordre se produisent, mais nous les combattons comme un abus de l'autogestion, et nous les combattons. En procédant ainsi, nous ne trahissons ni l'autogestion ni la liberté individuelle ; nous n'oublions qu'éliminer les obstacles leur mise en œuvre effective.

» A en croire certains, le centralisme démocratique, dont j'ai parlé, entraverait la liberté de pensée. Ce n'est pas exact. Il est notoire que les communistes yougoslaves n'ont jamais eu aucun aveuglement des ordres. L'auto-gestion est toujours fondée sur les convictions et les positions communes auxquelles ils aboutissent à chaque fois — et j'ai été au cas lors de la préparation du X^e Congrès — grâce à la confirmation de rapports et à la participation de tous les membres de toutes les organisations. On fait les décisions prises, nous en sommes évidemment de tous par le respect et les échanges. C'est en agissant de la sorte que la Ligue des communistes, par toutes les décisions prises, nous en sommes évidemment de tous par le respect et les échanges. C'est en agissant de la sorte que la Ligue des communistes, par toutes les décisions prises, nous en sommes évidemment de tous par le respect et les échanges.

» Sans une certaine forme de centralisme démocratique, le système démocratique serait de leurs condamnés à dégradation annuelle, ce qui le rendrait incapable d'assurer le développement social.

« Nul n'a le droit de donner des directives aux créateurs »

— Estimez-vous qu'il doit exister des limites à la liberté d'expression dans le domaine politique ? Dans celui de la littérature, des arts et du spectacle ?

— Je viens de dire ce que je considère comme l'essence de la liberté de la personne dans notre société.

» Nos peuples ont conquis les libertés élémentaires : celles de vivre à égalité de droits dans une communauté socialiste, auto-gestionnaire, unie et fraternelle, que décider eux-mêmes de leur sort et de créer des possibilités toujours plus amples pour la libération du travail et de l'homme. Sans ces valeurs de base, ni l'individu ni la société ne peuvent être réellement libres. Mais nous attribuons aussi une grande importance à d'autres libertés individuelles et aux droits des citoyens. Ces libertés sont respectées et mises en œuvre ; elles sont garanties par notre Constitution.

» Français par exemple la liberté d'expression artistique et scientifique. Dans notre société, nul n'a le droit de donner des recettes ni des directives aux créateurs, de leur imposer des critères esthétiques ou autres, de même que nul n'a le droit d'étouffer la critique humaniste et scientifique qui est à la base de toute création authentique. Nous nous opposons à tous les monopoles dans ce domaine, qu'ils soient le fait de l'État, de groupes ou d'individus.

Dans les limites de ces possibilités matérielles, notre communauté assure des conditions tout plus propices à la création artistique et culturelle que celles qui pour un des préliminaires essentiels au progrès de la société.

» On ne peut cependant abuser de ces libertés pour couvrir, à des fins politiques ou idéologiques, les acquisitions et les valeurs fondamentales de notre société, lesquelles nos peuples ont acquis — comme le peuple français — d'immenses sacrifices. Nous ne nous permettons pas, par exemple, qu'un nom de la liberté d'expression en Yougoslavie, de notre fraternité et notre unité chèrement acquises, et que l'homme notre système social ? Nous nous permettons que l'on l'abuse en Yougoslavie, de nos agissements destinés à tuer le capitalisme contre lequel nos peuples ont pris les armes-courages de la révolution ? Pour vous connaître la situation en Yougoslavie, vous conviendrait certainement avec moi que ce pays se trouverait plongé dans une crise profonde. Nous ne pouvons tolérer chez nous des menaces de ce genre, y compris celles qui se dissimulent derrière le pavé de la culture alors qu'en fait elles n'ont aucun ou très peu rapport avec la culture.

En fin de compte, l'expérience de toutes les sociétés modernes montre que ces libertés sont socialement conditionnées.

La Yougoslavie a été touchée par la crise mondiale de l'énergie

— L'indépendance de la Yougoslavie vous paraît-elle menacée par la crise mondiale de l'énergie ? Comment trouvez-vous l'équilibre entre le nationalisme et l'unité ?

— Je ne crois pas l'indépendance de la Yougoslavie menacée. Nous ne sous-estimons pas certaines ambitions et activités dirigées contre notre indépendance. Je crois cependant que dans notre histoire récente nous avons suffisamment prouvé que nous étions capables de nous opposer énergiquement. C'est avec confiance que l'envisage le renforcement de l'indépendance de la Yougoslavie, compte tenu de la détermination et de la fermeté volontaire de tous nos citoyens, de toutes nos nations et nationalités de défendre cette indépendance si quelqu'un venait à y porter atteinte.

» Le gage de notre sécurité réside dans l'unité et la fermeté intérieure de la Yougoslavie. La base en est l'égalité intégrale de toutes nos nations et nationalités, de toutes nos républiques et provinces. La lutte pour l'unité dans l'égalité suppose une lutte égale contre les tendances nationalistes et unitaristes. Il ne s'agit pas d'établir — comme vous le dites — une sorte d'équilibre entre le nationalisme et l'unité, mais de les éliminer totalement. Ils conduisent, en effet, l'un et l'autre, à la suprématie de l'un sur les autres, et de ce fait même à l'affaiblissement de la communauté fédérative yougoslave.

— L'économie yougoslave a-t-elle souffert de la crise mondiale de l'énergie ? Comment pensez-vous pouvoir faire face à cette crise et à sa

QUAND ON FUME UNE GALLIA, ON A LA PAIX.



La Gallia est une harmonieuse sélection des tabacs bruns les plus légers. Le séchage naturel à l'air et une légère torréfaction de ces tabacs donnent à la Gallia le goût caporal traditionnel. De plus, la Gallia a un triple filtre à charbon actif et un double manchon perforé.

Fumez en paix. Parce que la Gallia est une cigarette douce.

Gallia. Une brune légère triple filtre.

1,60

2,00

CAPEL

habille en long comme en large

Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.03

Capel sélection : centre commercial Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

Imprimerie de « Monde » S. r. l. des Halles PARIS-IX

Reproduction interdite de tout ou partie, sans accord avec l'éditeur.

سكوتون الراسم

EUROPE

« Monde » le maréchal Tito

phénomène mondial d'inflation qui n'a épargné aucun pays ?

La Yougoslavie a été touchée aussi par la crise mondiale de change. Il n'y a là rien d'étonnant lorsque l'on connaît les liens étroits qui existent entre l'économie yougoslave et l'économie mondiale.

insuffisamment développés. Comme les autres pays, la Yougoslavie prend des mesures qui devraient atténuer les tendances inflationnistes tout en lui permettant d'accélérer davantage encore son développement économique.

testable cependant que c'est en premier lieu aux Etats développés qu'il appartient de fournir cette aide pour cette bonne raison que ce sont eux qui sont le mieux à même de le faire.

Développer les relations franco-yougoslaves

Comment envisagez-vous le développement des relations franco-yougoslaves et la coopération de votre gouvernement avec celui du président Giscard d'Estaing ?

Que pensez-vous du mouvement d'intégration de l'Europe occidentale ?

« L'humanité ne doit pas craindre l'avenir »

« L'humanité ne doit pas craindre l'avenir »

Nous collaborons sur un pied d'égalité avec tous les pays qui l'acceptent

La Yougoslavie socialiste a toujours été, sous sa présidence, le champion du non-alignement.

ce que nous tenons pour normal et positif. Je crois que dans ces pays, également, on fait de plus en plus cas de la politique non alignée de la Yougoslavie.

C'est alors que quelques pays ont décidé de convoquer à Belgrade une conférence des pays non alignés.

La conférence sur la sécurité européenne événement de première importance

Comptoir du Chocolat et des Acolois. Chocolats - Champagnes - Aliments - Vins fins - Dragées - Conserve fines - Foie gras. Prix de gros.

Depuis la conférence d'Alger en 1973, les pays non alignés ont sensiblement renforcé leur cohésion.

Les difficultés au sein du mouvement ouvrier seront surmontées

Je ne voudrais pas être prophète ni augurer de l'avenir. Mais je pense que l'évolution suivra approximativement ce cours.

Le Val de Seine. Sur les quais, à Sartrouville des appartements agréables à habiter ou faciles à louer.

BUREAUX A LOUER Au Neuilly-Madrid, vous pouvez aller travailler dans le jardin.

Pourquoi payer une communication Télex deux fois son prix ? Réalisez 50% d'économie de 12h30 à 14h, après 18h.

AFRIQUE

Mozambique à l'indépendance

III. - Les « poumons » de l'ère coloniale

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Dans les deux articles précédents (« Le Monde » des 24 et 25 juin) notre envoyé spécial a écrit l'état d'esprit des Portugais du Mozambique à la veille de l'indépendance, puis analysé la politique que les dirigeants nationalistes se proposent d'appliquer.

« La fermeture de la frontière rhodésienne, c'est la mort de Beira », assure un industriel portugais. Beira, une cité de milliers d'habitants, dont un vingt mille Portugais, est le port de transit vers la Rhodésie. « Fermer la frontière, pour moi, c'est provoquer une réaction en chaîne : l'arrêt du train, la fin du transport routier, la paralysie du port et de toutes les activités industrielles. » En plus, traditionnellement, Beira s'approvisionne en Rhodésie, comme Lourenço-Marques en Afrique du Sud. Les délais courts, facilités de paiement, transport et prix peu élevés, tout y invite.

Pour le Frelimo (Front de libération du Mozambique) c'est une mine d'or d'embarras. Fermer la frontière avec la Rhodésie, le plus sûr moyen de favoriser un changement de régime à Beira. C'est aussi ruiner l'économie, déjà chancelante, de la ville de Beira et de Vila-Pery, sa ville frontalière, et réduire au néant des dizaines de milliers de travailleurs africains.

Le legs colonial

Le gouvernement de transition dirigé par M. Joaquim Chissano, a pris une série de mesures, qui ont des incidences. Pour se rendre compte de la portée de ces mesures, les affaires portugaises doivent demander une autorisation trois mois à l'avance, et déposer une caution équivalente au quart de la contre-valeur commerciale de leur véhicule. Dans les villages de la région de Beira, les familles sont invitées à se constituer en groupes d'habitants pour demander à leurs parents installés à Beira de venir visiter. Rentrés dans leurs villages, ceux qui peuvent justifier un emploi à Beira sont autorisés à y retourner. Les autres sont installés dans les fermes abandonnées par leurs propriétaires portugais.

Autre question-tête : le retour de quelques cent cinquante mille militaires sous contrat en Républi-

que Sud-Africaine. Sur les routes du Mozambique méridional, on voit souvent le macaron vert et noir de la « Venetia », le bureau de recrutement de la Chambre des mines de Pretoria. Pour 60 %, les recettes étaient encaissées par l'administration coloniale, le reliquat étant attribué aux mineurs à leur retour. « Le porteur bougre ne sait même pas ce qu'il touche ou bout du compte, car il faut déduire le revenu de l'administration, payer l'impôt du cousin, ou les dettes de l'oncle », explique un missionnaire. Mais, dans la seule province d'Inhambane, une cinquantaine de milliers de familles comptent sur cette subside pour boucler leurs maigres budgets. Le rapatriement de ces travailleurs émigrés poserait un grave problème au Frelimo.

Le barrage de Cahora-Bassa est un autre exemple. A long terme, l'enjeu est considérable : une production prévue de 18 milliards de kilowatts-heure par an, quand les cinq turbines fonctionneront (en 1978), l'électricité la moins chère du monde, l'irrigation d'une région grâce à un lac de 200 kilomètres de longueur, le développement d'un complexe sidérurgique sur les mines de charbon de Moatize (à proximité du barrage), la mise en valeur des gisements de fer de la région, la possibilité de traiter par électrolyse la bauxite du Malawi, ainsi que les productions locales de cuivre et d'antimoine, ou encore l'exploitation de gisements voisins de vanadium, de titane et de fluor.

Pour l'instant, « l'énergie électrique désirée au Mozambique devra passer par l'Afrique du Sud », estime M. Salgado de Matos, secrétaire d'Etat à l'économie du gouvernement de transition. Pour une raison bien simple : l'ancienne colonie portugaise ne possède pas de réseau national de distribution d'électricité. Construit par des Sud-Africains, des Allemands, des Français et des Italiens, ce barrage a coûté quelque 12 milliards d'escudos. Le Frelimo s'est engagé à prendre les dettes à son compte. A contre-courant de la République démocratique et populaire du Mozambique fournira de l'électricité au régime de l'apartheid.

Cahora-Bassa ne constitue que l'un des aspects de la dépendance économique de Lourenço-Marques vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Depuis 1973, Pretoria figure au premier rang du commerce extérieur de l'ancienne colonie : produits alimentaires, charbon, pro-

duits chimiques, biens d'équipement, revenus du tourisme, etc. En 1973, le Mozambique avait importé 116 252 tonnes de blé (pour une valeur de 19 millions de dollars américains), dont 101 144 tonnes en provenance d'Afrique du Sud.

En mars dernier, pour supprimer une vingtaine de millions de sauterelles qui menaçaient les récoltes dans la région de Beira, il a fallu faire appel à un avion rhodésien pulvérisant des insecticides sud-africains. Lorsqu'en février le Limpopo a débordé dans la province de Gaza, quatre-vingt mille personnes se sont réfugiées, depuis la Roumanie, la Suède et les Nations unies, dans d'autres pays, pour échapper à la famine. Mais il a fallu acheter du blé à Pretoria et accepter une aide américaine. Les exemples de ce genre abondent. La désorganisation de l'économie coloniale, paralysée par l'exode portugais, met en relief l'emprise sud-africaine et rhodésienne sur le Mozambique.

Priorité à l'industrie

Pour lancer des projets de développement, le Frelimo compte sur l'aide des pays amis. A commencer par celle de la Chine populaire, où le président Samora Machel a été reçu triomphalement au printemps. Tour à tour, des missions bulgare, roumaine, est-allemande, cubaine et soviétique se sont rendues au Mozambique, depuis la formation du gouvernement de transition. En mars, l'ONU a installé une représentation permanente à Lourenço-Marques. Des experts, souvent venus de pays socialistes, vont remplacer les cadres portugais. « Des coopérants vont venir, et il ne faut pas oublier que, parmi les Portugais partis, ou sur le départ, il y avait un bon nombre de parasites », fait observer un diplomate.

Mais, aux yeux des dirigeants du Frelimo, la seule réponse valable ne peut être que politique. « L'un des combats qui doivent être menés, dès maintenant, est celui de l'appropriation par le peuple des ressources du Mozambique, et la conquête de l'indépendance économique à partir de la réalité politique », nous dit M. Salgado de Matos. Dans le pays, poursuit-il, la famine est endémique, et si l'économie coloniale ne pouvait pas attendre l'autosuffisance alimentaire, le Mozambique produira de 5 à 10 % du blé qu'il con-

sume, c'est que la production était orientée vers le marché extérieur. A ses yeux, la réforme agraire est une priorité, car le nouveau régime ne peut miser que sur le développement de l'agriculture et non sur celui de l'industrie. « La priorité, dit-il, sera donnée aux industries qui utiliseront les produits de la terre mozambicaine, qui valoriseront celle-ci ou qui fabriqueront des produits essentiels pour l'agriculture ».

Le pari de l'indépendance se joue donc dans la brousse. Par rapport à l'Angola, où s'affrontent plusieurs mouvements de libération, le Mozambique a l'avantage d'être « géré » par un Front de libération dont l'unité a été préservée, même si cela ne s'est pas toujours fait sans mal. Au nord, il peut s'adresser à un « pays frère », la Tanzanie. Mais pour éviter les divisions tribales, la mise à sac du pays par des capitaux étrangers ou la création d'une bourgeoisie africaine opportuniste, le Frelimo n'a pas d'autre choix que de miser sur le paysan, l'ouvrier agricole, c'est-à-dire d'asseoir son pouvoir loin de la grande-roue.

Dans le marasme actuel des affaires, il peut compter sur une atténuation des effets de l'économie de guerre, sur une baisse des achats de produits importés, sur les revenus des travailleurs émigrés, sur une vente au cours du marché mondial de sa production de sucre (et non à 25 % de ce cours, comme Lisbonne l'achetait à son ancienne colonie). Mais le Frelimo ne peut s'en sortir qu'avec l'adhésion de la masse rurale, qui représente 90 % de la population. Cette adhésion lui est acquise pour l'instant, mais, une fois passée l'euphorie de l'indépendance, elle ne se consolidera que par un effort soutenu, et en tirant la bataille de la reconstruction nationale, comme la guerre a été menée, sans horaires de travail ni congés ni jours de repos, ainsi qu'y exhorte M. Samora Machel.

Le Frelimo, devant lequel le gouvernement du futur Etat demeurera responsable, n'est pas près de disparaître. « Le gouvernement est l'instrument du Frelimo au niveau de l'Etat, le bras exécutif de la volonté populaire. Séparé du corps, il pourrit et se décompose rapidement », dit le président du Front. Au Mozambique, depuis neuf mois, un processus de décolonisation est en cours. « Dans l'ensemble, ce que fait le Frelimo n'est pas si mal », note un officier du M.F.A. portugais.

FIN

BOUCHARA
SOLDES
A PARTIR DU
22 JUIN

54, Bd HAUSSMANN
74, CHAMPS-ÉLYSÉES
TERMINES-REPUBLICQUE-VALGIRARD
PARIS 2-VEILLY 2-BELLE EPINE-
ROSNY 2-CRETEIL

vous anniversaire
de mariage ?

MP vous propose
6 mois de crédit gratuit
à partir d'un achat de 1500 F.

ALLIANCES DIAMANTS
BAGUES ET SOLITAIRES

MP
JOAILLIER-PARIS

8, place de la Madeleine
138, rue Lafayette - 86, rue de Rivoli

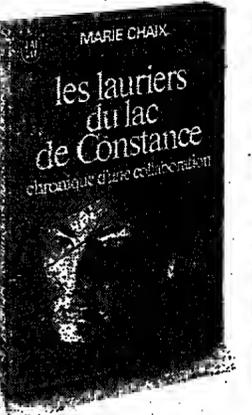
Vous emporterez en vacances, ces 5 romans parus cet été par "J'ai Lu."



Le souffle de la guerre.
Le grand roman de la seconde guerre mondiale vécu par une famille que le destin a placée aux avant-postes de l'histoire, à Varsovie, à Rome, à Berlin, à Moscou, avec Churchill, Roosevelt, Hitler, Mussolini et Goering. Une grande fresque historique, le "Guerre et Paix" des temps modernes.
Un Vol. : 8,50 F.



Mardi à l'aube.
Célibataire, brillant, sans souci d'argent ni de cœur, Reneud est le roi des fêtes parisiennes. Un lundi soir, il se retrouve chez lui, seul et oisif. Il découvre soudain sa solitude et la vanité de son existence. Et jusqu'à l'aube, au téléphone, il quètera en vain un peu de chaleur humaine.
Un Vol. : 4,50 F.



Les lauriers du lac de Constance.
1940. Jacques Doriot à la tête du P.P.F., Parti Populaire Français, s'engage dans la collaboration. Albert B. le suit jusqu'à la Libération de Paris en août 44. Et pour eux la nuit commence. Un document sur la collaboration, une version nouvelle de la mort de J. Doriot et aussi le 1^{er} roman de Marie Chaix.
Un Vol. : 5,50 F.



Le seigneur du fleuve.
Au milieu du 19^e siècle, sur le Rhône, le dernier combat de la batellerie à cheval contre la batellerie à vapeur. Philibert Merlin, patron batelier, hait l'âge de la machine qui commence. Ce ne sont peut-être pas les plus fous qui se méfient du progrès.
Un Vol. : 5,50 F.



Le roseau pensant.
En apprenant la mort de Félix, son meilleur ami, Martial prend conscience de sa condition de mortel. Il décide de prendre soin de son âme. Mais comment ? Pour quoi ? Croit-il en quelque chose ? Martial quète une philosophie. Une aventure humaine, racontée avec humour et tendresse par J.L. Curtis.
Un Vol. : 7 F.

"J'ai Lu." La collection qui choisit bien ses livres.



LE SORT DE TROIS PEUPLES

Correspondance

LES ARMÉNIENS :

La « solution finale »

Nous avons reçu la lettre suivante du docteur Fapertian, de Paris :

Je lis avec l'intérêt que vous savez le contenu des articles de M. Carrouz sur le sort des Arméniens en 1915, et bien avant, au cours du dernier quart ou tiers du dix-neuvième siècle, ainsi qu'au début du vingtième.

Je crois qu'un élément fondamental a échappé aux commentateurs, et peut-être même aux rescapés eux-mêmes.

Il s'agissait d'une situation de guerre tout à fait analogue à celle que Maitraux vient d'évoquer à Chartres.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, puisque tout le monde semble l'oublier, que les Arméniens, comme du reste tous les peuples dominés de la suite des vicissitudes de l'histoire — par les deux empires multinationaux, celui des Habsbourg et celui des Ottomans, et plus encore dans ce dernier de la différence des religions — Islam, fois chrétiennes, — tous ces peuples, dis-je, ont cherché à recouvrer leur indépendance par des actions militaires de guérilla révolutionnaire.

Les Arméniens, naturellement situés à l'Est, donc moins aidés par les puissances de l'Ouest, ont luté plus longtemps et sans grand succès. Pas tous sans doute, comme partout ailleurs, mais tous étaient comme ailleurs tenus pour collectivement coupables de nationalisme revendicateur, par le pouvoir ottoman.

Le mouvement des Jeunes Turcs s'est constitué comme un mouvement nationaliste turc, décidé à régénérer le vieil empire ottoman décadent. Il ne pouvait pas se pas se heurter aux nationalismes arméniens et grecs en particulier lors de la campagne de Smyrne en 1922. Si l'on ajoute que l'empire russe, qui se prétendait l'héritier de Byzance, la troisième Rome, s'appuyait naturellement sur les minorités nationales chrétiennes et menaçait le flanc est de l'empire turc, on comprend aisément que le pouvoir turc ait

fini par rechercher un solution finale au problème arménien, et l'a obtenue.

La guerre, comme dit Maitraux, ce n'est pas que du bruit. C'est affaire de mort. Les Arméniens revendiquaient leur territoire national, perdu depuis le douzième siècle. Il fallait que les uns et les autres fussent éliminés. Le plus sûr l'a emporté. Le vaincu a le droit de pleurer sa défaite, mais il n'a pas le droit d'oublier que la guerre n'est pas un jeu de société, où l'on ne joue pas à la sortie.

Après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, alors que beaucoup de patriotes de carrefour et de meeting en parlaient (de l'Alsace-Lorraine) toujours, je ne sais plus qui avait dit : « Pensons-y toujours, mais n'en parlons jamais. » Il subit les insultes que l'on devine.

Après tout, il est très facile de crier « Vive la liberté » bien à l'abri, plus facile de mourir pour elle, fût-ce passivement. Et un combattant mort pour une cause perdue d'avance vaut mieux qu'un discours.

Si je me suis étendu, c'est parce que le problème des Arméniens n'est pas seulement un problème historique, et au fond sans grand intérêt actuel, des Arméniens. C'est celui de toutes les guerres où la liberté des uns est acquise, ou conservée, aux dépens de la défaite de l'autre, où il n'y a pas de quartiers, parce qu'il ne peut pas y avoir, que la coexistence pacifique ne peut exister qu'entre forces également armées matériellement et également résolues moralement, et où la survie et la paix peuvent aussi signifier l'effacement.

Quand j'étais enfant mon père m'a montré un Pantheon, un m'a montré un relief de Dalou (je crois) où il était écrit (à peu près) : « Mieux vaut mourir qu'être esclave. » Puis il m'a fait lire le début des « Aventures du dernier Abencérage » de Chateaubriand, où après la conquête de Grenade par les Espagnols, la mère du dernier roi maure lui dit : « Va donc maintenant pleurer comme une femme, se royant que tu n'as pas su défendre comme un homme. »

Archéologie et espionnage

D'autre part, M. et Mme Thierry, historiens de l'art, nous donnent leur témoignage :

Tout intérêt pour la culture arménienne et même toute allusion au problème arménien sont sujets interdits par le gouvernement turc actuel. En Turquie orientale les voyageurs isolés sont suspects, et seul le tourisme organisé est bien programmé et toléré sans trop de tracasseries policières.

Ainsi s'explique que notre activité d'historiens de l'art ait été récemment considérée en Turquie comme subversive par la sûreté d'Etat et que l'on nous ait effacement devenu indésirables sur tout le territoire turc.

Depuis vingt ans, nous nous sommes attachés à l'inventaire des monuments byzantins d'Anatolie et des monuments apparentés, géorgiens et arméniens. Notre dernier séjour, en août 1974, a été marqué par toute une série de brimades policières dont une séquestration. Retenus, en effet, pendant trois jours dans les locaux de la sûreté de la ville de Van et empêchés de laisser notre carnet, nous avons été incriminés d'espionnage, puis jugés pour outrages à policiers et finalement acquittés. Cependant, voici qu'un nouveau procès s'ouvre à Chartres et y seront jugés par condamnation, mais, devant la sentence, le gouvernement turc actuel nous refuse l'accès en Turquie pour « activisme pro-arménien ».

En fait, dans nos publications et nos conférences, nous avons toujours gardé le dévouement indéfectible aux inventaires et présentations chronologiques et soigneusement évité toute allusion et à fortiori tout engagement politique. Nous ne nous distensions

pas que la recherche de la vérité historique nous attire la vindicte des nationalistes turcs sans pour autant satisfaire les nationalistes arméniens.

C'est en effet, notre inventaire des monuments arméniens en Turquie orientale qui est à l'origine de l'ostracisme dont nous sommes les victimes et apparemment pas nos inventaires byzantins et géorgiens. Evidemment, nos travaux pourraient être détournés de leur but et utilisés pour étayer des revendications territoriales que le peuplement actuel de la Turquie orientale ne justifie plus, mais les massacres et exils ayant fait disparaître à peu près complètement la population arménienne de cette région. Il n'en reste pas moins qu'il est inutile de nier l'existence d'un peuplement arménien ancien en Asie Mineure orientale.

Que des policiers ignorants aient confondu archéologie et espionnage ou subversion n'est pas pour surprendre, mais que ce jugement ait été répercuté jusqu'au centre du pouvoir, voilà qui est inquiétant et qui traduit une conception bien pauvre de la vérité historique (...)

L'interdiction de nos travaux est d'autant plus envieuse que la formation d'autres chercheurs spécialisés nécessite des années de préparation et d'expérience ; ils seront, d'autre part, exposés aux mêmes vexations et empêchements que ceux que nous avons connus.

Il est finalement déplorable de voir se développer en Turquie, au sein d'un régime d'autonomie au Kurdistan irakien, reconnu par Bagdad, qui n'aurait transféré la République irakienne en une base d'appui non seule-

LES KURDES :

Téhéran et le général Barzani

M. Jean-Pierre Viennot, secrétaire du Comité de solidarité à la révolution kurde (dèsormais en mars 1975), nous écrit à propos d'un interview du général Barzani, ancien chef de la rébellion kurde, à deux journaux irakiens, le Rastakhs et le Kayhan, interviewé dans le chah, interviewé de brève durée, et reproduit de brève durée, sur la base de dépêches d'agences, dans ses éditions du 6 mai :

Je viens de recevoir le numéro en question du Kayhan (3 mai 1975) et je constate que le texte persan de l'interview ne correspond pas aux extraits publiés dans le Monde.

Nous part, Barzani ne dit que « la rébellion kurde ne reprendra jamais contre le gouvernement de Bagdad », mais qu'il « n'a désormais plus l'intention de diriger le parti démocratique du Kurdistan irakien et d'en être le moindré quant à la ligne politique future de ce parti, et que Kurdes et Arabes doivent converger à vivre ensemble en Irak ». Par contre, ses déclarations pro-irakiennes sont beaucoup plus explicites et extravagan-

tes que celles mentionnées dans le Monde. Barzani affirme : « Désormais, vivre en Iran en paix et dans le respect, à l'ombre de shahshah, leader de tous ceux qui opportunistement à nos argumens ! » (sic) et va jusqu'à déclarer que « les Kurdes qui ont publié à l'étranger des déclarations anti-irakiennes ne sont ni des Kurdes ni des hommes », qu'il n'a « aucune envie de retourner en Irak », et que « son accord était dans l'intérêt de l'Irak et que tout ce qui profite à l'Irak doit être approuvé par les Kurdes ». Plus loin, il déclare que « les Kurdes qui ont publié à l'étranger des déclarations anti-irakiennes ne sont ni des Kurdes ni des hommes ».

Quant j'étais enfant mon père m'a montré un Pantheon, un m'a montré un relief de Dalou (je crois) où il était écrit (à peu près) : « Mieux vaut mourir qu'être esclave. » Puis il m'a fait lire le début des « Aventures du dernier Abencérage » de Chateaubriand, où après la conquête de Grenade par les Espagnols, la mère du dernier roi maure lui dit : « Va donc maintenant pleurer comme une femme, se royant que tu n'as pas su défendre comme un homme. »

ment pour le mouvement national du Kurdistan irakien mais aussi pour les mouvements de libération des autres nationalités opprimées de l'empire perse (Salouchistan, Arabestan, etc.). C'est pourquoi, en mars 1974, le régime du chah a pesé de tout son poids auprès de l'Union soviétique du pacté démocratique du Kurdistan d'Irak pour l'inciter à reprendre les hostilités en échange de promesses factices de rapprochement à l'aide d'un « accord avec les Kurdes d'Irak ».

Le machiavélisme de l'Irak

Comme l'ont montré les événements, il n'était question pour Téhéran agissant ainsi avec une duplicité et un machiavélisme consommés, que de se servir du mouvement kurde pour accomplir une œuvre que l'on abandonnerait un jour cyniquement en échange d'un accord avec l'Irak qui est finalement favorable aux Irakiens sur tous les plans reconnus par Bagdad de la souveraineté irakienne dans toute la région du golfe arabo-persique, fermeture des émissions anti-irakiennes de Bagdad. Pour avoir pas compris les motivations de la politique irakienne et à être mis à son service plus qu'un service des intérêts nationaux du peuple kurde d'Irak, Barzani a en définitive amené le mouvement kurde d'Irak, ayant derrière lui une longue tradition de lutte, à sa perte, dans le désarroi et la confusion la plus totale.

Quant aux Kurdes, contrairement à ce que pense Barzani, ils ne sont pas prêts d'oublier que le régime du chahshah Arya-Mehr (bienfaiteur des Aryens) a liquidé dans le sang le seul Etat kurde de l'histoire moderne : la République de Mahâbâd (1946), écrasé le soulèvement du Kurdistan irakien de 1968 dirigé par le Parti démocratique du Kurdistan irakien, et contribué très efficacement à la liquidation de la révolution du Kurdistan irakien, qui avait commencé en septembre 1961.

L'heure est venue pour le mouvement kurde d'Irak, désormais débarrassé du leadership dictatorial de Barzani, profondément hostile aux conceptions progressistes du Parti démocratique du Kurdistan irakien, et surtout le président, de surmonter l'amertume de la défaite, de se restructurer, de tirer les leçons de la « trahison » irakienne et d'élaborer une nouvelle stratégie dont les axes principaux pourraient être : l'application des accords de mars 1970 et du statut d'autonomie de mars 1974, le soutien au mouvement national kurde en Iran et en Turquie, la réalisation d'une réforme agraire radicale favorable aux masses paysannes kurdes, qui ont supporté tout le poids de la guerre, la consolidation des relations d'amitié et de solidarité avec les mouvements progressistes et révolutionnaires arabes, turcs et français.

(1) Voir l'article publié dans le journal hebdomadaire « Kurdyan » du 24 mars 1975, organe du Front populaire démocratique de libération de la Palestine (F.P.L.P.). (2) L'Union nationale du Kurdistan, l'Union des Kurdes du Kurdistan d'Irak et l'Union de la jeunesse démocratique du Kurdistan sont tous dans ce sens.

LES CHYPROTES GRECS :

« Une Palestine en pire »

M. Catsapis, assistant à l'Université de Paris, nous écrit :

« Une Palestine en pire. » Cette prophétie sur le destin de Chypre, contenue dans un message du premier ministre grec, M. Carouz au secrétaire général des Nations unies, en date du 29 février dernier, semble devoir se réaliser aujourd'hui. De fait, le sort du peuple chypriote présente actuellement de très grandes similitudes avec celui du peuple palestinien. Dans les deux cas, des hommes et des femmes ont été chassés de leurs terres, vivent sous des tentes dans des conditions misérables et attendent en vain un commencement d'occupation des territoires occupés par leur tour de justice. A la célèbre résolution 242 qui a décidé l'évacuation des territoires occupés par Israël, les résolutions 321 et 353 qui prévoient le retrait des forces militaires étrangères de Chypre et le retour en sécurité de tous les réfugiés dans leurs foyers.

Depuis la double invasion de la République de Chypre en juillet et en août 1974 par une armée turque forte de 40 000 hommes et de 300 chars, 200 000 Chypriotes, d'origine grecque pour l'essentiel, ont le tiers de la population totale, ont trouvé refuge dans la partie sud de l'île pour échapper à la domination des envahisseurs. Cette sauvage agression a causé la mort de 6 000 personnes.

Reprochée unanimement par l'opinion publique internationale, l'opération de paix « des forces turques » a été présentée par le régime d'Ankara comme la seule solution pour sauvegarder les droits de la minorité turque de l'île. Cette justification d'une entreprise de guerre n'a rencontré aucun écho. L'histoire du vingtième siècle a amplement démontré comment « la protection des minorités menacées » servait de faux prétexte aux visées expansionnistes des régimes de dictature. En l'espèce, peut-on sérieusement justifier l'occupation militaire de 40 % d'un territoire pour protéger une communauté ethnique composant seulement 18 % de la population totale ? Paradoxalement, l'antagonisme séculaire entre Grecs et Turcs n'est jamais fait réellement sentir dans l'île de Chypre ; l'esprit d'indépendance des Chypriotes d'origine grecque, l'attachement géographique par rapport à la Grèce, d'une part, le niveau de vie des Chypriotes d'origine turque, très largement supérieur à celui des Turcs du continent, d'autre part, ont toujours empêché le peuple chypriote de se tenir distant des conflits entre Athènes et Ankara, afin de conserver sa paix et sa prospérité. D'ailleurs, au cours des événements tragiques de l'été dernier, il y a eu de nombreux exemples d'émouvants de Chypriotes d'origine turque qui se sont opposés, au péril de leur vie, aux exécutants somnambules, par l'armée d'occupation, de leurs compatriotes d'origine grecque ; de même certaines exactions contre la communauté d'origine turque habitant le sud de l'île ont été évitées grâce à des mises en garde énergiques des responsables de la communauté chypriote d'origine grecque.

Quelle est donc l'implication de l'intransigeance de la Turquie sur le problème chypriote ? Des raisons internes et externes à ce pays peuvent être avancées. Sur le plan intérieur turc, toute

« concession » sur Chypre par le gouvernement d'Ankara entraîne une crise politique aux conséquences incalculables à l'échelle de la classe politique dirigeante : la reconnaissance officielle de l'existence de la République de Chypre, leader très contesté de la communauté chypriote d'origine turque, entraîne l'effacement du rôle des Arabes qui, à l'instar de l'armée, se trouve en place à l'Est depuis près de quinze ans. Tout cela des effets qui sont palpables des colonels grecs du régime d'Ankara, qui désolent ceux qui comprennent l'attitude surprenante de M. Demirel, premier ministre turc, qui démentit récemment : « Les Grecs n'ont pas négocié, mais à accepter une situation de fait » (1). Il suffit de constater que les Arméniens protecteurs de la Turquie ont décidé de faire de l'île de Chypre le lieu d'observation de leur point d'appui de leur politique au Proche-Orient. Ils se trouvent concernés dans les bases britanniques de Chypre par un millier d'observateurs américains qui, officiellement, ont de respect pour le régime turc, mais qui, en réalité, veulent le respect du régime d'Ankara. De plus, en cas d'action punitive contre les Etats arabes, dont le régime a été contesté à plusieurs reprises, il n'est pas facile de trouver un appui géographique idéal au point où se trouve le régime turc. Néanmoins, il ne faut pas oublier que la Turquie est une puissance française-musulmane. Une telle puissance n'est jamais restée neutre en 1955 avait décidé de faire de l'île de Chypre le lieu d'observation de leur politique au Proche-Orient. Ils se trouvent concernés dans les bases britanniques de Chypre par un millier d'observateurs américains qui, officiellement, ont de respect pour le régime turc, mais qui, en réalité, veulent le respect du régime d'Ankara. De plus, en cas d'action punitive contre les Etats arabes, dont le régime a été contesté à plusieurs reprises, il n'est pas facile de trouver un appui géographique idéal au point où se trouve le régime turc. Néanmoins, il ne faut pas oublier que la Turquie est une puissance française-musulmane.

(1) Le Monde, 20 mai 1975.
(2) Kathimerini, 18 mai 1975.

Le bouquet de la mariée
signé
LACHAUMI
10, rue Royale - 260-59-74

ECOLE DE CADRES DE LAUSANNE Institut international indépendant, animé uniquement par des professeurs et spécialistes depuis 1953 dans la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs d'entreprise.

Cours général FORMATION EN ADMINISTRATION D'ENTREPRISE. Formation de futurs cadres polyvalents (méthodologie, conduite des hommes, finances, production, techniques d'étude de marché et de commercialisation). Conditions d'admission : en principe 21 ans, niveau secondaire (baccalauréat ou diplôme équivalent), si possible stages pratiques.

Cours supérieur PREPARATION A LA DIRECTION DES ENTREPRISES. Perfectionnement de cadres supérieurs déjà en fonction (méthodologie, relations humaines, gestion financière, organisation de la production, marketing). Conditions d'admission : des 26 ans et 5 ans au moins d'activité professionnelle à un poste de responsable.

Dans les deux cours : 1 session par an, d'octobre à juin, durée 9 mois - Etudes à plein temps pendant un an ou à temps partiel pendant deux ans - Enseignement exclusivement dispensé en français - Nombre limité d'étudiants - Certificats et diplômes - Nombreux travaux, cas pratiques et visites.

Documentation sur simple demande à l'ECOLE DE CADRES DE LAUSANNE, chemin de Mornex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), tél. (021) 23 29 92, en précisant la référence MO 7

canapé + 2 fauteuils en cuir
de 5 590 F à 19 950 F

18 modèles 11 coloris

La Boutique du Brésil

meubles, tapis, pierres, minéraux, bijoux, disques, folklore du Brésil

سنة ١٩٧٥

OUTRE-MER

POINT DE VUE

Mayotte : décolonisation ou... excommunication ?

par ANDRÉ BLANCHET

SANS doute surprendrait-on le peuple français en lui révélant qu'il son insu — mais en son nom, puisque le Parlement en doit décider — le projet de loi...

envoyée sur place en mars estime inférieur à ce qu'il eût dû être en l'absence de toute irrégularité électorale, les habitants de l'île — les mahorais — ont confirmé une volonté que leurs élus ont...

voient, voire abhorrent, certaines entités territoriales, certaines minorités ouvertement récalcitrantes, cela avec la bénédiction, sinon sur la pression des Nations unies...

Pour un compromis conservateur

Dans bien des cas, certes, ce fut la métropole qui joua des particularismes régionaux avec l'espoir de susciter telle ou telle sécession...

contraire. En février 1961, l'ONU fit voter séparément les deux parties du Cameroun britannique...

vigueur affective de la constitution du nouvel Etat indépendant (des Comores) la population de Mayotte sera consultée à nouveau sur la question de savoir si elle désire s'associer au nouvel Etat...

Précédents pour et contre

Uta. On lit, en effet, dans le rapport des députés et sénateurs : « Il paraît difficile d'ignorer les sentiments exprimés par les habitants de Mayotte... »

Il est vrai que dans le cas la plus semblable à celui de Mayotte, l'Angleterre avait refusé, en 1968, de faire droit aux suppliques des élus d'une petite île, Rodrigues...

Le président du gouvernement des Comores semble politiquement isolé

Au moment où l'engagement à l'Assemblée nationale sur le projet de loi portant ratification des résultats du référendum sur l'indépendance des Comores organisé le 22 décembre...

digue qui résulte de cette consultation, puisque M. Ahmed Abdallah détient depuis lors les prérogatives d'un chef d'Etat de fait...

L'opposition exige des élections

Tout en étant partisan de l'indépendance, M. Ali Soilih, ancien membre du gouvernement du prince Saïd Ibrahim, ancien député à l'Assemblée locale (non-inscrite), porte-parole du Front national uni des Comores (F.N.U.)...

En désaccord à propos de Mayotte, donc les leaders du Mouvement mahorais exigent le maintien au sein de l'ensemble français, et dont les autres responsables de l'opposition ne veulent pas dissocier le sort de celui de l'archipel...

Philippe Decraene

(1) N° 1132, annexe et procès-verbal de la séance du 13 juin 1975.

MÉRIQUES

Chili

En désaccord avec l'action humanitaire de leur évêque les luthériens provoquent une scission dans leur congrégation

Une scission s'est produite le 21-22 juin au Chili, au sein de l'Eglise évangélique luthérienne, annonce l'agence Associated Press. Une majorité de la congrégation, regroupant environ huit mille membres, a élu un nouvel évêque, M. Ricardo Ignier. La minorité, forte de 4 000 personnes environ, demeure fidèle à Mgr Heilmut...

La scission est une nouvelle séquence de la situation politique chilienne. Mgr Frenx est à la tête de l'Eglise luthérienne depuis 1970 — a été des promoteurs, et demeure des éléments les plus dynamiques du Comité de coopération...

La conférence internationale de travail tenue le 24 juin à Genève, s'est déclarée « gravement préoccupée par la situation au Chili et par les atteintes aux droits et aux libertés des travailleurs et à ceux des organisations syndicales ».

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

SEPT GUERRILLEROS ONT ÉTÉ TUÉS par les militaires dans la nuit de la province de Tucuman, au cours des derniers jours, à l'occasion de violents affrontements entre des groupes de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) et des unités de la cinquième brigade d'infanterie...

Laos

DES DIPLOMATES EN POSTE A BANGKOK ont signalé mardi 24 juin d'importants mouvements de troupes nord-vietnamiennes au Laos. Des effectifs évalués à neuf bataillons feraient mouvement en direction de Sala Phou Khoum...

Colombie

UNE GREVE PARALYSE, DEPUIS LE 17 JUIN, DEUX VILLAGES DE RENATAUT implantés respectivement à Medellin et à Duitama. Les deux mille employés entendent ainsi manifester leur solidarité aux dix-neuf ouvriers blessés par la direction... (A.F.P.)

R.F.A.

HUIT JEUNES JUIFS FRANÇAIS ont manifesté mardi 24 juin devant l'entreprise d'export-import Kruecken, à Cologne, où travaille l'ex-chef adjoint de la Gestapo de Paris, Kurt Lischka. Les manifestants, qui portaient l'étoile jaune, ont brisé les vitres des bureaux du rez-de-chaussée et distribué des tracts réclamant l'ouverture des procès contre les criminels de guerre nazis...

Sahara espagnol

CINQ MILITAIRES ESPAGNOLS, dont un officier, ont été tués mardi 24 juin, par une mine posée par des éléments de l'Armée royale marocaine qui avaient attaqué samedi un poste à Tah, au Sahara occidental. Deux soldats marocains avaient trouvé la mort au cours de cette attaque... (A.F.P.)

MALLORCA rapprochée par Port-Vendres. Avec les car-ferries AZNAR. Vous effectuez un voyage rapide et agréable vers les ILES BALEARES. Vous ne vous souciez plus des attentats en frontière des encombrants de Barcelone, sans compter les gais de temps et d'argent.

SI VOUS MESUREZ 1 m 80 ou PLUS (jusqu'à 2 m 10) SI VOUS ÊTES FORT JOHN RAPAL GRANDES TABLES. Costumes - Pantalons Blazers - Chemises Pulls - Gilettes 64 longueurs (de manches). Tissue de grandes qualités. Des prix qui vous surprendront agréablement. Votre vêtement livré immédiatement. L'Algérie et le confort anglais.

LA GAUCHE ASSASSINE LA PRESSE. DEFENDONS LES LIBERTES ! MEETING JEUDI 26 JUIN 20 H 30. Salle Wagram - 30 av. de Wagram, 17e. COMITÉ POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION.

Apprenez à choisir des bureaux en Région Parisienne. Il faut un prix tout compris, sans surprise. ESSOR 93 346.13.00 Melle MALGAT.

SCIENCES ET AVENIR. revue de grande information scientifique vous propose à voyage scientifique et expérimental avec LES PROMENADES DE LA SCIENCE. 1) INDONESIE : volcanisme, du 9 au 23 juillet. 2) ISLANDE : volcanisme et géologie, du 23 juillet au 3 août. 3) GRAND NORD : croisière avec Paul-René Victor, du 30 juillet au 15 août. 4) TASSILI : art rupestre, du 13 au 29 août.

M. STIRN ANNONCE DES MESURES ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DE WALLIS-ET-FUTUNA.

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, mardi 24 juin, dans une conférence de presse, une série de mesures économiques en faveur de Wallis-et-Futuna. Les du Pacifique qu'il avait visités en janvier. Parlant devant une délégation des élus du territoire, M. Stirn a déclaré : « A nos problèmes politiques ne se pose dans le territoire, et aucune modification de statut n'est envisagée ».

Selon M. Stirn, les difficultés économiques sont essentiellement écologiques. Le territoire souffre de son isolement, et ses habitants doivent dans leur majorité aller chercher du travail en Nouvelle-Calédonie et l'avenir sera incertain, de façon à permettre à un DG-8 de s'y poser. M. Stirn est intervenu auprès de la compagnie U.T.E. pour que le nombre des vols hebdomadaires ne soit pas réduit. Les travaux pour l'électrification et l'approvisionnement en eau de l'ensemble de l'île de Wallis commencent cette année. Des mesures ont d'autre part été décidées en faveur des chefs coutumiers et des trois rois locaux.

Enfin, M. Stirn déclare que la langue wallisienne soit reconnue sur le plan scolaire, et il a pris des contacts en ce sens avec le ministre de l'Éducation.

La délégation des élus du territoire, dirigée par le président de l'Assemblée du territoire, a émis sa reconnaissance à M. Stirn pour « une bienveillance qui a dépassé nos espérances ».

EN NOUVELLE-CALÉDONIE, l'Union multiraciale qui dispose de deux conseillers territoriaux sur les trente-cinq que compte l'assemblée locale, vient de prendre position en faveur de l'indépendance. L'Union multiraciale rend le gouvernement français responsable de sa prise de position irrévocable en faveur de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie en raison du non-respect des aspirations légitimes de la majorité de la population et de la volonté coloniale de Paris de bases sa politique sur le seul principe, sans se soucier du peuple calédonien, et en particulier des Mélanésiens. (U.P.)

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE

Les bonnes intentions

NOUS limes tous bien émue par l'acte courageux du P.C.F. proclamant une déclaration des libertés, et de ce fait, ainsi que beaucoup de journaux l'ont interprété, « se démarquant des régimes communistes ». Mais nos émotions furent assurément de qualité diverse. La mienne était faite de mélancolie. Je ne pouvais, en lisant ce texte, m'empêcher de plonger dans le souvenir, et c'était un rappel mélancolique. Car, irrévocablement, cette déclaration des libertés rappelle la Constitution de l'U.R.S.S. de 1936. Elle se ressemblait comme deux gouttes d'eau. Que lions-nous en effet dans cette Constitution ? Le droit au travail est garanti (art. 118), ainsi que le droit au repos (art. 119), l'assurance pour vivre en cas de maladie, vieillesse, etc. (art. 120), le droit à l'éducation, à la culture (art. 121). La libre disposition des peuples à l'égard d'eux-mêmes, en préservant l'absolute égalité des droits, des citoyens sans distinction de nationalité ni de race, dans tous les domaines, économique, politique, culturel, social, etc., est une « loi immuable ». Et toute limitation, directe ou indirecte, des droits et des libertés des citoyens est punie par la loi (art. 122).

L'article 124 assure une entière liberté de conscience et la pratique de tous les exercices religieux, cependant que l'article suivant formule que « sont garanties par la loi la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté de réunion et de meeting, la liberté de faire des cortèges et des démonstrations dans la rue. Chaque est libre de perier et de diffuser ses écrits... ». Et de même qu'il est dit dans notre déclaration des libertés que tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté bénéficie du droit d'asile, de même nous avons un droit d'asile en U.R.S.S. pour des raisons équivalentes, droit attesté par l'article 128. Et, finalement, les articles 127 et 128 assurent l'inviolabilité de la personne et du domicile, ainsi que le secret de la correspondance. Nul ne peut être mis en état d'arrestation sinon par décision du tribunal. La propriété privée et le droit d'héritage ? Ils sont garantis par l'article 130. Quant à la peine de mort, il n'en était pas question dans la Constitution, mais elle fut, on le sait, supprimée par un décret du 28 mai 1947. Je ne vois donc pas

par JACQUES ELLUL (*)

grand-chose de nouveau dans l'actuelle déclaration des libertés. Et, en tout cas, aucune rupture ni avec le passé de l'U.R.S.S. ni avec les autres régimes communistes. Or c'est au moment de cette libérale Constitution que commencèrent les procès de Moscou et sous son couvert qu'eurent lieu les camps de concentration, les déportations de populations entières (Baltes, Bessarabie, Ukrainiens...) (1), qui sévirent la police secrète, etc. Mais lorsque Kravchenko racontait ce qui se passait, il était considéré comme un valet du capitalisme, un traître, un menteur exprimant son anticomunisme viscéral et primaire, car la Constitution garantissait toutes les libertés.

Je sais bien que l'on me dira : « Mais la commune est bien changé. » Ou encore : « Il est impossible que dans une société évoluée comme la nôtre on emploie des méthodes, que l'on reconnaît aujourd'hui volontiers comme barbares, mais nécessaires pour faire évoluer une société peu industrialisée. » Mille regrets. Ce discours, je l'ai entendu indéfiniment entre 1944 et 1947. On nous affirmait, d'une part, que le communisme postérieur à la guerre n'était plus du tout ce que la discipline de la guerre civile puis celle de l'industrialisation avaient contraint à être. Malheureusement, l'archipel Goulag, c'est après 1944. On nous affirmait aussi que, dans une nation industrialisée comme la Tchecoslovaquie, le communisme ne serait absolument pas le même qu'en U.R.S.S. ; on était dans les conditions nécessaires pour établir un communisme libéral. On sait... C'est qu'en réalité la stratégie, la pratique du communisme léninien, reposant sur des bases plus profondes, est essentiellement un phénomène doctrinal rigoureux et total. Et tant que ces bases, ces doctrines, ne sont pas répudiées, rien n'est changé.

J'attendrais, pour croire que le P.C.F. est réellement nouveau, qu'il y ait un texte affirmant : « Le marxisme n'est pas la science. Il n'est pas une vérité absolue ni une explication scientifique dernière. La lutte des classes » est une interprétation parmi d'autres possibles du monde contemporain. La commune est une forme socio-économique

relative et non pas absolue ou dernière dans l'histoire. Le principe que tous les moyens sont bons pour mener la lutte des classes, ainsi que celui : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté » sont abandonnés. La dictature du prolétariat n'est plus l'objectif du P.C.F. Le premier acte de la révolution doit être la suppression pure et simple de l'Etat, de la centralisation, de la volonté de croissance économique. Tant que cela n'est pas proclamé, le reste n'a aucun sens, car à partir de la dictature du prolétariat, à partir des « nécessités » de la révolution, à partir de la prédominance des intérêts du prolétariat, tout peut être interprété de façon que ces libertés reconnues soient annulées. Une charte des libertés de ce genre, même proclamée officiellement par le P.C.F. au pouvoir, aurait forcément le sort de la si libérale Constitution de l'an I. Une fois votée, elle fut enterrée dans un coffre dans la cave au pied de la tribune de la Convention, et celle-ci décida de ne pas l'appliquer jusqu'à la fin de la guerre, la nécessité politique exigeant le gouvernement de la terreur.

C'est ainsi que la porte d'entrée de l'enfer, c'est toujours les bonnes intentions.

(1) En effet, à cause de l'impact considérable de l'œuvre de Soljenitsyne, on vient aujourd'hui à dramatiser ce qui a vu et vécu. Or il y eut au même moment un autre phénomène aussi tragique : les déportations, massives et sans condamnations ni motivations pénales, de populations entières, uniquement pour des raisons politiques ou des nécessités économiques.

DEPUIS la révolution de 89, moment historique où elle rassemble les peuples tout entier derrière ses mots d'ordre, la bourgeoisie s'est toujours efforcée d'imposer à la société française son idée de la liberté. Cependant qu'elle effaçait le mot sur les trontons des monuments publics, la chose était et demeure l'œuvre du combat inlassable du mouvement ouvrier, souvent au prix du sang.

La bourgeoisie avait bien un point de vue particulier sur l'idée de liberté, mais pour qu'elle devienne le point de vue de la société tout entière, il était nécessaire de figer cette idée en une catégorie absolue sans relation avec la réel, d'en faire davantage un « climat » qu'un « concept ». C'est ainsi que P. Hissin remarque à propos des philosophes et de la pensée bourgeoise : « Ils siment abstraitement la liberté et ils ont construit une scolastique de la liberté, mais ils détournent leurs regards de la réalité du monde où se consomment réellement la ruine de la liberté. »

A trop vouloir énumérer les libertés, semble dire M. Foucault, on limite toujours par en oublier une, notamment la liberté d'entreprise (dans sa riposte au projet de déclaration des libertés du P.C.F.). Sans préjuger de cette liberté-là, on s'autorise à constater la reconnaissance du pluriel ; il y a donc un certain nombre de libertés plus la liberté d'entreprise. M. Chirac dément aussitôt son ministre : « La liberté est une et indivisible, comme la République. »

(*) Enseignant à Paris-XI, militant du P.C.F.

D'un singulier à un pluriel

par L. WISZNIA (*)

Le cri du cœur c'était : « Vous oubliez la liberté d'entreprise ! » Mais dans la France des monopoles géants, le sagesse recommandait de dissimuler cette liberté derrière la liberté en général.

A propos du conflit qui, au Portugal, oppose les travailleurs du journal República à leur direction, le plupart des mass media ont affirmé clairement l'opinion selon laquelle ce conflit mettrait en danger la liberté de la presse et à travers elle la liberté... en général. Or si cette affaire pose bien le problème d'une liberté, ce n'est pas celui qu'on prétend, ou bien c'est laire peu de cas de l'attachement de tous les travailleurs de la presse à la liberté de la presse, liberté sans laquelle il n'y a plus de travailleurs de la presse.

La nous est simple, dénonçons-le simplement. L'ouvrier d'imprimerie et le directeur du journal sont deux échanges, libres et égaux en droits. Le travailleur a la liberté de vendre sa force de travail au directeur qui a la liberté de l'acheter. Le travailleur se bat pour continuer à vendre sa force de travail au directeur qui ne veut plus l'acheter. Nous sommes en présence de deux libertés irréconciliables, contradictoires et irréductibles. Quelle importance a la conception de la liberté ont donc ces ouvriers qui demandent, dans le monde des marchandises, le droit de vendre la seule marchandise qu'ils possèdent : leur force de travail ?

Nous avons donc deux libertés pour un seul mot, et pourquoi ? Il est évident que nous appelons liberté ce pour quoi les travailleurs de República sont en lutte et nous appelons oppression cette liberté au nom de laquelle la direction du journal prétend triompher son point de vue.

Dans notre société, « le capital est indépendant et personnel, alors que le travailleur n'est plus qu'un marchandise qui n'a ni indépendance, ni personnalité ». Et l'abolition, c'est état de choses, la bourgeoisie appelle l'abolition de l'individu et de la liberté. Et avec raison puisqu'elle est persuadée que toute personnalité humaine est faite de la personnalité bourgeoise, que tout être humain, est lui-même, une liberté.

Quand nos camarades socialistes croyaient se dresser pour la liberté, ils se dressaient pour la liberté de la République, que font-ils d'autre que se prosterner devant les oripeaux de la liberté bourgeoise ?

Il n'y a pas de liberté... en général, dans l'absolu, mais des libertés particulières qui s'articulent dans la réalité sociale, sous le sceau de l'antagonisme fondamental qui pose travail et capital.

Sur le terrain de l'idéologie, les hommes prennent conscience du conflit et le mènent jusqu'au bout, le mouvement ouvrier impose des tâches contre liberté. Le prix de la précision n'est pas seulement le sage d'un singulier à un pluriel, ni la victoire, dans le combat pour la liberté.

Pas de déclarations, des libertés

(Suite de la première page.)

Il est parfaitement inconséquent de proclamer le droit à la réinsertion du condamné si l'on maintient des institutions comme le casier judiciaire et si l'on ne donne pas à l'intéressé les moyens de sa réinsertion.

Il est hypocrite de réglementer le droit de licenciement si l'ouvrier n'a pas les moyens d'imposer sa réintégration, de reconnaître la liberté syndicale et politique ; si les travailleurs n'ont pas les moyens de l'exercer sur leurs lieux de travail ; si les fonction-

naires, quel que soit leur corps, restent ballonnés par l'obligation de réserve ; si les étrangers, en dépit d'un droit d'asile proclamé si fort, n'ont pas les mêmes prérogatives que les nationaux.

Il n'est pas sérieux de consacrer la liberté de l'avortement sans en instaurer la gratuité. Tout pourrait servir d'exemple. Il suffit. Les libertés resteront pour la plupart de vaines dispositions tant qu'elles ne seront pas assorties de moyens. Les libertés ne commencent véritablement qu'avec la détention par les individus ou les groupes de moyens de résister au pouvoir, de le contredire et respecter leurs droits. Elles exigent des procédures, des moyens de recours, d'intervention, en un mot, des pouvoirs pour s'opposer au pouvoir. Toute déclaration, toute charte, tout code qui se contenteraient de dire ce qui est interdit aux organes de répression sans donner le pouvoir à respecter ces droits et libertés doivent être tenus pour suspects. N'importe quel étudiant en droit sait bien qu'avoir des droits sans avoir les moyens de les faire prévaloir équivaut à ne rien avoir du tout.

Le problème des libertés n'est donc pas simple affaire de déclaration ni même de réglementation. C'est, fondamentalement, un problème de conception de l'Etat et du pouvoir ; c'est, fondamentalement, un problème de pratique politique. Or depuis les guerres coloniales, depuis 1968, ce qui existait en fait de libertés s'est dégradé de façon grave et continue, par l'apparition d'incriminations nouvelles (loi anti-casseurs par exemple), par le renforcement des pouvoirs des organes de répression, (délais de garde à vue, juridictions spéciales), par une persistance de plus en plus répressive des institutions chargées du « maintien de l'ordre » : abus, arbitraire de la police, la justice n'ayant pas, tant s'en faut, donné le coup d'arrêt qui s'imposait au développement de certaines pratiques.

Si nous doutons y a-t-il des réactions à l'égard de ces pratiques, tant au sein de la police que dans la magistrature. Mais les questions de personnes ne pèsent pas, et peu importent les déclarations officielles assurant, chaque fois que des policiers sont impliqués, comme à Nice, à Paris ou à Lyon, dans des affaires de vol, de chantage, de meurtre, de proxénétisme ou autres faits divers, que ces malheureuses exceptions ne sauraient entacher un corps demeuré sain dans son ensemble, et peu importent aussi les « bons » policiers et les « bons » juges. Ce qui importe, c'est l'institution judiciaire, surtout l'institution policière, et la mission que le pouvoir leur assigne. Or il est clair qu'aujourd'hui, et c'est cela qui inquiète si fort, ces appareils sont mis par le pouvoir dans le sens de la plus grande répression avec, ce qui est particulièrement dangereux, toute une propagande destinée à donner l'illusion, pour

meux dissimuler une conception de l'ordre de plus en plus répressive, d'une police qui protège, d'une police qui veille sur les braves gens, en poursuivant le mal, au péril de sa vie. Le métier de policier est pourtant moins dangereux que celui d'ouvrier du bâtiment, mais à quand les déclarations ministérielles et les vibrants hommages pour les terrassiers morts en champ de labour ?

Nantie d'une si prestigieuse mission, la police agit et le cas échéant, viole le droit. Mais les citoyens ne réagissent pas, soit qu'ils aient peur, soit, plus gravement, qu'ayant intériorisé l'image qu'on veut leur donner de la police ils croient qu'elle agit pour le bien et dispose ainsi d'un pouvoir sans limites. L'opinion semble avoir admis aujourd'hui que la police a le droit de tuer. L'affaire de la rue du Château-des-Fontaines est un scandale. On a-t-on vu que la police avait le droit de tirer comme cela (et pas dans les pueus, dans la tête), sans être menacée ? Certainement pas dans nos codes qui réglementent soigneusement les circonstances où la police peut ouvrir le feu, même s'il s'agit de délinquants. N'a-t-il pas été dit, sur certaines antennes, n'a-t-il pas été écrit, dans certaine presse, que la présence d'enfants avait empêché les policiers de tirer sur les malfaiteurs ? Il y a, sans doute, le problème de la grande délinquance, qui exige des moyens de lutte efficaces. Mais, sous couvert de donner à la police, les moyens de cette lutte, c'est tout un système policier-politique qui est mis en place.

Alors quel nom faut-il donner à un régime où la police exerce directement le droit de punir, et donne la mort le cas échéant ? Voilà pourtant ce que beaucoup semblent admettre aujourd'hui. Au bout du chemin qui commence par l'arbitraire policier, les arrestations sans fondement, les brutalités et l'arrogance, il y a un régime où « est coupable celui qu'on arrête », où « la police prime la justice », et se substitue à elle peu à peu (1). Ce régime porte un nom.

L'Etat et l'ordre

Nous sommes sur ce chemin. Un petit signe encore. C'est le ministre de l'intérieur, premier fils de France, qui prépare le code des libertés, et non le garde des sceaux. Ce n'est donc plus la justice qui, selon la tradition libérale et républicaine, est gardienne des libertés individuelles, mais la police.

Qu'il soit bien clair, cependant, que ce n'est pas la police, considérée en soi, ni les policiers qui sont en cause. La police n'agit pas sans ordre. La police est dans les mains du pouvoir. C'est lui qui ordonne ou tolère. Il a fait admettre les contrôles d'identité, en violation de la loi, les passages à tabac, en violation de la loi, et maintenant on fait feu, en viola-

tion de la loi. Pourtant, dit le chef. Déclaration des droits, l'homme et du citoyen de 1789, et celle qui créent ou font évanouir des ordres arbitraires de venir être punis » (art. 7). Me qui va punir M. Poniatowski ?

Alors se pose la question : comment attendre de ce pouvoir à garanties, les moyens de défense sans lesquels les libertés ne sont que de dangereuses illusions ou l'uxe d'une minorité ?

Les libertés ne s'attendent pas à se recevoir pas. Elles s'achètent. Par la lutte. Les droits économiques et sociaux ne se gagnent pas venant d'une bienveillance à pouvoir, ce sont des conquêtes à rachées par la lutte des peuples. Le droit à l'autodétermination n'a pas été attaché par colonialisme, mais arraché par lutte des peuples. Le droit à l'avortement a été lui aussi arraché par la lutte des femmes et non par libéralisme accordé par un pouvoir mais, parlementaire ou présidentielle subitement éclairé. La liberté ne sont pas un problème de prise de pouvoir, mais de lutte contre le pouvoir, contre tout pouvoir.

On avait entendu des libéraux, et notamment Montesquieu, proclamer que tout homme qui a le pouvoir est porté à en abuser ; on avait entendu des communistes, et notamment Marx, dire que la société serait libre lorsque l'Etat et le pouvoir seraient dispersés, puis sont venus des communistes, et par exemple Staline, pour réhabiliter l'Etat et proclamer ses bienfaits ; puis sont venus des libéraux, et par exemple M. Poniatowski, pour proclamer que la liberté n'existerait pas en dehors de l'Etat et de l'ordre. Et l'on parle d'un régime démocratique, avancé, libéral de société libérale avancée, mais ne voit-on pas que dans les deux cas c'est le pouvoir, seul, qui avance, porté par une concentration économique croissante que les uns et les autres s'acharnent à précipiter, aidés par une technologie de plus en plus sophistiquée, et des moyens de diffusion fantastiques de leur idéologie pour l'établissement d'un système politique où la domination de l'opinion sera plus indispensable que jamais.

La Constitution de 1789 avait inscrit le droit de résistance à l'oppression. Cette proclamation de principe ne vaut, juridiquement et pratiquement, pas plus qu'une autre déclaration de principe. Mais, idéologiquement et politiquement, elle établit la plus saine garantie de la liberté.

GÉRARD SOULIER.



dunhill
LONDON - PARIS - NEW YORK

DUNHILL KING SIZE

Le prestige Dunhill dans une autre dimension.

Nouveaux Dunhill King Size 20 cigarettes, 4ES0

Dunhill International.

dunhill Internationally acknowledged to be the finest cigarettes in the world.

(1) J'écrirai les deux formules fortes entre guillemets à Mme G. Wisznia, intervenant dans l'émission radio « Oublier le passé » de France 2, le 27 juin 1975, à propos de l'indivisibilité. film, programmé sur TF1 pour la fin avril à été déprogrammé, on ne dira pas que la plus libérale dans son commentaire, Claude Wisznia rappelle, entre autres choses, que c'est pas de multiples attentats et pas nécessairement graves en départ, aux libertés que les choses avaient commencé dans les années 30, en Allemagne. Censuré. Mais cela n'a sans doute rien à voir avec l'affaire du 8 mai 75.

هكمان النحل

A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Les textes relatifs à la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats seront examinés à la session d'automne

Mardi 24 juin, l'Assemblée nationale a examiné plusieurs textes en deuxième lecture. Elle a notamment modifié le projet de loi sur la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats. Ils seront examinés au cours de la prochaine session.

PRODUITS COSMETIQUES.

L'Assemblée a examiné dans la matinée, en deuxième lecture, le projet de loi concernant la fabrication, le conditionnement, l'impression et la mise sur le marché des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle.

M. SOUVERAIN (U.D.R.), rapporteur, estime que l'incident de la loi Mordant sur les produits cosmétiques a été réglé à la satisfaction de tous.

L'Assemblée précise également que le Conseil supérieur d'hygiène publique sera consulté sur la liste et le pourcentage de substances vénéneuses autorisées dans certains produits cosmétiques.

L'Assemblée adopte également la loi relative à la généralisation de la sécurité sociale.

M. DURAFOUR, ministre du travail, a annoncé la publication prochaine d'un décret concernant les ventes de travailleurs non salariés, qui sera révisé en mars.

M. DURAFOUR, ministre du travail, a annoncé la publication prochaine d'un décret concernant les ventes de travailleurs non salariés, qui sera révisé en mars.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

M. GERBIET (R.L.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles la commission a décidé de rejeter la question préalable.

TAUX DE L'INTERET LEGAL.

Sur proposition du gouvernement, le taux de l'intérêt légal (qui sanctionne les débiteurs récalcitrants) en matière contractuelle est décliné de 12 % à 10 %, mais fixé pour l'année et il sera, pour chaque année civile considérée (sans que l'on fasse désormais de distinction entre la matière civile et la matière commerciale) égal au taux d'escompte pratiqué par la Banque de France le 15 décembre de l'année précédente.

Après une suspension de séance la commission des lois décide de renvoyer la question préalable.

L'Assemblée adopte donc à l'unanimité une motion de renvoi présentée par le groupe des socialistes et des radicaux de gauche.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

REFORME DU DIVORCE.

Pour terminer, l'Assemblée examine en deuxième lecture le projet de loi portant réforme du divorce.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié la question préalable.

M. Bonnefous : attention à la révolte d'une jeunesse sans emploi

Le Sénat a débattu, mardi 24 juin, d'une question orale posée par M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire.

L'informatique

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

M. DORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TIGNANT (Union centr.) concernant l'informatique.

n pluriel

MITTERRAND : je dispose de moyens de mener ma tâche à bien.

CATESSON : nous voulons grouper la famille radicale gauche.

propos de la procédure des questions orales

Le groupe communiste, au sein général des États de France, a annoncé l'initiative de...

PRENDRE - AMÉLIORER - PERFECTIONNER ANGLAIS TOP CLASSE

Advertisement for 'Pas de modèle! Pas d'achat sur plan!' by General Leclerc. Includes address: 55 av. Général Leclerc, métro Alésia.

à bien.

Je dispose de moyens de mener ma tâche à bien.

nous voulons grouper la famille radicale gauche.

propos de la procédure des questions orales

Le groupe communiste, au sein général des États de France, a annoncé l'initiative de...

PRENDRE - AMÉLIORER - PERFECTIONNER ANGLAIS TOP CLASSE

MÉDECINE

Le contrôle médical patronal est-il conforme à la déontologie ?

Lyon. — La querelle qui oppose depuis plusieurs mois les organisations syndicales ouvrières C.G.T. et C.F.D.T. au patronat à propos de la légalité des contrôles opérés par certains médecins affiliés à des sociétés privées, au domicile de salariés bénéficiaires d'arrêts de travail prescrits par leur médecin traitant est appelé à prendre prochainement un tour nouveau.

Est-ce parce que la situation est particulièrement ressentie dans la région lyonnaise, où la société Sécurité, qui a son siège à Marcy-l'Étoile (Nord), dépêche des médecins contrôleurs au domicile des salariés en situation d'arrêt de travail ? C'est en tout cas

De notre correspondant régional

à Lyon que, le mardi 24 juin, a été annoncée la décision par la section locale du Syndicat des avocats de France, les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et le Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.) de mener désormais une action commune pour aboutir à la suppression de ce contrôle et surtout l'intention qu'a le S.N.M.G. de saisir de l'affaire le conseil national de l'ordre des médecins.

Le Syndicat des médecins de groupe entend dénoncer les acti-

ons, car l'irruption au domicile d'un salarié en arrêt de travail d'un médecin contrôleur patronal peut conduire le malade à ne pas accepter le traitement qui lui a été prescrit initialement par son médecin traitant. Cela est évident lorsqu'on sait que la société Sécurité, dans les instructions qu'elle donne aux médecins qu'elle envoie, invite ceux-ci, en cas de refus du contrôle par le salarié, à « lui faire entendre raison en dialoguant avec lui de façon ferme et courtoise ».

2) Ces activités « portant atteinte à la qualité de la médecine », car l'irruption au domicile d'un salarié en arrêt de travail d'un médecin contrôleur patronal peut conduire le malade à ne pas accepter le traitement qui lui a été prescrit initialement par son médecin traitant. Cela est évident lorsqu'on sait que la société Sécurité, dans les instructions qu'elle donne aux médecins qu'elle envoie, invite ceux-ci, en cas de refus du contrôle par le salarié, à « lui faire entendre raison en dialoguant avec lui de façon ferme et courtoise ».

commencez par le découvrir!
OLYMPUS OM-1



Quelle que soit la merque qui aurait aujourd'hui votre préférence, ne courez pas le risque de regretter l'échec d'un réflex 24x36 parce que vous n'auriez pas découvert à temps les avantages de l'OLYMPUS OM-1!

Miniaturisation, qualité du viseur, de l'optique interchangeable, douceur de déclenchement, étendue du procédé, chaque caractéristique de l'Olympus OM-1 mérite un superlatif : Vous en vérifierez la réalité dès la première prise en main!

Dans votre ville, les spécialistes-conseil Olympus sont à votre disposition pour une démonstration complète, sans aucun engagement de votre part.

SONOP 27, rue de Fg Saint-Antoine 75004 PARIS CEDEX 11.

Bon pour recevoir sans engagement de ma part votre documentation sur le "Démarche de Carheil".

Nom : _____ Adresse : _____

Le Conseil national de l'ordre des médecins trouvera-t-il un paradigme, cherchera-t-il à concilier ce qui apparemment apparaît inconciliable ? Il n'en sera pas pour autant au bout de ses pelles car le S.N.M.G. a déjà une autre idée en tête : instaurer d'autres contrôles au niveau régional. Laissons cette fois les grands principes de côté, on agit de façon ponctuelle, c'est-à-dire que tel médecin traitant, dont un médecin contrôleur patronal aura contesté la prescription, mettra directement en cause son confrère en posant devant le conseil de l'ordre régional le dilemme : « Lui ou moi ».

Autrement dit, qui est le malhonnête ou, au mieux, l'incompétent.

JEAN-MARC THEOLLERE.

B.T.S.
Brevet de Technicien Supérieur

- comptabilité et gestion d'entreprises
- gestion et exploitation de centres informatiques
- secrétariat de direction et trilingue

FAX

Formation permanente

L'Université de Paris VIII organise du 21 novembre 1975 à mai 1976, tous les vendredis, un stage en direction de personnel social et les ateliers-mémoires.

Services et inscriptions : Service de la Formation Permanente, Université de Paris VIII, route de Nanterre, 75771 PARIS CEDEX 12. Tél. 808-02-22.

ÉDUCATION

APRÈS LE VOTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nombre d'étudiants élus augmentera dans les conseils d'U.E.R. et diminuera dans ceux des universités

Mesure « libérale » ou moyen d'arrêter de limiter la portée de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, en réduisant le nombre d'étudiants dans les conseils d'université ? Quel sera l'effet de l'amendement à l'article 14, déposé par M. Jacques Sourdille, député U.D.R. des Ardennes, avec le consentement, sinon l'accord du secrétaire d'Etat aux universités et voté lundi 23 juin par l'Assemblée nationale ?

L'affaire avait été soulevée par le Conseil d'Etat, dans un avis rendu à la demande de M. Jean-Pierre Solson sur l'élection des conseils d'université. Ceux-ci sont le plus souvent élus au deuxième degré : la « base » désigne des délégués aux conseils des unités d'enseignement et de recherche, qui choisissent à leur tour leurs représentants au conseil d'université. Lorsque moins de 60 % des étudiants participent à l'élection des délégués aux conseils d'U.E.R., on ne pourvoit pas tous les sièges. Mais cette règle du « quorum » ne s'applique pas ensuite sur l'élection aux conseils d'université, les quelques dizaines d'étudiants membres des conseils d'U.E.R. étant généralement plus motivés et plus assidus au vote.

Ainsi, un petit nombre d'étudiants élus par une minorité de leurs camarades pouvaient occuper ou faire occuper tous les sièges prévus par les étudiants aux conseils d'université. Dans certains cas extrêmes (comme celui de Bordeaux), on est même arrivé à cette situation paradoxale : le nombre d'élus était supérieur au nombre d'électeurs!

Pour y remédier, le Conseil d'Etat proposait de renforcer l'application du quorum. Le secrétaire d'Etat aux universités, dans une circulaire, a suggéré que les universités, en modifiant leurs statuts, réduisent le nombre de sièges attribués aux étudiants dans le conseil d'université, « pour tenir compte des conditions dans lesquelles exercent les élus des étudiants membres des conseils d'U.E.R. » (le Monde du 26 avril).

Cette circulaire avait suscité une vive inquiétude parmi les mouvements d'étudiants de gauche : de nouvelles conditions restrictives (en plus du quorum déjà exigé), risquaient de décourager la participation aux élections. La mesure aurait touché particulièrement l'UNEF (tendance Renouveau), souvent majoritaire parmi les élus, et, au-delà, elle pouvait rendre plus difficile la formation de majorités de gauche dans les conseils d'université.

Scrutin direct dans cinq universités

L'amendement adopté tire à son tour les conséquences de l'avis du Conseil d'Etat : le nombre de sièges à pourvoir sera réduit non seulement dans les conseils d'U.E.R., mais dans les conseils d'université lorsque le nombre de votants est inférieur au quorum. Toutefois, il atténue la portée de cette mesure en ramenant ce quo-

ESM ENSEIGNEMENT PRIVE

PREPARATION AUX DIPLOMES D'ETAT

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN

- Secrétariat médical : BACC - F8
- Secrétariat commercial : BACC - G1
- Gestion et techniques commerciales : BACC - G3

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

- BTS Secrétariat de direction et trilingue
- BTS Distribution et gestion
- BTS Tourisme 3 options (Accueil - Production et vente - Aménagement)

CERTIFICAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE - préparation accélérée en une année

- Secrétariat de direction
- Secrétariat des professions touristiques
- Secrétariat des professions immobilières
- Secrétariat médical

bon à découper et à retourner à :

ESM
44, rue de Rennes - 75006 PARIS
Tél. 548.42.31 - 222.66.29 - 548.21.05

Brochure BACC Brochure BTS Brochure formation accélérée

NOM : _____

Adresse : _____

entre Nantes et La Baule,

à la lisière de la forêt domaniale du gâvre, votre future maison de campagne, dans le plus beau domaine boisé de l'ouest (200ha) en bordure de la rivière l'Isac

c'est aussi cela,



- Terrains boisés de 2500 m² à 6500 m² viabilisés, de 44000 à 65000 f.
- Construction par vous ou par nous.
- Grill-Club / Club Hippique - 14 km d'allées cavalières Antiquités (OUVERTS)
- Tennis, piscine, salle culture physique, boutique campagnarde, pêche en rivière, club-hôtel.

Je désire recevoir sans engagement de ma part votre documentation sur le "Domaine de Carheil".

Nom : _____ Adresse : _____

AGENCE METAYER
202 bis, Av. Jean-Jaurès 92140 CLAMART
Téléphone : 844 - 70 - 00
20, Grande Rue 92310 SEVRES
Téléphone : 027 - 00 - 24

هنا من الخويل

SCIENCES

SPORTS

LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA RECHERCHE DE L'O.C.D.E.

de la croissance à la maîtrise des crises

Pour la première fois depuis 1971, les ministres de la science des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) se sont retrouvés à Paris le mardi 24 et le mercredi 25 juin, pour examiner quatre rapports préparés par des experts de l'O.C.D.E. qui recommandent une profonde réforme de la politique de recherche et de développement des nations occidentales.

La réunion ministérielle a statué le matin, depuis 1965, des axes de recherche et de développement évalués en pourcentage du produit intérieur brut (P.I.B.) dans un certain nombre de pays occidentaux (Canada, États-Unis, Royaume-Uni) et la stagnation de ces dépenses aux Pays-Bas, en Islande et en Grèce. Les autres pays membres, et notamment la République fédérale d'Allemagne, le Japon, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Norvège, la Suède, ont en revanche, un rythme de croissance constant. Les ministres ont étudié le rôle respectif de l'État et des industries privées dans le financement de la recherche, et pendant les années 60, la part de financement privé est en hausse dans presque tous les pays (sauf la Belgique et l'Allemagne), après 1971 la tendance se renverse et on ne voit plus dans les données statistiques qui suivent l'opinion qui prévaut en partie à un moindre degré de l'État.

La nécessité d'un contrôle social. Ce sont pourtant moins des engagements quantitatifs que la volonté qualitative qui a été analysée par les experts de l'O.C.D.E. dans deux de leurs rapports intitulés « La dimension sociale de la science et de la technologie » et « La science, la technologie et la maîtrise des problèmes complexes ».

En outre, la vérité scientifique a cessé d'être absolue, et on s'est aperçu que la recherche n'est plus neutre lorsqu'elle débouche sur la pollution ou la mise au point d'armements. D'où le désir du citoyen de participer à une évaluation des conséquences de la recherche, et au demandeur d'un contrôle social de l'évolution scientifique et technique.

Le morcellement du savoir. Pour les experts de l'O.C.D.E., il existe quatre obstacles majeurs à la mise en œuvre d'un tel processus de décision : 1. Le désir d'orienter et de contrôler la recherche est difficilement compatible avec le libre développement des idées des chercheurs, leur dynamisme et leur imagination.

La fragmentation des divers domaines de la connaissance se juxtapose à la balkanisation des responsabilités de la politique scientifique entre de trop nombreux ministères dans chaque pays, et aussi entre le gouvernement et l'industrie ; 2. La recherche scientifique propose, le plus souvent, des mesures tactiques à court terme que des solutions stratégiques à long terme. Cela est particulièrement visible dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. Or les hommes politiques cherchent souvent des solutions immédiates aux problèmes de l'heure. Cette diversité d'intérêts est

Le prix américain des services d'enrichissement de l'uranium augmente de plus de 26 %. L'Administration américaine pour la recherche et le développement de l'énergie (ERDA) annonce le mardi 24 juin que les prix américains pour l'enrichissement de l'uranium augmenteraient de plus de 26 %.

Les contrats à long terme, le client paiera, à partir du 30 août, 53,33 dollars par unité de travail de séparation contre 42,10 dollars auparavant. Pour les contrats à court terme, l'unité de travail passera à partir du 18 décembre à 69,85 dollars contre 47,98 aujourd'hui.

transalpino ETUDIANTS LYCEENS JEUNES GENS. Visitez l'Europe en chemin de fer à PRIX REDUITS jusqu'à 50% DU TARIF OFFICIEL grâce au billet bige TRANSALPINO.

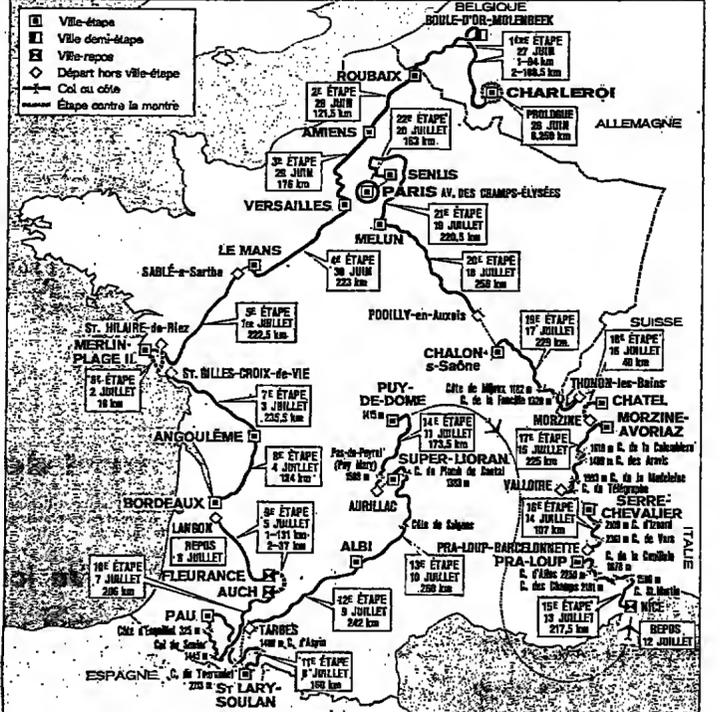
CYCLISME

Un raid aérien pour les coureurs du Tour de France

Les coureurs du Tour de France accompliront 4 000 kilomètres à vélo et... 500 kilomètres en avion. Ils auront droit à deux journées et à plusieurs matinales de repos, mais en l'espace de trois semaines ils franchiront vingt cols, dont le Tourmalet, Allos, Vax et Izard. La montagne influencera huit étapes, et quatre arrivées seront jugées en altitude : à Saint-Lary-Soulan, au col de Dôme, à Pra-Loup, enfin à Avoriaz.

Le Tour de France des stations d'hiver — qui verra également Super-Lioran, Morzine et Châtel — et qui comportera 100 kilomètres de course contre la montre (au lieu de 50 kilomètres en 1974) sera donné par conséquent à une course très sélective. Les organisateurs ont été au souci d'équilibrer les différents cols afin de ne pas favoriser les routiers spécifiques, qu'ils soient routiers ou grimpeurs. Pourtant on peut supposer que les obstacles de montagne provoqueront une fois encore des écarts importants.

Le premier maillot jaune sera attribué le 26 juin, au terme d'un prologue contre la montre de 60 kilomètres qui peut résulter à Zetemelok ou à Poulidor. — J. A.



LE TOUR SUR LES ONDES

A partir du jeudi 26 juin, le Tour de France fera l'objet d'émissions spéciales sur les ondes : RADIO. NUNOPE : 7 h. 45 à 8 h. 40, 7 h. 30 à 10 h. 30. Avec la participation de Jacques Anquetil...

TENNIS

Le crépuscule de Stan Smith à Wimbledon

De notre envoyé spécial. Londres. — Les jours se suivent et ne se ressemblent pas à Wimbledon. L'après-midi du mardi 24 juin, chaud et ensoleillé, a vu la foule des connaisseurs prendre racine le long des terrains de verdure sous de beaux nuages perlés de gouttes d'eau.

ÉCOLE DE PUBLICITÉ, PRESSE ET RELATIONS PUBLIQUES. ÉTABLISSEMENT PRIVÉ d'Enseignement Supérieur Technique. Statut étudiant • Deux années d'études • Cours par demi-journée • Retenue 13 octobre 1975.

pour choisir votre maison ou votre terrain, achetez... VILLAS PAVILLONS ET NOUVEAUX LOGIS. en vente chez votre marchand de journaux.

POSSIBILITÉ DE VENDE PAR CORRESPONDANCE POUR LA PROVINCE. NOM ET PRÉNOM : ... ADRESSE : ...

L'anglais en Angleterre. Anglo-Continental Educational Group vous propose 10 écoles de langue de première qualité — se distinguant par la forme et la durée des cours et par le prix — à Londres et dans la région de Boumemouth.

RUGBY. L'équipe de France a battu celle du North East Coast 34 à 15 avant le deuxième et dernier test-match de sa tournée en Afrique du Sud.

ATHLÉTISME. La Norvégienne Greta Andersen a battu le record du monde du 3 000 mètres en 8 min. 46 sec. 0/10, le 24 juin à Oslo.

MIRABEAU 71 Av de Versailles PARIS 16ème 525.14.20. CONGESSIONNAIRE EXCLUSIF. Essai des nouvelles 1502 - 528 et de toute la gamme.

PRESSE

LES OUVRIERS DU LIVRE C. G. T. ET C. F. D. T. FONT GRÈVE JEUDI

Un nouvel ordre de grève de vingt-quatre heures a été lancé par la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) pour le jeudi 26 juin, afin d'obtenir notamment l'ouverture immédiate de négociations...

Leur côté, trois des cinq syndicats de journalistes apportent un soutien sans réserve aux salariés du « Parisien libéré » et du « Figaro ».

Le jeudi 26 juin, et il est possible que quelques quotidiens de province — où travaillent des ouvriers non affiliés à la C.G.T. — puissent paraître. Rappellons que, depuis le début du conflit du « Parisien libéré », des grèves de vingt-quatre heures ont déjà empêché la parution des quotidiens parisiens le 15 avril, le 27 mai et le 5 juin.

LA FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T.: la profession reste mobilisée.

La Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) a publié mardi le communiqué suivant: « Le comité fédéral national de la Fédération française des travailleurs du livre, réuni extraordinairement le 24 juin 1975, approuve sans réserve la lutte légitime et courageuse que mènent tous les travailleurs du Livre pour la défense de leur emploi... »

Le comité fédéral national condamne avec vigueur les agissements de caractère provocateur et fascisant qui ne visent qu'à discréditer auprès de l'opinion publique le combat exemplaire des travailleurs du Parisien libéré. Il appelle à la plus extrême vigilance pour déjouer toutes ces provocations.

Le comité fédéral national dénonce l'utilisation politique par le pouvoir du conflit du Parisien libéré, qui est, en réalité, un conflit du travail.

En effet, l'opération politique du pouvoir et des grands patrons de la presse vise à supprimer des milliers d'emplois dans l'imprimerie et à liquider les droits sociaux obtenus de longue date.

Cette opération vise en outre à briser la Fédération du Livre C.G.T. forces essentielles d'opposition aux attaques portées contre les conditions de travail, le droit de grève et la liberté d'expression.

Voilà pourquoi la lutte des travailleurs du Parisien libéré est celle de toute la profession (presse et livre) et concerne toute la classe ouvrière.

Le comité fédéral national considère que les récentes démarches entreprises par la Fédération du Livre C.G.T. pour exiger, comme elle n'a cessé de le faire depuis le début du conflit, l'ouverture d'une véritable négociation, se sont soldées par un échec.

En conséquence, le comité fédéral national estime inadmissible l'attitude introuvable du patronat et du pouvoir.

Il appelle les travailleurs du Livre, presse et livre, à riposter vigoureusement et massivement aux attaques de la direction et à exiger du pouvoir, de la presse et du gouvernement que des mesures soient prises pour l'ouverture immédiate de négociations prenant en compte leurs légitimes intérêts.

Pour ce faire, une première riposte d'ampleur nationale (presse et livre, retour, brochure et dorure spécialisées) aura lieu jeudi 26 juin 1975.

Tous les travailleurs seront engagés dans cette action. Aucun quotidien portant la date du 26 juin ne devra paraître et un arrêt de vingt-quatre heures sera observé ce même jour dans le livre.

Toute la profession devra rester mobilisée en vue de la participation à d'autres actions ou cas où le patronat et le gouvernement persisteraient dans leur attitude négative et méprisante.

LA FÉDÉRATION DU LIVRE C.F.D.T.: participation à la grève.

La Fédération générale du Livre C.F.D.T. dans un communiqué, a demandé à ses sections et à ses syndicats de participer activement à la journée de grève lancée par la F.F.T.L.-C.G.T. pour jeudi 26 juin, car elle « doit



(Dessin de KOWK.)

permettre aux travailleurs de discuter sur leurs lieux de travail du contenu et des moyens de l'action revendicative, dans un souci d'efficacité et d'unité ».

Le Syndicat de la presse parisienne déclare dans un communiqué: « Les quotidiens adhérents au Syndicat de la presse parisienne seront dans l'impossibilité de paraître le 26 juin pour la quatrième fois en un peu plus de deux mois... »

Le Syndicat de la presse parisienne rappelle avec force que le conflit actuel concerne un titre qui a cessé d'être de ses adhérents depuis plus d'un an, et qu'il ne peut donc obliger les responsables du Parisien libéré à accepter une négociation.

Il rappelle que loin d'adopter l'attitude négative et méprisante dont il est l'objet, le Parisien libéré a toujours été et reste un journal de gauche, qui a toujours été et reste un journal de gauche.

Le Syndicat de la presse parisienne s'élève contre des grèves répétées qui privent les lecteurs de leur quotidien habituel et conduisent inévitablement à compromettre le sort des entreprises de presse écrite et par conséquent de tous leurs collaborateurs.

LES QUOTIDIENS RÉGIONAUX: la solution nous échappe.

Pour leur part, le Syndicat des quotidiens régionaux et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale communiquent: « Les journaux régionaux s'élèvent contre le nouvel arrêt de parution qui leur est imposé par une décision de la Fédération française des travailleurs du Livre... »

LES SYNDICATS DE JOURNALISTES: pour une solution négociée.

Les représentants des syndicats nationaux de journalistes (C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J.) du parti communiste, du parti socialiste et des radicaux de gauche, réunis pour la troisième fois mardi pour faire le point du conflit du Parisien libéré, ont décidé « d'apporter leur soutien le plus total » à la

campagne nationale lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. en faveur d'une solution négociée.

Pour leur part, les syndicats des journalistes S.N.J., S.N.P.-C.F.D.T. et S.N.J.-C.G.T., dans un communiqué publié mardi soir « appellent l'ensemble des rédactions à apporter un soutien sans réserve aux salariés du Parisien libéré et du Figaro » et dans le cadre de la journée d'action du 26 juin, à participer à une manifestation organisée à Paris, jeudi à 10 heures, de la gare Saint-Lazare à la rue d'Enghien. Ils demandent égale-

ment que soient organisées dans les entreprises de presse des réunions communes à toutes les catégories de personnels.

M. DURAFOUR: je n'ai aucun pouvoir de décision.

Deux sénateurs communistes, Mme Catherine Lagatu (Paris) et M. Fernand Lefort (Seine-Saint-Denis), par voie de questions orales, ont demandé mardi au gouvernement quelles mesures il comptait prendre pour favoriser une « table ronde » permettant de mettre un terme au conflit du Parisien libéré.

M. Michel Durafour, ministre du Travail, a fait la réponse suivante: « Le conflit porte sur les annonces techniques de la convention collective de la presse parisienne — convention plus avantageuse pour le personnel que celles de province... »

« A la suite de l'échec des négociations, la direction du Parisien libéré a transféré lors de Paris l'impression des éditions régionales. Elle a d'autre part déposé une demande de saisine-à-vis des tribunaux, dans vingt-six départements, pour faire saisir les presses de personnes ont été licenciées à la suite de la fermeture de l'imprimerie parisienne... »

Dans un tel conflit, le ministre du Travail — qui, bien entendu, ne participe pas aux opérations de transfert d'usine — n'a aucun pouvoir de décision et ne saurait en aucun cas se substituer aux partenaires sociaux.

La mort de Louis Gabriel-Robinet

M. Louis Gabriel-Robinet, directeur honoraire du « Figaro », et décédé mardi, en début d'après-midi, à son domicile parisien, à l'âge de soixante-six ans. Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Un journaliste du juste milieu

Enfin et redouté, dédaigné et sollicité, parfois célèbre et souvent oublié, tel est le journaliste. Si le Français aime son journal, il aime pas les journalistes.

Journaliste, il l'a été pendant quarante ans et même davantage: dès 1929, à quinze ans (il était né le 12 décembre 1909) élève de l'École alsacienne, et rédacteur en chef et principal collaborateur, le Fougère enchanant.

Après l'Echo de Paris, l'Époque et, en 1937, sur la recommandation de Gérard Bauer, le Figaro. Il n'en sortira plus. Tour à tour, chef du service politique au lendemain de la guerre, éditorialiste et rédacteur en chef en 1948, sous-directeur en 1964, directeur enfin succédant à Pierre Brisson, l'année suivante: l'homme, alerte et vif, flegme et ironie, esprit de pointe, ou physique mais surtout un moral. Il en ouva grand besoin pour affronter les deux années mouvementées, difficiles, qui suivront l'échec, en 1969, du

SIX QUESTIONS

La Parisien libéré du mercredi 25 juin annonce qu'il paraîtra le 26 et prie ses lecteurs de le retenir dès maintenant chez les marchands de journaux. Un nouvel arrêt de travail — donc un nouveau coup porté à l'information écrite — touche, en effet, toute la presse, à l'exception des livres dans lesquels l'influence de la C.G.T. est faible comme au Progrès de Lyon, ou nulle, comme au Provençal de M. Defferre, ou au Parisien libéré.

Les ouvriers, licenciés ou grévistes, du quotidien de M. Amaury exigent des négociations. Comment accepteraient-ils que le journal qu'ils impriment hier soit aujourd'hui fabriqué par d'autres? Mais comment n'admettraient-ils pas que les normes de fabrication doivent être révisées si l'on veut éviter des conflits en chaîne?

Le directeur du Parisien libéré considère qu'il a gagné la partie. Bien qu'il soit loin d'avoir résolu les problèmes que lui pose une distribution parallèle coûteuse et élitiste, comment accepterait-il de négocier avec des ouvriers qu'il a décidé d'ignorer?

La grève d'aujourd'hui a donc pour objet de contrôler d'autres parties responsables des organisations patronales de la presse. Le Syndicat de la presse parisienne, dont le Parisien libéré n'est plus membre, pro-

clame une nouvelle fois son impuissance. Quels peuvent être ses moyens de pression sur un journal, avec lequel il entretient les plus mauvaises relations depuis plusieurs années?

Mais la grève de demain est la différence de la précédente nationale et non plus parisienne. Le Parisien libéré et le Progrès de Lyon, qui rompra que le mouvement se déclenche le jour même du départ du Tour de France) appartiennent au Syndicat des quotidiens régionaux présidé par M. Maurice Bujon, directeur du Midi Libre, et membre de la Fédération nationale de la presse française, présidée par M. André Louis Dubois, qui, jusqu'à ces derniers jours, avait parfaitement habilité son titre de « président de la Commission plénière de la Fédération de la presse, réunie » le 12 juin dernier, n'a pas jugé utile d'exprimer un avis sur le conflit. Comme les opinions seraient divergentes, il n'aurait certes, et est possible d'obtenir plus qu'un vague mot de synthèse. Comment expliquer alors que, reçu par le Syndicat national de la presse, un groupe les « lettres confédérales », le président A.-L. Dubois ait eu, de son côté, à titre personnel, offrir sa solidarité à M. Amaury son estime et son amitié pour le « courage, sa lucidité, son énergie ». La thèse officielle du Syndicat des instances professionnelles est, sérieusement malmenée.

Les syndicats de journalistes, qui veulent profiter de cet arrêt pour attirer l'attention des pouvoirs publics et des lecteurs sur leur conflit, et notamment sur les effets de la vente du Figaro, Comment expliquer la réduction du conflit? Une mesure sera-t-elle prise? Le syndicat et qui se veut strictement syndicaliste et la formulation d'un droit de contrôle des équipes rédactionnelles sur les titres?

Enfin, la dernière question s'adresse aux pouvoirs publics. Comment empêcher-ils, puisqu'ils en ont les moyens, provoquer les discussions sur les conditions de fabrication et de distribution du Parisien libéré et sur les problèmes techniques et sociaux posés par l'évolution des techniques dans un secteur capital pour la démocratie, celui de la presse? Le gouvernement n'a-t-il pas la volonté d'ouvrir le dialogue entre une action confédérale et qui se veut strictement syndicaliste et la formulation d'un droit de contrôle des équipes rédactionnelles sur les titres?

A Lille, M. Pierre Juquin s'adresse au bureau politique d'un parti communiste, a évoqué mardi 24 juin, devant les journalistes du Nord, les difficultés de la presse.

Parlent du monopole d'embauche de la C.G.T. dans le Livre il a constaté: « Si ce fut peu d'expliquer historiquement, un monopole n'est pas souhaitable. A propos de l'affaire de République, il a ajouté: « La déclaration des libertés proposées par le parti communiste permettrait d'établir que ne se crée en France une situation analogue à l'offense de République. Elle se prononce en effet, pour le droit à l'information, la pluralité des partis et la liberté de la presse, y compris de la presse d'opposition... »

Cela montre que la lutte pour la liberté prend des formes diverses selon les pays, car la lutte du parti communiste portugais est une lutte pour la liberté. En France, si un ouvrier, membre du parti communiste, croyait bien agir en censurant le journal qu'il est chargé d'imprimer, nous le désapprouverions. » (Corresp.)

Advertisement for 'le marronnier' real estate. It features a large illustration of a building and text describing two properties: a 30m x 4m plot with 56 apartments and a refined standing with a facade of aluminum and glass. Contact information for Boulogne is provided.

Advertisement for 'le marronnier' real estate, continuing the previous ad. It includes a contact number (533.80.90) and a small illustration of a building.

Advertisement for 'le marronnier' real estate, featuring a stylized logo and contact information for SOVIC at 43, rue des Plantes - PARIS 75014.

ARMÉE

L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION MILITAIRE

POINT DE VUE

Pour des états généraux de soldats, marins et aviateurs

par NICOLAS BABY (*)

Aujourd'hui, à nouveau, comme éfrayé par ce qu'il considère sans doute comme une grande audace, le gouvernement — temporairement, certainement — les faits sont têtus — projet de restructuration militaire tout défilé à ce sujet. On se penche à un feuillet stérile, on envoie le président de la République à lui-même en première ligne dans le Moutonnel des engagements militaires : « Nous sommes avec... Défiance exhortation à ceux ressentent quotidiennement l'irritation de la crise ; déclaration que, demain, aucun programme ne tiendra...

Une comparaison avec une usure éphémère, il s'agit d'une profane, chronique, structurelle institution militaire. La prudence du gouvernement et de l'état-major n'est rien d'autre que le reflet à faible marge de manœuvre dont disposent, qui ne leur permet pas, à la période présente de résoudre la crise.

Un mouvement des soldats est en illustration première des contradictions auxquelles l'armée est de plus en plus soumise, cette armée archaïque qui n'a même plus d'ennemi de son côté. L'ennemi grandissant de son côté, elle crée les conditions pour l'élargissement constant de ce mouvement, même si elle connaît pauses dans cette évocation.

Une entrée en scène, un animateur du comité de l'armée du 3^e régiment de chasseurs, Lunévillite exprime un sentiment, même généralisé dans ces organismes de lutte qui se répandent à travers les casernes, les bases, les régiments : « Le principal maintenant, et de nous coordonner. Nous essayons de nous réunir avec d'autres comités de soldats, de différentes régions. Ainsi, nous pourrions échanger véritablement les idées, nous faire entendre une ou deux revendications bien précises. C'est pour ça que nous voulons faire un état de l'armée et de la marine, un mouvement des soldats possède déjà un statut de loi, il est armé, c'est l'appel des chefs », d'un programme de lutte, le programme des

droits démocratiques dans l'armée. Il doit maintenant se doter d'une organisation pour le faire aboutir. Voilà une perspective qui inquiète fort les autorités militaires. Au moment du procès de Dragulgan, le colonel Paccard déclare : « La discipline reste la base de l'armée. L'armée néerlandaise (où les libertés syndicales sont reconnues et où existe un puissant syndicat d'appelés) nous offre un exemple de libéralisme, l'armée bien y fait un tour... ». Le lieutenant-colonel Gillis, lui, n'hésite pas à ignorer en argument, se prononce pour une « communication entre le sommet et la base de la hiérarchie », et il ajoute : « Le risque réside, par ailleurs, dans la reconnaissance d'une démocratie syndicale et l'intérieur des armées. C'est probable, mais le maintien de la situation actuelle nous conduit tout droit, et avant eût été, à un syndicalisme mi-sauvage, mi-clandestin, accolé aux centrales syndicales les plus puissantes... ». Voilà, pour lui, un « risque majeur et incontrôlable ». M. Pierre Bazobas, bien que favorable à une certaine « liberté d'association », ne peut s'empêcher de guigner avec crainte vers les libertés syndicales : « Seuls les irresponsables peuvent prétendre que la liberté d'association doit être totale... ». Et, ces dernières temps, MM. Bourges et Sigard, eux-mêmes, ont tenu à préciser qu'ils s'opposaient aux libertés syndicales dans l'armée. Une récente réunion de l'U.D.R. vient confirmer cette peur.

Les libertés syndicales

Mais que craignent-ils donc ? Dans une lettre aux parlementaires, où nous leur demandons de prendre position pour l'abrogation des articles 9, 10 et 11 du statut général des militaires (loi du 13 juillet 1972) et pour l'adoption d'une législation garantissant les droits syndicaux dans l'armée (1), nous posons ces questions :

« A quelle armée pouvons-nous donc faire confiance, à ceux qui la forment à penser, parler et s'exprimer ? Quelles tâches voudrions-nous leur confier, quel rôle leur assigner ? »

Pour nous, il est normal que les soldats se groupent et luttent ensemble pour le succès de leurs revendications, pour l'obtention de droits démocratiques. Est-ce un grand crime que des soldats groupés sous des drapeaux de délégués de tous les soldats ? Que d'exprimer ses aspirations et de se battre pour elles ? Ayant le droit d'être le chef suprême des armées, ils n'ont pas le droit d'être leurs représentants dans l'armée, le représentant des liens entre les comités et les syndicats, et coordination par villes, régions, armées.

Une perspective nationale transitoire s'impose pour permettre d'ouvrir un débouché à ces luttes encore éparpillées et localisées : des états généraux de soldats, marins et aviateurs réunissant des délégués des comités de soldats et des soldats en lutte. Soutenus par les mouvements démocratiques, les syndicats et par les travailleurs, ces états généraux offrent une étape nécessaire dans la voie vers la fondation d'un véritable syndicat des soldats. Ils seront également l'expression de l'auto-organisation du mouvement, de sa démocratie de masse.

(1) Les articles 9, 10 et 11 de la loi du 13 juillet 1972 interdisent aux soldats, marins et aviateurs de constituer des groupements ou associations à caractère politique, d'exercer le droit de grève et d'adhérer à tout parti politique ou à toute organisation professionnelle à caractère syndical incompatible avec les règles de la discipline militaire.

(2) I.D.S. (R.P. 112, 75225 Paris, Centre 17) réunis des militants du P.F.T. du P.S., des étudiants socialistes de la ligne des droits de l'homme, du Mouvement d'action et de recherche critiques (MARCO), de mouvements chrétiens et des laïcistes.

avec le soutien actif de l'union locale C.F.D.T., le comité des soldats s'est transformé en section syndicale de soldats, reconnue par la C.G.T. et la C.F.D.T. de la localité, peut être repris ailleurs. La déclaration de M. Edmond Maire, il y a quelques mois, est très importante : « Nous sommes tout à fait d'accord pour l'instauration au plus vite de syndicats dans l'institution militaire... »

Mais, nous dirons, un syndicat autonome de soldats, en relation étroite avec les syndicats ouvriers et enseignants, certes, mais comment y parvenir ?

Information pour les droits du soldat ? Dans cette campagne, propose deux axes complémentaires : la multiplication des transformations des comités de soldats en sections syndicales autonomes de soldats ; le rattachement des liens entre les comités et les syndicats, et coordination par villes, régions, armées.

Le ministre de la défense, M. Yves Bourges, devait présenter au conseil des ministres de ce mardi 25 juin les projets de statuts particuliers des cadres de carrière (officiers, officiers techniques et sous-officiers) dans les trois armées et la gendarmerie. On estime à 2 milliards de francs, en année pleine, le coût budgétaire d'une telle réforme.

Divers groupes de travail, constitués au total d'un millier de cadres d'active, ont examiné, dans chaque région militaire, l'étrange ou maladroite les projets de gouvernement. Le Conseil supérieur de la fonction militaire a été invité, en avril, à faire la synthèse des travaux. C'est la première fois qu'une procédure de ce genre est appliquée dans les armées.

Les nouveaux statuts préparés par le ministère de la défense régissent par décret, les conditions d'avancement, la situation individuelle des cadres, le bénéfice de certaines indemnités et les possibilités de départ selon les années de service.

Pour les officiers, qui seront répartis en quatre groupes, le caractère sélectif des promotions sera accentué entre les grades de capitaine et de commandant et entre les grades de lieutenant-colonel et de colonel, l'avancement continuant de se faire au choix pour les officiers généraux. L'avancement des officiers subalternes devra être automatique, c'est-à-dire à l'intérieur des trois groupes de grades distincts du groupe des officiers généraux. L'avancement de certains officiers subalternes devra être automatique, c'est-à-dire à l'intérieur des trois groupes de grades distincts du groupe des officiers généraux. L'avancement des officiers subalternes devra être automatique, c'est-à-dire à l'intérieur des trois groupes de grades distincts du groupe des officiers généraux.

SOMMIS AU CONSEIL DES MINISTRES Les nouveaux statuts des cadres militaires de carrière représentent une dépense de 2 milliards par an

qu'actuellement ; d'autre part en aménageant les indices spécialement en début de carrière. Un nouveau grade de sous-officier supérieur — celui d'adjudant-major — serait institué, pour que les armées puissent conserver des cadres de maîtrise ayant assez d'expérience. Enfin, des primes ou des bonifications pour la retraite seront accordées, dans le but d'inciter périodiquement le sous-officier à rester sous l'uniforme. Le corps des officiers techniques sera progressivement supprimé.

Au procès d'un insoumis à Lille

HEURTÉS ENTRE DES MILITAIRES ET DES MANIFESTANTS
(De notre correspondant.)

Lille. — Un jeune insoumis, M. Henri Verbrugge, a été condamné mardi 24 juin par le tribunal des forces armées de Lille à treize mois de prison avec sursis.

Des incidents ont eu lieu devant la caserne de Lille, où se trouve le tribunal, avant l'ouverture de l'audience. Une centaine de personnes, des jeunes surtout, se pressaient pour suivre les débats, et un contrôle d'identité très sévère a été exercé : les noms des personnes contrôlées ont été relevés par des officiers qui appartiendraient à la sécurité militaire.

Un journaliste d'un quotidien régional qui n'avait pas sur lui ses pièces d'identité n'a pu pénétrer dans la salle d'audience malgré l'intervention de ses confrères, de deux officiers de police et d'un officier supérieur qui se sont portés garants de sa possession d'une lettre du cabinet du général commandant la 1^{re} région militaire (Lille) l'invitant à suivre les débats.

L'entrée est libre, dit-on, au tribunal militaire. — G. S.

CORRESPONDANCE

Deux appelés évoquent leur service national

Nous publions les extraits de deux lettres d'appelés du contingent qui viennent de terminer leur service militaire et qui entendent répondre à une « Libre opinion », parue dans le Monde du 12 juin,

de M. Georges-Antoine Chrestell, président de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), sur « Les jeunes et l'armée ».

ÉCOLE DE VIRILITÉ ?

L'article de M. Georges-Antoine Chrestell se veut constructif, il est en accord avec les solutions pratiques. Programme schématisé, on expose, dont l'application progressive permettrait le rejet définitif de ce mal qui ronge et fait peur. On peut y adhérer, le refus, ce n'est après tout une question de conviction. La démocratie ne s'impose pas.

Mais où ses propos provoquent indignation et exigent une réfutation des plus vives, c'est quand on dessine un tableau, pour moins idyllique, des conditions de vie du contingent. En qualité de jeune soldat récemment libéré, qui a vécu dans un régiment, séjournant dans les prétendus villages où il se fait le héros, nous devons de faire une se au point. (...)

La plupart des appelés n'ont été le sentiment de se trouver soudainement devant des éducateurs attentifs. Parlons de la cité. Faut-il nécessairement serrer par l'armée pour devenir homme ? L'armée délivrera-t-elle des labels de conformité ? y aurait-il quelque chose qui soit capable de tempérer le caractère ? oyez-vous que, à la suite d'une sanction collective, les bases, le puiser reconnue par un seul, puisse contraindre un nouvel sorcier, souffrant d'une distorsion du ligament au genou — pier médical l'attestant. — à s'irer autour d'une cour jusqu'à qu'il s'écroule ? Oyez-vous un tel procédé soit visant ? personnel, direz-vous. Cas soulevé en effet, le nôtre (matricule 71 290 00806).

« Mais nous pourrions en citer d'autres : celui, par exemple, de soldat qui, lors d'une marche, nba dans un fossé, et se fit hurler parce qu'on supposait qu'il simulait la fatigue. On le nit violemment sur ses pieds et ne le lâcha qu'au moment où il consentit à admettre qu'il ut effectivement malade et qu'il fallait le transporter d'urgence en ambulance (3^e classe de perte de conscience, 41^e de fra). Quelle illustration de la filité ! Quant à la propreté, à l'hygiène... Songez que les draps us lesquels couchent des appelés sont, dans certains régiments, angés que tous les deux mois, et les draps utilisés lors des

manœuvres ou des sorties sur le terrain ne sont pratiquement pas lavés. Choses tout à fait banales, secondaires, sans importance, direz-vous. Bien sûr, sauf quand la gale fait son apparition. (...)

Insistons sur l'idée de conflit. L'ennemi conventionnel (quel beau mot !), le Russe, le rouge, jeune Français, sache que si la nation est un jour en péril, ce sera inéluctablement à cause des bolcheviks ou des communistes. Dès lors, entraîne-toi à te défendre. Le Russe est un monstre.

UN SYSTÈME CLOS ?

Pour le président de l'UNOR, le malaise viendrait d'un décalage entre la rigueur de la vie militaire et l'existence sans contraintes d'aujourd'hui, pouvant aller jusqu'à la « licence ». Il oublie simplement que la plupart des jeunes appelés quittent le monde du travail lorsqu'ils arrivent sous les drapeaux. Or leur travail, à l'usine, dans le commerce, chez un artisan et même au lycée, était le plus souvent fort contraignant par sa dureté, la rapidité des cadences et l'intensité des efforts à fournir. Les servitudes y étaient multiples : horaires stricts, présence des agents de maîtrise (ou des surveillants et des professeurs pour les lycéens), tâches difficiles à effectuer, règlement à respecter. (...)

Ce qui caractérise aujourd'hui les relations entre les jeunes, c'est le développement du phénomène de groupe pouvant aller jusqu'à la communauté totale. C'est vrai pour tous les milieux et tous les niveaux culturels. Qu'ils s'agisse de la bande de copains ou de la vie communautaire, qu'il s'agisse du pensionnat ou de l'atelier, les jeunes sont en permanence dans une situation de vie en collectivité qui a beaucoup plus d'importance que par le passé. (...) Mais si les jeunes ont réinventé ou recréé la vie de groupe, c'est sur des bases différentes de celles qui peuvent exister à l'armée. A une structure hiérarchique imposée, ils ont substitué une structure informelle affective qui n'opprime pas l'individu comme la pyramide. L'une permet l'épanouissement de l'individu, contrairement à l'autre

c'est une brute, il viole les femmes et brûle tout sur son passage. Le Russe, c'est l'antithèse de la liberté. Suprême déraison ! On veut nous faire croire que, victorieusement, nous, nous construisons une sorte d'élite. Quand tu t'extraites du champ de tir, Français, imagine que les cribles sont des bolcheviks, ne les rate pas ! Nous ne sommes pas communistes, nous n'avons aucun intérêt à nous présenter comme leurs défenseurs. Mais force nous est de reconnaître que de telles manières d'occourir profondément. — A. E.

Écoutez chaque jour "Information Service Société Générale" l'émission pratique qui intéresse chacun de vous.

Programme des émissions
RTL et RMC vers 19h, Sud Radio entre 12h30 et 13h

Lundi	Réservé aux commerçants et aux professions libérales.
Mardi	Réservé aux cadres.
Mercredi	Réservé aux jeunes.
Judi	Réservé aux femmes.
Vendredi	Réservé au 3ème âge.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Une banque des hommes, des solutions.

JUSTICE

Les rigueurs d'une expulsion

Tout ressortissant étranger condamné en France à une peine de prison fait obligatoirement l'objet d'une procédure d'expulsion : il s'agit là d'un principe appliqué presque quotidiennement avec rigueur, bien que sa base légale soit incertaine et que sa nécessité ne soit pas toujours évidente.

Condamné en 1965 — à l'âge de dix-huit ans — à une peine de quinze ans de réclusion pour un crime passionnel, M. Jacques Domen, vingt-neuf ans, de nationalité belge, a été libéré en 1973. Il a bénéficié de cinq années de libération conditionnelle et d'une remise de peine de deux ans après avoir passé plusieurs examens au cours de sa détention : baccalauréat, maîtrise de mathématiques, diplôme de l'institut de préparation aux affaires. A sa libération, un sursis à l'arrêt a été accordé à M. Domen et il a été autorisé à poursuivre ses études de doctorat à l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Inscrit au laboratoire de statistiques, et tout en préparant sa thèse, M. Domen est devenu enseignant dans un centre de préformation pour adultes.

Mais, à la fin de l'année 1974, le préfet de la région Midi-Pyrénées, M. Tony Roche, décide de mettre fin au sursis. Après une enquête des renseignements généraux, on reproche à M. Domen son instabilité professionnelle (?) et ses activités au sein du comité d'action des prisonniers. Au mois de janvier dernier, M. Domen demande un réexamen de son dossier qui, estime-t-il, comporte de nombreuses inexactitudes. Une délégation des partis de gauche et de plusieurs syndicats vient plaider sa cause auprès du préfet. Ce dernier accepte d'accorder un nouveau sursis en consultant à M. Domen de cesser ses « activités politiques » et de se marier.

A la fin du mois de mai, en dépit de nouvelles interventions de diverses délégations à la préfecture, le sursis n'est pas renouvelé. M. Domen a dû partir le 1^{er} juin pour la Belgique, un pays qu'il a quitté à l'âge de douze ans, où rien ne l'attendait : sa famille est française — sa mère est restée à un Français — et sa fiancée — française elle aussi — l'a suivi à Bruxelles. — F. C.

Le meurtre de Brigitte Dewèvre

M. HENRI PASCAL VA DÉPOSER AU PROCÈS DE JEAN-PIERRE

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Henri Pascal, juge d'instruction au tribunal de Béthune, a annoncé, mardi 24 juin, qu'il déposerait en qualité de témoin cité par la partie civile devant le tribunal pour enfants de Paris, où doit comparaître, vendredi prochain, Jean-Pierre F., inculpé du meurtre de la jeune Brigitte Dewèvre, commis à Erny-en-Artois, en avril 1972.

Le juge Pascal, qui déposera le 1^{er} juillet, a ajouté : « Il y a trop de contradictions entre les propos de Jean-Pierre et certains éléments contenus dans le dossier. Trop de points n'ont pas été éclaircis, et bien qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de choisir entre le non-lieu et la responsabilité de Jean-Pierre. Certaines déclarations de la jeune femme sont notamment contredites à la fois par les policiers et par les experts. »

En allant témoigner, à la demande de la partie civile, a conclu M. Pascal, je ne voudrais pas au secours de Jean-Pierre. J'affirme simplement que l'on n'a pas démontré qu'il est vraiment coupable. L'instruction n'est pas achevée. Elle devrait se poursuivre... »

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Relaxe de deux « bons » diffamateurs

La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles a débouté, mardi 24 juin, M. André Dupart, boulanger à Mantes-la-Jolie (Yvelines), qui avait engagé une action en diffamation contre deux consommateurs, Mme Catherine Carnety, institutrice, et M. Jean Tribaud, ouvrier d'usine. Ces deux derniers avaient rédigé des tracts visant à détourner la clientèle des magasins de M. Dupart. Six mois après la décision du tribunal correctionnel d'Annoy, qui avait relaxé plusieurs membres du comité Vérité-Justice, inculpés de diffamation, le tribunal de Versailles a, lui aussi, fait la différence entre les bons et les mauvais diffamateurs.

Dans les tracts qu'ils avaient affichés, au mois de février 1974, sur les façades des quelques dix boulangeries exploitées par M. Dupart, dans l'agglomération de Mantes-la-Jolie, on pouvait lire : « Nous ne voulons pas mourir empoisonnés par les marchandises avariées. Nous n'attendrons pas que d'autres enfants soient intoxiqués. » Cette dernière mention fait allusion à une intoxication dont avait été victime, au mois de novembre 1973, un enfant de trois ans et demi, qui dut être hospitalisé pendant trois mois après avoir consommé une

pâtisserie aux amandes. Au cours du procès, deux anciennes vendues ont déclaré : l'une, que « beaucoup de clients avaient rapporté des gâteaux pourris et du pain moisi » ; l'autre, que Mme Dupart lui avait téléphoné un jour pour lui dire de « venir des gâteaux avant l'arrivée de la police ».

De son côté, M. Gérard Quémeney, inspecteur de police au commissariat de Nanterre, a déclaré : « De nombreuses doléances avaient été reçues par nos services, mais ces gens ne voulaient pas porter plainte pour trois ou quatre réjouissances gâtées. A plusieurs reprises, a ajouté le policier, les gardiens de la paix ont dû intervenir auprès de M. Dupart pour des manquements aux règles d'hygiène. » Le défendeur de M. Dupart a, lui, insisté sur le « courage d'un homme parti de rien et qui, à force de poignets, était parvenu à monter son affaire et à s'opposer aux grandes surfaces ».

En dehors de la relaxe prononcée en faveur de Mme Carnety et de M. Tribaud, le tribunal s'est déclaré incompetent pour statuer sur l'action civile. Le boulanger, actuellement ruiné, demandait, en effet, 10 000 F de dommages et intérêts.

L'AUTEUR DE L'ACCIDENT DE CLICHY EST INCUPE DE BLESSURES INVOLONTAIRES

Responsable de l'accident au cours duquel neuf grévistes de l'usine les Câbles de Lyon ont été blessés, le 23 juin à Clichy (Le Monde du 25 juin), M. Laurent Favier, vingt-trois ans, a été inculpé par M. Pierre Allo, juge d'instruction à Nanterre, de blessures involontaires. Il a été laissé en liberté.

Trois seulement des neuf ouvriers touchés par la voiture de M. Favier, alors qu'ils manifestaient avec trois cents collègues, ont pu quitter l'hôpital Beaujon. En revanche, l'un des blessés, M. Lahcene Korbian, est toujours dans un état désespéré à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.

Comme l'enquête de la police, la décision du juge d'instruction écarte l'hypothèse d'un acte volontaire. Etudiant à l'école supérieure de commerce d'Anvers, M. Laurent Favier affirme n'avoir aucune activité politique. Par après l'accident, il a soutenu qu'il ne connaissait ni les Câbles de Lyon, ni les patrons de l'entreprise. Il a déclaré avoir perdu le contrôle de son véhicule — roulant à vive allure sur la route mouillée — en voyant l'un des manifestants s'engager sur la chaussée.

Moins cher que Darty ? Ça s'arrose !



Si par-extraordinaire vous trouviez moins cher ailleurs, Darty vous rembourse la différence et vous offre... une bouteille de champagne. Darty, c'est les prix les plus bas de France garantis par le Contrat de Confiance pour tout l'électroménager, la Hi-Fi et la télévision.



Darty le seul spécialiste électroménager, Hi-Fi, TV qui ose vous signer le Contrat de Confiance.

- 75 - PARIS 8^e : Darty-sous-la-Madeleine - Parking Place de la Madeleine... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 75 - PARIS 11^e : 25 à 35, bd de Belleville - M^o Couronnes... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 75 - PARIS 13^e : 168, av. de Choisy - M^o Pl. d'Italie... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 75 - PARIS 18^e : 128, av. de St-Ouen - M^o Pte de St-Ouen... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 75 - PARIS 20^e : 3 à 7, av. de la Pte-de-Montreuil - M^o Pte de Montreuil... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 78 - ORGEVAL : Centre Commercial Art de Vivre... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle-Epine"... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)

- 92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin RN 306... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 93 - BAGNOLET : Pte-de-Bagnolet M^o Gallieni - Au pied du Novotel... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 93 - BONDY : 123 à 133, av. Gallieni (Bus 147D)... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Léonie - RN 1... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 94 - CHAMPIGNY : 12, av. R.-Salengro La Fourchette - RN 4... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 94 - CRETEIL : Centre Régional Créteil "Soleil"... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)
- 95 - CERGY-POINTEISE : Centre Régional "Les 3 Fontaines"... (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)

© Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - © Nocturne le Mercredi jusqu'à 22 h 00 - © Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - © Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - © Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 30 - © Nocturne le Dimanche jusqu'à 22 h 00 - © Ouvert le Dimanche matin - © Ouvert le Dimanche toute la journée - © Fermé le Dimanche - © Fermé le Lundi - © Fermé le Lundi matin - © Fermé le Mardi - © Fermé le Mercredi

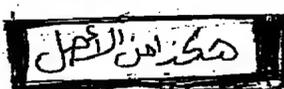
CATASTROPHES

UN BOEING-727 D'EASTERN AIRLINES S'ÉCRASE DANS LA BANLIEUE DE NEW-YORK (cent neuf morts)

New-York (A.F.P.) — L'accident du Boeing-727 de la compagnie américaine Eastern Airlines qui s'est écrasé, mardi 24 juin, près de l'aéroport Kennedy, à New-York, a causé la mort de cent neuf personnes. Il y aurait quatorze survivants parmi les cent vingt-trois passagers — dont huit membres de l'équipage — qui voyageaient à bord de cet appareil en provenance de La Nouvelle-Orléans.

Au moment où l'avion s'appelait à atterrir, un violent orage faisait rage au-dessus de l'aéroport et une forte pluie rendait la visibilité difficile. Un témoin a affirmé avoir nettement vu un éclair frapper l'empennage du réacteur. La foudre aurait provoqué une violente explosion, immédiatement suivie de la chute de l'avion. Celui-ci a pris feu après s'être brisé en deux sur le boulevard Rockaway. Par une chance inouïe, il n'y avait pas, au moment du drame, une seule voiture sur cette route à huit voies, d'habitude extrêmement fréquentée à l'heure de sortie des bureaux.

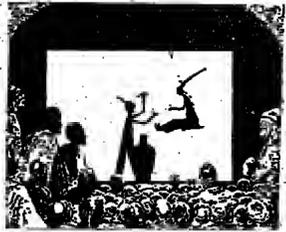
La « boîte noire » qui enregistre toutes les données du vol, y compris les communications de l'équipage avec la tour de contrôle, a été retrouvée et envoyée immédiatement à Washington. Selon le responsable de la sécurité aérienne de la côte est, « il est encore trop tôt pour formuler une hypothèse sur les causes de la catastrophe ».



Le Monde

DES ARTS ET DES SPECTACLES

APRÈS LE GRAND PRIX DE CANNES



L'AUTRE CINÉMA ALGÉRIEN

ENNOCHO, c'est d'abord quelqu'un qui observe en silence ; une petite moussache et une veste de daim ; sans cesse changeant à Alger au mois de juin. « Ennocho » est le pseudonyme d'un journaliste qui, vu d'un mois, a lu une critique sévère de la Chronique des années de brasse, de Lakhdar Hamina : l'événement aurait été sans importance si, le lendemain, ce film avait remporté le grand prix du festival de Cannes et si l'article n'était paru à la dernière page du Monde-culturel, supplément hebdomadaire quotidien gouvernemental. Ennocho une voix isolée, mais pas forcément homme seul.

Il faut dire que c'est positif, pour l'arabiste, Mohamed Bouamari (le charbonnier, l'héritage), c'est une voix imposée sa conviction, une autre conception du cinéma national, une formation selon que rien ne saurait être ; ancien assistant de Lakhdar Hamina, Bouamari a ouvert la voie du cinéma contemporain à la cinématographie algérienne. Le Charbonnier (72) parlait de la condition du peuple, la révolution agraire, de l'émancipation de la femme ; ce film a coûté dix à moins cher qu'une production de Lakhdar Hamina.

Bouamari se veut politique et Ennocho le grand prix de Cannes, en effet, les conceptions sont identiques. Et le cinéma algérien est à l'heure d'un choix. Il n'est pas une affaire d'école : « quelle sur le « djidja » cinéma (nema nouveau) semble dépassée.

« Au moment où un film national remporte le grand prix de Cannes, en effet, les productions américaines et françaises, l'annonce des cinémas d'Alger. La contradiction est inscrite dans l'histoire de la cinématographie algérienne, car, si la production et la distribution sont nationalisées, les salles fonctionnent selon les termes de l'économie de marché. Depuis la dissolution du Centre national du cinéma — dont la gestion n'avait pas été honorée — et le secteur de l'exploitation a été confié aux assemblées populaires communales (A.P.C.), qui en attendent des recettes substantielles pour le financement de leurs activités ; le karaté et le western sont évidemment d'une rentabilité plus immédiate qu'un film consacré à la révolution ou à la construction nationale.

« Nous autres, en Algérie, nous avons le sentiment d'avoir vécu cette révolution et que les films vendent compte uniquement de nos souvenirs », dit l'habitué de la cinémathèque d'Alger, est une explication. Mais les cinéastes

qui travaillent pour l'ONCIC (Office national pour le commerce et l'industrie cinématographiques, dirigé par M. Laghmani) sont convaincus que le développement de leur art est, d'abord, lié aux progrès du socialisme.

Un voyage en images...

La salle de projection de l'ONCIC se trouve, rue Edgar-Quinet, dans un quartier grouillant de vie, à deux pas d'un cinéma où Pierre Richard est en vedette : avec le Grand Blond... Deux films sont en cours de montage : Vent du Sud, de Slim Riad, et les Nomades, de M. Bouamari. Ils représentent l'essentiel de la production algérienne de l'année, avec une importante série de courts métrages commandés par le ministère de l'Agriculture et de la révolution agraire ; ceux-ci, d'une grande qualité technique, traitent de la formation des ingénieurs, de la vigne, de la forêt, et portent plus d'intérêt aux appareils modernes qu'à la prise de conscience de la population rurale.

Vent du Sud et les Nomades sont des films au présent, qui répondent à des préoccupations politiques actuelles. Vent du Sud est une fable autour de la place de la femme dans la société algérienne, la tradition et la société moderne. Une scène d'enterrement est l'occasion d'une discussion entre hommes sur l'interprétation du Coran. Les acteurs sont, pour la plupart, des habitants du village où le film a été tourné. Le canevas est précis, mais le dialogue est presque impossible. Alliance de la rhétorique cinématographique et de la civilisation orale.

Slim Riad traite ses sujets sous un angle politique ; la Vole, présenté naguère à la Semaine de la critique, faisait le double rôle de révolution de la conscience nationale dans les camps de prisonniers et du placement progressif des thèmes des discours du général de Gaulle sur l'Algérie. Phrase-clé d'un prisonnier à un officier français : « Ce n'est pas vous notre ennemi ; notre ennemi commun, c'est l'impérialisme, c'est le fascisme. » Mais l'officier refusait de comprendre, apparemment.

Nous retrouvons, du même auteur, un long métrage qui décrit l'action d'un commando palestinien en territoire israélien. Le film a été critiqué pour de nombreuses raisons : « Non propice », dit Slim Riad, était de montrer que la situation en Méditerranée orientale n'était pas l'encerclement d'Israël par l'ensemble des nations arabes, mais la lutte isolée du peuple palestinien contre 10 % du peuple israélien.

Trois films déjà anciens, mais inédits au cinéma, vont sortir prochainement

en Algérie : Nous, les Spoliés et Tahya Ya Didou. Les deux premiers ont été produits par la télévision ; l'ONCIC a assuré leur « gonflage » en 35 mm et le tirage des copies. Nous, de Tahya, est un film remarquable, réussite esthétique et dramatique — même si l'accompagnement sonore, l'ouverture de Peer Gynt, paraît un peu déplacé.

Et, au lieu de tenter d'illustrer des situations historiques — comme l'ont fait de nombreux films de libération, dont Zone interdite (que son réalisateur a mis trois ans à achever, de façon un peu incertaine) et Les Hors-la-loi — l'événement factuel est absent du lieu de l'intrigue ; c'est l'histoire qui traverse la vie du village, avec deux camps qui se tranchent : d'un côté, le peuple et, de l'autre, alliés objectifs, les notables (le caïd, le marabout), et l'armée française ; le réalisateur de Nous démontre, comme de nombreux autres cinéastes, l'opposition au sens de l'histoire que peut représenter une certaine conception de l'islam.

Les Spoliés ont pour héros un homme que les chocs de la vie ont rendu fou ; le personnage du « fou » tient une place croissante dans le cinéma algérien ; on le retrouve dans la Chronique des années de brasse, de Lakhdar Hamina, et dans l'Héritage, de Bouamari.

... chez ceux qui voulaient...

La présence de ce personnage absent du réel dans des situations historiques expose une critique comme Ennocho. « Le fou n'appartient pas à notre culture », dit-il. Pourquoi le cinéma d'aujourd'hui ne s'efforce-t-il pas de le représenter ? Il y a des moments où le symbolisme répond à un besoin. Mais ce n'est pas le cas de Tahya Ya Didou, qui peut faire penser à une de ces fables chinoises que Brecht affectionnait. Un homme perd la raison le jour du départ de l'armée française ; il ne reconnaît plus les siens et ne parle plus sa langue. Pendant ce temps, sous l'impulsion d'une femme — présente en temps de paix comme à l'heure des combats — les villageois traversent l'espace unique de leur village détruit, cherchant leur voie entre les notables et l'armée de libération, qui ne sait pas très bien elle-même quelle attitude adopter.

Tahya Ya Didou (« Vive Didou ! »), de Mohammed Zinet, auteur, réalisateur, comédien, — on l'a vu récemment dans Dupont Lajoie et dans le Bougnouille, est un film à part. Filmmaker par la ville d'Alger, en dehors du monde de l'ONCIC, il a attendu de longs mois avant de trouver une sortie normale.

C'est un film de terreur, dont les enfants d'Alger, un clochard et Mohammed Zinet lui-même, héros chapliniens et aveugles, sont les principaux protagonistes ; film poétique qui peut évoquer tantôt Fellini, tantôt les frères Prévert, objet insolite et nostalgique, anachronisme dans le contexte volontariste de la cinématographie algérienne.

Si l'ONCIC a repêché Tahya Ya Didou, qui n'a su pour l'instant que quelques heures de carrière algérienne, c'est notamment sous la pression des cinéphilas, des cinéastes et des critiques.

Ceux-ci se retrouvent tous autour de la Cinémathèque d'Alger, dont la salle de projection, où films et débats sont hors censure, est comble de midi à minuit (80 % de fréquentation). « Sans la Cinémathèque, dit Mohammed Bouamari, il n'y aurait pas de cinéastes algériens. » C'est à peine exagéré, au dire des autres cinéastes — et il y a, pour le moment, plus de cinéastes que de films à Alger, ce qui ne choque pas ici, car la production ne s'estime pas exclusivement en termes quantitatifs (il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'en France également il y a beaucoup plus de métrages en scène que de longs métrages).

... nationaliser les rêves

La Cinémathèque d'Alger, qui se veut la première cinémathèque de l'Afrique et du monde arabe, est indépendante de l'ONCIC ; sa politique culturelle est libérée des contraintes de l'économie de marché, même si les subventions n'arrivent que de façon sporadique ; elle assure la programmation de deux salles à Constantine et à Annaba, et, sans avoir véritablement recherché celle des ciné-clubs. Elle soutiendrait cependant se voir confier le catalogue des salles de cinéma : une construction dans les maisons de la culture et aussi dans les villages socialistes. Ce qui représenterait, à terme, autant de fantômes que dans le secteur « commercial ». L'idée de l'importance « politique » du « non commercial » dans le cinéma algérien ; le Charbonnier de Bouamari a en son sein des éléments au cours de projections historiques organisées par des cinéclubs dans le contexte de la révolution agraire que dans les circuits d'exploitation traditionnels.

Cela pose la question du cinéma dans un pays en voie de socialisme. A quoi servent les moyens de la superproduction pour un cinéma d'agitation culturelle (si tel est le but poursuivi) ? A quel coût de travail ? Et à quel effet de diffusion n'est-ce pas ? A quel effet de diffusion n'est-ce pas ? A quel effet de diffusion n'est-ce pas ?

Le résultat de Cannes n'était pas assuré. Les cinéastes et l'ensemble des professionnels de la communication artistique se sont regroupés au sein de l'U.A.V. (Union de l'audio-visuel), qui tente d'imposer un projet culturel cohérent, correspondant aux structures étatiques de l'ensemble. Reste à évaluer la puissance et la réalité politique de ce groupe de pression ; il semble que, si la Chronique de Lakhdar Hamina a été tournée contre son avis, l'abandon de la production d'un film d'Elvino Soto, jugé trop « ambigu » sur le coup d'Etat au Chili, ne lui soit pas complètement étranger.

De nombreux membres de l'U.A.V. paraissent souhaiter, d'autre part, que la commande des films ne soit pas liée aux anniversaires, aux célébrations, qui tournent les thèmes du cinéma algérien vers le passé. Déjà, la réorientation de la politique extérieure de l'ONCIC peut avoir été influencée par les thèses de l'Union, que le président Boumediène a, en certaines occasions, publiquement soutenues. « Nous avons décidé de vendre les droits de nos films, une dizaine, pour la France, à une société qui s'engage à en diffuser l'ensemble », dit M. Bedjaoui, qui anime le populaire « Télé-ciné-club » et est un conseiller écouté de l'ONCIC et du ministère de l'Information. Nous ne les avons pas vendus très cher, mais ils serviront, notamment par nos ressortissants émigrés. Cela correspond mieux à notre rôle, à la mission d'un cinéma d'Etat, que la recherche hypothétique de bénéfices. »

D'ailleurs, l'Algérie a appris à ne pas compter sur son cinéma pour lui rapporter des devises. Malgré un important succès d'estime, pour un film du tiers-monde, le passage du Charbonnier en exclusivité à Paris a été d'un rapport minime.

Parmi les longs métrages cédés par l'Algérie, on trouve la plupart des films déjà cités, et des comédies populaires, comme Les Vacances de l'inspecteur T'ahar, qui cache une grande finesse satirique sous des dehors de farce, un peu à la manière de Jerry Lewis.

Mais on ne trouve pas la Chronique de Lakhdar Hamina.

Celle-ci sortira à l'automne dans un circuit commercial d'exclusivité, selon les règles du cinéma hollywoodien.

N'y a-t-il pas, dans cette juxtaposition, le symbole de la contradiction que tente de résoudre le cinéma algérien ? En attendant que l'heure politique soit à la « révolution culturelle ». Les cinéastes l'attendent pour 1980.

MARTIN EVEN.

UNE FOIRE MOROSE A BALE

Le marché de l'art sans les « investisseurs »

par JACQUES MICHEL

LA Foire de l'art à Bâle s'est éteinte comme elle avait commencé, dans un climat de morosité. Pourtant, de toutes les manifestations comparables, à Cologne, Düsseldorf, Paris ou ailleurs, c'est incontestablement la plus soignée et la plus internationale. Si la Foire de l'art de Bâle n'est pas le seul marché de l'art moderne et contemporain.

La presque majorité des marchands et galeries du monde entier s'y donnent un rendez-vous annuel, pour mettre sur la place une part de leur stock. Ils étaient 311 cette année, venant de 21 pays qui avaient disposé leurs trésors sur 14 500 m², soit quelque 10 000 œuvres mises à l'encan, plus qu'aucun musée d'art moderne n'aurait pu montrer à la fois. Le Biennale de Venise n'ayant pas lieu cette année, on peut dire que la Foire de Bâle, semble s'être chargée de donner, cet été 1975, un aperçu de la production, artistique d'aujourd'hui.

Mais celle-ci ne semble pas avoir trouvé autant d'acheteurs qu'il était espéré : à défaut, le foire aura joué, dans une certaine mesure, un rôle « culturel ». Si les clients étaient relativement moins nombreux cette année, en revanche les groupes scolaires et les associations faisaient masse, transformant en « événement muséal » une foire où, souvent, les œuvres d'art sont affichées avec leur prix : un nom, une date, un chiffre...

Car, à Bâle, toute œuvre d'art a son prix, et ceux qui ont la curiosité d'y regarder de plus près ont pu se rendre compte combien il était élevé. Mais les renseignements ont été limités, comme on dit en langage boursier. Les visiteurs s'enquerraient des tarifs et reportant, laissant les marchands avec leurs « chefs-d'œuvre » sur les bras, et, au fond d'eux-mêmes, le sentiment que les beaux jours d'un marché de l'art en croissance, irrésistible sont bien terminés.

En effet, un pan de la nouvelle clientèle des œuvres d'art s'est évaporé : les « investisseurs » et les courtiers qui, l'an dernier encore, achetaient au plus haut et

échauffaient artificiellement les cours, faisant grimper inconsidérément les prix, et causant, selon les professionnels, « le plus grand tort au marché », brillent, cette année, par leur absence.

L'œuvre d'art ne serait-elle plus considérée comme l'ultima valeur-refuge qu'elle a traditionnellement été ? Pour les optimistes, nous assistons à une reprise en main du marché par les professionnels. Pour les autres, le comptoir, après avoir provoqué une hausse vertigineuse, certains voudraient infléchir le mécanisme en sens contraire, en réduisant la demande, puis échoter à la baisse... Pratique boursière courante : le prix des œuvres d'art a trop augmenté pour poursuivre sans à-coups une perpétuelle course ascendante.

Malgré la morosité de la conjoncture, les marchands ont mis, comme on dit, le « paquet ». L'année 1975 est l'occasion d'une vaste opération sur la peinture anglo-américaine : les écoles américaines et anglaises des années 60, et celle des années 70.

L'avant-garde à l'encan

C'est ainsi que se partagea l'espace de ce grand bâtiment en deux étages bien distincts : le rez-de-chaussée, dominé par l'épopée américaine, qui va du pop-art au minimal-art et aux colorfields ; et le premier étage, où se déploient les recherches de l'avant-garde actuelle. Les musées bâlois se sont mis au diapason de la Foire : la Musée des beaux-arts présentant une rétrospective de dessins de Claes Oldenburg, chef de file pop (rétrospective qui fera le tour de l'Europe sans passer par Paris), tandis que la Kunsthalle, galerie expérimentale, montra les derniers travaux de Rymen, Gertsch et Jensen. Il leurde beaucoup de perspicacité pour déceler la présence de l'école dite de Paris. La nouvelle « tradition » est de la placer au second plan ; il faut changer les Idoles. Mais, pour qu'on se plaigne, puisque les marchands

français sont peu nombreux, et leur présence plutôt effacée, mise à part les galeries Denise René et Maeght ?

La Foire de Bâle a une apparence de réussite, avec la même hiérarchie des valeurs, mais l'étalage artistique exprime, en fait, les puissances financières. Toutefois, l'apport de cette Foire de l'art est loin d'être négligeable.

**Offrir plus
et demander moins**

Nulle part on ne saurait voir d'un seul tenant, traversant le fatras des tableaux en vrac, un tel rassemblement d'art dit d'avant-garde, un tel feu d'artifice d'expositions individuelles, série de « one man show » qui, à elles seules, valent le déplacement. Au rez-de-chaussée, une exposition Roy Lichtenstein, chez Beyeler (Bâle) ; Claes Oldenburg, chez Castell (New-York) ; Moore, chez Fischer (Londres) ; Klein, chez Bischofberger (Zürich) ; Nicholson, chez Emmetich (Zürich) ; Weismann, chez Janis (New-York) ; Alchinsky, chez Janssen (Bruxelles) ; Jensen et Sovak, chez Kornfeld (Zürich) ; Monory, chez Maeght (Zürich) ; David Smith, chez Strelow (Düsseldorf)...

Le plus clair de la manifestation affirme avec insistance la domination des années 60 par le pop-art américain. Et, en guise d'accompagnement, la traditionnelle exposition consacrée à un pays est dédiée cette année à l'école anglaise avec Bacon, Peter Brake, da Cap, Caulfield, Bernard Cohen, Hamilton, Hepworth, Nicholson, Heckney, King, Kijaj, Moore, Riley, Pasmore, Sutherland... D'autre part, tout un étage est consacré à l'avant-garde des années 70, dans laquelle s'est spécialisée, à Paris, la galerie Sonnabend (Boltonsk, Accorn, Kounellis, les Polier, Wegman...). artistes intellectuels, qui tendent souvent à abandonner le tableau et le travail de la peinture pour des photographies, des objets, des bandes vidéo...

Chaque tentative de percée artistique est appuyée par une logistique financière. Mais,

cette fois, la partie aura été rude, même pour les riches marchands américains. La baisse du pouvoir d'achat du dollar a entraîné la défection d'un certain nombre d'entre eux : « Et, pour les autres, dit-on, s'ils n'arrivent pas à faire leurs fruts, il y a fort à parier qu'ils hésiteront à revenir l'an prochain. » D'ailleurs, les Américains sont surtout vendeurs. Les acheteurs sont plutôt les Allemands, dont l'économie montrerait des signes de redémarrage. Mais, dans la fond, les difficultés que connaît l'économie seraient les signes avant-coureurs de changements fondamentaux, avec lesquels le marché de l'art devra composer. Il devra désormais apprendre à offrir plus et à demander moins... Finie, l'époque de courtiers improvisés, auxquels il est arrivé, l'an dernier encore, de vendre sur place, avec de confortables bénéfices, un tel marchand installé au premier étage de la Foire, des œuvres qu'il avait vues quelques instants plus tôt chez un autre marchand du rez-de-chaussée : « Belle combinaison », qui n'est qu'un épiphénomène, mais significatif des fluctuations du prix des œuvres d'art, et surtout d'une fluidité monétaire qui appartient au passé. Aujourd'hui, l'argent, rare et cher, incite les possédants à « rester liquides », pour mieux quitter les bonnes affaires à saleté au vol. Les acheteurs attendent une baisse, que beaucoup appellent de leurs vœux, les professionnels compris.

Mais, après avoir si longtemps vendu au plus haut, les marchands ne sauraient appliquer une baisse brutale sans risques de casser le marché. Il semble bien qu'elle se fera, mais progressivement. En fait, déjà certains marchands qui, l'an dernier, affichaient une morgue impossible, laissent entendre qu'on peut débiter les prix affichés, et, pour peu que vous vous montriez intéressés, consentant une baisse de 10 à 20 %. Certains pensent qu'une part du marché descendra même à 30 % voire à 50 % de sa valeur actuelle. Jusqu'à ce qu'il retrouve plus ou moins son niveau des années 1970-1971.

CONCERTS GRATUITS DANS LA VILLE

La Défense inanimée

La première expérience d'animation musicale à La Défense, organisée et réalisée par la société ECA 2, à la demande de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de La Défense) occupe, jusqu'au 27 juin, le fond de l'immense esplanade qui descend vers la Seine; dans l'axe de l'Arc de Triomphe et des Tuileries. Ces manifestations sont quotidiennes et gratuites, et destinées — d'abord — à l'ensemble des « usagers » de La Défense.

Ce jour-là, il fait très beau. Ils sont nombreux, entre midi et 14 heures, à tourner autour du podium : des hommes bien mis, un complet-veston et cravate (leur attaché-case est resté au bureau); des jeunes filles et des jeunes femmes, secrétaires, employées, attachées de direction, rares taches de couleur dans l'ensemble des costumes sombres. Personne n'ose s'asseoir sur les bancs, encore moins par terre, sur la dalle. Ils regardent.

Sur le podium noir, il y a l'instrument — de Goa et Franky, les deux compères hirsutes qui l'ont conçu et réalisé. On sonne à un énorme tassot d'acier, à un hélicoptère. C'est, en fait, un composé de dix-neuf instruments originaux, à vent, à cordes, à percussion, montés sur un module en forme de « dodécèdre à faces pentagonales ». A l'intérieur de cette figure dans l'espace, de 2 m. 50 de haut et de 3 mètres d'envergure, prolongée par un long appendice, Goa et Franky officient. Ils ont l'air de bien s'amuser. Un considérable matériel de sonorisation répète le résultat de ce travail. Et le résultat est bon. Les messieurs bien mis sourient, un peu gênés; les jeunes filles sont contentes; « Depuis lundi, on vient ici, disent-elles. Ça met de l'animation. Hier c'était mieux, il y avait des chanteurs. »

Les « créations » de midi et les concerts de 17 heures constituent les points forts d'un programme très varié. Les fanfares de la Garde républicaine à cheval et celle des Beaux-Arts, ainsi que des

formations de trompes de chasse, ont été accueillies sur l'esplanade, à côté de chanteurs de variétés; et on a pu entendre des œuvres contemporaines de Chaynes, Louvier, Weber, Casterède, Geminiani; France Culture a eu lieu à l'abri de la Galerie. On a présenté des ballets classiques et des danses balnéaires et arméniennes. Un cirque a attiré de très nombreux enfants le mercredi. Des jongleurs et des funambules se produiront le vendredi 27. Si certains spectacles ont un aspect purement visuel, la musique même est spectaculaire.

A deux heures, la récréation est terminée. On rejoint son bureau climatisé. Grand silence. Il n'y a pas de voitures, pas de magasins sur l'esplanade. « C'est ce silence qu'il fallait exploiter », explique Graciana Finzi, compositeur elle-même, et qui a élaboré le programme de ce premier festival de musique à La Défense: le silence d'un espace public, monumental.

Meis si trente mille personnes travaillent à La Défense, dix-huit mille seulement y habitent. Et le soir le silence meurt.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Prochains programmes: Phil et Emmanuel (à 12 h., le 26), Larry Baschet et Martial Solal (à 17 h., le 26). Funambules, Jongleurs, musiciens et danseurs (à 12 h., le 27).

Quarante guitares à Toulouse

Un défilé d'orphelins, des troupes de musiciens ambulants aux carrefours, la voix nasillarde d'un orgue de Barbarie ou d'une vieille à roue dans les recoins de la vieille ville, des donneurs de sérénades et de belles écourettes. Telles sont les images qui se présentent à l'esprit lorsqu'on évoque la musique dans la ville, qui a bien à Toulouse sous les auspices de Radio-France. La réalité est assez différente, plus discrète mais sans doute plus profonde parce qu'exempte de toute préoccupation démagogique.

Exception faite d'un concert du quintette de cuivres Ars Nova, rue Saint-Rome, il faut en effet franchir le seuil d'une chapelle — celle des carmélites, fermée depuis vingt ans et ouverte pour la circonstance — du palais des sports, de la basilique ou de l'ancienne bibliothèque, pour assister à l'une des diverses manifestations du programme (six à huit par jour du 14 juin au 16 juillet). Bien qu'il s'agisse de la même équipe qui, pendant trois ans, a réalisé Musique dans la rue à Aix-en-Provence, l'optique s'est sensiblement modifiée en fonction des conditions locales spécifiques: un climat plus capricieux, peu de lieu de plein air satisfaisants du point de vue acoustique et, surtout, un public de grande ville qui cède moins à la curiosité qu'il n'obéit

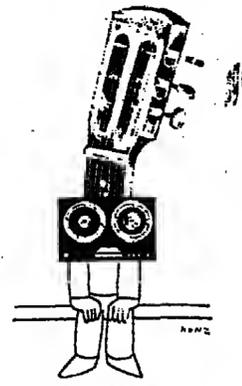
à des motivations précises. A Aix, il était concevable d'aller au concert presque fortuitement, parce qu'on passait par là; il en va tout autrement ici, où les distances sont plus grandes. De même, la gratuité de toutes les manifestations semble jouer un rôle différent et plus sain: la possibilité de suivre le maximum d'activités sans être arrêté par des problèmes pécuniaires l'emporte sur le désir plus ou moins conscient de profiter de ce qui ne coûte rien. Certes il reste encore à faire pour « toucher les 93 % de la population qui ne sont pas au concert », mais c'est une tâche de longue haleine qui ne pourra être menée à bien que lorsque les moyens techniques seront suffisants pour que l'opération déborde sur la banlieue. Pourtant, alors que la richesse de la vie musicale toulousaine tout au long de l'année pouvait faire craindre que Musique dans la ville ne passe un peu inaperçue, on est frappé de voir l'intérêt que suscitent non seulement les concerts mais encore toutes les manifestations de caractère pédagogique, ainsi que la disponibilité du public et son désir d'approfondir ses connaissances à quelque niveau qu'elles se situent.

Dans l'esprit des organisateurs, les concerts qui ont lieu tous les soirs et qui sont retransmis en direct par France-Musique ne re-

présentent qu'un aspect saillant, mais pas forcément essentiel, d'une manifestation qui vise à éveiller une nouvelle forme de curiosité musicale. Pourtant, trois soirées au moins mériteraient déjà plus qu'une simple mention: celle du jeune claveciniste d'origine américaine Scott Ross, celui d'Aaron Skirni (thorbe et luth baroque), qui comportait bon nombre de pièces inédites, et celle de Faouzi Sayeb improvisant pendant des heures sur l'oud (luth d'Orient). Un même souci d'authenticité rigoureuse sans pédantisme semble unir ces interprètes encore peu connus en France et que Musique dans la ville aura certainement contribué à faire découvrir.

Leur passage sur les ondes ne rend cependant compte que très partiellement de leur présence à Toulouse, où ils ont non seulement donné d'autres concerts, mais également présenté leur instrument, les œuvres qu'ils exécutent: évoqué les problèmes techniques et d'interprétation, et, naturellement, participé au débat qui le lendemain de chaque concert réunit artistes et public pour une confrontation franche et généralement fructueuse.

Cette constante disponibilité des interprètes ne reflète pas seulement l'état d'esprit de l'opération, elle est en accord avec le lieu où se déroulent toutes les activités complémentaires au concert: l'ancienne bibliothèque universitaire, dont les portes sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir et où se succèdent sans interruption, dans divers lieux et parfois simultanément — le bâtiment devenant une sorte de gigantesque boîte à musique — séances d'audiovisuel (le clavecin, la lutherie, la variolou), études analytiques des œuvres jouées en concert, interprétations comparées, répétitions publiques... Tout cela existait déjà à Aix-en-Provence, mais sur une plus petite échelle et avec une moindre participation du public. Ce qui est nouveau, et connaît un succès éton-



Desain de Jo Hens

nant, ce sont les ateliers de pratique musicale où l'on peut chanter Josquin des Prés avec des professionnels, travailler Ludwig van de Kagel, Octandre, de Varèse. Sans oublier la centaine de musiciens amateurs qui préparent depuis hier tôt deux mois le concert d'été pour quarante guitaristes composés spécialement par Philippe Hersant, annoncé pour le 28 juin...

La participation des Toulousains ne se limite pas au public ou aux amateurs, puisque beaucoup d'artistes qui se produisent eux-mêmes à Toulouse n'ont pas une manière de mener les susceptibilités de la province: Musique dans la ville n'entend pas se substituer à des ressources musicales d'une élite mais y susciter une impulsion qui devra être poursuivie localement, l'opération ira se faisant ailleurs. Pour l'instant l'accent est mis sur la municipalité, le conservatoire laisse à penser qu'elle va rester quelque années à Toulouse.

GÉRARD CONDÉ
Prochains manifestations transmises par France-Musique: jeudi 26 juin: Beaux-Arts Trio New-York; vendredi 27 juin: orgue et clavecin avec E. Choinard et X. Darasse.

DES JAZZMEN A MONTMARTRE

Le Cohelme Ensemble a fait école, lui qui joue dans les jardins des Buttes, à la manière américaine des ombulons de Central Park. Place des Abbesses, le dimanche, dans l'état bouillonnant d'une guitare, on lit cette inscription qui prend valeur de manifeste: « Le jazz est né dans la rue, il est temps qu'il y retourne. » On pourrait chipoter et arguer de la présence aussi du premier jazz sans le toit des maisons bien fermées de miss White et de la comtesse Piazza. Mais il importe moins au jazz de retrouver des circonstances natales que de changer ses conditions de vie.

Le cabaret étouffant, encombré, laissait filtrer par soupirail les syncopes jazziques. Maintenant

elles sont exprimées par des odes de du vieux style (comme Dominique Sanchez) ou du nouveau (comme Michel Roque) en plein jour, à Montmartre, à Montparnasse, dans les quartiers de bureaux et de grands magasins. On fait cercle quand l'orchestre vient, de la même façon qu'autrefois autour du mougeur de feu ou de l'ivoire de la rogière. Les espèces récalcitrantes tombent dans le chapeau. Chacun paie l'artiste selon ses moyens, mais il n'y a, en l'occurrence, nulles qualités récompensées qui ne soient réellement et joyeusement perçues. Ce n'est pas des bons cœurs que le jazz reçoit ses précieuses. Simplement des cœurs contents.

LUCIEN MALSON.

une révélation
MONA MOUR
d'été

HELENE, la femme qui ose...

Liaisons dangereuses
un film porno plus camouflé que jamais

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

Aux cinémas: GEORSEY - MARIVAUX - MOULIN-ROUGE - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT BOISELLE - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT DEFENSE
Particuliers: PARAMOUNT Le Verreux - PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT ELYSEE II
Cinéma-Saint-Germain - SUEZY Val-d'Yvercy.

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT OPERA
PUBLICIS SAINT-GERMAIN
PARAMOUNT MONTPARNASSE
BOUL MICHEL - PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT ORLEANS - PASSY
Périphérie: PARAMOUNT (Le Verreux)
ARTEL (Ressy) - CYRANO (Versailles)
MEJES (Montreuil)
SALLE CLIMATISEE

Allez applaudir
le nouveau film de
KEN RUSSELL

Tommy
avec THE WHO

RTL

...vos 5 sens
ne seront
jamais plus
les mêmes!

Service d'urgence supplémentaire à minuit
dans toutes les salles

PASSION
Spectacle actuel
sur un thème éternel
24 juin - 5 juillet
CONCIERGERIE
Renseignements, tél.: 783-56-81

SAINT-SEVERIN
127 St-Séverin ODE 50 91

Ludwig REQUIEM POUR UN ROI VIERGE
LOUIS II DE BAVIERE
par un maître du jeune cinéma allemand
HANS JURGEN SYBERBERG

4 DERNIERES

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
de Bertold Brecht AU THEATRE DU SOLEIL
THEATRE DE LIBERTE
cartoucherie de Vincennes
Lec: 808 04 23
mar. mer. ven. sam. 20 h 30
dimanche 17 h

UNITE: « Amour, mort... »
HUMANITE: « Brecht enthousiasmé par Molière »
QUOTIDIEN DE PARIS: « Superbe... »
FIGARO: « Ce sont des jaloux de... »
FRANCE-SOIR: « D'une étrange et... »
FRANCE NOUVELLE: « Enfin, un... »
AUXOISE: « Une suite de splendides... »
LE MONDE: « Le Théâtre de Liberté recrée la fête de jouir. »

CARY GRANT * GINGER ROGERS * MARILYN MONROE
dans une comédie délirante de HOWARD HAWKS

chérie, je me sens rajeunir

ACTION CHRISTINE
4, RUE CHRISTINE (9^e), 323-85-78

ACTION LA FAYETTE
9, RUE SUFFAULT (9^e), TRU. 89-50

BIARRITZ VO / BONAPARTE VO / VENDOME VF
CAMBONNE VF / MARLY ENGHEN VF

un film de
ROMAN POLANSKI

Rosemary's Baby

Mia Farrow
dans une production William Castle
Rosemary's Baby
avec John Cassavetes

Ruth Gordon • Sidney Blackmer • Maurice Evans • Ralph Bellamy
Produit par William Castle • Scénario et réalisation de Roman Polanski. D'après le roman de la Levee
Un film Paramount • Distribués par Cinema International Corporation

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

سك ان النول

TRICIO GUZMAN PRÉSENTE «LA BATAILLE DU CHILI» AU FESTIVAL DE GRENOBLE

L'angoisse nous saisissait devant ce que nous voyions

Présenté en première mondiale à Volgograd, Stalingrad, au début de mai, à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire sur le fascisme, projeté ensuite à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs (« le monde » du 21 mai), le nouveau film du Chilien Patricio Guzman, « La Bataille du Chili », participe au Festival de film documentaire de long métrage de Grenoble, qui tient parallèlement au Festival du film de court métrage.

Guzman s'explique sur la genèse de cette œuvre monumentale dont nous n'avons vu que le premier volet, « L'Insurrection de la bourgeoisie ». La seconde partie, « Le Coup d'Etat », sera terminée cet été. La troisième, « Le Pouvoir populaire », dépassant l'analyse historique des événements qui conduisirent au putsch du 11 septembre 1973, tentera une synthèse de la construction du socialisme pendant les trois années du gouvernement d'Unité populaire.

Si on croit Pedro Chaskel, « la difficulté du montage vient de la qualité du matériel filmé et de son immense valeur de témoignage. Nous souffrions chaque fois que nous coupions deux photogrammes. La seule position est de se maintenir un peu en marge et de laisser le matériel parler par lui-même. L'apport de ce film vient dans une certaine mesure du tournage plus que du montage, au sens que le montage a simplement abrité le tournage. Il y a là quelque chose de nouveau, une façon de profiter de son direct et de toutes les possibilités de la technologie actuelle du cinéma ».

Nous avons réalisé en 1970-1971 la Première Année, dit Patricio Guzman, sur les douze premiers jours de gouvernement d'Unité populaire, puis en 1972 la Réponse d'Octobre. Nous sommes réunis, les mêmes gens, nous voulons faire un film suffisamment distancié de réalité pour obtenir une plus grande force persuasive. Nous avons alors établi un sommaire de plusieurs pages pour définir la théologie à suivre. Nous avons écrit un scénario, un film chronologique. Puis nous nous sommes songés à un film par chapitres, qui poserait les problèmes du gouvernement de nos ouvriers, avec les industries nationales, avec la bourgeoisie, avec les classes moyennes, avec les milieux ruraux,

et à partir de ces éléments nous voulions tracer une grande fresque de la réalité chilienne. Nous avons encore envisagé diverses méthodes, par exemple d'aller dans une usine et d'apprendre quels en étaient les problèmes. Si les ouvriers nous signalaient l'existence d'une forte bureaucratie, nous lisons ensuite rendre visite au ministre responsable, puis à un autre ministre, et nous retournerions à l'usine, puis de l'usine nous irions voir une agglomération proche de l'usine. De sorte qu'un problème soit générateur des autres problèmes, et au travers de ce problème nous exploiterions ce qu'était l'Unité populaire, en quoi consistait le processus révolutionnaire au Chili à ce moment précis.

assez concret. Outre cette relation affective, il y avait le sentiment d'être pleinement à l'aise dans l'endroit où nous tournions. Notre film est un film du pouvoir populaire, il se déroule uniquement à la base, pas au Congrès. Le tournage a pris fin le 11 septembre : nous étions réunis comme chaque jour, nous avions un tournage prévu, mais il fut annulé à cause de ce qui se passait. Nous sommes morts voir, ce qui arrivait, et nous sommes clairement conscients que l'important, c'était le matériel que nous avions réuni. Personne ne savait, sauf moi, où se trouvait ce matériel ; nous avions établi entre nous une compartimentation très stricte, mais chacun avait conscience d'en être responsable. C'est uniquement grâce à ce sens individuel des responsabilités que le matériel a pu sortir du Chili. Sans cette organisation rigide il aurait été perdu. Nous avons dû parfois affronter des situations difficiles. Nous avons permis d'entrer un peu partout. Mais au cours du tournage nous n'avons pas donné la moindre interview, nous n'avons jamais dit ce que nous faisons parce que nous lisions préférable de garder notre projet confidentiel.

Les coups de feu dehors

« Finalement, nous sommes parvenus à un accord de désistement sur la méthode adoptée, chronologique, par chapitres, ou par un noyau. C'était un peu comme l'on entendait des coups de feu dehors, des mouvements dans la rue. La lutte de classe était en ce moment de l'évier une croyable intensité, on préparait les élections mois de mars qui enverraient au Congrès nombre de députés favorables à l'adoption. Et, sans avoir fait un choix, on se trouvait à la limite de l'adoption, nous nous étions attachés au mur les problèmes les plus portants qui se posaient au pays, économiques, politiques, idéologiques. A partir de ces thèmes de chapitre, nous nous sommes mis à détecter les fronts du mouvement de classes entrant dans une phase sensible, d'autres où elle restait invisible, enfin des événements qui apparaissent nulle part mais qui existent. Ces événements, nous nous sommes attachés à les tourner point par point, dans un tableau était gigantesque, un peu prétexte, il y aurait eu de quoi faire huit films. Il fallait passer à l'action. Le tournage commençait. Chaque jour l'assistant réalisait un schéma, l'autre la presse chilienne, et sur le mur, il fallait le schéma de ce qui se passait. Nous faisons le schéma, et nous en discutons, nous avions des contacts dans les usines, à la campagne, dans toute la capitale, à Valparaiso, nous obligeant ainsi des informations non officielles, des informations de première main sur ce qui se passait. Au Congrès, par exemple, un journaliste de l'Unité populaire nous informait directement : « Aujourd'hui tel projet de loi sera discuté, venez, ça peut être intéressant ». Federico Elton, le responsable de la production, voyait ce qu'on pouvait faire. Nous avions qu'une caméra, un magnétophone Nagra et un véhicule assez dégingolés. Nous partions très tôt, le cameraman, le

preneur de son et moi, nous nous tenions à un emploi du temps très rigide, il fallait remplir toute la journée. Parfois le convoi, quels qu'ils soient en un lieu où il ne se passait rien pour vérifier si elle était bien arrivée, et après plusieurs heures d'attente, elle est toujours arrivée. Sans cette rigueur dans le travail, nous n'aurions jamais mené le film à son terme, nous visions à l'efficacité maximum, et le tournage fut très dur : c'était un peu comme d'être pompier, à tout moment il fallait être prêt à se rendre là où il se passait quelque chose.

chilienne une lutte idéologique importante : il était impossible de faire replatement des films. Mais, en même temps, nous nous rendions compte que tout processus révolutionnaire porte en soi ce type de problème, que l'unité est une chose que l'on obtient au bout de beaucoup de temps, et que l'important, c'était d'être efficace, de mettre l'individu, collective, de faire le film.

Tanks et drapeau rouge

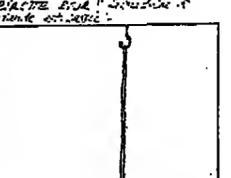
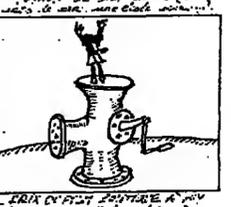
« Pendant la dernière période, nous nous sommes rendu compte que les événements dépassaient constamment toute possibilité d'information par la voie normale. Les moyens de communication étaient annulés. La lutte de classes a cours interdite de communiquer à travers le cinéma, seul subsistait le contact de personne à personne. A ce moment l'intéressant ou le fonctionnel était de filmer les événements mêmes. Par le fait, nous avons réalisé que nous avions un film sur la contre-révolution. Oui, nous avons commencé un film sur la révolution, nous avions pensé que le film se terminerai avec le conquête du pouvoir. Mais à mesure que le temps passait, le drapeau rouge nous tombait dessus et c'était assez terrible. L'angoisse nous saisissait devant ce que nous voyions, ce que nous enregistrions.

« C'est ainsi que j'ai connu Pedro Chaskel, directeur de la cinématheque chilienne de la résistance, petit organisme où tous les films de l'Unité populaire sont réunis. Il a dit qu'il voulait travailler avec nous. Nous nous sommes mis au travail, un travail de montage très difficile, car le matériel est tellement riche. Et pourtant nous n'avons impressionné que 45 000 plaques de pellicule 16 mm. Maria Harnecker, la directrice de « Chile Hoy », nous a rejointes, nous a aidés à faire le film. Trois de nos camarades sont restés au Chili, ils sont prisonniers, torturés. Il n'y a aucune possibilité de les libérer aujourd'hui. Ils vont très mal. Et nous ne savons pas ce qui s'est passé. »

Propos recueillis par LOUIS MARCORELLES.

Bonnaffé au festival d'Annecy

Si l'annonceur est bon, les films ne sont pas mauvais. C'est ce que dit Louis Bonnaffé, directeur du festival d'Annecy, devant les réalisateurs qui se réunissent à Annecy.



VOTRE TABLE CE SOIR

- OSAKA 200-55-01 Ancien emplacement rue du Helios...
LE FASSBINDER 200-55-02 Sardines à l'ail...
CAVEAU FRANCOIS-VILLON 200-55-03 Ses caves du XIIIe...
LA COTTALDE 200-55-04 5, r. de la Lune...
L'ÉCHARPE BLANCHE 200-55-05 1, rue France-Bourgeois...
LE MARAIS 200-55-06 5, rue Caron...
CLUB HOUSE 200-55-07 29-31, place de la Madeleine...
LA CARRERA 200-55-08 23, rue Washington...
CIEZ REMO 200-55-09 23, rue Washington...
WAPOLEON 200-55-10 35, av. Friedland...
ARCADE 200-55-11 79, rue Saint-Hippolyte...
LE VIGNON DE SORRENTO 200-55-12 78, bd de Clichy...
LA CHAMPAGNE 200-55-13 10 bis, place Clichy...
AUBERGE DU CLOU 200-55-14 30, av. Trudaine...
TROU DANS LE MUR 200-55-15 23, bd des Capucines...
LA DÉLIGENCE 200-55-16 50, rue Picardie...
AU PESSIER 200-55-17 27, av. Daumesnil...
BRAYVILLIERS 200-55-18 23, rue Lamarc...
BIRATEJO 200-55-19 370-41-03 6, rue Flanchet...
LE BOUCANIER 200-55-20 11, rue J.-Chaplain...
LES VIEUX METIERS 200-55-21 13, bd A.-Blanc...
Ambiance musicale et orchestre

MÉDICIS U.G.C. MARBEUF
R.W. FASSBINDER présente
La tendresse des loups
(Die Zärtlichkeit der Wölfe)
1925 • L'Allemagne de M. le Maudit • Un Vampire homosexuel • 30 ados hémorragiques assassinés • ... déjà l'ombre du nazisme ...

SEUL A PARIS
STUDIO MARGNY (v.f.)
Carré Marigny - BAL 20-74
MOULIN ROUGE de JOHN HUSTON
ÉLYSÉES LINCOLN (v.o.)
QUINTETTE (v.o.)
MARAIS (v.o.)

Une sélection

Cinéma

LES FILMS DE GANNES

Présentés en compétition ou hors compétition, les films qui passent par le Festival de Cannes arrivent toujours à Paris — et en province — avec le prestige. Trois œuvres se maintiennent en « tête d'affiche » actuellement :

— **LENNY**, de Bob Fosse : D'après l'histoire authentique d'un artiste de music-hall américain qui fit scandale dans les années 50, par ses attaques contre les tabous sociaux et le puritanisme. Tradition hollywoodienne de la biographie romanesque habilement reconstruite dans le style « document ». Contes-

tation, drames de la vie privée, enfer de la drogue. **Atout majeur** : l'interprétation de Dustin Hoffman.

— **UNE ANGLAISE ROMANTIQUE**, de Joseph Losey : Glenda Jackson, monstre sacré façon Bette Davis des années 40, dont elle a l'intelligence laideur, joue une **Bonny anglaise**, qui rencontre un gigolo — Helmut Berger — à Baden-Baden. L'âché commercial de Malson de poupée à quelque peu oblige Losey à tourner cette histoire, qui coûte terriblement, mais que sa mise en scène habille avec raffinement. La performance de Glenda Jackson est indiscutable. Le personnage le plus intéressant, le plus

à l'osegen « est celui du **moti-romancier**, interprété par Michael Caine.

— **PROFESSION** : REPORTER, de Michelangelo Antonioni : Le meilleur en scène de l'aventure redonne au feuilleton ses lettres de noblesse, revu l'arturier américain par excellence, Jack Nicholson, et le symbole de la « persuasion » de la jeune génération, Maria Schneider, dans une histoire d'échec d'identités. Œuvre élogique, romantique, désespérée.

LE GAI REVOIR

Pour une semaine, à partir du 25 juin, au cinéma Olympic, la majeure partie des œuvres de Jean Rouch (1947-1975).

maître du cinéma ethnographique, et poète de la pensée sauvage » selon Lévi-Strauss. Courts et longs métrages sur la réalité africaine. Un parra for, entre autres, Au pays des images noires, Bataille sur le grand fleuve, Les Maitres (Goussier, les Fils de l'eau, Moi et Landry, la Pyramide humaine, Rose et Landry, Monsieur Albert prophète, la Chasse au lion à l'ère, l'Entertainment du Hogan, Hommage à Marcel Mauss, Cinq portraits d'un ethno-artiste.

— **ET TOUJOURS** : C'est d'abord pour tout le monde, de Christian Gion ; India Song, de Marguerite Duras ; Claudine, de John Berry ; Aloïse, de Liliane de Kermelec.

CYCLE MOLIERE au Théâtre Marigny

Jusqu'à la fin du mois de juillet, la Comédie-Française appartient à Molière avec l'Avare, par Jean-Paul Roussillon (jusqu'au 29 juin), les Fourberies de Scapin, par Jacques Schanillon (du 2 au 6 juillet), le Malade imaginaire, par Jean-Laurent Cochet (du 3 au 13), les Femmes savantes, par Jean Piat (du 16 au 20), et le Bourgeois gentilhomme, par Jean-Louis Barrault (du 23 au 31).

LE POISSON D'OR DU PARADIS au Petit Orsay

Des acteurs japonais, des poupées, des masques de sorcière et un chat décapité racontent, chantent, mimant, dans la violence du rouge et de l'or, déchirant le bleu-gris des kimonos et du décor, une légende cruelle jusqu'au 3 juillet.

Théâtre

LE PRESSE-PURÉE DES DESTAING au Théâtre Campagne-Première

Une épicerie, un restaurant et une salle pour Romain Bouteille, pour Philippe Brunet et des amis dans un roman-feuilleton musical et dans l'étrange histoire d'une veuve de général hystérique incarnée par l'inquietante Michèle Moretti.

DÉJÀ DES FESTIVALS

Carcassonne présente la Servante, de Victor Halm, les 27, 29 juin et le 1^{er} juillet, et les Mémoires vénéennes, du Théâtre du Limonaire, les 2 et 3 juillet. L'Anjou crée Saint-Just et l'Invisible ; le 29 à Angers, le 30 à Chemillé, le 1^{er} juillet à Montreuil-Bellay, le 3 à Saumur. La Rochelle reçoit Domage qu'elle soit une putain, par Stuart Seide, les 30 juin, 1^{er}, 2 et 3 juillet, et Feuilleton une érection collective du Point-Zéro, de Jean-Pierre Dougnac, le 30 juin et le 1^{er} juillet.

— **LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE**, à la Cité internationale : Un barrage populaire intercepte des armes que des nostalgiques veulent faire entrer à Lisbonne. Coloré et émouvant (dernières).

— **L'ÉCOLE DES FEMMES**, au Théâtre Essillon : Un Molière de tréteaux de foire, direct, ou déboté. Une comédie péruvienne apporte des perspectives charmantes.

— **LE CERCLE DE CRAIE CAUCAISIEN**, à la Cartoucherie de Vincennes : Les inventions politiques-prosaïques de la mise en scène mettent de l'air dans cette parabole de paysans soviétiques s'aidant d'une vieille légende chinoise pour régler leurs différends (Brecht était optimiste (dernières)).

— **ELLE, ELLE ET ELLE** à la Cour des Miracles : Témoignages sans complaisance ni pathos de trois femmes qui essaient d'exister, un spectacle indispensable.

— **ET TOUJOURS** : Andromaque et le dictionnaire à la lettre A, par Daniel Mesguich, au Théâtre de la Ville ; d'aujourd'hui, d'aujourd'hui, ou la solitude des couloirs cyclistes, au Mouton d'Or. L'ironie du groupe TSE et la beauté de Mirucha Bo, à la Renaissance. Le Regne à genoux, les facettes de la bande à Jean Bois, à la Pizca du Mandat. C'est plus qu'elle soit une putain, par Michel Barmon, à la recherche de l'androgynie, à la Cité internationale. Le Balcon, de Jean Genet, au Récamier. Maître Pauline et son ralet Hott au Théâtre Ecole de Montreuil (dernières).

Variétés

— **LES DEZI CROQUETTES**, à Bobino : Les Breivikens de leur sont revenues que leurs oreilles et leurs vieilles dentelles avec leurs danses et leur insolence, hommes et femmes, forces de la nation forces de vie, forces de théâtre.

FÊTES MUSICALES EN TOURAINE

Toujours plus florissantes, les Fêtes musicales en Touraine offrent cette année treize concerts en prélude aux racines (du 26 juin au 6 juillet) dans la fameuse Grange de Meslay, et la nouvelle Grange de la Besnardière : Svatoslav Richter toujours, mais avec Michelangelo et Pollini, le Beaux-Arts Trio et Irina Archipova (du 26 au 31), et un long week-end Boulez avec l'ensemble Musique vivante et la Schola Cantorum de Stuttgart. À la Besnardière : Palenteck, Ruzickova. Ensemble Musique vivante, avec D. Musson et Boulez.

JOURNÉES DE VERNOU

Frère de Langens, cette fois, quatre journées musicales improvisées, forum de jeunes musiciens et de maîtres, dialoguant avec le public sur la création musicale et l'évolution de l'interprétation. Dans le domaine de l'Ensemble Colson. (27, 28, 29 juin et 4 juillet, de 11 heures à 19 heures. Renseignements : B.P. 22, 37130-Langens.)

Musique

ENTRE MAINE ET LOIRE

Encore sur la Loire, musique, dans les monuments de Maine-et-Loire. (Jusqu'au 13 juillet.) Pour commencer, les lauréats du prix Long-Thibaud et du concours de chefs d'orchestre de Besançon, avec l'Orchestre des Pays de la Loire, le 26, au château de Flessis-Macé, un concert-promenade, le 29 juin, avec le Grand Ecuier et la Chambre du Roy, au château de la Lorie-Segré ; le Quintette Tajfanel, au château de Bouillé-Ménard ; F.O.P.P.L. à l'Isle-Briand le Lion d'Angers. Le 2 juillet, hommage à Ravel, à l'abbaye de Fontevraud, sous la direction de P. Dereaux, avec A. Ciccolini et le Ballet de l'Opéra de Paris.

MUSIQUE ANCIENNE A SAINTES

Toujours à l'Ouest, parallèlement aux Rencontres contemporaines de La Rochelle, les grands rassemblements de jeunes autour de la musique ancienne et des clochers romans de Saintes, avec la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Gabrieli, Cavalli), la Purcell Society of Combridge (Monteverdi, Palestrina, Lotti,

Caldero), les Madrugalises de Prague (Orfeo, de Monteverdi, Gesualdo), le Deller Consort (Amfiparnasso, de Vecheli), la Societa Comeristica de Lugano, etc. (Du 2 au 18 juillet.)

— **SOLTI DIRIGE LA HUITIÈME SYMPHONIE DE MAHLER** (Palais des Congrès, le 30 juin) : Les adieux de Solti comme directeur de l'Orchestre de Paris ; Veni Creator et scène de Faust.

— **FESTIVAL DU MARAIS** : Ensemble M. Bourque, à Carnavalet, le 25 ; Ensemble G. Dufay, le 27, et Quatuor Amadeus, le 30 juin, tous deux aux Blancs-Manteaux.

— **A NOTER ENCORE** : Musique dans la ville à Toulouse (lire notre article, page XX) ; Musique dans la rue (Als-en-Provence) ; Requiem de Verdi, direction H. Helfetz (basilique de Saint-Denis, le 28) ; Schola Cantorum de Bâle, musique vénitienne de la Renaissance (Eulietas, le 27, à 18 heures et 21 heures) ; le Florilegium Musicum de Paris (château d'Anet, le 28, de 18 h. 30 à 22 heures) ; Nuit de Fontenay (Côte-d'Or) dans l'abbaye et les jardins illuminés, avec chanteurs, danseurs, comédiens et conteurs (le 28, 21 h. 15) ; le Wayang-Wong de Bali (Dijon, le 1^{er} juillet).

— **FESTIVAL DE DIVONNE** : Quatuor Amadeus (le 27), hommage à Satie, avec P. Bertin et J. Février (le 30 juin), I. Scristi Veneti (le 21), R. Szeryng (le 5 juillet).

DANSE EN ANJOU

— **SUR LA SCÈNE** : Grand ballet du Mall (28 juin), et Ballet de l'Opéra de Paris (3 juillet) à l'abbaye de Fontevraud ; Wayang-Wong de Bali au château de Flessis-Macé (15 juillet) ; Ballet-théâtre contemporain, au haras de l'Isle-Briand : « Soléc de la danse » du cheval » (11 juillet).

— **STAGE** : aux Grèneries Saint-Jeu animé par Brian Shaw (classique) ; Nomi Laperson (moderne) ; Molly Molk (jazz) ; Pierre Byland (mime), du 1^{er} au 13 juillet.

— **REPRÉSENTATION NON-STU DE JEUNES COMPAGNIES**, au théâtre d'Angers, lundi 30 juin, mardi 1^{er} et mercredi 3 juillet, de 18 à 24 heures.

— **JOURNÉES D'INFORMATION PÉDAGOGIQUE** : débat sur « la formation globale du danseur à travers le monde » au Musée des Beaux-Arts d'Angers, les 2 et 3 juillet, 15 heures.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE au Musée Eugène-Delacroix

Des paysages, des fleurs, des animaux, des scènes de la nature, dans l'éclairage particulier qu'ont pu leur donner une soixantaine de peintres français, de Gérard de Nerval : Corot, Atigny, Fiers, Huet, Diaz, Flandrin, Troyon, Rousseau, Chintreuil, Millet, Daubigny... Une moisson de deux cents peintures, pastels, aquarelles et dessins marquant le retour vers les champs, les forêts, les rivières.

Arts

HOMMAGE À COROT à l'Orangerie des Tuilleries

Une exposition qui célèbre le centenaire de la mort de l'artiste par un choix de 120 tableaux et de 60 dessins provenant des musées et des collections particulières françaises. Les plus belles toiles de la période italienne, les paysages du Valais, les admirables figures féminines qui sont le testament affectif du peintre.

MAX ERNST à la Bibliothèque nationale

Le Grand Palais célèbre le peintre, la Nationale montre le graveur et l'illustrateur de livres. La sélection comporte de nombreux collages photographiés — ce

que leur auteur considère comme des œuvres aussi originales que les **œuvres-jets** ou les **Héros** — et insiste sur les aspects les plus mal connus de la gravure et de l'illustration selon Max Ernst, notamment aussi en ce domaine.

CHIRICO au musée Marmottan

Chirico chez Monet : le musée Marmottan, fondation de l'Académie des beaux-arts, rend un hommage à Chirico avec une rétrospective de quatre-vingt peintures, vingt-trois aquarelles et dix-neuf sculptures. Parmi elles, des œuvres récentes inédites, où émergent à nouveau les premiers thèmes de la période métaphysique de Chirico.

— **MATISSE**, au Musée national d'Art moderne : Soixante-neuf sculptures, cent soixante-deux dessins qui restituent de la manière la plus complète l'évolution de Matisse.

— **LES LALANNE**, au C.N.A.C. : L'art de design industriel de François-Xavier Claude Lalanne.

— **ET TOUJOURS** : Michel-Ange, les dessins italiens de la Renaissance et le Studio d'Isabelle d'Este, au Pavillon de Flore ; Max Ernst, au Grand Palais ; Fuseli, également au Petit Palais ; Les porcelaines de Sèvres au dix-neuvième siècle, au Musée de la céramique, à Sèvres.

PUBLICIS MATIGNON VO. PARAMOUNT OPERA VF. ARLEQUIN VO. PARAMOUNT MONTMARTRE VF. MAX LINDER VF. PARAMOUNT LA VARENNE VF.

LE FILM AUX 34 PLUS HAUTES RECOMPENSES INTERNATIONALES

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI

COLUMBIA FILMS S.A. PRÉSENTE UNE PRODUCTION SAGA SCREENS - WILLIAM HOLDEN - ALEX GIBBENS - JACK HAWKINS DANS LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI - AVEC SSISSE HATAKAWA - JAMES DONALD - ANNE SEARS ET POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCRAN GILBERT BRUN - RÉALISATEUR : DAVID LEAN - SCÉNARIO DE PIERRE BOULLE D'APRÈS SON ROMAN - TECHNOLOGIE - CINEMASCOPE - DISTRIBUÉ PAR WARNER-COLUMBIA FILM

ÉLYSÉES LINCOLN (v.o.) - DRAGON (v.o.) SAINT-LAZARE PASQUIER (v.f.) - P.L.M. SAINT-JACQUES (v.f.) PARAMOUNT MAILLOT (v.f.) BUXY Val-d'Yverre (v.f.)

MARILYN MONROE JACK LEMMON TONY CURTIS

CERTAINES L'AIMENT CHAUD

10^e SEMAINE D'EXCLUSIVITÉ

LA VÉRITÉ SUR L'IMAGINAIRE PASSION D'UN INCONNU de Marcel HANOON

Tous les jours à 15 h. (sauf dimanche), cinéma LE SEINE 10, rue Frédéric-Bouton (place Maubert)

« Œuvre-Atmosphère, on le considère comme le seul cinéaste français véritablement original avec Marguerite Duras. » (LE MONDE)

Vincent PRICE Al HEDISON Patrick OWENS

La MOUCHE NOIRE (The FLY)

Mise en scène : Kurt NEUMANN Scénario : James CRAWELL

ACTION CHRISTINE 4, RUE CHRISTINE (67) - 325 - 85 - 78

سكنى انى للجمال

In château et des jouets en Mayenne

Les bonheurs de Sophie

par ANDRÉ FERMIGIER

ORSQUÉ des amis étrangers, venant en France pour la première fois, me demandent ce qu'il fallait y voir, en tous des monuments et paysagistes, qui exprimeraient au mieux son caractère, j'ai longtemps répondu : « Loches ». Puis : « Amboise ». Et : « Uzès », pour d'être accusé de chauvinisme en faveur de la France du Sud, et bien que d'autres villes, villages (Tourtour, Grignon, Lebranchet-de-Rouergue) aient droit égal à représenter les paysages d'Oc.

A ce beau trio de bonnes destinations, j'ajoute désormais une quatrième, qui est d'ailleurs sage, même, et dont le nom évoque plutôt une coiffe de paysanne de l'Ouest ou une religieuse du Diocèse : c'est, en Mayenne, Sainte-Suzanne, au centre d'un triangle qui réunit Le Mans, Alençon et Laval, terminant un des plus doux et plus beaux pays que je connaisse, une des vallées inchantées, des sites qui font la grimpe au cœur des vallées, des petites églises, parfois décorées à s'en pointer, à Chapelle-de-Pris. S'y promener en mai, lorsque les arbres ont en fleurs et bourdonnent de tous les oiseaux bocagers, lorsque les glycines créent à foison leurs murs de jardins et les couloirs de ferme, c'est plaisir des dieux, repos absolu de l'esprit, satisfaction de tous les sens. On se sent comme un chat qui trempe sesoustaches dans la crème.

Sainte-Suzanne est un village du seizième et dix-septième siècles, un bourg, on pourrait presque dire un burp, tant il se dresse sur un escarpement sinueux qui domine la vallée de l'Orve, une petite rivière si tranquille, et coulant gentiment à travers champs, qu'on voudrait avoir un peu de géologie pour comprendre comment tant de douceur peut s'associer à un accident tellurique aussi important, lorsqu'on arrive du sud, ou par routes de Vitré, la vue est perdue : l'enceinte de l'ancienne forteresse, la seule dans la région que Guillaume le Conquérant n'ait pu forcer, couronne encore intérieurement le site. On aperçoit des tours, vigiles, la base de l'énorme donjon, le charmant logis construit sous le règne d'Henri IV par Fouquet de la Varenne, un des créateurs de La Flèche (les orgues de la chapelle du Prynante, une splendeur !), et le paysage qu'on découvre du haut des remparts, belle vallée, longues collines boisées, champs piquetés de fermes et de troupeaux, est un de ces paysages à la fois li-

bres et merveilleusement construits, comme on n'en trouve que dans les campagnes de longue histoire et antiques cultures, paysages de livres d'heures ou de roman courtois.

Malgré les efforts des gens du village, qui aiment beaucoup leur château, celui-ci n'était, il y a quelques années, que ruine menaçante, rongée et mélancolique depuis qu'il est aujourd'hui à peu près complètement restauré, grâce aux dons, à l'enthousiasme d'une Parisienne, analyste de surcroît (quels rêves ont pu se projeter dans une telle entreprise ?) qui, loin de s'en réserver l'avare jouissance, a voulu faire de Sainte-Suzanne un foyer d'animation culturelle, à l'intention de cette belle province du Maine, où le charme des paysages rattachés parfois un peu l'élan de la curiosité esthétique. Sainte-Suzanne est un centre d'art privé, comme l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, Ancy-le-Franc et Rilly dans l'Yonne, Flains en Savoie. On y donne des concerts on y présente des expositions. L'an dernier, c'était : 'L'Homme et son empreinte', qui est monté pendant l'automne à Paris. Aujourd'hui : 'Jouets et Jeux du dix-neuvième siècle'.

La bonne idée, la jolie exposition ! Comme elle a été préparée avec soin et sensibilité ! Que d'aimables souvenirs, de petits chefs-d'œuvre de gentillesse, de drôlerie, d'ingéniosité manuelle ! Voici d'abord les livres d'enfants, depuis le premier ouvrage publié à leur intention (en 1825), le Bon Génie, jusqu'au *Buffon du jeune âge* et aux magnifiques volumes de la collection Hetszel, qu'on trouve aujourd'hui encore, parfois, dans les greniers, et sans lesquels il n'y avait pas, avant 1914, de distribution des prix digne de ce nom.

La lecture convient aux enfants sages, et une vitrine évoque les Petites Filles modèles, avec deux nourrissons de sexe indéterminé, enveloppés dans leurs larges dévotion bien inquiétante, mais la comtesse, on le sait, c'est plein de serpents. Pas d'inquiétude, mais des yeux en billes de loto, et des nez qui s'écrasent devant une autre vitrine : celle de la Samaritaine, reconstituée telle qu'elle fut aux épreuves de 1900, avec des pyramides de poupées en beaux stours, et quelques ob-

jets qui nous rappellent les préoccupations politiques et éducatives de l'époque : une machine à vapeur, une Alsacienne en costume régional, une voiture de laitier que conduit, évidemment, un petit garçon tout noir et souriant de toutes ses dents.

Il y a les jouets des riches et les jouets des pauvres, les jouets des villes et ceux des champs. Ces derniers sont aujourd'hui très rares : ils ont été longtemps considérés comme trop grossiers pour qu'on les conserve et que les collectionneurs les recherchent. On nous en montre cependant quelques-uns : des charrettes, des bateaux, une locomotive taillée dans le bois à la veille par un grand-père charpentier, qui nous rappelle ce qu'a représenté l'irruption du chemin de fer dans le monde clos des paysans du siècle dernier. Et il y a la bourgeoisie et ses intentions moralisatrices dominent la chambre du prince impérial, reconstruite telle quelle fut au château de Compiègne, nous montre sur quel était fondée alors l'éducation des souverains : le cheval et la guerre, le canon chinois du Napoléonide voisinant avec des soldats de plomb, des tambours, des figurines en étain, un camp de sonnettes, des armées en campagne. Miniaturisées, les valeurs militaires éveillent moins d'objections : on a l'impression de faire son volontariat avec Proust, à Orléans, on de l'accompagner chez Saint-Loup, à Condécourt.

Fort heureusement, on n'enseigne pas que l'art de la guerre aux enfants. On les initie à la vie des métiers, aux techniques, et nos petits amis pouvaient apprendre « l'art du cloutage », contempler en modèles réduits — qui sont souvent des chefs-d'œuvre — un atelier de serrurerie, un atelier de charpentier, des presses à imprimer, un télégraphe, un haut fourneau, des moteurs électriques, une machine à écrire qui date juste de 1900, et bien entendu, quantité de machines à coudre.

Avec elles, nous entrons dans le domaine des petites filles, et c'est là que la situation devient délicate : je crains qu'avec cette exposition, qui n'est peut-être pas tout à fait gauchiste d'esprit, Sainte-Suzanne ne s'attire une médiocre affaire du côté du M.L.F., lequel, d'ailleurs, n'a pas dit, n'est pas très actif en Mayenne, mais on ne sait jamais.

Regardons tout de même cet ensemble exceptionnel de « bébé-caractères » et de poupées à l'italienne, à la fermière, à la voyageuse, à la Marie-Antoinette, avec leurs cartons à chapaux, leurs malles de voyage, leur trousseau, leurs ombrelles, leurs minuscules bottines, leurs tabliers en vichy ou en coton blanc. Et contemplons avec un émerveillement qu'avive une poignée de remords tous les attributs de l'antique servage féminin : la cuisinière et ses ustensiles, le service à thé, le moulin à café, le vaisselier, le lit en rotin, le fer à repasser, etc. Une pièce de grande collection : une chambre de poupée dansant du Second Empire, avec lit à baldaquin, tapisserie à l'indienne et au petit point, un vrai chef-d'œuvre de patience, de tendresse et de goût. Sophie, après tout, n'était pas si malheureuse.

Tout se termine s'abolit lorsqu'on arrive à l'étage des jouets et des animaux. Il y a là des choses extraordinaires : des clowns trapèzes, des cygnes à roulettes, quelques-unes des marionnettes que Maurice Sand confectonnait pour occuper les soirées de Nohant des époques acrobates à sifflet, des bibouquets électroniques, des tigrés en papier qui rugissent dans des cages en bambou, un fantastique jardin d'acclimatation (coll. Loste). Et l'exposition s'achève sous le toit de Fouquet de la Varenne, qui n'en a jamais tant vu, dans un envol de cerfs-volants brésiliens, tartares, pérorateurs, hittites (coll. Folon), qui portent l'imagination à son zénith.

Conclusion, en trois points, s'il vous plaît, mais vite expédiés. Premier point : c'est une exposition épatante. Deuxième point : elle donne envie que le Musée du Jouet, à Poissy, ait enfin les moyens d'ouvrir ses portes au public et de présenter ses collections, dont certaines pièces, prêtées à Sainte-Suzanne, laissent entrevoir la richesse. Troisième point : l'aide aux initiatives privées et régionales est un des thèmes favoris de nos autorités. Or celles-ci, qu'elles soient préfectorales, départementales, culturelles ou monumentales, à Sainte-Suzanne, on ne les vit point. Plaignons-les de s'être privées d'un grand plaisir et soulignons qu'à l'avenir elles manifesteront un peu plus d'intérêt pour des entreprises qui méritent leur respect et leur soutien.

* Jeux et jouets du XIX^e siècle, Château de Sainte-Suzanne (Mayenne), jusqu'au 7 septembre.

A propos d'une exposition (perdue) de Carlo Scarpa, vénitien

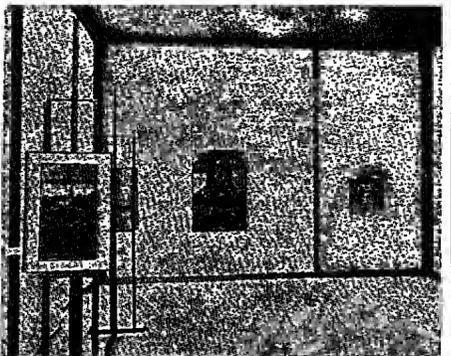
UNE tige banale et un oignon ternes peuvent bâtir une fleur charmante. Les jardiniers et les chroniqueurs le savent. L'institut, dit pompeusement de l'environnement, dont il n'y a rien de spécial à dire, est logé dans un immeuble à armature apparente, qui n'est pas le meilleur de Prouvé. Mais, sur un concours de circonstances sympathiques ce local inconsistant abrite pour quelques jours une exposition minuscule, mais pleine de mérite, qu'on peut considérer comme le modestissime préluce à une grande manifestation souhaitable, par exemple, au Musée des arts décoratifs ou, si l'on veut, au Centre du plateau Beaubourg. Il s'agit de l'œuvre de Carlo Scarpa.

Beaucoup de voyageurs d'Italie le connaissent sans avoir identifié : c'est le plus grand scénariste d'expositions d'art qui existe lebas, et sans doute dans toute l'Europe. Quand, à la Biennale de 1948, on put voir avec quelle clarté et quelle subtilité étaient présentées les œuvres de Klee, un intérêt nouveau s'éveille pour ce travail d'aménagement et d'écrochage, que vient relancer, en 1954, l'étonnant circuit, rythmé de panneaux blancs, de l'exposition chinoise au Palais des doges. Et quelconque a visité l'exposition by-

lais se soit informé auprès du style viennois, et qu'il y ait immédiatement réagi, après la guerre, à la leçon exaltante de F.L. Wright, dont le voyage de 1951 en Europe n'est pas resté lettre morte partout, comme il l'a été en France, où, décidément...

Dans le travail de Scarpa, comme chez Wright ou, si l'on y veut, chez Palladio, qu'il a naturellement bien regardé, tout compte ; il n'y a pas de détail, ou plutôt le détail : une forme lobée, un ressaut, une chute d'éléments cristallisés, le nu du bois... fait toujours chanter l'ensemble. Nous ne sommes pas accoutumés à tant d'ingéniosité dans l'usage des matériaux et des plans. A la dernière création notable de Scarpa, le cimetière Brion-Vega, près d'Asolo, les arcs et les plans qui se recourent, les pils serrés du béton, le motif récurrent de la « grecoque en gradins », donnent une idée élevée, étonnante, et, pour les petits cortésiens seuss que nous sommes, déconcertante, d'une virtuosité à la fois intrépide et contrôlée.

Tout cela, bien sûr, se devine, plus qu'on ne le voit, grâce à six ou sept panneaux, que Scarpa a eu la gentillesse de venir placer lui-même, et à une séquence de dispositifs, réunies par



Aménagement du musée Correr à Venise.

zantine de 1974 a découvert les vertus de la brique et du bois, la délicatesse des volutes blanches qui tamisent, le force des couleurs qui concentrent. Ainsi, autrefois, l'artiste démontre-t-il les capacités de son art par des constructions éphémères, celles des fêtes dont les expositions ont pris le suite.

Mme Miette Muret et ses élèves. Car, à notre époque bizarre, il arrive même que, d'un cours du département d'Italie, à Vincennes, puisse sortir cette présentation légèrement prématurée, mais bien orientée — à reprendre dans un meilleur cadre.

Une dernière observation, qui sera une dernière réclamation, car il est difficile de traiter, dans notre pays, d'architecture sans aligner des raisons d'irritation et de découragement, devant une épaisseur d'indifférence qu'aucune époque ne semble avoir connue, et contre laquelle le théoricien des galleries de l'institut de l'environnement n'est certainement pas le remède. Scarpa vient d'avoir une exposition, saisissante celle-là, à Londres. Comme c'est un remarquable dessinateur d'écure, la RIBA (Royal Institute of British Architects) a fait l'acquisition de plusieurs de ses dessins. Car — le croire-t-on ? — il existe en Grande-Bretagne une institution qui se préoccupe de recueillir les documents nécessaires à l'histoire de l'architecture moderne, l'attention et le gaspillage sont ailleurs des institutions.

ANDRÉ CHASTEL.
* Carlo Scarpa, panneaux de photographies et dessins, avec catalogue, sous la direction de L. Miette-Muret, Institut de l'environnement, 14, rue Erasmus (Frogation jusqu'au 27 juin).

GALERIE ANDRÉ-FRANÇOIS PETIT
122, boulevard Haussmann, Paris - 322-21-43
G. de CHIRICO
Jusqu'au 10 juillet

BOLIN
17 Juin - 12 Juillet
STREAMING ART GALLERY
7, rue de Miromesnil, Paris 8^e - 265.15.56

FRANÇOIS TRUFFAUT
LES FILMS DE MA VIE
Flammarion - 48 F

SALLES CLASSEES
CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.E.C.A.E)

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS I
10, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-12
14 h., 18 h., 20 h., et 22 h.
ANTHOLOGIE DU PLAISIR
d'Alex de VENEZ
A 12 h. et 24 h. :
WANDA
de Barbara LÖREN

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS II
0, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-12
14 h., 18 h., 20 h., et 22 h. :
LA TRAVAILLER VAGABOND
de Hugo GARYANA
A 12 h. et 24 h. :
MORGAN
de Harol REISS

DINER SPECTACLE DE LA TOUR EIFFEL
POUR LES CONQUÉRIEURS
FIN DU SPECTACLE : 23 H 30
Réservation : 551-13-50 et 54-61

GALERIE BEROUET
44, rue des Francs-Bourgeois, Paris (3^e), tél. ART. 62-60
HIRI
PEINTURES et DESSINS
Œuvres récentes
Sculptures
G. CLERT

ORANGERIE DU LUXEMBOURG
Claude LESUR, peintre
PRYAS, sculpteur
Du 26 juin au 14 juillet

WALLY FINDLAY
Galleries International
one York - Chicago - Paris - London - Bombay - Delhi
EXPOSITION Philippe AUGÉ
La femme et la rose
13 juin - 10 juillet
Impressionnistes, post-impressionnistes
2, av. Matignon - Paris 8^e
Tél. 226.70.74
lundi-gardi 10-18 h

CENTRE D'ART INTERNATIONAL
89, bd Raspail - 518-58-42
ART GRAPHIQUE SOVIÉTIQUE
T. les Jrs et sam. et dim.

GALERIE SEINE 38
38, rue de Seine (8^e) - 326-00-63
HARBURGER
Jusqu'au 23 juin

HEIM
15 AV. MATIGNON - PARIS 8^e
EXPOSITION Le Choix de l'Amateur
Peintures et Sculptures du XVIII^e au XIX^e siècle
6 Juin - 31 Juillet

Marquet
BORDEAUX
GALERIE DES BEAUX-ARTS
9 MAI-7 SEPTEMBRE

UNIQUE au Monde
ARCHITECTURE FANTASTIQUE
Musée Experimental Robert Tatia
PEINTURE - SCULPTURE
Tapisserie Haute Couture
Céramique Fresques
Leçons et conseils gratuits
Cessé-le-Vivien (Mayenne) - Tél. 02-88-89

La MOU...
TINE

L'art et l'argent, l'art sans l'argent

MÉCÉNAT, EX-CENTRICITÉ ET TRADITION

por PIERRE GRANVILLE

Il est dans la logique des climats, des milieux et des psychologies de chaque nation que l'amatour s'efforce de vivre en accord avec son temps et pour ce d'apprendre les œuvres d'art en apparence au service de son propre développement. En fait, il s'agit d'un regard attentif sur les œuvres du passé et qu'il s'y cramponne sans lâcher la rampe en avant, c'est qu'il veut sévérer du présent lui paraissant obscur, parce qu'il ne saisit pas que le passé, auquel il s'attache avec raison, est le tremplin d'un avenir toujours en instance. Quoi de plus normal qu'un André Lefèvre se soit « naturellement » lié à un mouvement artistique qui par définition « cubiste », puisque l'amatour en question survivait dans un monde qui cherchait à retrouver un point d'appui constructif s'opposant à la dilution de l'impressionnisme fallit plutôt du génie brumeux d'outre-Manche que des brouillards traînant parfois sur les sables de la Loire dont l'ouvrage — aussi assésé de cylindres et d'arcs — qu'un Océanne et plus tard qu'un Flasson ou qu'un Braque — n'eût jamais que faire. Mais un André Lefèvre, à titre d'exemple, est rare parmi les Français plus cassiers, sédentaires et patrio- liards que l'Anglo-Saxon insulaire on son descendant des U.S.A., souvent prêt à tenter l'aventure, tant géographique que spirituelle et artistique. On l'a vu, si excentrique soit-il, l'Anglo-Saxon s'est montré « naturellement » excentrique en votant Européen. Il n'est donc pas étonnant — si surprenant que cela puisse sembler à un Français moyen — qu'un Anglais ou un de ses fils émigrés yankee ait pu voter cubiste au même titre qu'André Lefèvre. La réflexion nait de la vente proposée à Londres par Christie's le 2 décembre 1974, faite d'un ensemble de trente-cinq œuvres réduites à trente-trois par suite de l'insatisfaction de l'amatour pris au piège d'un faux Braque : la tache au catalogue une fois gommée, on pouvait se réjouir de cette réunion d'œuvres peintes ou dessinées que l'amatour dans son sillage d'excentrique feu Jérôme Hill.

Humaniste et fantaisiste

Mais excentrique ne suffit pas à le définir, bien que l'on repère aisément la silhouette de cet Américain du Middle-West, petit-fils du constructeur du Great Northern Railroad. Car non seulement il héritait de quelque fortune mais aussi des dons de l'amatour qu'était son grand-père, attaché à Corot et à l'école de Barbizon, mais encore des dons de son père, peintre amateur, fabriquant d'hommes sous-Corot. Et une culture aussi humaniste que fantaisiste l'habituait, à l'égal d'une générosité précieuse.

En fait, musicien, compositeur, cinéaste (plus de dix films) dont un consacré à la « naïve » Grandma Moses et un autre à Albert Schweitzer, peintre à ses moments perdus, formé à l'Académie Scandinave (Paris) et exposant au Salon des Tuileries et du Salon d'automne, Jérôme Hill n'eut de cesse, sous l'écouteur d'une veste, de tweed fumé et d'un pantalon de velours plus ou moins râpé, de lier sa passion de l'art à celle du soutien des artistes en difficulté, achevant sa vie après la seconde guerre mondiale par la Fondation Carmargo, surnommée dans sa propriété de Cassis-Mer, la Batterie, dominant le petit port et où le jeune lieutenant Bonaparte avait installé ses canons en 1793 afin de protéger les approches de Marseille contre des régates anglaises. Là — les mauvais souvenirs de l'occupation allemande effacés — et depuis la mort du mécène en 1972, les « tristes » à la Fondation en fait de cette expédition sans canons : l'une est une peinture par Friesz des années 20 — le peintre et Hill ont pu se rencontrer à Montparnasse — où le pineau trace le dessin de la côte et l'avant-port bichés dans sa crique (1732 livres). L'autre est une des vedettes de la vente : Cassis, cap Cornaille (66 x 23) est l'opus 200 à exécuté en 1899 par Paul Signac. Son intérêt documentaire ne fait pas de doute, puisque, face à la plongée de la falaise du cap dans la mer, s'observent au premier plan un « cabanon » servant aujourd'hui de bibliothèque d'art et la Fondation Carmargo. Les triangles de voile blanche au

large ou dans la baie délimitent un espace dont le rendu est fabriqué par ces milliers de petits points étudiés et systématiques que Signac avait « pigés » chez Seurat et que Gauguin, réutilisant son tableau du *Atipoti*. Tout en appréciant le labeur scrupuleux, force nous est de percevoir à travers un esprit porté vers la théorie, une certaine froideur, un ligh qui le marque de sensibilité ne parvient pas à réchauffer. Seurat vibrant à travers son système, Signac l'applique et le désincarne. Serait-ce la mauvaise saison pour laquelle le tableau est racheté à 73 450 livres ?

Wols, le labyrinthique

D'autres « souvenirs » s'égrèneraient à travers la vente, évoquant de près ou de loin le site de l'Américain des plaines du Middle-West avait transplanti sa tente de fils de famille bouillant toute respectabilité : Cassis fut en effet le lieu de séjour durant deux années, 1941-1942, de Wols, après qu'il eût libéré de l'univers concentrationnaire. Certes Hill ne rencontrera pas Wols au temps de ces années noires. Mais le choix qu'il fit de deux dessins à la plume rehaussés d'aquarelle de l'artiste indigne bien l'attachement à un environnement d'art lié au lieu privé qui serait un jour, après lui, un point de rencontre où étudiants et artistes pourraient se pencher en catéchumènes sur les sources, les modalités et les orientations d'une nouvelle religion, celle de l'art. La première aquarelle de Wols (c. 1939) tient encore d'un fantasme surréaliste (4410 livres) ; la seconde (32 x 37) pourrait avoir été exécutée à Cassis ou du moins relever de souvenirs rapportés d'un séjour mi-heureux, mi-angoissé : ce monde extraordinaire où pullulent les fantômes de Wols par la grâce d'une plume acérée, en vaillait l'âme du voyageur à la loupe, découvrant la confusion des bonheurs et des maux sorts (1825 livres). De ses *aphorismes*, tirés une pensée de l'artiste, brutallement disparu à trente-huit ans ; et il est probable que Dieu préfère les mouches aux hommes, à l'égard des artistes et des séjournant aux Enfers, il est probable, croyons-nous, que Dieu préfère les petits *trifoni* fourmillants d'esprit, tels ceux de Wols, aux grandes tartines que certains seraient aujourd'hui, n'ayant crainte du vide.

Mais il faut pousser plus avant l'analyse d'une vente dont le ressort est à la fois dans la qualité patente des œuvres et dans le choix spécifique qu'en a fait l'amatour. C'est dire l'intérêt qu'il y a à considérer la réunion en question sous l'angle de vue d'une psychologie du « curieux » d'aujourd'hui. C'est ainsi que l'on voit Jérôme Hill — toujours attaché à une touche et artiste à l'objet — partagé entre deux forces contraires, centripète et centrifuge : d'une part celle qui le ramène vers ses origines et son avisé anglo-saxon, d'autre part de tout ce qui est *pleasing* et par suite offrant avant tout le jardin des délices rétinienne, d'autre part, ce qui est le plus surprenant, mais au fond explicable et explicite, lorsque l'on évoque ce merveilleux monde d'excentricité réservée aux gens d'outre-Manche — celle qui le pousse à l'aventure intellectuelle la plus non conformiste de son temps : le cubisme.

Nous dirons donc que la charmante et acérée *Jette de Trouville* datée 1898 par Bonhin (9 450 livres), que le douteux pastel esquissé au sucre par Mary Cassatt (7 350 livres), que le simple et séduisant étude d'un *Pot en ténacité* par Renoir (2 465 livres), que l'interieur feutré où trois femmes circulent dans un silence étouffé à la japonaise, tandis que se répondent des tentures aux tons passés, (carton 325 x 53) par Villard, miracle d'élegance discrète (28 350 livres), que trois peintures par Bonnard — une vue de la Seine au Pont du Carrousel où passent des musards (1445 x 61) croqués au même prix, une *Nature morte* savamment composée sur un fond de nappe blanche rayée (1 155 x 89) dont le cadast à 86 600 livres ne pâle pas la saveur picturale des fruits, et l'obscurement éclatant d'un *Bouquet de fleurs* dans le vase familier du peintre (995 x 455) fusant à 88 100 livres — que l'on désire un d'une *Nuque* que surplombe la chevelure relevée en oblongon peinée con-

amère par André Derain (325 x 255) recevant le baiser de l'encheûtre à 1050 livres, que ces œuvres se seraient trouvées d'ense, bien que peintures françaises, dans tout home dont le confort se pare d'un feu de bois et de chintz.

Ainsi, en se niche l'excentricité dans le choix d'œuvres d'art dont s'entoure Jérôme Hill ? Précisément dans la recherche d'un mouvement centrifuge qui le porte au cœur même de ce qui n'est le mouvement opposé : les peintures de la génération cubiste sont là pour le prouver, Braque, Villon et La Fresnaye : la *Nature morte au bouquet* datée 1944 par Flasson (87 x 94) participée, elle, tant du baroque que d'une formulation issue du cubisme, 73 000 livres. Il aurait peu importé à l'amatour que les trois peintures élues par lui de Villon aient reçu une consécration comparativement modeste au prix (5 780 livres, 6 090 livres et 6 825 livres), car, ce qu'il avait séduit en ce peintre effacé et soigné, c'était la recherche d'une décadence primordialement de la réalité. Se confirme l'attitude « extravertie » de l'amatour, quand on le voit s'attacher à l'expression la plus classique d'une tradition française, Braque, artiste après de manuel, sorti du cubisme vers 1920, rejoint en proche parent les peintres de la *Madité* et plus tard Chardin — d'une part, l'ascèse trouvée dans l'aquarelle c. 1920 de la *Nature morte* aux premiers de pages (120 x 27), d'autre part, l'équilibre recherché dans la *Nature morte à la nappe rose* de 1931 (161 x 73) — font du peintre le représentant d'un courant limité à l'hexagone. La première dans ce bincheur de platée obtient 10 500 livres, la seconde est rachetée 78 750 E (plus raisonnable était le prix de 355 000 F obtenu pour la *Nature morte à la nappe* rendue par M. Laurin, M. Dubourg expert. Galliera, 7 mars).

La Fresnaye Théroïque

Mais la surprise fondamentale de la collection de Jérôme Hill fut d'y voir réunies huit œuvres de Roger de La Fresnaye, tant dessins et aquarelles que peintures. Il n'est en effet pas douteux que, parmi les peintres du cubisme, La Fresnaye représente, malgré une œuvre limitée par suite de sa disparition précoce due aux conséquences de la première guerre mondiale (1925), le signe le plus franc du mouvement, mais aussi la plus inventif, de la personnalisation française du cubisme et de la part sensible de la création. Chez lui, raison calculée dans une parole logique et lyrique que l'on dirait parfois mû d'illusionnisme cohabitent sans rupture d'équilibre. Si la guerre a fini par le tuer à petit feu, il n'en reste pas moins ce qu'il nous a laissé est la marque d'une tradition qui se poursuit à travers les siècles de l'histoire de l'art français. Rémontant encore à l'occasion d'une vente (M^r Robert, 12-13-1974), on put remarquer une petite peinture de l'artiste (118 x 23), qui n'était autre qu'une copie, interrompue d'avertir, P. Oussé et 114 500 F). Une source est là où ailleurs, de fait la filiation est assurée.

L'intérêt s'augmente en songeant que ce choix sélectif a été opéré par un américain d'origine, qui a préféré à l'opinion de préférence la prise méditerranéenne. A l'appel et autrement que Ruskin, féro des *Pierres de Venise*, Hill jette son dévolu sur ce qu'il estime le mieux accordé au pays dont il accepte volontairement la mesure. Elle se lit à travers les œuvres offertes : des deux dessins au crayon Conté, le *Citron et le Tambour* (2 625 livres), *Homme dans un paysage* (1 060 livres) aux aquarelles d'indit *Monteur* (1 litre contestable, 5 850 livres), *Soldat casqué, pipe et bouteille* (1 de 15 460 livres), des études peintes inachevées : pour la *Vis conjugale* (11 550 livres), et pour un *Paysage* dont l'esquisse suggère une scène en question (12 600 livres), de la *Nature morte à l'équerre*, c. 1913 (15 x 36), si chantante dans son accord majeur (21 000 livres) au 14 Juillet, de 1914 (74 x 92), dense de certitudes épiques et de scartions picturaux (29 250 livres), et d'autres encore. Ce rassemblement entre le peintre le plus français et l'amatour étranger le moins étranger. De cette double donnée, il y a fort à parier et à imaginer que si Jérôme Hill avait été comme ses plus lointains ancêtres un bon John Bull conformiste, barbouillé d'orange marmelade, il aurait aussi, à coup sûr, voté européen et cubiste en *genius eccentric*.

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau 1231-81-24, Sauf mardi de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 5 F. Le samedi : 5 F. Jusqu'à 18 h. Musée national d'Art moderne, entrée des Tuileries 1231-81-24, Sauf mardi de 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à 18 h.

MAURICE HENRI. — Musée national d'Art moderne, entrée des Tuileries 1231-81-24, Sauf mardi de 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à 18 h.

MIHEL-ANGE AU LOUVRE. — Musée du Louvre, entrée porte Jauffret (200-22-28), Sauf mardi, de 9 h. à 19 h. Entrée : 5 F. gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre, trait ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre trait ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

TULLO. — peintures et dessins (17 h. à 21 h.). Petit Palais, avenue Winston-Churchill (205-59-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 juillet.

BONNAGE A COROT. — Orangeie des Tuileries (272-86-81). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 h. Entrée : 5 F. gratuite le samedi : le samedi : 5 F. Jusqu'au 24 septembre.

DE CHIRICO. — rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louvois (234-47-45). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

HENRI MATISSE. — dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 123, avenue du Président-Wilson (232-38-53). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

FRAUCOIS ROUAN. — Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

BONNAGE A COROT. — Orangeie des Tuileries (272-86-81). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 h. Entrée : 5 F. gratuite le samedi : le samedi : 5 F. Jusqu'au 24 septembre.

TENDRES ACTUELLES DE LA NOUVELLE PEINTURE AMERICAINE. — Marcello Pignatelli, 1, de la cour à la lieue. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus).

MICHEL ROUALDES. — Chronologie de l'art moderne (1913-1975). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

JAGODA BUCIC. — Femmes nues. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

LES LALANNE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berlioz (267-46-61). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 juillet.

PAUL-ARMAND GRETTE. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

LARTIQUE. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (234-22-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 septembre.

BERNARD LAGNEAU. — Lieu consacré à 12. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

NOMKADO. — Pils Bourdele 1571 — Musée de la Ville de Paris, entrée Clemenceau 1231-81-24, Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

HELOACOIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — Le Océanien A. Hérault, 111, boulevard Saint-Michel (137-37-37). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 juillet.

FALLADIO. — MSQUETTES des œuvres. — Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. L'assistance de Falladio en France. — C.N.M.H. 62, rue Saint-Antoine 187-24-141. Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h. Sauf mardi, jusqu'à 6 juillet.

ROY FRIBERG. — dessins, gravures. — Centre culturel suédois, 11, rue Pavane (272-87-50). De 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 juillet.

V.G. FOUCSSEP. — peintures égyptiennes modernes. — Service culturel d'Égypte, 111, boulevard Saint-Michel (137-37-37). Sauf samedi et dimanche, de 18 h. à 21 h. Du 27 juin au 9 juillet.

GALERIES

TAPISSERIES MONDGOISES D'AUGUSTE BRUGNE. — Galerie Elie Faou, 15, rue Etienne-Marcel (238-67-77). Jusqu'au 4 juillet.

ICONS ORSCUES ET RUSSES DU XIV AU XVIII SIECLE. — Galerie Nikolsko, 230, boulevard Saint-Germain 1848-20-20. Jusqu'au 30 juin.

LA PEUX. — Cécile Lucienne, 26, rue de Grenelle (232-17-75). Jusqu'au 28 juillet.

P.F. GURSE. — peintures et sculptures. — J. LEYDEY, peintures et sculptures. — D. WACNEK, gravures et dessins. — Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

ARTUCRIAL. — peintures, sculptures, dessins, gravures. — L'ARTUCRIAL, Centre d'Art, 30, boulevard de la Madeleine (234-22-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 juillet.

JULIUS BISSER. — O. G. (A. G. L.). Claude Bernini, 12, rue de Valenciennes (238-97-07). Jusqu'à 6000 livres.

OLIVIER BRICE. — réalisations. — O. G. (A. G. L.). Claude Bernini, 12, rue de Valenciennes (238-97-07). Jusqu'à 6000 livres.

GEORGIO DE CHIRICO. — Galerie François Petit, 120, boulevard Hausmann (232-21-61). Jusqu'au 10 juillet.

CRUZ-DIEZ. — Galerie D. F. 156, boulevard Saint-Germain, 124, rue La Boétie (239-03-17).

PAUL DELVAUX. — peintures, sculptures, gravures. — L'ARTUCRIAL, Centre d'Art, 30, boulevard de la Madeleine (234-22-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 juillet.

PAUL-RENE GAUGUIN. — Galerie François Petit, 120, boulevard Hausmann (232-21-61). Jusqu'au 11 juillet.

FREZEL LESIEUX. — dessins et réalisations. — Galerie Nicheli, 61, rue du Faubourg-Saint-Honoré (232-82-89). Jusqu'au 12 juillet.

VYTES MILEY. — Galerie Chirico, 40, rue de Seine (236-17-64). Jusqu'au 9 juillet.

PREZEL LESIEUX ET SELECTION DE BER. estampes originales. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (236-40-27). Jusqu'au 31 juillet et du 1^{er} au 20 septembre.

DENISE RENE RIVE GAUCHE
YVARAL
196 BD ST-GERMAIN PARIS
JULIEN 1975

ARTCURIAL
Galerie marchande d'œuvres d'art internationales. Livres d'art du 20^e siècle. Sculptures-objets, estampes et affiches d'artistes contemporains.

SUZY LANGLOIS
260, bd St-Germain-T. 551-20-38
Sheila HICKS
Daniel GRAFFIN
Corrie de BOER

ZAO WOU-KI
peintures soignées
Galerie de France
à la Seine-Honoré
4 Juin - 21 juillet - 1^{er} - 20 septembre
estampes
ABCD 34, rue des Saints-Pères
5 Juin - 20 septembre

SAGOT-LE GARREC
24, rue du Four (6^e) - 328-43-38
Hommage à
Jacques VILLON
- Gravures
Jusqu'au 12 juillet

L'OEIL SEVIGNÉ
14, rue de Sévigné, Paris-3^e
Albert HECKENHAUER
peintures
Evelyn ORTLIEB
Collages - Gravures
Jusqu'au 9 juillet

28, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS
du 23 juin au 13 juillet, tous les jours de 15 h à 20 h
JAMES JOYCE
Photos, manuscrits, souvenirs inédits de lui-même et de ses compagnons de travail, œuvres d'art inspirées par ses écrits
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

ARTCURIAL
Salon de musique
Wassily Kandinsky

SELECTION WEBER
40 estampes signées et numérotées
Galerie de France
4 juin - 31 juillet
La Galerie de France sera ouverte le dimanche 15 juin de 15 à 18 h.

ARTCURIAL
Agart, Arman, Arnalfeige, Barroch, Bezombes, Dal, Lam, Rotilla, Schöffer, Taxis, en éditions originales

ARTCURIAL
Maîtres de la peinture et de la sculpture de Bonnard à nos jours
et
peintres et sculpteurs contemporains : Balthus, Chabrier, Charlot, Coulaud, Dayer, Debris, Dumitresco, Genis, Geliu, Guarnatiu, Istaiti, Limbourg, Valausand, Marioni, Matisse, Raubin, Roudy, Suburbiou, Suard, Toulou

Galerie Claude JORY
222, Faubourg-Saint-Honoré
A. HUBERT
Peintures cinétiques
924-24-42

GRAND PALAIS
max ernst
rétrospective
17 mai - 18 août
CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE G. POMPIDOU

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE
HENRI MATISSE
dessins et sculpture
30 mai - 14 septembre

Rétrospective
JOSSÉLIN BODLEY
1893 - 1974
25 juin - 11 juillet
Galerie BERNHEIM JEUNE
27, avenue Matignon, 75008 PARIS - 266-66-31

ARTCURIAL

ARTCURIAL

مكتبة الفن

MONDE DES SPECTACLES

Théâtres

Les jours de relâche... Les salles subventionnées... UVEAU CARRÉ...

salles municipales

UVEAU CARRÉ, 3, rue Papin, 3e arr. (95-88-80) (D. L.). 21 h. mat. à 17 h. Dim. et 1er juil. à 14 h. 30.

autres salles

VOYAGE, 14 bd de Strasbourg, 19e arr. (208-711) (D. L.). 20 h. mat. dim. 15 h. : Le Tobe (sterniste)...

LA VRAIE CHIC PARISIENNE, 18, rue d'Odessa, 14e (232-72-34) 20 h. 30 ; Du revolver sur le temple ; Mémories d'un abruti... GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-15-15) (D. L.). 21 h. : On vitra l'été...

Les théâtres de banlieue

CRETEIL, MAC, place de l'Hôtel-de-Villa (899-90-50) le 28 à 21 h. ; Classe terminale, de R. de Baldis... MONTEBELL, Théâtre-Social, salle Marcelin-Berthelot (658-60-33) du mer. au sam. à 20 h. le dim. à 18 h. ; Madra Puntilla et son valet...

Festivals

Au Maroc

Renseignements et location : 68, rue François-Milron, 4e (887-57-14 et 887-25-12). Heures des spectacles : 21 h. 15, sauf indications contraires.

Dion

Le 25 et 27, à 20 h. 30 : Timon d'Athènes ; le 28 : Saint-Denis ; le 29 : Don Quichotte ; le 30 : Antonio Gades ; le 31 : Ballet de l'Opéra de Paris.

Bella

Le 25, à 20 h. 45 : Emile Oulets (Schubert, Brahms, Rachmaninov) ; le 27, à 20 h. 45 : Amadeus Quartet (Mozart, Schubert, Beethoven) ; le 28, à 20 h. 45 : Pierre Bézier, Jacques Puvion (Satie, Sauguet, Auric, Milhaud, Poulenc) ; le 29, à 20 h. 45 : Concert-Héritaire.

Printemps musical de l'Ile-de-France

Château d'Anet, le 28, à partir de 18 h. 30 ; Concerts pour Diona de Fontaine et Cabaret de la Mairie (orchestre Fiedelium Muséum de Paris) ; Château de Conranet, le 29, à partir de 18 h. 30 ; Vivaldi et le Biscia baroque (orchestre Serio Baroco).

Saint-Denis

Basilique royale, le 26, à 21 h. ; Orchestre philharmonique d'Ile-de-France, avec les Chœurs de la cathédrale de Reims, dir. H. Heintze (Requiem, de Verdi) ; le 27, à 20 h. 45 ; Orchestre de chambre Audouin (Proberg, Pergolèse) ; le 28, à 17 h. 30 ; Noël Lee et Duo Reinhardt (Schumann, Bartók).

Strasbourg

Opéra de Rhin, le 25, à 20 h. ; Don Carlo, de Verdi (version italienne).

Les cafés-théâtres

AU BEC DU, 8, rue Théâtre, 1er arr. (742-96-73) (D. L.). 20 h. 30 ; Les Autres, c'est moi, mais moi c'est qui ; le 21, à 14 h. ; Hippocrate tombe la route, 23 h. 15 ; L'hibé et Cie.

FRANCE ELYSEE - MAXEVILLE - FAUVETTE - ST-LAZARE PASQUET - LES NATION QUINTETTE - LES 3 MURAT - STUDIO RASPAIL... VELIZY II - AVIATIC Le Bourget - PARINON Amilly-ss-Bois - CLUB Maisons-Alfort ARGENTEUIL - CYRANO Versailles

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE UN FILM DE CHRISTIAN GION

MARIGNAN II - RIO OPERA - CAMBRONNE - FAUVETTE - PANTHEON CLUB Maisons-Alfort - EPICENTRE Epinay - GAMMA Argenteuil AVIATIC Le Bourget

OPÉRATION LIBERTÉ VALENTINE YEJOV VITALIAS JALAKEVITCHUS VITALIAS JALAKEVITCHUS VLADIMIR NAKHABTSEV IRINA MIROCHNITCHENKO REGIMANTAS ADOMAITIS RODION NAKHAPETOV JUOSAS BUDRAITIS

CUNARD QE2 Southampton-Cherbourg-New York... Même si vous manquez le bateau, vous pouvez encore traverser l'Atlantique sur le QE2. New York-Cherbourg-Southampton...

MARIGNAN VO / QUINTETTE VO / MURAT VI MONTPARNASSE PATHE VI / LES TEMPLIERS VI 3 MOIS DE SUCCES ET DE RIRE UN FILM DE MEL BROOKS

Concerts — Cinéma

MERCREDI 25

SALLE PLEYEL, 252, boulevard Saint-Honoré, 21 h : Orchestre national, dir. : K. Boehm, soliste : Birgit Nilsson (Mozart) ; Symphonie n° 41 en mi bémol majeur « Jubiler » de Wagner ; Prélude et Mort d'Isolda de Beethoven ; L'œuvre III (ouverture) de Strauss ; Salomé (scène finale) de Strauss.

JEUDI 26

RADIO-FRANCE, 118, avenue du Président-Kennedy, 18 h 30 : Orchestre de chambre, dir. : J.-C. Casadesou ou C. Ph. B. Badi, Haydn, Alcina.

VENDREDI 27

MUSEE GUNDERM, 0, place d'Éna, 19 h 30 : Amos Babadjanian, Lévon Chilingirian et Clifford Buzson (Mozart, Beethoven, Babadjanian).

THERMES DE CLUNY, bd Saint-Michel, 9 h : Musique romantique à Vienne (Schubert, Schumann).

DIMANCHE 29

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h, 45 ; 20 h. Musée de la Sainte-Trinité, Tournaire, du Malesherbes.

LUNDI 30

PALEIS DES CONGRÈS, porte Maillot, 17 h (20-27-70), 20 h : Orchestre de Paris, Chœur d'enfants de Paris, Chœur New Philharmonia de Londres (Mahler) ; la Huitième Symphonie.

LUCERNAIRE, 16, rue d'Odessa, 14 h (20-37-23), 20 h 30 : Hommage à André Jolivet, par Miles Ancelin et Brühl Jolivet, Adot, Level, Ostein, Merlot.

Le cinématographique

MERCREDI 25 JUILLET — 15 h, Exposition Ken et Shirley Russell; 18 h 30, Milla, Russel; 21 h, Tommy de K. Russell en présence de l'auteur.

JEUDI 26 — 15 h, Max Linder, Chaplin; 18 h 30, French Dressing, de K. Russell; 20 h 30, Un cerceau de 1 milliard de dollars, de K. Russell (en présence de l'auteur); 22 h 30, L'œuvre III (ouverture) de Strauss, de K. Russell (en présence de l'auteur).

VENDREDI 27 — 15 h, Le com-mis qui est bon enfant, de J. Becker et P. Prévost; 18 h 30, Ken Russell; 21 h, Hommage à Michel Simon.

SAMEDI 28 — 15 h, Le Dis des mœurs de I. Dovjenko; 18 h 30, Peppermint frappé, de C. Saura; 20 h 30, Tous en scène, de P. Méliès; 22 h 30, The Boy Friend, de K. Russell.

DIMANCHE 29 — 15 h, Paston, de P. J. Schuster; 18 h 30, Ken Russell; L'œuvre III (ouverture) de Strauss, de K. Russell.

LUNDI 30 — 15 h, Jean de la Lune, de K. Russell; 18 h 30, Bouda-sauvage, de J. Benoit; 21 h, Hommage à M. Antonioni (en présence de l'auteur); 22 h 30, Musique Lorere, de K. Russell.

Les exclusivités

AGUIRE OU LA COLÈRE DE DIEU (A.I.L. v.o.) ; Studio des Urulines, 5 (125-39-19), U.G.C.

ALICE N'EST PLUS ICI (A. v.o.) ; Paramount-Élysées, 8 (339-49-34), Paramount-Opéra, 8 (325-89-83).

ALLONS-NOUS EN VOYAGE (A. v.o.) ; Studio des Urulines, 5 (125-39-19), U.G.C.

ALOUÏSE (F.F.) ; Studio G.J. le-Cœur, 29 (124-41-31).

ANTHOLOGIE OU PLAISIR (A. v.o.) ; 117, rue de la Harpe, 11 (134-40-15), 18 h, 20 h, 22 h, 24 h.

BELLA DONNA (Jap., v.o.) ; La Clief, 5 (127-50-50).

LE HOUCOUOL (F.F.) ; La Clief, 5 (127-50-50).

CE CHER VICTOR (F.F.) ; Montpar-nasse-Opéra, 8 (184-14-21), Marignan, 8 (125-82-82).

LA CAGE (F.F.) ; U.G.C.-Odéon, 8 (323-71-08), Brema, 8 (322-97-41), Nivola, 8 (350-11-81), Caméo, 8 (770-20-80), Martie-Convention, 15 (128-26-23), Clichy-Patbé, 15 (125-87-41), Tristral, 15 (321-06-18).

C'EST OÙ POUR TOUT LE MONDE (F.F.) ; France-Élysées, 8 (122-19-71), Météore, 8 (170-70-57), Quintette, 5 (023-35-40), Panvelte, 15 (831-56-93), Saint-Lazare-Patbé, 15 (137-56-15), Nations, 12 (343-04-57), Murat, 15 (288-99-75).

CLAUDINE (A. v.o.) ; Quintette, 5 (023-35-40).

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) ; Le Séne, 5 (325-82-48) à 29 h et 30 h, 15.

LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) ; Érotage, 8 (335-15-71), Buisson, 8 (023-30-21), v.f. ; Rex, 8 (238-83-53), Miramar, 15 (329-41-62), Mistral, 15 (734-20-70), Murat, 15 (288-99-75), Termital Foch, 16 (704-49-53).

EFFI BRIEST (All., v.o.) ; Olympie-Érotage, 8 (335-15-71).

EMILYENNE (F.F.) ; Balzac, 8 (339-82-70), Imaxma, 18 (522-47-94), Omnia, 8 (331-30-30), Gaumont-Opéra, 8 (170-56-15), Montpar-nasse-Patbé, 14 (338-45-13).

LA FAILLE (F.F.) ; Colisée, 8 (369-28-16), France, 8 (170-35-11), Clichy-Patbé, 15 (125-87-41), Camé-ranne, 15 (734-43-86), Saint-Ger-main-St-Hippolyte, 8 (023-42-72), Montpar-nasse-Patbé, 14 (338-45-13), Nations, 12 (343-04-57).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A. v.o.) ; Marignan, 8 (125-82-82), Quintette,

mais pour le demander; je n'ai pas l'impression que les filles et les fils...
BORDAUX. — Alice n'est plus là; France 1 (22-49-77) ; la Cage Ariet (44-01-17) ; C'est dur pour tout le monde ; Météore (40-12-38) ; l'Intégrité ; Gaumont (40-12-38) ; Les Noces de Debussy ; Ariet (44-01-17) ; Solitaire ; Marivier (48-03-14) ; Les Superstars ; Gaumont (40-12-38) ; Le malin ; Tommy ; France 1 (22-49-77) ; Trinité prépare vos efforts ; Gaumont (40-12-38) ; Use Anglaise romanesque ; Clio (32-24-17).

Les grandes reprises

CABARET (A. v.o.) ; Luxembourg, 6 (623-97-77).

LE DICTATEUR (A. v.o.) ; Domini-que, 7 (431-04-55).

CERTAINS L'ADRESSE CLAUD (A. v.o.) ; Élysées-Lincolin, 8 (328-36-14), Dragon, 6 (540-54-74), v.f. ; P.L.M. St-Jacques, 14 (188-02-43), St-Lazare-Façade, 9 (387-35-43), Paramount-Maitlot, 17 (734-20-70).

LE SHIRLEY EST EN PRISON (A. v.o.) ; Studio Gaijande, 8 (023-35-43), Studio-Bertrand, 7 (734-20-70).

TOMMY (A. v.o.) ; Publicis Champe-Élysées, 8 (720-75-23), Paramount-Opéra, 8 (072-34-37), Publicis Saint-Germain-Eustache, 8 (322-72-80), Paramount-Montparnasse, 14 (320-22-17), Paramount-Maitlot, 17 (734-20-70), Les Cahiers, 8 (103-35-29), Paramount-Grignan, 14 (380-03-75), Pansy, 10 (323-75-34).

TREMBLEMENT DE TERRE (A. v.o.) ; Gaumont-Théâtre, 3 (231-23-19).

L'ENRANGAIS ROMANTIQUE (Ang. v.o.) ; Concordia, 8 (328-52-81), Clichy-Patbé, 15 (125-87-41), Élysées-Lincolin, 8 (328-36-14), v.f. ; Lumière, 9 (170-54-41), Montparnasse-Patbé, 14 (328-36-14), Gaumont-Convention, 15 (125-87-41), Clichy-Patbé, 15 (125-87-41).

VILLA DES DUNES (F.F.) ; Olympia-Érotage, 14 (732-67-42).

VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) ; En suivant la notte, 8 (103-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8 (233-47-19).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) ; 10 h, 12 h et 24 h.

BAYMOR (A. v.o.) ; Luxembourg, 6 (623-97-77), à 10 h, 12 h, et 24 h.

BOB (F.F.) ; La Clief, 5 (127-50-50).

MORGAN (A. v.o.) ; Saint-André-des-Arts, 8 (320-48-18), à 12 h, et 24 h.

L'ORSÈRE (An., v.o.) ; Ecurial, 13 (107-29-04), mer., jeudi, lundi, mardi.

TAKING OF I.A. (v.o.) ; La Clief, 5 (127-50-50), à 12 h.

Les festivals

FRED ASTAIRE - GINGER ROGERS (U.G.C. Mac-Mahon, 17°) ; (330-24-51), Mer., Mar., Samedi 7 h, 10 h, 12 h ; L'Entrepreneur, M. Peloux, au 108, rue de Valenciennes ; Carré ; L'Année ; GAY OIVROUCE ; Lun. ; Amanda.

J. VIGO — Le Séne, 5 (325-82-48) ; 17 h, 40 ; Zéro de conduite.

L'ALIZANT ; 13 h, 20 h, 15 h, 30 h, 17 h, 40 ; Zéro de conduite.

56 ANS DE CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) — Action-Lafayette, 8 (473-86-30), Mer. ; Brewster Mc Cloud ; J. J. Dawg, avec Claudine Ber-cario, La Clief, 5 (127-50-50) ; Ermitage, 8 (329-15-71) ; All-omas, 14 (320-41-02), Helder, 7 (170-11-24), Scala, 10 (770-40-00), Napoléon, 10 (380-00-00), U.G.C.-Odéon, 8 (323-71-08).

PAS DE PROBLÈME (F.F.) ; Paris, 8 (129-53-99), Mercury, 8 (225-73-99), Gaumont-Richelieu, 2 (123-55-70), Weber, 18 (387-50-70), Danton, 8 (326-02-12), Brema, 8 (322-97-41), (531-41-11), Gaumont-Sud, 14 (321-10-10), Gaumont-Gambetta, 15 (125-87-41), v.f. ; Les Cahiers, 8 (103-35-29), Élysées-Lincolin, 8 (328-36-14), Victor-Hugo, 16 (737-48-75).

PANTON DE LA PAROISSE (A. v.o.) ; Luxembourg, 6 (623-97-77), Élysées-Point-Show, 8 (223-57-29), FEZZ SUR LA VILLE (F.F.) ; Nor-mandie, 8 (639-41-01), Brema, 8 (322-97-41), Rex, 8 (226-83-91).

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) ; Saint-Lazare-Patbé, 15 (137-56-15), Con-corde, 8 (339-82-81), Maytair, 16 (129-27-89), Gaumont-Rive-Gau-che, 8 (328-02-10), V. J. Lumière, 9 (712-72-51), Nations, 12 (343-04-57), Gaumont-Convention, 15 (125-87-41).

QUE LA FÊTE COMMENCE (F.F.) ;

Variétés

La music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14 (033-30-49) (L.), 21 h : Dix Cro-quettes, Dernière le 29, prouton-ges possibles.

CASINO DE PARIS, 19, rue de Clichy, 18 (874-28-22), (L.), 20 h, 45, mat. dim., 14 h, 30 ; Banne de Roland Petit, avec Lissette Malidor.

LYSÉE-MONTMARTRE, 72, boulevard de Rochechouart, 19 (105-85-70) (D.), 20 h, 45, mat. sam., à 17 h ; Histoire d'oser.

FOIXES-BERGÈRES, 32, rue Ri-chard, 9 (701-02-11), (L.), 20 h, 30 ; J'aime à la folie.

MOUFFETARD, 78, rue Mouffe-lard, 9 (331-37-37), à 21 h ; Soirée Kathakali, avec Nanda Kumaran.

OLYMPIA, 22, boulevard des Capu-cines, 8 (174-25-48) ; 21 h, 30, Jusqu'à 27 ; Brazzi Maravilha, J. Ben Jdir Rodrigues ; le 28, à 21 h ; Gala de l'Union, à partir du 1^{er}, à 21 h, 30 ; Le magie.

Les cabarets

ALCAZAR, 82, rue Mazarine, 6 (323-53-93) (D.), 23 h ; Paris-Broad-way.

CRAZY HORSE SALOON, 22, avenue George-V, 8 (225-07-29), 22 h, et 0 h 30 ; Super-beautés.

MAVOL, 10, rue de l'Échiquier, 10 (170-43-08) (M.), 18 h, 15, 21 h, 15 ; Revue.

TOUR RIFFEL (551-19-59) (D.), 20 h ; Tempête cosmique (jusqu'au 30). À partir du 1^{er} : Les Magiciens du monde.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 8 (278-34-45), h., mat. D., 15 h 30 : l'Année de la France.

OLYMPIQUES, 38, bd de Clichy, 9 (806-07-48), 22 h ; Pétales (der-rière le 27).

La danse

COUR CARRÉE OU LOUYRE, face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (261-07-10) (D.), 20 h, 45 ; les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra de Paris (la Belle au Bois dor-mant).

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8 (265-17-30), 21 h. (jus-qu'au 28) ; Paolo Bortoluzzi.

PALAIS DES SPORTS, porte de Ver-sailles, 15 (250-70-80), Alric Allicy, M., J., 20 h, 45 ; S., 15 h, 30, D., 12 h, 15 ; programme A ; V, et S., 20 h, 45 ; programme B (derrière le 28).

Les films nouveaux

Le voyage fantastique de SINBAO

film américain de Gordon Heiser, U.C. Cinéchope de St-Germain, 8 (122-72-80), F.F. ; Hollywood Boulevard, 9 (178-10-41), Clichy-Patbé, 15 (125-87-41), Élysées-Lincolin, 8 (328-36-14), Montparnasse, 14 (328-36-14), Gaumont-Convention, 15 (125-87-41).

OPERATION LIBERTÉ

film so-viétique de V. Janklavitchouss, F.F. ; Marignan, 8 (125-82-82), E. J. Océan, 8 (122-82-82), Carbone, 15 (734-42-96), Pauvelte, 15 (125-87-41), Pan-velte, 15 (125-87-41), Saint-Lazare-Patbé, 15 (137-56-15).

VA TRAVAILLER VAGABOND

film italien d'Ugo Carvagna, avec le réalisateur, Odette Laro et Nelson Xavier, V.G. ; Saint-André-des-Arts, 8 (320-48-18).

LA TENDRESSE OES LOUFS

film allemand d'Ul Lommel, U.G.C. Marbeuf, 8 (233-47-19).

EXHIBITION

film français de J.-P. Davy, avec Claudine Ber-cario, La Clief, 5 (127-50-50) ; Ermitage, 8 (329-15-71) ; All-omas, 14 (320-41-02) ; Helder, 7 (170-11-24) ; Scala, 10 (770-40-00) ; Napoléon, 10 (380-00-00), U.G.C.-Odéon, 8 (323-71-08).

PAS DE PROBLÈME

(F.F.) ; Paris, 8 (129-53-99), Mercury, 8 (225-73-99), Gaumont-Richelieu, 2 (123-55-70), Weber, 18 (387-50-70), Danton, 8 (326-02-12), Brema, 8 (322-97-41), (531-41-11), Gaumont-Sud, 14 (321-10-10), Gaumont-Gambetta, 15 (125-87-41), v.f. ; Les Cahiers, 8 (103-35-29), Élysées-Lincolin, 8 (328-36-14), Victor-Hugo, 16 (737-48-75).

PANTON DE LA PAROISSE

(A. v.o.) ; Luxembourg, 6 (623-97-77), Élysées-Point-Show, 8 (223-57-29), FEZZ SUR LA VILLE (F.F.) ; Nor-mandie, 8 (639-41-01), Brema, 8 (322-97-41), Rex, 8 (226-83-91).

PROFESSION REPORTER

(It., v.o.) ; Saint-Lazare-Patbé, 15 (137-56-15), Con-corde, 8 (339-82-81), Maytair, 16 (129-27-89), Gaumont-Rive-Gau-che, 8 (328-02-10), V. J. Lumière, 9 (712-72-51), Nations, 12 (343-04-57), Gaumont-Convention, 15 (125-87-41).

QUE LA FÊTE COMMENCE

(F.F.) ;

MARIGNAN-PATHÉ HAUTEFENILLE

TOUT LE MONDE AIME ILY aime-moi

LA FILME MAURICE DE LAISON PRODUIT PAR MICHEL BENOIST

ILY, JIM FOLIN, P. DE WARENE SOUCOU...

3^o MOIS de SUCCÈS

MICHOÏDIÈRE HOMMAGE Pierre FRESNAY

du 25 juin au 1^{er} juillet 18 h, 30 et 20 h, 30

LES FRADES

L'ASSASSIN HÉRITÉ AU 21

du 2 au 8 juillet 16 h, 20 et 20 h, 30

OÛ IL A BESOIN DES HOMMES

LES GUEFS DE L'ALTITUDE

Tous les jours (sauf dimanches) PLACES : 10 F

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS

pour devenir assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse

Cours directs (1^{er} et 2^o années)
Cours par correspondance (1^{er} année théorique seulement)

CLCF

16, rue du Delta, 75009 Paris.
TÉL. 874.65.94
Documentation M sur demande

QUINETTE (v.o.)

LE PREMIER "BLACK LOVE STORY"

LE NOUVEAU FILM DE JOHN BERRY

"CLAUDINE"

arrabal

2 matinées exceptionnelles

V. 27 et S. 28 à 15 h.

Local. ouverte : 808-87-63

THEATRE DU SOLEIL

L'AGE DE BOB

8 DERNIÈRES avant le Festival d'Avignon

theatre mouffetard tel. 336 02 87
76, rue mouffetard
paris 75005 jeunes barbares 20h30

d'aujourd'hui

arrabal

« C'est un spectacle drus et important que les « Jeunes barbares d'aujourd'hui » » COLETTE GODARD, le Monde.

« Une révolte, marquée dans les corps pour une jouissance de barbare. »

LIBÉRATION

380 F

le m² en location pour vos bureaux

le METRO au pied de l'immeuble

[Havre-Caumartin à 20m, ligne n°9]

- 25.000 m² d'activités par lots de 700 m² et 1.300 m²
- des prestations de qualité et des charges réduites au minimum
- le métro (ligne n° 9) et 8 lignes d'autobus au pied de l'immeuble
- à proximité du périphérique et des autoroutes
- en liaison rapide avec les 3 aéroports parisiens
- un centre d'affaires intégré, 50 commerces et une grande surface.

FRANKLIN ROOSEVELT TROICARDY

HAVER CAUMARTIN

MAIRIE DE MONTREUIL

PONT DE SEVRES

NATION

ROND-POINT 93

JONES LANG WOOTTON

Jones Lang Wootton : 80, avenue Marceau - 75008 Paris Tél. 720.21.23

sofracim

sofracim : 50, avenue Daumesnil - 75012 Paris Tél. 346.13.00

مركز العمل

RADIO-TÉLÉVISION CULTURE

PROGRAMMES

MERCREDI 25 JUIN

CHAINE I : TF 1
45 Les Dieux animaux, de F. Rossif.
35 Magazine d'actualité: Le point sur l'A 2.
55 IT 1 dernière.

JEUDI 26 JUIN

CHAINE I : TF 1
Le tour de France cycliste: prologue.
45 Les Dieux animaux, de F. Rossif.
35 Série: Colombo.

VENREDI 27 JUIN

CHAINE I : TF 1
19 h. 45 Tour de France cycliste: résumé filmé.
20 h. 35 Au théâtre ce soir: « Demandez Vicky ».
2 h. 25 Reflets de la danse: La technique du jazz dans le ballet.

RIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 25 JUIN
M. Michel Fontana, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, est interviewé par Jacques Chancel pour « Radioscopie ».

JEUDI 26 JUIN

Le grand débat Meyer-Jats pose le point de vue du idéalisme à la tribune libre de R 3 à 19 h. 40.

VENREDI 27 JUIN

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) exprime son opinion à la tribune libre de R 3 à 19 h. 40.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

mar. Ces boules, écrit un courtisane payant, les amoureux en contemplant un diplomate avec lequel elle découvre la réalité de l'amour et de la passion.

FRANCE-CULTURE

20 h. « Pour l'homme Mann », par A. Alter, à l'occasion de son centenaire, avec la collaboration de C. Demonce et L. Servin.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), Musique dans la ville, avec le secteur de cultures du Capitole: « Symphonie pour cuivres » (A. Lamaland).

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Un film, un auteur: « Major Dundee », de S. Peckinpah (1964), avec Ch. Heston, R. Harris.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun: « A-H » de S. Charrouf et J. J. Cohen.

FRANCE-MUSIQUE

21 h. (S.), Concert à Toulouse, par le Grand Orchestre de New-York, piano, violon, violoncelle et Trio en ut (Beethoven).

CHAINE III (couleur) : FR 3

22 h. 55 Ciné-club: « L'introuvable vérité », de F. Lang (1956), avec D. Andrews, J. Fontaine.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes: La musique, langage humain, avec Paul Barbra-Skoda.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), Journal de musique dans la ville: 20 h. (S.), Réclame, E. Chinoche, claviers et M. Carrasco, organe.

CORRESPONDANCE

A propos des « atomisés »

L'un des chercheurs bradés de Vintca, actuellement en stage à Orsay, M. Stjepko Hajdukovic, nous a fait parvenir ses réflexions concernant l'émission de Gérard Poton, diffusée ce mercredi sur TF 1 en début de soirée.

Honneur et patrie

Curieux, ce goût maniaque, quasi schizophrène, des Français pour l'histoire, leur histoire. Ils vivent au passé, passé composé, passé antérieur, plus-composé, passé de guerre et temps de gloire.

Très significative, et ce propos la façon dont on réfléchit, sur nos écrans et sur ceux de l'étranger, la deuxième guerre mondiale. Sans complexe, les Anglo-Saxons, quarante ans après, s'en amusent déjà.

« Honneur et patrie », la France rit aujourd'hui de se voir si belle au miroir de l'histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

LES GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE

L'Académie d'architecture a décerné, le mardi 24 juin, ses prix annuels. Grande médaille d'or: José Luis Sert. Histoire de l'art: R.P. Anselme Diner.

VILLES JUMELÉES

La Fédération mondiale des villes jumelées - cités unies (F.M.V.J.) et les membres de son comité international, ont pris l'initiative de proposer les candidatures des deux présidents d'honneur du mouvement.

RELIGION

Le Saint-Siège exprime son désaccord sur plusieurs points des textes adoptés par les jésuites en congrégation générale

La Compagnie de Jésus a rendu public, le mardi 24 juin, les conclusions de sa trentième congrégation générale qui s'est tenue à Rome en décembre, janvier et février derniers. Ces textes sont précédés d'une lettre du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican.

Promouvoir la justice

Le débat entre le pape et les jésuites avait tourné, l'hiver dernier, autour de la question des « degrés ». La congrégation soulevait unifier les trois catégories de jésuites: les « profès », auxquels sont réservées les responsabilités importantes.

Retrouver le pauvre

Paul VI a réuni: « Sans doute, écrit le cardinal Villot, la promotion de la justice est liée à l'évangélisation, mais, comme le disait le souverain pontife, le 26 octobre 1974, à la clôture du synode des évêques, « on ne peut donner un accent excessif sur le plan temporel à la promotion des hommes et de leurs droits sociaux ».

justice doit être exercée conformément aux directives que la hiérarchie du lieu, tenant compte des conditions particulières de chaque région, aura émises. »

Le cardinal Villot juge « très opportuns » ces exhortations mais « recommande toutefois que l'initiative de promouvoir la justice soit prise par les évêques, et non par les jésuites ».

ROBERT SOLE.

Face à Roland-Garros et au Bois de Boulogne

11, Bd. d'Auteuil

un très luxueux petit immeuble que vous habiterez fin 75, prix fermes et définitifs.

SEERI, 22, rue Violet, Paris 15^e/734.32.80



CARNET

Réceptions

— M. Rodrigo Botero, ministre des finances de Colombie, a donné une réception mardi 24 juin, à l'ambassade de Colombie, en l'honneur des membres du groupe consultatif pour la Colombie.

(Publicité)

Carmen LINS dédicacera son livre **AVALOVARA** (Lectures Nouvelles, Denoël) à la Librairie portugaise et brésilienne, le 26 juin, de 17 h 30 à 19 h - 33, rue Guy-Lussac, PARIS-5^e

Naisances

— M. Antoine Bastin et Mme, née Christine Jacomet, sont heureux d'annoncer le naissance de Jérôme, le 11 juin, 48, rue d'Ulm, Paris 5^e.

Fiançailles

— M. Paul Deuduit et Mme, née Jacqueline Hamelin, ont été fiancés par M. et Mme Dominiq Dupuy, 13, avenue Le Corbellier, 92120 Montesson.

Et les familles Dupuy, Bourgeois, Ganeau, Morey, Epinat.

— M. Roger-Louis DUPUY, ingénieur E.C.P., officier de la Légion d'honneur, président d'honneur de l'agence Dupuy-Compton et président d'honneur de la Compagnie des agences de publicité, aura lieu le samedi 28 juin 1975 à 15 heures, au cinéma de Clignancourt, Paris 17^e.

Il sera nuptial.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean-Jacques COURCOUX, né le 22 août 1909 à Rouen, ingénieur de l'École Centrale, a consacré toute sa vie à la publicité et pendant sa carrière de quarante-cinq ans, l'une des plus brillantes. Entré chez Damour en 1925, sous le nom de « Publicité R.L. Dupuy », il en assumait la présidence et la direction générale jusqu'en 1966, puis la présidence de la Compagnie des agences de publicité, membre de l'International Federation for research in advertising, M. R.L. Dupuy avait été conseiller du commerce extérieur de 1958 à 1964.

Président d'honneur du Syndicat national des conseils en publicité, président de l'Association française des agences de publicité, membre de l'International Federation for research in advertising, M. R.L. Dupuy avait été conseiller du commerce extérieur de 1958 à 1964.

HENRI MANÉ

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur Henri MANÉ, né le 24 juin 1907 à Valenciennes.

Mme Henri Mané, née Madeleine Drevillon, son épouse.

M. et Mme Alexander E. Zagorec, née Marie Mané, et Mme Albert Allotta, née Annick Mané.

Ses enfants, Jean-François Vergel de Dioz, Nicolas et Typhasios Zagorec. Ses petits-enfants, Les familles Drevillon, Zagorec, Allotta.

Et tous ses amis, prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, le vendredi 27 juin, à 11 heures, à la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris.

L'inhumation a eu lieu le 24 juin, à Greenwich (N.-Y.).

Mme Mané - Zagorec, 43 West 84 St. N.Y., New-York 10024.

Henri Mané était peintre de croquis, portraitiste. Ami de Cézanne et de Gauguin, il avait poursuivi une carrière de décorateur, notamment au cinéma, où il avait beaucoup travaillé avec Abel Gance pour le film « Paradis perdu ». Il était l'auteur d'un livre de souvenirs sur Louis-Ferdinand Céline : « Le bricoleur avec Céline ». Il vivait à New-York depuis quatre ans.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa quatre-vingt-troisième année, Mme Jacques HARMIGNIE, née Hélène Sacchian.

De la part de M. Jacques HARMIGNIE, son époux, M. et Mme A. Laverne, M. et Mme G. Cartier, M. et Mme A. Lauret, Le capitaine et Mme J.-N. Petru Dieck.

Ses enfants, M. et Mme Jacques Lawana, M. et Mme Adrien Pradon et M. M. Julien.

M. Albert Laverne, Mlle Sabine Laverne, M. et Mme Louis Lepersonne, M. et Mme G. G. Laverne, Mlle Marie-Dominique et Sophie Laverne, M. Jean-François Lauret, M. et Mme Jean-Louis Pradon, Mlle Sylvie et Béatrice Lauret, M. et Mme Edgar Peters-Dieck, Mlle Hélène Peters-Dieck. Ses petits-enfants, M. et Mme A. Vermeulen, La générale G. Cartier, ses enfants ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants.

Ses arrière-petits-enfants, M. et Mme J. Pilloux, leurs enfants et leur petite-fille. Ses arrière-petits-enfants, Les familles HARMIGNIE, Sacchian, Carmichael, Taylor, Cavallini, Tracur, Dranscurt, Ombrosetto. Les membres de son personnel qui lui furent si dévoués, ont été convoqués le mardi 24 juin 1975, en l'église protestante de Douai, à 11 heures, 61, rue du Roi-Albert, 7270 Douai, 45, rue des Canadiens, 7270 Douai, 21 E, avenue Reine-Astrid, 7000 Mons, 18, avenue des Courses, 1060 Bruxelles, 85, avenue Alphonse-XIII, 1180 Brussels.

Le défunt est décédé dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 juin 1975, de la grippe.



INGENIEUR CHEF DE PRODUCTION
Electronique
Ville de l'Ouest

EUROPEAN MARKETING MANAGER
Consumer Products

CHEF DU PERSONNEL
90/100.000 F.
PARIS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
90.000 Francs + LYON

INGENIEUR
Assurances
Bâtiment et Travaux Publics
PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER
80.000 Francs + LYON

CHEF COMPTABLE
60/80.000 Francs
PARIS

Adresser curriculum-vitæ à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la référence. Pour les annonces portant la référence B aucune information ne sera transmise sans l'autorisation expresse des candidats, donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant. Les réponses concernant la référence M seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention « conditionnelle » signifiant que le lettre porte en tête les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD
CANADA - AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD

73, Bd HALSMANN 75008 PARIS. Tél. 265.37.00.
11, P. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62.08.33.

ROGER-LOUIS DUPUY

Mme Roger-Louis Dupuy, M. et Mme Claude Dupuy, M. et Mme Dominique Dupuy, Mme Dupuy-Foidart.

Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, M. et Mme Dupuy, Bourgeois, Ganeau, Morey, Epinat.

— M. Roger-Louis DUPUY, ingénieur E.C.P., officier de la Légion d'honneur, président d'honneur de l'agence Dupuy-Compton et président d'honneur de la Compagnie des agences de publicité, aura lieu le samedi 28 juin 1975 à 15 heures, au cinéma de Clignancourt, Paris 17^e.

Il sera nuptial.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean-Jacques COURCOUX, né le 22 août 1909 à Rouen, ingénieur de l'École Centrale, a consacré toute sa vie à la publicité et pendant sa carrière de quarante-cinq ans, l'une des plus brillantes. Entré chez Damour en 1925, sous le nom de « Publicité R.L. Dupuy », il en assumait la présidence et la direction générale jusqu'en 1966, puis la présidence de la Compagnie des agences de publicité, membre de l'International Federation for research in advertising, M. R.L. Dupuy avait été conseiller du commerce extérieur de 1958 à 1964.

FEUILLADES

M. Jean Chevroux et M. Luyritz, Mme née Simone Clero et leurs enfants.

Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de M. Augustin CLERC, chevalier de la Légion d'honneur, Les obèques ont eu lieu dans l'église de la Madeleine, 72, boulevard Félix-Mercader, Paris 8^e.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme PAUL COURCOUX, née Nelly Mourad, survenue le 25 juin 1975 dans sa soixante-quinzième année, à Paris.

De la part de M. et Mme Jean-Louis Giraut et leurs enfants, M. et Mme Philippe Codron et leurs enfants, M. et Mme Philippe Courcoux et leurs enfants, M. et Mme Gérard Bouret et leurs enfants, M. et Mme Philippe Dupin de Lacoate et leurs enfants.

Ses enfants et petits-enfants, Les obèques auront lieu le vendredi 27 juin 1975, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annunciation, Paris 16^e.

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean - Marc Joann de Bouy de Vigoureux, son épouse M. Alain Joann de Bouy de Vigoureux, son père, mort pour France, M. et Mme P.-E. Moreau-Du Tillon, sa mère et son beau-père Mme Jacques Le Notre, sa belle-mère.

Mlle Claudine Joannes de Bouy de Vigoureux, M. et Mme Jacques de Lida, Mlle Christine Moreau-Du Tillon, ses sœurs et beau-frère, M. et Mme Jean Joann de Bouy de Vigoureux, ses grands-parents.

Famille et alliés, ont le douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 21 juin 1975, de M. Jean-Benoît JOANNES DE BOUY DE VIGOUROUX, à l'âge de trente et un ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 27 juin, à 14 heures en l'église Saint-Louis des Invalides (l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à 18 h 30, Puy-Vertot (Cher)).

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue Raphaël, Paris (18^e), 22, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7^e), Château de Puy-Vertot, Neuhent-en-Gout (Cher).

A L'HOTEL DROUOT
Jeudi
EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Dessins, tableaux anciens, meubles d'art, S.C.P. Louvain, Poulain.

S. 2 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. M. Deurbergue.

S. 3 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. M. Deurbergue.

S. 4 - Objets d'art, Japon, Japon, bronzes archaïques, sculpt. d'art, tapis d'Orient, MM. Beurdeley, Boussiel, S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 5 - Bijoux, argenterie ancienne, moderne. MM. Fremonger, Dillie, Delpach, M. A. Picard, Tajan.

S. 6 - Beaux livres ant. et mod. beau mob. M. Delorme.

S. 7 - Ex mubles, piano de Steinway 1/4 queue, argenterie moderne. M. Godeau, Solazet, Audap.

VENTE PROCHAINE
HOTEL DROUOT
Jeudi 27 et 28 juin 1975
5.000 BOUTEILLES
DE VIN MILLESIMÉES
CHAMPAGNE - ALCOOLS
M. BOSCHER, Commissaire-Priseur
23, rue Le-Pelecier, PARIS-2^e
770-02-94 - 323-55-42

VENTES

S. 1 - Dessins, tableaux anciens, meubles d'art, S.C.P. Louvain, Poulain.

S. 2 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. M. Deurbergue.

S. 3 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. M. Deurbergue.

S. 4 - Objets d'art, Japon, Japon, bronzes archaïques, sculpt. d'art, tapis d'Orient, MM. Beurdeley, Boussiel, S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 5 - Bijoux, argenterie ancienne, moderne. MM. Fremonger, Dillie, Delpach, M. A. Picard, Tajan.

S. 6 - Beaux livres ant. et mod. beau mob. M. Delorme.

S. 7 - Ex mubles, piano de Steinway 1/4 queue, argenterie moderne. M. Godeau, Solazet, Audap.

— M. Jean - Marc Joann de Bouy de Vigoureux, son épouse M. Alain Joann de Bouy de Vigoureux, son père, mort pour France, M. et Mme P.-E. Moreau-Du Tillon, sa mère et son beau-père Mme Jacques Le Notre, sa belle-mère.

Mlle Claudine Joannes de Bouy de Vigoureux, M. et Mme Jacques de Lida, Mlle Christine Moreau-Du Tillon, ses sœurs et beau-frère, M. et Mme Jean Joann de Bouy de Vigoureux, ses grands-parents.

Famille et alliés, ont le douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 21 juin 1975, de M. Jean-Benoît JOANNES DE BOUY DE VIGOUROUX, à l'âge de trente et un ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 27 juin, à 14 heures en l'église Saint-Louis des Invalides (l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à 18 h 30, Puy-Vertot (Cher)).

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue Raphaël, Paris (18^e), 22, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7^e), Château de Puy-Vertot, Neuhent-en-Gout (Cher).

american home

réfrigérateurs-congélateurs USA

ADMIRAL-GENERAL ELECTRIC

65, avenue d'Iéna (16^e) (place de l'Étoile - Charles - de - Gaulle)

727-24-77

VENTE PROCHAINE
HOTEL DROUOT
Jeudi 27 et 28 juin 1975
5.000 BOUTEILLES
DE VIN MILLESIMÉES
CHAMPAGNE - ALCOOLS
M. BOSCHER, Commissaire-Priseur
23, rue Le-Pelecier, PARIS-2^e
770-02-94 - 323-55-42

VENTES

S. 1 - Dessins, tableaux anciens, meubles d'art, S.C.P. Louvain, Poulain.

S. 2 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. M. Deurbergue.

S. 3 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. M. Deurbergue.

S. 4 - Objets d'art, Japon, Japon, bronzes archaïques, sculpt. d'art, tapis d'Orient, MM. Beurdeley, Boussiel, S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 5 - Bijoux, argenterie ancienne, moderne. MM. Fremonger, Dillie, Delpach, M. A. Picard, Tajan.

S. 6 - Beaux livres ant. et mod. beau mob. M. Delorme.

S. 7 - Ex mubles, piano de Steinway 1/4 queue, argenterie moderne. M. Godeau, Solazet, Audap.

SONA
LA MAISON DE L'INDE

Soldes

prêt-à-porter
tissus
artisanat

400 rue Saint-Honoré - 280.96.13
De lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30

CROISIÉRES PAQUET 87 jours de croisière du 19 janvier au 16 avril 1976 à bord de ROTTERDAM

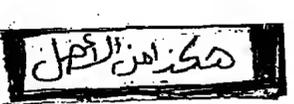
23 PORTS, 19 PAYS. DEPART DE NEW YORK LE 20 JANVIER (VOL AMSTERDAM-NEW YORK LE 19 JANVIER) - PRIX : de 44.910 F à 97.720 F
DEPART DE VILLEFRANCHE LE 3 FÉVRIER - PRIX : de 40.830 F à 89.940 F

le tour du Monde 1976

Pour plus amples renseignements, remplissez ce bon, adressez-le à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Paquet : PARIS : 5, Boulevard Malesherbes, 75008 - Tél. 265.57.59 - MARSEILLE : 70, Rue de la République, 13002 - Tél. 90.82.00

Vous recevrez une documentation détaillée.

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____



CARNET INSTITUT

Visites et conférences

JEUDI 26 JUIN

Visites guidées et promenades... Caisse nationale des monuments historiques... Exposition Maurice Ravel à la Bibliothèque nationale...

15 h. 30, 119, rue de Bagnolot... « Saint-Germain de Charonne » (Histoire et Archéologie)... « Exposition Michel-Ange » (Paris et son histoire)...

A l'Académie française

LE PÈRE CARRÉ SEUL CANDIDAT, JEUDI AU FAUTEUIL DU CARDINAL DANIELOU

L'Académie française doit désigner, le jeudi 26 juin, un successeur au cardinal Jean Daniélou... L'élection du Père Ambroise-Marie Carré, de l'Ordre des Frères prêcheurs, qui a accepté de solliciter les suffrages des académiciens et qui est seul candidat, semble probable.

MODE AU MASCULIN

De grands garçons et des grands pieds

C'est la constatation générale, l'évidence. Les jeunes sont encore plus grands. Mais ces grands garçons risquent de rencontrer des problèmes lorsque la pointure de leurs chaussures dépasse le 44.

La réputation de ce spécialiste est extraordinaire, car il présente une gamme unique de modèles

de 38 à 50, en six largeurs et par demi-pointure. Le choix est unique! Chaussures sport, box souples, chaussures montantes, trossées main, bottillons sport, moto, basket, tennis, parkour, etc.

LE PALAIS DE LA CHAUSSURE, 30, avenue de la République, Paris-11e (face métro Parmentier), envoi gratuitement son catalogue. Ecrivez ou téléphonez à : 397-45-92. Pas de succursales, parking gratuit.

Mme Paul Souliary-Castler, son Edith Souliary, Dr et Mme Claude Souliary-son, ses enfants et leur petit-fils, et Mme Léon-Paul Leroy et Paul Leroy, et Mme Paul Souliary-Rault, ses enfants, et leurs enfants, enfants, petits-enfants et petits-enfants, et André Wateau-Castler, et Gabriel Calonne-Castler, belles-sœurs, la douleur de faire part du décès de M. Paul SOULIARY, ingénieur civil des Mines, ancien directeur de la Compagnie des mines de Courges, ancien directeur Société générale de Fonderie, allier de la Légion d'honneur, sur le 21 juin 1975 dans sa 72e année.

M. et Mme Jean Choxy et leurs enfants, Dr et Mme Michel Weiss et enfants, Dr et Mme Bernard Weiss et enfants, Mme Marguerite Outman et ses enfants, Louise Weiss, Jacques Weiss et ses enfants, ne Jacques Euzenat et ses enfants, la douleur de faire part du décès de Mme André WEISS, mère, belle-mère, grand-mère, tante, belle-sœur et tante, sur le 20 juin 1975.

Anniversaires

En ce sixième anniversaire du décès de Marcel Van HULSMONT, à mémoire un fidèle serviteur.

Messes anniversaires

Pour le premier anniversaire du décès de Jean LANTIEROIS, messe sera célébrée à son intention, le jeudi 26 juin 1975, à 9 h. 30, l'église de Bry-sur-Marne.

Ramercissements

M. et Mme Robert DILEAC et leurs enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées, adressent tous ceux qui ont pu leur apporter leur soutien et leur affection pour Dominique, trouvant tel l'expression de leurs remerciements émus.

Soutenances de thèses

Jeudi 26 juin à 14 h. 30, université René-Descartes, amphithéâtre Descartes, M. Fernand Bonolita : « Le rôle de l'État dans le développement économique de la Tunisie (1880-1970). Vie politique, économique et sociale ». Jeudi 26 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. Robert Amalric, thèse principale : « Histoire de la philosophie. Pour une critique de la raison pure philosophique ». Thèse complémentaire : « L'idée de la vie dans la philosophie de Hegel ». Samedi 28 juin à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, M. Louis-Edmond Sarrailh : « Perspectives géographiques de la nordicité Nord-Canadienne (Nouveau Québec) ». Samedi 28 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Mille-Edwards, M. Hasean Soli Rahman : « La logique des lemniscates géométriques ». Samedi 28 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. René Robert : « Les dompteurs d'animaux de l'ailie préromaine au VIIe et au VIIIe siècles ». Samedi 28 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. René Robert : « A la recherche du temps perdu. Histoire symbolique d'une civilisation déviante ». Samedi 28 juin à 9 heures, université Paris-I, 80, rue de Tolbiac, étage, salle C 22 0 4, Mme Simone Bernheim : « Sociologie de la psychiatrie française ».

Communications diverses

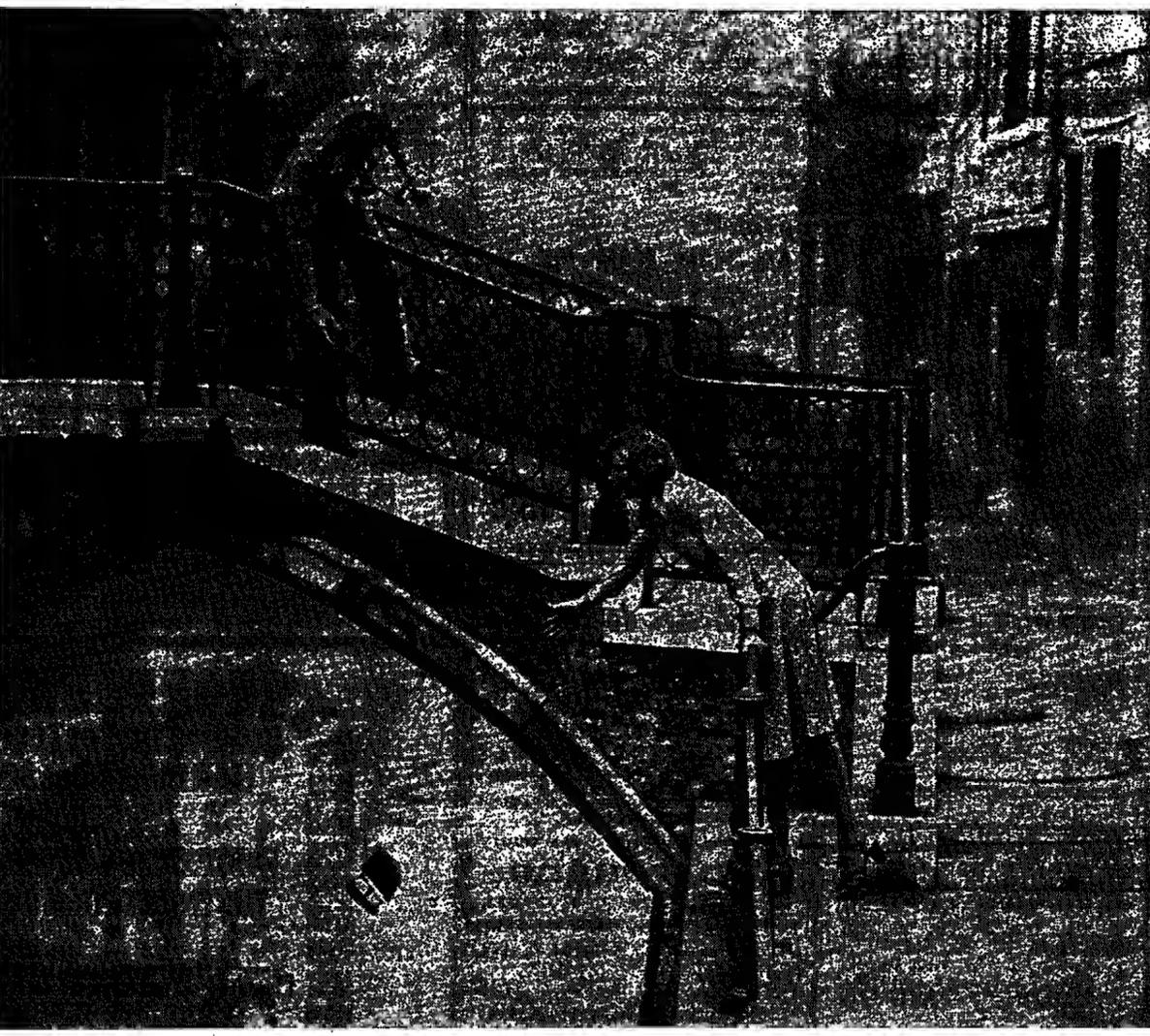
La D.P.A. (Défense et protection des animaux) présentera dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, du 5 juillet au 15 août, les meetings et dimanche de 15 heures à 18 h. 30.

SON LETTRES

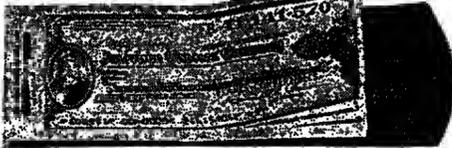
ALFRED SAUVY REÇOIT LE PRIX PAUL-VALÉRY

Le Grand Prix de la Fondation France (prix Paul-Valéry) a été décerné le 24 juin à notre collaborateur Alfred Sauvy, professeur honoraire au Collège de France, pour son livre la Fin des richesses (Calmann-Lévy), par lequel il a rendu compte de la situation de la France dans le monde, et les rapports entre pays développés et tiers-monde, en termes de peuples vieux et de peuples jeunes et non en termes de riches ou de pauvres. Attribué pour la troisième année consécutive, ce prix de 500 francs est destiné à récompenser une œuvre accessible à tous et faisant la synthèse entre cultures scientifique et littéraire. Les deux précédents lauréats ont été Mme Georges Duby, professeur au Collège de France, et Georges Dumézil, de l'Institut.

Partez en vacances avec des Chèques de Voyage American Express. Votre argent ne risque pas d'être perdu.



Car vous n'emportez pas d'argent liquide. Vous partez avec des chèques de voyage American Express.



Ils sont aussi pratiques que l'argent liquide puisque le monde entier leur fait confiance. Mais ils n'en ont pas les inconvénients. Parce que s'ils sont perdus ou volés, ils vous sont

remboursés, en général le jour même, dans l'un des 885 bureaux dont disposent l'American Express, ses affiliés et représentants dans le monde. Et vous poursuivez tranquillement vos vacances.

Existe-t-il un seul endroit au monde où l'on vous rembourse l'argent liquide perdu ou volé? Non, bien sûr.

Demandez à votre banque des chèques de voyage American Express, disponibles en francs français, et en six autres devises.



Chèques de voyage American Express en francs français. Ne partez pas sans eux.

AEI.E.C.

	La ligne	La ligne T.E.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,87
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.E.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE		
(chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois régionaux

STEELCASE - STRAFOR
57400 SARREBOURG
SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE
nouvellement créée
recherche son
Directeur Administratif & Financier
Responsable devant le DIRECTEUR GENERAL des tâches suivantes:
Comptabilité Générale et Analytique, Budgets, Gestion Financière, Gestion du Personnel, Problèmes Administratifs de la Société. Il est souhaité:
• environ 5 ans d'expérience,
• Connaissances des méthodes comptables et budgétaires américaines,
• Bonnes notions d'Anglais.
Poste d'avenir basé à Sarrebourg - A POURVOIR D'URGENCE - à l'intérieur d'un Groupe de Sociétés leaders de leurs marchés.
Les dossiers de candidatures - sous pli, à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
Service M. 1033, 10 rue de la Paix, 75002 Paris

Importante Société d'exploitation et distributions automatiques
LEADER NATIONAL dans SPÉCIALITÉ
recherche pour son agence de STRASBOURG
JEUNE ATTACHÉ DIRECTION RÉGIONALE
IL EST DEMANDÉ:
- une formation supérieure technique ou commerciale ou équivalente;
- de bonnes connaissances en électronique;
- quelques années d'expérience technico-commerciale;
- la capacité et la volonté de conduire une action commerciale agressive.
MISSION:
Sous l'autorité directe du responsable régional, proposer et mettre en œuvre un plan de développement commercial pour la région EST dans le domaine de la distribution automatique et des équipements et systèmes automatiques nouveaux.
IL EST PROPOSÉ:
- des conditions attractives de rémunération;
- de larges perspectives d'évolution dans une société d'envergure nationale.
Env. lettre man. C.V. photo, présent, n° 13.993, CONFESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

offres d'emploi SHIPING

Une Importante Société spécialisée dans l'entretien et la réparation de navires recherche son
directeur commercial
En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra élaborer et organiser la politique commerciale de l'entreprise, en suivre et en assurer la réalisation tant en France qu'à l'étranger. Négociateur à haut niveau, il aura en particulier à démarcher et à négocier les contrats d'assistance et d'entretien des navires auprès des armateurs étrangers.
Agé au minimum de 40 ans, de formation supérieure (Généraliste, Centrale ou équivalent), le candidat retenu devra être très au fait du milieu shipping et posséder les connaissances et les qualités commerciales indispensables à la fonction. Très disponible (de nombreux déplacements sont prévus) il devra par ailleurs parler couramment l'ANGLAIS.
Envoyer Curriculum-Vitae, photo et rémunération actuelle sous référence 202 M2 à
Cabinet J.C. MAURICE CONSEIL
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre 75017 PARIS

DIRECTEUR FINANCIER
SUD-OUEST 100.000 +
Première entreprise française dans la fabrication des limitaires d'ordinateur, la Société - 600 personnes - recherche un Cadre Supérieur de Gestion - 35 ans minimum - diplôme d'études supérieures (Grande Ecole ou Université), pour lui confier la gestion des finances internes et externes. Responsable de l'élaboration et du contrôle des budgets, il aura également autorité sur les Services Comptabilité, Informatique et du Personnel.
Plusieurs années d'expérience réussie dans la fonction sont indispensables, si possible dans une entreprise travaillant par collection annuelle.
26 Rue Marbeuf 75008 Paris
vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 570M.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - 800 PERSONNES - UN DES LEADERS DANS SA BRANCHE - VILLE NORD FRANCE - OFFRE INTÉRESSANTES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE A
INGÉNIEUR AM - ICAM - ECAM - IDN
(débutant ou ayant quelques années d'expérience)
DÉSIRANT ACQUÉRIER EN DÉBUT DE CARRIÈRE UNE SOLIDE EXPÉRIENCE PRATIQUE.
Attaché au Directeur des fabrications, il sera formé et occupera, dans un premier temps, des fonctions de production (2 à 3 ans minimum).
Sera responsable d'un secteur, il assumera alors des responsabilités croissantes impliquant : programmes de fabrication (en liaison avec le commercial) animation de personnel, organisation, études de main au point, suivi de production. Fais il pourra évoluer en fonction de ses goûts et aptitudes.
FACILITES DE LOGEMENT.
Ecrire sous référence HA 81 AM 4, rue Massenet, 75018 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

INGENIEUR adjoint au secrétaire général
BANLIEUE NORD - 80.000 F. +
• Vous avez un diplôme d'INGÉNIEUR qui vous prépare à être l'interlocuteur de techniciens et d'industriels. Votre expérience de l'entreprise et votre goût vous ont conduit à traiter en organisateur et en gestionnaire de nombreux problèmes administratifs, comptables, juridiques, financiers, de personnel, etc...
• La Secrétaire Générale du Département Mécanique (C.A. 500 millions) d'une Société française de 10.000 personnes souhaite vous déléguer des fonctions opérationnelles et vous confier des missions plus ponctuelles.
• Poste d'avenir pour tout candidat de valeur, au sein d'un Département leader européen.
Adresser C.V. détaillé à Hervé LE BAUT sous référence 9179 / B 8

NOTRE SOCIÉTÉ EST LE LEADER MONDIAL DANS UNE SPÉCIALITÉ
AGRO-ALIMENTAIRE INDUSTRIELLE
Filiale d'un groupe international, elle est située dans la proche banlieue Ouest.
DIRECTEUR D'USINE
Il aura comme mission : l'amélioration de la rentabilité, le respect de la qualité du climat social et des relations humaines.
Pour réussir dans ce poste, le candidat recherché doit avoir une formation d'ingénieur (industriel, chimiste, laitier ou agricole) et une expérience réussie de la direction d'une unité de production sensible aux problèmes de contamination d'origine microbologique.
Adresser C.V. et présentations à GARRAUD, 8, r. des Dardanelles, 75017 PARIS, qui transmet.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE SAINT-NAZAIRE
recherchant
PROGRAMMEUR ANALYSTE confirmé
- Expérience 3-4 ans.
- Pratique COBOL.
- Connaissances Assembleur IBM et analyse organique.
Où l'on assure
Adr. curriculum vitae détaillé, présentations, photo, Département Social, Chantier Naval - BP 400 - 44608 SAINT-NAZAIRE.

Nous recherchons pour des postes d'
Analystes de gestion
sur nos agences de
BORDEAUX et TOURS
JEUNES DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
(méthode d'informatique ou équivalent)
Première expérience professionnelle souhaitée, libérés des obligations militaires
POUR PRÉSENTATION ET DÉMARRAGE D'ORDINATEURS EN CLIENTÈLE
Envoyer curriculum vitae à M. Alain COLLOT
Burroughs
28, rue Néricourt-Destouches - 37012 TOURS

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX (Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)
Le premier Producteur français d'articles d'hygiène et de toilette bébé recherche pour secteur païden
UN CHEF DES VENTES
30 ans minimum, connaissant parfaitement la distribution grande surface et largement introduit chez grossistes et hypermarchés Paris.
Il secondera le Directeur des Ventes pour l'animation et la gestion de l'équipe de vente et des dépôts.
Ecrire avec C.V. complet et photo, sa réf. 985 à : 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

GRUPE MULTINATIONALE recherche
SALES MANAGER
Pour la France
LE POSTE:
- Organiser et diriger une Société Commerciale située à PARIS.
- Recruter, développer et animer un groupe de jeunes représentants d'exportation.
- Promouvoir une gamme de produits de haute consommation auprès des revendeurs et des consommateurs.
L'ORGANISATION:
La Société Française est une filiale d'un groupe international. Le SALES MANAGER FRANÇAIS sera en relation directe avec le Directeur Général de la Société. Il travaillera en relation étroite avec différents chefs de marketing. Il sera responsable des présentations, des budgets et des résultats et devra travailler en accord avec les plans pré-établis.
LE PRODUIT:
Un assortiment de TABACS manufacturés de haute qualité et de très forte vente.
L'HOMME:
Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, il a déjà une certaine expérience de la vente et du management et il connaît bien les possibilités et les conditions du marché Français des tabacs.
Anglais parlé et écrit si possible.
Adr. le titre de candidature C.V. avec résumés en français prêt à photo RM. 121 M627 30, rue Marbeuf, 75008 PARIS DISCRETION ASSURÉE

GRUPE FRANÇAIS PRESTATIONS DE SERVICE METTANT EN ŒUVRE EFFECTIFS ET MATÉRIELS IMPORTANTS RECHERCHE POUR VILLE FRANCHE-COMTÉ
DIRECTEUR DE FILIALE
Ce poste peut convenir à un cadre confirmé, formation supérieure, ayant déjà exercé des fonctions de gestion et d'animation de personnel.
Ce cadre sera formé pendant 18 mois environ par le Directeur actuel et le remplacera lors de son départ en retraite.
SITUATION INTÉRESSANTE DANS SECTEUR D'ACTIVITÉ EN EXPANSION.
Ecrire sous référence JC 883 AM 4, rue Massenet, 75018 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

Recherchons pour province hors 30 à min. un second Directeur domaine maritime, capable assurer direction générale. Comp. exigées commercialisation et applications électroniques, maritimes et industrielles. Av. éventuel, s'adresser à M. en resp. Poste à pourvoir sept. 1975.
Ecr. n° 8.830 - le Monde - Publ. 5, r. de Valenciennes, 75227 Paris-9^e.

Le S.E.C. CITRELL, filiale de C.I.T.-ALCATEL, ERICSSON (1.300 personnes) recherche pour région LANNION (22000) service méthode de production INGENIEUR formation A.M. débutant. Ecr. S.E.C. CITRELL, B.P. 64, 22000 LANNION. Service de personnel.

Important bureau d'études - de l'architecture RECHERCHE POUR LILLE un
INGENIEUR D'ÉTUDES
diplômé ETP, IGN, ENSAM ou équivalent (coefficient pénal civil nécessaire) pour mettre au point des projets de construction routière. Le candidat devra posséder une bonne connaissance des services de l'Administration et notamment du ministère de l'Équipement. Ce poste requiert : esprit d'initiative, rigueur et méthode, sens des responsabilités. La rémunération, variable selon les diplômes et l'expérience professionnelle, est de 48 000 F par an.
Envoyer lettre avec C.V. manuscrit et présentations, à AGENCE HAVAS 9923 LILLE. Coder sa réf. AT 312-4.

COMPTABLES QUALIFIES
sont demandés pour SAVOIE. Possibilité logement. Ecrire HAVAS CHAMBERY, n° 5409.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'un magasin grande surface
80 km PARIS NORD
Il est souhaité que l'intéressé ait tenu des responsabilités, soit en tant que Directeur Commercial ou Adjoint dans le secteur grande distribution, soit de direction de succursales ou filiales de magasin grande surface.
L'Homme recherché doit être avant tout un animateur et un gestionnaire.
Une formation supérieure telle que HEC, ESSEC ou équivalent est souhaitée. Autodidacte accepté. Rémunération en rapport avec le niveau du poste.
Logement de fonction assuré.
Adr. currt. vitae détaillé sous références L018 à CONFESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q.tr.

INGENIEURS et TECHNICIENS HARDWARE et SOFTWARE
Le service Formation de DIGITAL (mini-ordinateurs) recherche
INSTRUCTEURS DEBUTANTS INSTRUCTEURS SOFTWARE INSTRUCTEURS HARDWARE confirmés confirmés
possédant :
• esprit pédagogique, sens des contacts humains et dévouement à l'enseignement,
• connaissance de la langue anglaise,
• pratique d'un ou plusieurs langages assembleurs (pour instructeurs software confirmés),
• connaissance des unités centrales et des périphériques (pour instructeurs hardware confirmés)
Ils seront chargés d'assurer la formation technique de nos utilisateurs
• cours standards,
• cours spéciaux
• cours chez le "client",
• séminaires techniques.
DIGITAL leur offre :
• une formation initiale,
• une formation permanente,
leur permettant de rester à jour dans les domaines techniques les plus avancés et dans les méthodes pédagogiques modernes.
• de fréquents déplacements en France et à l'étranger.
Envoyer votre C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, à :
Directeur du Personnel DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE Centre Sille - Cidex L. 225 94555 RUNGIS-Tel. 687.23.33
digital

هنا من الأخبار

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	39,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE HARTZ INTERNATIONAL FRANCE (CA PRÉVU POUR 1975 : 25 MF), FILIALE DU NUMÉRO UN MONDIAL D'ACCESSOIRES POUR ANIMAUX cherche pour TRAPPES (78) son directeur administratif et financier

C'est son « bras droit » pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique financière et de gestion de l'entreprise ; — établissement des budgets, tableaux de bord, trésorerie, contrôle budgétaire ; — suivi de l'administration générale : organisation (circuits, procédures), règlementation douanière, assurances, etc. ; — animation de la fonction personnel. Il est assisté par un chef comptable (et 9 collaborateurs) et un chef de personnel. La création de ce poste nécessite un cadre de 32 ans minimum, HEC, ESCP ou équivalent (possédant si possible un DECS), ayant déjà une expérience de gestion diversifiée, de préférence dans une entreprise anglo-saxonne. Sa nationalité importe peu, pourvu qu'il soit bilingue français-anglais.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss. réf. 2811 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENÈVE - ZÜRICH - BRUXELLES

CONSEILS EN ORGANISATION

Un Cabinet International employant 14000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en analyse et gestion des ressources humaines :

jeunes diplômés grandes écoles

Les Candidats retenus devront être de formation : Centrale, H.E.C., Mines, J. Un complément de formation (psychologie industrielle, sociologie des organisations) ou une première expérience (1 à 2 ans) des relations humaines et sociales dans l'entreprise sera appréciée. Ils seront libérés de leurs obligations militaires. Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux États-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé sans référence 1792 à :
OP 2, Rue Marengo 75001 Paris qui transmettra

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS les PTT recrutent sur titres POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

ou titulaires d'une maîtrise d'informatique (âge maximum 30 ans)

FONCTIONS

Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

Lancement de travaux neufs

Contrôle de chantiers

Exploitation technique et maintenance des installations

CANODATURES RECUES

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.

Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.

Province : au chef-lieu de la région de résidence.

CAISSE DE RÉSERVE PARIS

recherche

1) RESPONSABLE INFORMATIQUE
370/115 86 K DOB/VS

Le candidat devra : — être capable de gérer un système DOB/VS ; — avoir la faculté de participer à des analyses fonctionnelles ; — connaître une méthodologie d'analyse ; — avoir la maîtrise de l'assembleur et du Cobol ; — être capable de créer et gérer une bibliothèque ; — avoir l'expérience de la réalisation de logiciels ; — posséder une maîtrise de 3 Collaborateurs.

Salaires annuel de l'ordre de 65.000 F.

2) RESPONSABLE EXPLOITATION

Le candidat devra : — avoir de solides connaissances techniques au niveau du : — P.J.C. et système ; — Matériel ; — L'expérience pratique du pupitre (4 ans) ; — être capable de créer et gérer une bibliothèque ; — avoir l'expérience de la réalisation de logiciels d'exploitation.

Salaires annuel de l'ordre de 43.000 F.

Ecr. n° 65.542, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS CEDEX 02.

Banque Privée

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE CONFIRMÉ

pour le lancement d'un nouveau guichet situé au cœur de Paris et orienté vers le développement de la clientèle de particuliers.

Le poste exige une parfaite connaissance de tous les services bancaires, notamment des services titres, une expérience de plusieurs années, et des références précises à des résultats précédemment obtenus dans ce domaine.

Les candidats devront avoir le goût des contacts humains et de l'organisation, une très bonne culture générale et un esprit dynamique.

Adr. C.V. manuscrit et présentations, n° 13.552, CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de sa restructuration

ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

INFORMATIEN DE HAUT NIVEAU

ANALYSTE - CHEF DE PROJET

Profil souhaité :

- Formation supérieure.
- Expérience dans la conception et la mise en place des systèmes d'application sur ordinateur 370/158. Environnement téléinformatique.
- Grande faculté d'adaptation dans le milieu de la presse.
- Trois années minimum d'expérience dans la direction d'équipes d'analyses programmeurs.
- Connaissance COBOL - ASSEMBLEUR - DOB/VS - CIB.

Ecrire avec C.V. à OPF (n° 1.778), 2, rue de Séze, Paris-9^e, qui transmettra.

GRANDE BANQUE PRIVÉE

recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour les PROVINCES proches de la REGION PARISIENNE

Ils ont :

- 30 ans minimum ;
- 5 ans minimum d'expérience des relations bancaires avec une clientèle industrielle et commerciale ;
- Une formation secondaire ou supérieure. Diplômes bancaires souhaités.

Ils doivent être :

- Animés d'une volonté de progresser grâce à leurs performances ;
- Capables de prendre en charge rapidement des responsabilités d'attachés.

Les candidats de valeur peuvent être assurés :

- D'un salaire correspondant à leurs performances ;
- D'obtenir les promotions et les responsabilités à la mesure de leurs résultats ;
- De disposer des moyens d'action dont ils auront besoin.

Adresser candidature avec C.V. et photo en mentionnant la référence 1837 à :

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra

QUARTIER OPÉRA

GROUPE BANCAIRE

recherche

pour la direction Organisation et Informatique équipée d'un

IBM 370/145 - TP

CHEF DE PROJET

Nous souhaitons que ce collaborateur, diplômé Grande Ecole, soit particulièrement intéressé par son rôle de chef de projet. Il devra posséder une expérience pratique de l'analyse organisationnelle, de la programmation et être familiarisé avec une méthode d'analyse et d'utilisation de base de données.

Ce poste nécessite d'avoir déjà assuré dans le secteur bancaire la conduite d'études fonctionnelles ainsi que leur mise en œuvre ; la connaissance détaillée des principales activités bancaires est indispensable.

Une rémunération de 85.000 francs constituerait une base de discussion.

Faire acte de candidature sous la référence 4469 à Jean POBACCIA

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra

"TRÈS IMPORTANT" GROUPE FRANÇAIS

ACTIVITÉS DE PRESTATIONS ET DE NÉGOCES

QUARTIER DÉFENSE

recherche

DIPLOMÉS D.E.C.S. OU SIMILAIRE

Ayant acquis une première expérience, en cabinet d'audit, de préférence.

Pour accéder rapidement à des postes de :

INSPECTEURS COMPTABLES

Responsables du contrôle et du conseil comptable, fiscal et juridique des filiales et agences.

Adresser C.V. et présentations sous référence 131 M 370 30, rue de Mogador (9^e)

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche à PARIS

CHEF SERVICE COMPTABLE

Il dirige un important service de recouvrement des créances sur l'étranger.

Ce poste nécessite une expérience approfondie :

- de la comptabilité générale.
- des mécanismes bancaires internationaux (chèque, virement...)

Formation supérieure (H.E.C., Sc. Po...).

Age minimum : 35 ans.

Déplacements à l'étranger.

Anglais courant impératif.

Ecrire avec curriculum vitae, sous réf. à HURT (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIÈRES
30 rue Verneil 75008 PARIS

AUDITOR

Banque Américaine

OPÉRA

- Candidat requis pour rentrer ou sein d'une équipe de contrôleurs ayant mission : — d'évaluer et de définir les règles de contrôle ; — de s'assurer de la régularité des procédures sur le plan des réglementations locales et internes.

De courts voyages hors de France sont à envisager.

- Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement bancaire (I.T.B., B.P.) ou de l'enseignement supérieur (E.S.C...).

Une bonne connaissance de la langue anglaise ainsi que des qualités d'analyse sont requises.

Adresser C.V. détaillé, photo et présent., n° 14.126, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Banlieue Sud-Ouest

recherche pour un poste de responsabilité de méthodes générales

INGÉNIEUR

Formation ARTS ET MÉTIERS

35 ans minimum

Ayant l'expérience de nouveaux procédés de fabrication et la connaissance de nouvelles technologies

Anglais souhaitable

Poste disponible de suite

Adresser C.V. présentations et photo à N° 14.063, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Bureau d'Etudes pour

ALGÉRIE

Recherche Experts de 3 à 5 ans d'expérience pour participer à l'étude et à la mise en place de PME

INGÉNIEUR

Ayant la pratique d'atelier et des bureaux de méthodes.

Expérience appréciée en matériaux de construction

Profil Arts et Métiers ou équivalent

ÉCONOMISTE

Spécialisé en étude de projets et en promotion industrielle.

Préférence aux candidats justifiant de bonnes aptitudes pédagogiques.

Envoyer C.V. à B.P. 218 - 75006 PARIS CEDEX 01.

Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans un Département ou Service :

- PRODUCTION
- ORGANISATION
- PERSONNEL
- MÉTHODES
- FINANCIER

Vous pouvez saisir l'opportunité de faire carrière dans un

Organisme de Services (Conseil en recrutement et Carrières), situé à Paris, leader dans son activité.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prés., n° 13.905, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

RESPONSABLES DE PERSONNEL

ayant déjà une expérience pratique de formation

ORGANISME PATRONAL INTER-PROFESSIONNEL

vous propose

UNE ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE

2 fois 2 jours par mois (vendredi et samedi)

pour animation de séminaires sur questions sociales destinés à dirigeants P.M.E. Stage de formation complémentaire assuré préalablement.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous n° 2401 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour

SERVICE MÉTHODES ET STRUCTURES

UN INGÉNIEUR

Formation A.M. + C.E.R.E.A.P. ou équivalent ; — Environ 5 années d'expérience dans S.E. ; — Goût pour la recherche de méthodes nouvelles.

Adrs. curriculum vitae et photo n° 9244 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris Cedex 02, q. tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

PARIS - RECHERCHE POUR ANIMER ET DIRIGER PLUSIEURS DE SES FILIALES EN FRANCE

DIRECTEUR

A titre de formation, le candidat retenu dirigera, en province, pendant environ un an, une des filiales qu'il aura ensuite à superviser.

La réussite dans ce poste implique :

- une formation supérieure (Grande Ecole Ingénieur ou commercial) ;
- une expérience effective de direction et de gestion ;
- des qualités d'animateur et de négociateur.

SITUATION INTÉRESSANTE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE DIRECTION DYNAMIQUE, DANS UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT.

Ecrire sous référence 18 582 CH 4, rue Massenet, 75016 PARIS DISCRETION ABSOLUE.

etap

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de BÂTIMENT (construction modulaire), rompu aux CONTACTS A NIVEAU ÉLEVÉ : Sociétés d'ingénierie, ministères, municipalités, architectes. Il devra ANIMER SON ÉQUIPE DE VENTE et coordonner la STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT en collaboration avec les services techniques (recherche et production) et la Direction générale (prix de revient, marges, progression du C.A.).

Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae complet, n° 938 Publicités Reunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Nous fabriquons des appareils de chauffage et sanitaire

Notre image de marque est internationale

Nous recherchons

DIRECTEUR RÉGIONAL

NORD, NOUVEAU-EST, RHONE-ALPES

Il devra connaître déjà le milieu des promoteurs, installateurs, promoteurs et architectes.

Etre capable d'animer et d'encadrer une force de vente de 20 personnes (C.A. région 50 M.) et de négocier à tous niveaux.

Il résidera en région parisienne mais effectuera des déplacements constants.

POSITION CADRE

RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

Voiture de fonction, frais réels remboursés

Adresser C.V. manuscrit, photo et présentations, n° 983, PUBLICITÉS REUNIES 112, boulevard Voltaire - 75011 Paris

EURÉVISE

Conseil en Organisation

recherche un

INGÉNIEUR PRINCIPAL

« GESTION »

Formation supérieure. Ayant forte expérience méthodes érudites de prévision, comptabilité et contrôle dynamique de gestion.

Discretion totale. Ecrire sous référence 85 à : EURÉVISE, 8, rue Montoison, 75001 PARIS.

GRAND GROUPE DE PRESSE

recherche, pour PARIS

Chef de Publicité Presse

ayant bonne connaissance :

- des médias, de la presse quotidienne en particulier ;
- et de la promotion des ventes.

Expérience 3/4 ans exigée.

Env. C.V. photo et lettre man. à Mme Delagrèze, 11, rue de Buci, Paris (6^e), qui transmettra.

Table with 2 columns: Type of advertisement and its frequency. Rows include OFFRES D'EMPLOI (34,00 / 38,70), DEMANDES D'EMPLOI (7,00 / 8,03), and PROPOSITIONS COMMERCE (65,00 / 75,89).

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: Type of advertisement and its frequency. Rows include L'IMMOBILIER (25,00 / 29,19), EXCLUSIVITES (30,00 / 35,03), and L'AGENDA DU MONDE (23,00 / 26,85).

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

Dans le cadre de ses activités motières premières chimiques, un groupe international recherche UN VENDEUR Basé à PARIS. Il sera chargé de vendre à tous clients industriels des produits chimiques de groupe. Nos préférences vont à un homme de 35 ans minimum, ayant une bonne expérience de la vente de produits chimiques.

SOCIÉTÉ EN FORTÉ EXPANSION PARIS (97) recherche ADJOINT CHEF COMPTABLE NIVEAU D.E.C.S. Possibilité d'évolution au sein de la société à candidats dynamiques.

JEUNE CADRE ayant expérience théorique et pratique de L'HOMME AU TRAVAIL (fabrication ou vente) intéressés aux PROBLÈMES HUMAINS est attendu par l'équipe de ACTES pour participer aux activités de FORMATION - DÉVELOPPEMENT HUMAIN AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL. Adresser lettre manuscrite et C.V. à : CATHERINE FOIX 173, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES 300.000 F + Notre groupe est de dimension internationale. Nous recherchons actuellement pour la France un véritable homme d'affaires pour prendre en charge la commercialisation de notre gamme d'équipements. Vous êtes d'un niveau Ingénieur-Chimiste ou équivalent et vous justifiez d'une expérience de la vente d'installations de taille moyenne sur le marché des industries chimiques. L'anglais ou l'allemand serait souhaitable. Nos adhésions vous renseigneront et rejoindrez ensemble. Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 2.473 à : COPAF, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Importante société française fabricant des bouteilles en verre d'acier pour la conditionnement des gaz liquéfiés, etc. recherche DIRECTEUR D'USINE Ingénieur mécanicien ou autodidacte de valeur pour mettre en route ou diriger un nouveau site de production (2000 pers.) à 1 h. 30 de Paris par la route. Une usine de fabrication mécanique de grande série, des connaissances de soudure sont nécessaires. Analyses par le candidat.

Pr. société spécialisée recherche INGÉNIEUR PROCESS expert traitement de gaz. INGÉNIEUR MÉCANIC. INGÉNIEUR ÉLECTRIC. expérience ind. pétrolière. INGÉNIEUR INSTRUM. pneumatiques électriques, etc. Après 1 an de stage, ces ingénieurs seront affectés sur d'importants chantiers. Bénéfices sociaux, etc. Anglais indispensable.

Env. dossier détail, précis, salaire actuel et souhaité. Recr. POUR PLACES FIXES ADJES-COMPTABLES FEMMES CONFIRMÉES Bureau d'Etudes Emplacements proche banlieue Sud recherche SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO expérimentée. Véc. 45 ans possible. Ecr. réf. et adressé : Soudard et Metz, 25, rue de la République, 75008 Paris.

A.T.S.M.A 86, rue Michel-Ange (17) RECH. POUR PLACES FIXES ADJES-COMPTABLES FEMMES CONFIRMÉES Bureau d'Etudes Emplacements proche banlieue Sud recherche SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO expérimentée. Véc. 45 ans possible. Ecr. réf. et adressé : Soudard et Metz, 25, rue de la République, 75008 Paris.

Un des plus importants cabinets de BREVETS de la Place de Paris recherche JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN diplômé grande école : Centrale, Mines, Sup. Aéro, Arts et Métiers.

Connaissance indispensable des problèmes posés par la mécanique de précision, optique et autres Ultra-sons, ultra violet. Qualités d'initiative, de responsabilité, de rigueur, de respect sur le plan technique et commercial avec administrateurs, financiers et clients. La préférence sera donnée à un homme compétent mais au caractère simple, capable d'entretenir des relations de travail et de promouvoir ses activités de façon précise d'autonomie, nature des de connaissance. Env. C.V. manuscrit photo (retr.) sur réf. 1023 à :

Centre de Psychologie et d'Éthologie URGENT PROGRAMMEURS Pour la formation de personnes pour l'assistance technique (montage et maintenance de centraux privés).

Organisation paraspéciale recherche PRATICIEN DE LA FORMATION en groupe pour organiser et animer des ateliers dans le domaine des postes électroniques. Ce praticien doit posséder des connaissances en physiologie humaine et de l'entraînement physique. Niveau licence ou équivalent (certains années d'études de psychologie). Diplôme en psychologie, philosophie, etc.

Un Ingénieur Technicien ou JEUNE OUVRIER E.S.A. pour travailler sur le développement de nos marchés. Connaissances pratiques d'anglais et d'allemand. Adresser C.V. et photo à : SOCIÉTÉ SPÉCIALE DES POLYMERES et des Plastiques, 4, rue de Valenciennes, 75010 Paris.

UN INGÉNIEUR TECHNICIEN ou JEUNE OUVRIER E.S.A. pour travailler sur le développement de nos marchés. Connaissances pratiques d'anglais et d'allemand. Adresser C.V. et photo à : SOCIÉTÉ SPÉCIALE DES POLYMERES et des Plastiques, 4, rue de Valenciennes, 75010 Paris.

Un ingénieur expérimenté en conception et réalisation de programmes de fabrication, commandes des ateliers. SELETEC 67000 STRASBOURG CEDEX 22. Réf. 612.

UN INGÉNIEUR TECHNICIEN ou JEUNE OUVRIER E.S.A. pour travailler sur le développement de nos marchés. Connaissances pratiques d'anglais et d'allemand. Adresser C.V. et photo à : SOCIÉTÉ SPÉCIALE DES POLYMERES et des Plastiques, 4, rue de Valenciennes, 75010 Paris.

Un ingénieur expérimenté en conception et réalisation de programmes de fabrication, commandes des ateliers. SELETEC 67000 STRASBOURG CEDEX 22. Réf. 612.

SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR LES INDUSTRIES COMMERCE 2 VENDEURS r.s. partent 1 VENDEUR - Anversois Avons formation immobilière (niveau 1^{er} année). Adressez C.V. au : M. P. FLOREAY 72, rue de Valenciennes, 75014 Paris. Tél. : 623-73-83 - 623-61-67

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES Débutez ou 1^{er} année. Formation supérieure Droit ou Ecole Commerciale. Diplôme en Droit des Affaires, comptable, anglais et allemand nécessaires. Réponse écrite, jointez vos lettres de motivation. Tél. : M. PÉRONNET 747-73-83.

représent. offre REPRESENTANTS CARTES MULTI ou AGENTS LIBRES en vente de produits, services. - Veuillez écrire sous traductions

propositions diverses Tous débrassés, cause grevier, tout de 24 h, L.E.C. 51-61. 2010 PARIS, qui transmettra.

contrôleur DE GESTION La société est le filiale d'un grand groupe international. Elle est spécialisée dans le contrôle et la commercialisation des composants hydrauliques. Les responsabilités du poste sont : Contrôle de la comptabilité ; Contrôle de la trésorerie et de la production de rapports ; Préparation des rapports et des états de gestion.

PROGRAMMEUR Système OS confirmé et expérimenté pour effectuer des tâches de programmation en vue de la conversion de programmes et leur mise au point.

PIANOS Neufs à 400.000. Occas. des 2000. 5 SALONS LOUIS XV 4 CONTEMPORAIN cur et fluide. 11 rue de Valenciennes, 75014 Paris. Tél. : 623-73-83 - 623-61-67

autos-vente INNOCENTI 1200 neuve. 800-800. Occas. des 2000. R 1909 - 31000 km. E.S. Impeccable. 3700 F. Tél. : 623-73-83 - 623-61-67

chasse-pêche A vendre, Indre-et-Loire, 115 ha de terres, bois, eau, etc. avec maison, etc. Appelons : M. J. S. 2000 F. Tél. : 623-73-83 - 623-61-67

DIRECTEUR de PERSONNEL 40 ans, ayant mis sur pied Service de Personnel d'une Entreprise de 4000 personnes. (Structurement des Cadres, notation, formation, salaires, sécurité, relations avec syndicats), cherche poste

DIRECTEUR de PERSONNEL ou SECRÉTAIRE GÉNÉRAL dans une université ou à proximité. Excellentes références - Langue allemande. Tous premiers contacts. Réf. n° 14.084. CONTYREX Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

JURISTE Spécialisé en Propriété Industrielle LIÉNCIÉ en Droit des Affaires INTERNATIONALS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE recherche poste grande entreprise. Activités : procédures administratives et judiciaires. LIÉNCIÉ S.I.S. - ECRIT. Ecrire n° 3.888, « le Monde » Publié, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL recherche poste encadrement VENTE de FERMETATIONS, France - étranger, dans société nationale ou internationale en expansion. 37 ans, 15 ans expérience Société Industrielle - 8 ans expérience Commerce Extérieur - pays anglophones. Promotion des ventes - Encadrement représentants. Recrutement - Formation. ANGLAIS PARLE - ÉCRIT. Ecrire n° 3.888, « le Monde » Publié, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9^e).

CHEF DE PERSONNEL 40 ans. Posséd. 24 a. expér. de la fonction Ingénieur en Chef dans Cabinet conseil et Administration et Gestion Person. et salaires ; Relations Comité Entrepr. Délégués du Pers. ; Responsabilité de FORMATION et perfectionnement du Pers. ; Spécialiste problèmes Égypte et Sécurité. Coordonné de travail recherche POSTE SIMILAIRE en ADJOINT DIRIGEANT DE PERSONNEL dans Entreprise PRIVÉE, région Indifférente. Réf. n° 14.101. Contax Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

FRANCE / ALLEMAGNE Directeur général, 40 ans, résident à Paris, marié, de nationalité allemande, formation supérieure en Sciences économiques parlant français, allemand et anglais, disposant d'une longue expérience dans la gestion d'entreprises industrielles et commerciales en France et en Allemagne. Particulièrement tout ce qui touche à l'industrie et la distribution.

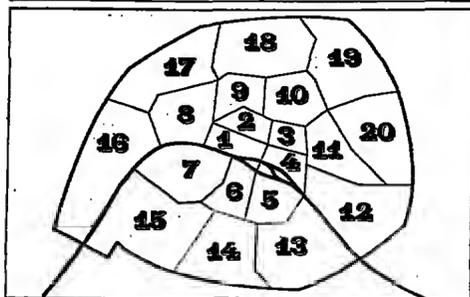
ECONOMISTE Universitaire - 32 ans Bonnes connaissances françaises Italien - Anglais - Arabe 1 an - Grande entreprise gestionnaire de production 5 ans - Enseignement supérieur + formation Salaire actuel 90.000 F/an. Cherche poste à responsabilité. Ecrire n° 3.881, « le Monde » Publié, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9^e).

X - 35 ans Etudes et Recherches en Statistique. Economie, Sciences humaines. Bon rédacteur - Anglais courant - chanciers - Travail d'Études appliquées ou plus concret. Préférences marquées pour la province ou l'étranger (missions ou séjours de plus longue durée). Ecrire n° 3.888, « le Monde » Publié, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9^e).

AGRONOME M. J. S. exp. 5 a. conseils tech. culture céréales, etc. exp. 1 an. (Dax, région Est. - L. - R. - M. - S. - P. - F. - E. - G. - B. - A. - N. - O. - P. - S. - R. - I. - T. - A. - L. - C. - H. - E. - S. - M. - J. - K. - X. - Y. - Z. - 1. - 2. - 3. - 4. - 5. - 6. - 7. - 8. - 9. - 10. - 11. - 12. - 13. - 14. - 15. - 16. - 17. - 18. - 19. - 20. - 21. - 22. - 23. - 24. - 25. - 26. - 27. - 28. - 29. - 30. - 31. - 32. - 33. - 34. - 35. - 36. - 37. - 38. - 39. - 40. - 41. - 42. - 43. - 44. - 45. - 46. - 47. - 48. - 49. - 50. - 51. - 52. - 53. - 54. - 55. - 56. - 57. - 58. - 59. - 60. - 61. - 62. - 63. - 64. - 65. - 66. - 67. - 68. - 69. - 70. - 71. - 72. - 73. - 74. - 75. - 76. - 77. - 78. - 79. - 80. - 81. - 82. - 83. - 84. - 85. - 86. - 87. - 88. - 89. - 90. - 91. - 92. - 93. - 94. - 95. - 96. - 97. - 98. - 99. - 100. - 101. - 102. - 103. - 104. - 105. - 106. - 107. - 108. - 109. - 110. - 111. - 112. - 113. - 114. - 115. - 116. - 117. - 118. - 119. - 120. - 121. - 122. - 123. - 124. - 125. - 126. - 127. - 128. - 129. - 130. - 131. - 132. - 133. - 134. - 135. - 136. - 137. - 138. - 139. - 140. - 141. - 142. - 143. - 144. - 145. - 146. - 147. - 148. - 149. - 150. - 151. - 152. - 153. - 154. - 155. - 156. - 157. - 158. - 159. - 160. - 161. - 162. - 163. - 164. - 165. - 166. - 167. - 168. - 169. - 170. - 171. - 172. - 173. - 174. - 175. - 176. - 177. - 178. - 179. - 180. - 181. - 182. - 183. - 184. - 185. - 186. - 187. - 188. - 189. - 190. - 191. - 192. - 193. - 194. - 195. - 196. - 197. - 198. - 199. - 200. - 201. - 202. - 203. - 204. - 205. - 206. - 207. - 208. - 209. - 210. - 211. - 212. - 213. - 214. - 215. - 216. - 217. - 218. - 219. - 220. - 221. - 222. - 223. - 224. - 225. - 226. - 227. - 228. - 229. - 230. - 231. - 232. - 233. - 234. - 235. - 236. - 237. - 238. - 239. - 240. - 241. - 242. - 243. - 244. - 245. - 246. - 247. - 248. - 249. - 250. - 251. - 252. - 253. - 254. - 255. - 256. - 257. - 258. - 259. - 260. - 261. - 262. - 263. - 264. - 265. - 266. - 267. - 268. - 269. - 270. - 271. - 272. - 273. - 274. - 275. - 276. - 277. - 278. - 279. - 280. - 281. - 282. - 283. - 284. - 285. - 286. - 287. - 288. - 289. - 290. - 291. - 292. - 293. - 294. - 295. - 296. - 297. - 298. - 299. - 300. - 301. - 302. - 303. - 304. - 305. - 306. - 307. - 308. - 309. - 310. - 311. - 312. - 313. - 314. - 315. - 316. - 317. - 318. - 319. - 320. - 321. - 322. - 323. - 324. - 325. - 326. - 327. - 328. - 329. - 330. - 331. - 332. - 333. - 334. - 335. - 336. - 337. - 338. - 339. - 340. - 341. - 342. - 343. - 344. - 345. - 346. - 347. - 348. - 349. - 350. - 351. - 352. - 353. - 354. - 355. - 356. - 357. - 358. - 359. - 360. - 361. - 362. - 363. - 364. - 365. - 366. - 367. - 368. - 369. - 370. - 371. - 372. - 373. - 374. - 375. - 376. - 377. - 378. - 379. - 380. - 381. - 382. - 383. - 384. - 385. - 386. - 387. - 388. - 389. - 390. - 391. - 392. - 393. - 394. - 395. - 396. - 397. - 398. - 399. - 400. - 401. - 402. - 403. - 404. - 405. - 406. - 407. - 408. - 409. - 410. - 411. - 412. - 413. - 414. - 415. - 416. - 417. - 418. - 419. - 420. - 421. - 422. - 423. - 424. - 425. - 426. - 427. - 428. - 429. - 430. - 431. - 432. - 433. - 434. - 435. - 436. - 437. - 438. - 439. - 440. - 441. - 442. - 443. - 444. - 445. - 446. - 447. - 448. - 449. - 450. - 451. - 452. - 453. - 454. - 455. - 456. - 457. - 458. - 459. - 460. - 461. - 462. - 463. - 464. - 465. - 466. - 467. - 468. - 469. - 470. - 471. - 472. - 473. - 474. - 475. - 476. - 477. - 478. - 479. - 480. - 481. - 482. - 483. - 484. - 485. - 486. - 487. - 488. - 489. - 490. - 491. - 492. - 493. - 494. - 495. - 496. - 497. - 498. - 499. - 500. - 501. - 502. - 503. - 504. - 505. - 506. - 507. - 508. - 509. - 510. - 511. - 512. - 513. - 514. - 515. - 516. - 517. - 518. - 519. - 520. - 521. - 522. - 523. - 524. - 525. - 526. - 527. - 528. - 529. - 530. - 531. - 532. - 533. - 534. - 535. - 536. - 537. - 538. - 539. - 540. - 541. - 542. - 543. - 544. - 545. - 546. - 547. - 548. - 549. - 550. - 551. - 552. - 553. - 554. - 555. - 556. - 557. - 558. - 559. - 560. - 561. - 562. - 563. - 564. - 565. - 566. - 567. - 568. - 569. - 570. - 571. - 572. - 573. - 574. - 575. - 576. - 577. - 578. - 579. - 580. - 581. - 582. - 583. - 584. - 585. - 586. - 587. - 588. - 589. - 590. - 591. - 592. - 593. - 594. - 595. - 596. - 597. - 598. - 599. - 600. - 601. - 602. - 603. - 604. - 605. - 606. - 607. - 608. - 609. - 610. - 611. - 612. - 613. - 614. - 615. - 616. - 617. - 618. - 619. - 620. - 621. - 622. - 623. - 624. - 625. - 626. - 627. - 628. - 629. - 630. - 631. - 632. - 633. - 634. - 635. - 636. - 637. - 638. - 639. - 640. - 641. - 642. - 643. - 644. - 645. - 646. - 647. - 648. - 649. - 650. - 651. - 652. - 653. - 654. - 655. - 656. - 657. - 658. - 659. - 660. - 661. - 662. - 663. - 664. - 665. - 666. - 667. - 668. - 669. - 670. - 671. - 672. - 673. - 674. - 675. - 676. - 677. - 678. - 679. - 680. - 681. - 682. - 683. - 684. - 685. - 686. - 687. - 688. - 689. - 690. - 691. - 692. - 693. - 694. - 695. - 696. - 697. - 698. - 699. - 700. - 701. - 702. - 703. - 704. - 705. - 706. - 707. - 708. - 709. - 710. - 711. - 712. - 713. - 714. - 715. - 716. - 717. - 718. - 719. - 720. - 721. - 722. - 723. - 724. - 725. - 726. - 727. - 728. - 729. - 730. - 731. - 732. - 733. - 734. - 735. - 736. - 737. - 738. - 739. - 740. - 741. - 742. - 743. - 744. - 745. - 746. - 747. - 748. - 749. - 750. - 751. - 752. - 753. - 754. - 755. - 756. - 757. - 758. - 759. - 760. - 761. - 762. - 763. - 764. - 765. - 766. - 767. - 768. - 769. - 770. - 771. - 772. - 773. - 774. - 775. - 776. - 777. - 778. - 779. - 780. - 781. - 782. - 783. - 784. - 785. - 786. - 787. - 788. - 789. - 790. - 791. - 792. - 793. - 794. - 795. - 796. - 797. - 798. - 799. - 800. - 801. - 802. - 803. - 804. - 805. - 806. - 807. - 808. - 809. - 810. - 811. - 812. - 813. - 814. - 815. - 816. - 817. - 818. - 819. - 820. - 821. - 822. - 823. - 824. - 825. - 826. - 827. - 828. - 829. - 830. - 831. - 832. - 833. - 834. - 835. - 836. - 837. - 838. - 839. - 840. - 841. - 842. - 843. - 844. - 845. - 846. - 847. - 848. - 849. - 850. - 851. - 852. - 853. - 854. - 855. - 856. - 857. - 858. - 859. - 860. - 861. - 862. - 863. - 864. - 865. - 866. - 867. - 868. - 869. - 870. - 871. - 872. - 873. - 874. - 875. - 876. - 877. - 878. - 879. - 880. - 881. - 882. - 883. - 884. - 885. - 886. - 887. - 888. - 889. - 890. - 891. - 892. - 893. - 894. - 895. - 896. - 897. - 898. - 899. - 900. - 901. - 902. - 903. - 904. - 905. - 906. - 907. - 908. - 909. - 910. - 911. - 912. - 913. - 914. - 915. - 916. - 917. - 918. - 919. - 920. - 921. - 922. - 923. - 924. - 925. - 926. - 927. - 928. - 929. - 930. - 931. - 932. - 933. - 934. - 935. - 936. - 937. - 938. - 939. - 940. - 941. - 942. - 943. - 944. - 945. - 946. - 947. - 948. - 949. - 950. - 951. - 952. - 953. - 954. - 955. - 956. - 957. - 958. - 959. - 960. - 961. - 962. - 963. - 964. - 965. - 966. - 967. - 968. - 969. - 970. - 971. - 972. - 973. - 974. - 975. - 976. - 977. - 978. - 979. - 980. - 981. - 982. - 983. - 984. - 985. - 986. - 987. - 988. - 989. - 990. - 991. - 992. - 993. - 994. - 995. - 996. - 997. - 998. - 999. - 1000.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 **2500** **2000** **90%** **CF** **1973** **124** **12** **M** **Autobus** **RER** **Autobus**
 N° Arc. Prix moyen de m². Prix moyen du m². Nombre des prêts cumulés et durée. prêt du Crédit Foncier. année de livraison et trimestre. Nombre d'app. Parkings en surface. Garages en sous-sol ou box. Métro. R.E.R. Station. Autoroute périphérique.



6 **6.200** **80%** **PERSONNALISE** **LIVRAISON IMMEDIATE** **48** **M**
 FALGUIERE 92
 BORG 89
 MONTMARNASSE 82, 28
VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble de caractère, studio, 4 et 5 p., loggias. Reste à vendre 5 appartements. Visite sur place : lundi, jeudi, vendredi, de 14 à 18 h 30, samedi et dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Téléphone : 260-33-02.

7 **11.000** **80%** **CHÉDIT PERSONNALISÉ** **1976** **16** **M**
11 BIS, AVENUE DE SÉGUR - Immeuble de prestige. Studios, 2, 3, 5 et 7 pièces + 5 chambres individuelles. Quartier résidentiel. Prix fermes et définitifs. Renseignements et vente : GEPRO, 20, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly - Téléph. : 747-43-00.

LA HENIN
 crédits immobiliers
 16, rue de la Ville l'Évêque
 75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEMO

12 **4.200** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **38** **M**
 GARE DE LYON 29
21, RUE CROZATIER - Un élégant immeuble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la gare de Lyon. Studio ou 5 pièces. Exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.
PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17* - 755-82-10.

13 **4.900** **80%** **PERSONNALISÉ** **1977** **28** **M**
 27 67 83
 47 83 57
GALAXIE - 40, av. d'Italie, « AGATE » - Un tout nouvel immeuble au calme, sur une dalle jardin, avec grds balcons loggia. Studio à 5 pces et chambres. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl., tous les jours, de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h 30, sauf mar., mer., et ven. mat. 580-32-92 ou SPEL 14, av. Roosevelt-B* - 256-55-11. Réalisation S.E.L.L.

13 **4.150** **80%** **PERSONNALISÉ** **1975** **29** **M**
 57 67
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios ou 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17* - Téléphone : 755-82-10.

13 **5.000** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **22** **M**
 21 83 91
678, RUE DES TANNERIES - Un élégant petit immeuble dans une rue tranquille. Exposition plein soleil. Studio ou 5 pièces. Livraison début 1976, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17* - Téléphone : 755-82-10.

14 **PRIX A CÉLÈBRE** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **16** **M**
 38 83 91
764, BOULEVARD DU MONTMARNASSE - Un Immeuble de grande classe à proximité du jardin du Luxembourg - Apparts de 2 et 5 pièces, exposés plein soleil. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.
PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17* - 755-82-10.

14 **4.600** **80%** **PERSONNALISÉ** **1975** **35** **M**
 28 58
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios ou 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17*, Tél. : 755-82-10.

14 **7.500** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **28** **M**
 68
226, BOULEVARD RASPAIL - Immeuble de grande classe dans le quartier Montparnasse. Exposition plein soleil. Studio ou 5 pièces. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.
PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin, Paris (17*) - Tél. : 755-82-10.

15 **2.500** **80%** **PERSONNALISÉ** **1977** **76** **M**
 80
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. ou 4 p. Boxes. A 10 mn Ecole, Quartier Latin et Opéra. Sur. de vente sur place av. sam. et dim., de 10 à 18 h 30.
ZANNETTACCI 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.

16 **7.800** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **63** **M**
 52
LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand, autour d'un jardin de 3.000 m². Du stud. 34 m², ou 6 p. 180 m². S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et le vend. mat., 10 h 30 à 12 h 30, 14 h, à 19 h 30, tél. 224-66-26 ou S.F.E.L., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8*, 256-55-11. Réalisation : MAZET & VILLETTE.

17 **5.600** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **37** **M**
 53 31
LE DERBY - 75, rue de Soussure - Petit immeuble pierre de taille et maisons-duplex avec jardin privé. Du st. ou 7 p. Excellente isolat. thermique et phonique. Sur place tous les jours (sauf mercredi) de 14 à 19 heures, samedi et dimanche, de 10 à 19 heures.
SETAG Téléphones : MAC. 38-38.

17 **6.500** **70%** **PERSONNALISÉ** **1976** **22** **M**
PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communications essentielles. Apparts spacieux de 2, 3, 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1* - 260-30-15+.

18 **4.600** **80%** **PERSONNALISÉ** **1976** **196** **M**
IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Clichy) - Sur grds jrd., stud. et 2 p. entér. équip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.
STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE
 15, avenue Matignon - Paris (8*)

« Le Monde Immobilier »
 est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
 Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
 avec un prêt **cde**
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
 6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
 Tél. 260.35.10 et 742.73.15

سكن في العالم

LA VIE DE L'INDUSTRIE

La sécurité du travail dans les entreprises

A sécurité du travail, c'est d'abord et toujours des chiffres. Ici, nous sommes par jour dans les entreprises et les chantiers. Un million cent vingt-cinq mille accidents corporels par an, entrant en compte au moins une journée d'arrêt de travail.

Les organisations ouvrières n'ont pas attendu ces recommandations pour se soucier d'un problème qui concerne la vie quotidienne de leurs mandataires. Leurs efforts ont notamment permis d'aboutir à la constitution, dans les entreprises industrielles, de plus de cinquante salariés, des comités d'hygiène et de sécurité, organes consultatifs composés de représentants de la direction et de représentants du personnel.

M. Ceyrac, « touche au cœur de l'entreprise, c'est-à-dire les conditions de travail des hommes, d'une part, et d'autre part, l'efficacité même de l'instrument de production ». Il a créé, en février dernier, une délégation à la sécurité du travail confiée à M. Jean-Marie Cavé, par ailleurs président de l'Institut national de la recherche et de la sécurité (I.N.R.S.).

de la machine pour étudier l'aménagement possible de ce poste en vue d'obtenir une sécurité maximale. Plusieurs équipes peuvent évidemment coexister dans une même entreprise et elles se dissolvent dès que l'aménagement a été réalisé. A l'heure actuelle, une centaine d'ERACT fonctionnent dans une vingtaine d'entreprises.

Ombres et lumières d'une usine modèle

LES sont quatre jeunes femmes — la cadette vingt-trois ans, l'aînée trente ans, autour d'une coupe imposante. Elles ont chacune une photo qui, en l'occurrence, sanctionne leur gloire toute neuve. Ce sont vainqueurs du challenge « sécurité incendie » 1975, organisé par le service national de protection et de prévention. Devant trois cents cinquante autres équipes, la plupart acclamées, des extincteurs de 20 litres au bout des bras, elles ont écrit un temps record.

que machine est équipée d'un bouton d'arrêt-coup de poling à portée de la main du travailleur posté; de nombreuses et puissantes bouches d'aération et de ventilation absorbent — sans et parvient totalement — les émissions des produits fabriqués; des vêtements de protection — blouses, gants — sont fournis, etc.

gène et la sécurité que la désaccord est patent. La responsable de la sécurité s'en étonne. Il affirme que l'ensemble du personnel a participé à des séances de vulgarisation sur les risques professionnels, à base de films, de conférences assurées par les deux agents de sécurité et de sociétés privées. Une fois par mois, un exercice de deux heures sur feu réel est organisé pour des équipes d'intervention dont les membres changent à tour de rôle.

« J'écoute, reconnaît-il cependant, l'information est faite un peu sur coup par coup et de façon trop large. Mais nous allons mettre sur pied, prochainement, la fin des ateliers, sur la sécurité incendie et sur les risques professionnels propres à chaque secteur. » Le but poursuivi sera de faire prendre concrètement en charge la sécurité au niveau le plus bas, celui des salariés, de décentraliser au maximum les responsabilités. Avec un geste qui indique que cette perspective n'est pas pour demain, le directeur de Chiminter précise: « A la limite, nous aurons gagné le jour où il n'y aura plus dans l'usine de responsable en titre de la sécurité. »

Des sinistres toujours plus coûteux

P ARMI les risques courus par les entreprises, celui de l'incendie est incontestablement le plus important... et le plus coûteux. En dix ans, le coût moyen des sinistres industriels, calculé en francs constants, a plus que quadruplé. Fait plus significatif encore, le nombre des sinistres dépassant 5 millions de francs a été multiplié par vingt.

Cette évolution assez catastrophique est due à l'accroissement considérable des dimensions des usines, et surtout à la valeur de plus en plus élevée des matériels assurés, ainsi qu'à l'envahissement des produits synthétiques (matières plastiques surtout), dont la combustion, en émettant les fumées et des gaz très rociés, entraine l'effondrement des poutres et détruit très rapidement ce que le feu n'a pas touché.

Le succès de cette politique, le surnom patron de Chiminter le voit, d'abord, dans la conception même de l'usine. Dans le banlieue industrielle de Tours, celle-ci était, sur 65 000 m² au sol, 15 000 m² de bâtiments couverts. Des bâtiments de faible hauteur, carrés, modernes — béton brut recouvert d'un plaquage de « V », enveloppe un technicien, — aux lignes surfaçantes vives.

« L'attention est louable... mais laisse les syndicats perplexes. Ils se demandent s'il ne s'agit pas là d'une démarche dont le but serait, en fait, de « noyer le poisson ». Car, pour eux, il existe déjà, dans l'entreprise, un organisme qui s'occupe de la sécurité incendie, et qui, depuis trois mois, n'a eu que des sinistres de faible importance... »

« L'attention est louable... mais laisse les syndicats perplexes. Ils se demandent s'il ne s'agit pas là d'une démarche dont le but serait, en fait, de « noyer le poisson ». Car, pour eux, il existe déjà, dans l'entreprise, un organisme qui s'occupe de la sécurité incendie, et qui, depuis trois mois, n'a eu que des sinistres de faible importance... »

COUPE DE FRANCE DE SÉCURITÉ INCENDIE UNE NOUVELLE VICTOIRE DES FEMMES

LE SUCCÈS d'une équipe féminine dans un domaine aussi important que la sécurité mérite d'être noté. Le succès est d'autant plus méritoire qu'il s'agit d'un domaine où les hommes sont traditionnellement plus nombreux.

Le succès d'une équipe féminine dans un domaine aussi important que la sécurité mérite d'être noté. Le succès est d'autant plus méritoire qu'il s'agit d'un domaine où les hommes sont traditionnellement plus nombreux.

« La sécurité du travail, c'est d'abord et toujours des chiffres. Ici, nous sommes par jour dans les entreprises et les chantiers. Un million cent vingt-cinq mille accidents corporels par an, entrant en compte au moins une journée d'arrêt de travail. »

« La sécurité du travail, c'est d'abord et toujours des chiffres. Ici, nous sommes par jour dans les entreprises et les chantiers. Un million cent vingt-cinq mille accidents corporels par an, entrant en compte au moins une journée d'arrêt de travail. »

NUMISMATIQUE un investissement anonyme à forte plus-value (moyenne 25%) l'an non imposable. Sélection et garanties par contrat. Pour en savoir davantage, retournez ce bon à NORBERT BLANC Numismatique.

« La sécurité du travail, c'est d'abord et toujours des chiffres. Ici, nous sommes par jour dans les entreprises et les chantiers. Un million cent vingt-cinq mille accidents corporels par an, entrant en compte au moins une journée d'arrêt de travail. »

Extrait des résultats de la Coupe de France des équipes de sécurité: MEDAILLE D'OR: Equipe féminine de CHIMINTER (Tours) remporte la Coupe nationale et la Coupe féminine avec des extincteurs SICIL.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1185

VERTICALEMENT

1. Maillon d'une chaîne; Voué aux choses passées. — 2. Oscillation permanente; Manquent aux sots. — 3. Prénom masculin; Furent la fortune d'un cadet. — 4. Combient de joie des collectionneurs. — 5. Gibier des barons baïtes; Soutien de famille; Est péchant. — 6. Peut se conserver fort longtemps; le tout est de prendre les mesures nécessaires pour le garder; Chef de corps. — 7. Marquis. — 8. Abréviation; D'écrite le temps; Ne laisse rien échapper quand elle est fine. — 9. Suit une évolution naturelle; On bien des petits ont déjà vu la feuille à l'envers (pluriel).

HORIZONTALEMENT

I. Ses enfants sont tous des garçons; Titre abrégé. — II. Atome; Cela fait du bruit!; Terme musical. — III. Ne conserve pas le ton initial. — IV. Prénom féminin; Rose, dans les Voyages. — V. Etat étranger; Localité de France. — VI. Certainement plus serena. — VII. On peut l'observer longtemps sans desserrer les dents. — VIII. Préposition inversée; Est le même sort que ses fils. — IX. Inscrites sur un registre municipal; Joue un rôle protecteur. — X. Diminutif; Dans une avenue, le nombre des numéros; Ne se signe jamais.

(épélé); Abréviation. — XI. Plus propre; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 1184

Horizontalement

I. Océan. — II. Kreoteur. — III. Io; Douces. — IV. Lucie; Rose. — V. Tessin. — VI. Mon; Anses. — VII. Inn; L; E; — VIII. Astaire. — IX. Zénon. — X. Menu; Erue. — XI. Amusées.

Verticalement

1. GEL; Miasme. — 2. Crou-tous. — 3. ES; Nenni; Na. — 4. Aïdés; Arum. — 5. NNO; Sella. — 6. Turinoises. — 7. Legons; Etre. — 8. Ues; Es; ENE. — 9. Erse; Serres.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 25 juin 1975:

UN ARRETE:

● Portant répartition d'actions de la Société française de télé-distribution à l'établissement public de diffusion.

DES LISTES:

● Des candidats jugés aptes au titre de l'année 1975 à l'emploi de conseiller de 1^{er} et de 2^e classe de tribunal administratif.

Circulation

● France-Inter et Les départs en vacances. — Les samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 juin, France-Inter mettra en place un vaste dispositif de radio-guidage avec indications d'itinéraires de délestage pour les automobilistes, afin de faciliter les premiers grands départs en vacances de cet été.

Religion

● La nouvelle synagogue-centre communautaire de Choisy-Orly a été inaugurée le 22 juin. Cette communauté compte huit cents familles juives.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JUIN 1975 A 0 h GMT.



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 juin à 6 heures et le jeudi 26 juin à 24 heures:

La zone de hautes pressions située sur le Centre-Atlantique et les îles Britanniques va un peu se décaler vers le sud. Cette évolution s'accompagne d'une amélioration sensible du temps sur notre pays.

Jeudi 26 juin, le temps sera variable, avec des éclaircies sur toute la moitié nord de la France. Au cours

PRÉVISIONS POUR LE 26 06 75 DÉBUT DE MATINÉE



de la journée, des éclaircies gagneront l'ensemble du pays: sur le Sud-Ouest et le Centre, les brumes et les nuages seront plus nombreux, et quelques orages se produiront dans l'après-midi. Sur les Alpes, on observera également quelques orages. Dans le Midi méditerranéen, le temps sera assez beau. Les vents, généralement modérés, seront le plus souvent orientés au secteur nord-est. Les températures maximales s'élèveront.

Mardi 25 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-La

Bourges, de 1 023,5 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures: Le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin; le second le minimum de la nuit (24 au 25): Biarritz, 20 et 14 degrés; Bordeaux, 23 et 13; Brive, 23 et 13; Caen, 19 et 12; Cherbourg, 22 et 12; Clermont-Ferrand, 19 et 14; Dijon, 21 et 17; Grenoble, 23 et 15; Lille, 19 et 12; Lyon, 22 et 11; Marseille, 27 et 18; Nancy, 20 et 17; Nantes, 22 et 17; Nice, 22 et 16; Paris-La Bourges, 18 et 15; Pau, 22 et 13; Perpignan, 23 et 20; Rennes, 24 et 15; Strasbourg, 23 et 15; Tours, 19 et 15; Toulouse, 24 et 15; Ajaccio, 24 et 14; Pointe-à-Pître, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger: Amsterdam, 24 et 12 degrés; Athènes, 25 et 23; Bonn, 24 et 11; Bruxelles, 19 et 12; Le Caire, 32 et 22; Hec Onanaris, 25 et 17; Copenhague, 25 et 11; Genève, 23 et 14; Lisbonne, 24 et 14; Londres, 22 et 11; Madrid, 30 et 14; Moscou, 26 et 13; New-York, 31 et 25; Palma-de-Majorque, 27 et 14; Rome, 27 et 18; Stockholm, 25 et 10; Téhéran, 40 et 23.

Toute une diversité pour vous plaire

Il est un pays où tout se trouve à profusion. Pour la douceur de vivre: un soleil dorant des plages aux noms enchanteurs, Acapulco, Puerto Vallarta, Mazatlan, Cozumel, Cancun. Pour enrichir vos connaissances: des sites prestigieux, Uxmal, Chichen Itza, Monte Alban, Mitla, Teotihuacan. Pour vous distraire: le spectacle inattendu de ces cavaliers émérites, les charros. Pour votre confort: des hôtels de toutes les catégories. N'hésitez plus... partez pour le Mexique, c'est le voyage de votre vie!

La Mexique est point sûr que vous ne le pensez.

Consultez votre Agent de Voyages

MEXIQUE

De nombreux vols quotidiens relient l'Europe au Mexique

Documentation

LES PUBLICATIONS DE L'INED

L'Institut national d'études démographiques a fait paraître:

● **POPULATION (*)**, n° 3, mai, juin 1975 (30^e année), Revue bimestrielle d'informations et d'études démographiques. Sommaire: Les accidents de la route en France. Mortalité et morbidité depuis 1963; La mortalité actarienne en Europe. II. Classements arithmétiques; Quelques aspects de la mortalité en milieu urbain. Le divorce et les Français. Histoire point de vue des divorcés; La population des bacheliers en France. Estimation et projection jusqu'en 1995; Données recueillies sur les accouchements multiples. La conjoncture démographique en France, données statistiques. Chronique de la coopération. L'influence du travail professionnel de la femme sur le nombre d'enfants; La population de Luxembourg; Anthropométrie démographique; Le cas de l'Espagne; Quelques données sur les juifs d'U.R.S.S.; Une enquête au Maroc sur les continuations des méthodes contraceptives; L'évolution des groupes linguistiques au Québec. — Le numéro (200 p. F. France, 15 F.; étranger, 20 F.). Abonnement 6 numéros: France, 60 F.; étranger, 75 F.

* « Population et sociétés », bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales, n° 80, mai 1975; Vieillesse, productivité et retraite; n° 81, juin 1975: Natalité et législation familiale en Europe de l'Est - Accueil de l'enfant - Congés de maternité. Abonnement annuel, France: 10 F.; étranger: 15 F. Ces publications sont en vente à l'INED, 27, rue Commandeur, 75015 Paris Cedex 14. Tél.: 338-44-43.

SIX DE NOS PROGRAMMES ONT QUATRE POINTS COMMUNS. L'UN CONCERNE LE FINANCEMENT. L'AUTRE LE NOTAIRE. LE TROISIÈME LE CHÔMAGE. TROUVEZ LE QUATRIÈME.

1. Le financement. Avec la collaboration de grands organismes, nous avons pu mettre au point les financements aujourd'hui les plus avantageux sur le marché. Ces six programmes bénéficient des prêts 1% et des prêts du Crédit Foncier. Tous les prix sont fermes et définitifs. Même avec un apport personnel faible vous avez certainement la possibilité de devenir propriétaire.

2. Le notaire. Les frais d'acte de vente sont inclus. Quand nous affichons un prix, c'est donc un prix vrai, tout compris.

3. Le chômage. Dans une période d'insécurité d'emploi, vous hésitez à vous engager dans un achat d'appartement. Nous le savons. Pour cela nous avons assorti nos prêts de garanties qui vous assurent d'une aide en cas de chômage.

4. Quoi d'autre à présent? Le quatrième point commun à ces six programmes est la possibilité pour vous, ce matin locataire, d'être ce soir propriétaire. Les immeubles sont finis. Venez voir votre appartement. Il est prêt, habitable immédiatement. Vous pouvez emménager.

Nos six programmes.

Bures-les-Ullis, Créteil, Elancourt, Sainte-Geneviève-des-Bois, Paris Porte de la Chapelle, Bobigny.

Pour tous renseignements, appelez le 522.67.10 ou 387.33.28.

OCIL

5780, boulevard Malesherbes, 75351 Paris Cedex 08.

Je cherche respect une documentation sur vos programmes.

Envoyez-moi Créteil Elancourt Sainte-Geneviève-des-Bois Paris-Porte de la Chapelle Bobigny

Non _____ Adresse _____ Tél. _____

Déterminez en bon & adressez à OCIL 5780, boulevard Malesherbes, 75351 Paris Cedex 08.

Le Monde

Service des Abonnements

17, rue des Saussaies

75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)

50 F 120 F 232 F 360 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS

144 F 270 F 422 F 530 F

ÉTRANGER par mandats

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE

115 F 210 F 307 F 460 F

II - TUNISIE

125 F 241 F 337 F 440 F

Par vols aériens

tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre en chaque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux successives au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir Politesse de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie

هنا من الأخبار

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

Henri Lanier devrait succéder à M. Maurice Doublet

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 juin devait nommer de la région parisienne, désigné général en District de la région parisienne, M. Lanier, directeur général...

administrateur combattif

Les batailles que le « préfet Doublet » a eu à mener n'ont jamais été, il les a souvent gagnées. Mais, il défend pied à pied les principes, malgré les obstacles nombreux qu'il rencontre et le temps dont il dispose à la ville et ses environs pour diriger les Jeux olympiques de Paris...

In statut moins exceptionnel

Le conseil des ministres devait adopter ce mercredi 25 juin le projet de loi sur la réforme des institutions régionales de la région parisienne préparé par le ministre de l'Intérieur...

Un statut moins exceptionnel

Le conseil des ministres devait adopter ce mercredi 25 juin le projet de loi sur la réforme des institutions régionales de la région parisienne préparé par le ministre de l'Intérieur...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un plan d'urgence pour enrayer la « dépopulation » du Massif Central

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a fait lundi 23 et mardi 24 juin une « visite-mission » dans le Massif Central pour préparer le « programme de développement spécifique et complémentaire » demandé pour cette région par le président de la République...

La situation est déjà très grave, comme le font ressortir les premières constatations de ce plan en septembre. Il s'agit de tenter de freiner la dépopulation du centre de la France, et de favoriser la création d'emplois et d'éviter que près du quart du territoire ne devienne un désert.

PÊCHE

LE COMITÉ CENTRAL : la crise la plus tragique et la plus complexe.

« La crise des pêches maritimes est la plus complexe et la plus tragique de nos jours... Le Comité central des pêches maritimes a été créé le 15 juillet 1974... »

Faits et projets

bateaux de pêche ont formé un barrage dimanche matin à l'entrée du port de Palavas-les-Flots, empêchant la sortie des embarcations de plaisance. Par cette manifestation, les marins-pêcheurs ont voulu protester contre la pollution de la mer et des étangs voisins...



Leipzig, c'est la garantie d'une fructueuse activité d'affaires et de contacts étendus. Les groupes spécialisés de la Foire permettent de connaître les tendances de développement dans l'avenir de secteurs déterminants de la production.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

ADJ. au Tribunal de Commerce Paris, le 2 juillet 1975 à 14 h. 15 - FONDS Vente MEUBLES et articles décoration av. ball lezoux 201, Fg Saint-Antoine, PARIS (11^e)

ADJUDICATION SANS MISE A PRIX

à la Chambre des Notaires de Paris, le mardi 2 juillet, à 14 h. 30 UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE A CLICHY 1, villa Simone-Bigot et 81, rue Villeneuve 455 m2 - SITUATION D'ANGLE - FACADES 26 m et 16 m 75

ADJUDICATION SANS MISE A PRIX

Chambre Interdépart. des Notaires de Paris, mardi 8 juillet, à 14 h. 30 ADJUDICATION SANS MISE A PRIX UN APPARTEMENT LIBRE - 250 m2 env. 28-30, bd Raspail, PARIS (7^e)

ADJUDICATION SANS MISE A PRIX

Chambre Interdépart. des Notaires de Paris, mardi 8 juillet, à 14 h. 30 UN APPARTEMENT - 320 m2 env. - LIBRE EN DUPLEX - 4^e et 5^e ÉTAGES 5, square de l'Avenue du Bois - PARIS (16^e)

ADJUDICATION SANS MISE A PRIX

ADJUDICATION SANS MISE A PRIX APPARTEMENT LIBRE A PARIS (13^e) - 2, rue PONSCHARNE MISE A PRIX 120.000 F (hors taxes)

VENTE SANS MISE A PRIX

COMPLEXE FLORAFRANCE COMMUNE DE SANTENY Comprimant : Terrain 30.000 m2 Ateliers 3.300 m2 Bureaux 1.100 m2

Aménagement

Quatre Contrats de Villes Moyennes. - De janvier à mai 1975, 157 dossiers de primes représentant 11.500 emplois ont été déposés à la DATAR...

Environnement

Pêcheurs contre Pollution. - Une vingtaine de

Tourisme

Villefranche et Travaill. - M. Michel Guy, secrétaire d'État à la Culture, a donné son accord de principe, indiquant l'association Tourisme et Travaill, l'installation d'un village de vacances à l'intérieur de la cité de Villefranche-sur-Mer...

Urbanisme

Quarante mille nouveaux parcomètres à Paris? - Le Conseil de Paris a adopté le lundi 23 juin, par 59 voix (majorité) contre 30 (groupe de gauche), le rapport présenté par M. Edouard Frédéric-Dupont...

Transports

La ligne en service du T.G.V. entre Paris et Lyon. - La nouvelle ligne ferroviaire Paris-Lyon sur laquelle circuleront des trains à très grande vitesse sera mise partiellement en service à dater du 1^{er} octobre 1981...

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES Direction de la Formation PLAN QUADRIENNAL AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES

SC.PO Préparation d'été, sur place ou par correspondance. Examens d'entrée 1^{re} année. Examens d'entrée 2^e année. Seconde session - Fin d'A.P. CEPES group. (S) 91 Prévoyance 57, r. de la République, St-Nestly 722-04-54

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le rapport annuel de la Cour des comptes souligne l'inutilité de certaines études commandées par l'administration

Le premier président de la Cour des comptes, M. Désiré Arnaud, a remis, lundi 23 juin, à M. Giscard d'Estaing, le rapport de l'institution de la rue Cambon. Ce rapport contient les observations faites par la Cour des comptes sur un certain nombre de dépenses publiques réalisées en 1974. Il contient également les réponses présentées par les différentes administrations...

Un peu plus long qu'à l'habitude, le texte insiste d'abord, dans une partie réservée aux « observations communes à plusieurs ministères », sur l'argent inutilement dépensé en études de toutes sortes. Trois cents millions de francs au moins sont ainsi consommés. Dans beaucoup de cas, les études entreprises sont sans intérêt ou rédigées dans un jargon incompréhensible, font double ou triple emploi des unes avec les autres...

sont payées beaucoup trop cher, parfois même n'arrivent jamais aux ministères qui les ont commandées.

On pense en lisant le rapport de la Cour des comptes à ces royaumes de l'absurde, où l'écriture ne sert plus à rien, sinon, peut-être, à donner de bonnes consciences aux administrations qui ont l'impression de travailler et de prendre leurs responsabilités, problématiquement, à donner du travail aux bureaux d'études. Alors que M. Giscard d'Estaing et le gouvernement ne cessent de répéter qu'il faut mieux payer le travail manuel, on peut se demander si le « tertiaire », domaine de gros d'activités parasitaires, ne porte pas une grande part de responsabilité dans l'inflation des prix et des coûts.

Le rapport insiste ensuite sur les mauvaises conditions dans lesquelles sont passés certaines marchés par l'armée qui achète du matériel, mais ne prévoit pas — ou trop tard — les pièces de

rechange. La culture, Airbus et Matra, les collectivités locales, l'urbanisme (trop ambitieux sur opérations mal coordonnées), les hôpitaux, la Sécurité sociale, reçoivent aussi les coups de patte de la Cour.

Mais ces critiques et observations, sur quoi débouchent-elles? L'encre a peine séchée, s'écroulent des universités, on cite M. Désiré Arnaud à répondre que l'action de la Cour était efficace aux deux tiers. Non pas deux tiers des cas décrits dans le rapport, car trop souvent le vin était tiré il faut bien le boire. Mais certaines pratiques dénoncées ont tendance à disparaître. Il en a été ainsi pour les contrats passés avec les sociétés qui construisent les autoroutes, ainsi que pour les pratiques de ventes qui habillaient les « Marines » sur le domaine public maritime. Le tout est de savoir si seul change le style et si des pratiques répréhensibles ne renaissent pas sous d'autres formes...

Toujours est-il que la Cour des comptes, grâce à son total pouvoir d'investigation en matière de dépenses publiques, envoi en moyenne cent cinquante questionnaires par an aux différentes administrations. Ces questionnaires donnent lieu à autant de réponses dont la longueur varie de cinq à vingt pages et couvrent souvent plusieurs sujets. La Cour des comptes ne choisit donc pas et n'a n'est à l'abri de ses enquêtes. Les contribuables inquiets de l'utilisation de leurs deniers, ont au moins cette consolation.

M. Giscard d'Estaing avait, il y a plusieurs années, fait évaluer son intention de donner plus d'importance aux recommandations faites par la Cour. Un comité des suites au rapport public de la Cour a ainsi été créé. Il est possible que quelques mois — et cela peut-être la première fois — son rapport soit rendu public.

ALAIN VERHOLLE

BUREAUX D'ÉTUDES : le prix des mots

La Cour des comptes dénonce le recours à abusif à de l'administration et des collectivités locales à des bureaux d'études privés ou paraspubliques. La masse des dépenses étant évaluée pour 1973 à 200 millions de francs et le minimum pour les seuls services de l'Etat contrôlés, il est d'ailleurs très difficile, souligne la Cour, de recenser des dépenses qui sont presque toujours déversés dans de nombreux chapitres ou articles budgétaires, parfois sans affectation précise. C'est le cas surtout au ministère des Equipements, mais aussi dans les départements de l'Industrie, de l'Agriculture, des transports, de la santé et du travail.

Les marchés d'études, constate la Cour, sont souvent détournés de leur destination normale à quand ils visent à « accélérer de façon occulte les effets des dépenses, faire effectuer à l'échelle des tâches qui incombent à l'administration, et soutenir l'activité d'un bureau d'études en lui accordant une rémunération déguisée ». Maintes exemples sont fournis : au lendemain de la parution du décret portant réorganisation du ministère de l'Environnement en 1973, il a été créé un marché confié à une société l'étude d'un réaménagement de cette administration. Le commissariat du Plan a quant à lui, passé de nombreux marchés pour l'exécution de travaux qu'il pouvait accomplir par ses propres moyens. Il a notamment acheté la reproduction d'études faites pour lui trois ans plus tôt par les services de l'Etat. Les départements et les communes se livrent eux aussi à des pratiques de ce genre.

La Cour des comptes dénonce ensuite d'autres abus arbitraires dans le choix des titulaires de contrats et création de privilèges, insuffisance des clauses des marchés. Les administrations à se débarrasser trop souvent des prix, soit au moment de leur fixation, soit a posteriori. Les devis sont souvent absents, sont trop sommaires ou bien comportent des réserves et des clauses ambiguës. Ainsi pour des contrats passés par les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de l'Université, le coût mensuel d'un directeur d'études peut s'élever à 20 000 ou même 40 000 F. Des irrégularités sont en outre constatées en ce qui concerne les avances et les acomptes.

Des retards prétextés à des rémunérations supplémentaires

L'absence de rigueur se retrouve dans le contrôle de l'exécution des travaux, ce qui donne lieu parfois au versement de sommes supérieures à celles prévues par le contrat. Dans plusieurs ministères, aucune pénalité n'est prévue à l'encontre de retards à très fréquents et souvent ignorants. Même lorsque des pénalités sont prévues, elles ne sont pratiquement jamais appliquées. Il arrive même que les retards déterminent le versement d'une rémunération supplémentaire.

Enfin, après avoir souligné les lacunes de la coordination entre les ministères — il existe sur ce point un flou central — et au niveau des collectivités locales, ce qui multiplie les doubles emplois, la Cour des comptes dénonce l'inutilité de nombreuses études : banalité des conclusions, leurs contenus distillent sous la plume d'un rédacteur un exemple cité par la Cour donne une idée de la limpidité de la langue employée. Ce travail doit être considéré comme le début d'un questionnaire et ne servirait de rien sans apporter des conclusions définitives. Il serait en effet difficile de considérer comme telles les constatations qui terminent ce document, ajoute la Cour. Ces réflexions conduisent à considérer le modèle comme problématique centrale. De la même manière que nous distinguons le concept archéologique de l'habitat (comme lieu d'habitation) du concept architectural de son passage du visible au dicté) du concept architectural de son...

Muséum national d'histoire naturelle : détournements de fonds, vols et délabrement

Le Cour des comptes constate de graves anomalies dans le fonctionnement des deux principaux établissements rattachés au Muséum national d'histoire naturelle : le zoo de Vincennes et le Musée de l'Homme.

« Aux termes d'une convention particulière en date du 21 mai 1972, le zoo est tenu de présenter à la Ville de Paris un bilan annuel d'exploitation, étant entendu qu'en cas de bénéfices 50 % de ces bénéfices seraient versés au budget de la Ville. Or, malgré les recommandations explicites faites antérieurement par la Cour, et bien que l'exploitation du zoo soit chaque année excédentaire, cette clause n'a pratiquement jamais été observée. Les bénéfices sont en effet versés à un fonds de roulement propre au zoo, lequel est géré par le directeur de l'établissement. Ce fonds de roulement, qui est affecté à des dépenses d'investissement, n'a pas été communiqué à la Ville. Le directeur du zoo a en outre accepté tout au plus que des sommes aient été remboursées à son bénéfice au Muséum... »

La Cour relève d'autres irrégularités au sein de la Ville de Paris, à savoir en particulier, la détention des Otaries et du restaurant du

Universités : irrégularités de gestion et associations clandestines

La Cour des comptes estime que la gestion administrative et financière des universités, on cite M. Désiré Arnaud à répondre que l'action de la Cour était efficace aux deux tiers. Non pas deux tiers des cas décrits dans le rapport, car trop souvent le vin était tiré il faut bien le boire. Mais certaines pratiques dénoncées ont tendance à disparaître. Il en a été ainsi pour les contrats passés avec les sociétés qui construisent les autoroutes, ainsi que pour les pratiques de ventes qui habillaient les « Marines » sur le domaine public maritime. Le tout est de savoir si seul change le style et si des pratiques répréhensibles ne renaissent pas sous d'autres formes...

D'autre part, les vérifications opérées cette année par la Cour des comptes confirment l'impression de désordre qui a été constatée l'année dernière. Les irrégularités de gestion constatées sont de nature à compromettre la conservation de ce patrimoine. De 1970 à 1973, ces vols, portant sur des objets d'art, des livres, des manuscrits, des collections, ont été évalués à près de 150 000 F pour le seul département d'Afrique noire, tandis que d'autres affectaient certaines vitrines, les réserves du département Amérique et le laboratoire de photographie.

Mauvais état d'une partie des bâtiments

Le rapport signale, d'autre part, l'état de délabrement de plus en plus inquiétant de la majeure partie des bâtiments du Muséum. Certaines opérations de rénovation, financées par le secrétariat d'Etat à la culture, ont cependant été entreprises au cours des dernières années. Mais les résultats ont parfois laissé apparaître de graves maux. C'est le cas, par exemple, du laboratoire d'entomologie, construit entre 1964 et 1967, et déjà gravement endommagé, « en raison du manque total d'étanchéité de la terrasse qui en constitue le toit. Les infiltrations d'eau ont été constatées dès 1967. Depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer... »

Les errements de certains laboratoires

D'autre part, la Cour dénonce, comme en 1974, qu'il soit « mis fin aux errements de certains laboratoires rattachés aux universités, en matière de dépenses, de la part de certains de ces laboratoires. Ils sont tenus de se constituer comme indépendants, alors qu'ils ne sont dotés ni de la personnalité juridique, ni de l'autonomie financière. De ce fait, des subventions ou des avances diverses sont versées entre les mains de professeurs ou de laïcs des universités, sans que les comptes de ces associations ou de ces professeurs soient soumis à la Cour des comptes. Cette situation est à l'origine de dépenses abusives, de détournements de fonds, et de la détérioration de certains équipements. Elle est également à l'origine de dépenses excessives, de dépenses non justifiées, et de dépenses non autorisées. Elle est aussi à l'origine de dépenses non autorisées, de dépenses non justifiées, et de dépenses non autorisées. Elle est aussi à l'origine de dépenses non autorisées, de dépenses non justifiées, et de dépenses non autorisées.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BUYO ET RÉSEAU DE TRANSPORT ASSOCIÉ

Le Gouvernement de la République de CÔTE-D'IVOIRE lance prochainement les appels d'offres pour les travaux de génie civil, électrotechnique et d'installation du matériel d'équipement de l'Aménagement hydro-électrique de BUYO, ainsi que pour la construction de lignes et des postes HT, associés à cet aménagement. Les études et la direction des travaux sont confiées à ELECTRICITE DE FRANCE, DIRECTION DES AFFAIRES EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION.

Le site à aménager est situé sur le fleuve SASSANDRA, à environ 180 kilomètres au Nord du port de SAN-PÉDRO. Une route de 50 kilomètres de longueur assurera l'accès au chantier à partir de la Route Nationale 84-85 (S/N).

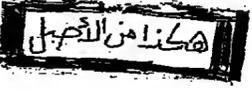
L'aménagement comprend un barrage (en terre, en terre et enrochement, et en enrochement) de 640 m de longueur et 38 m de hauteur maximale, un évaseur de crues équipé de 3 vannes segmentes de fond de 5 x 4,5 m et de 5 clapets de surface de 5 x 7,5 m, un ouvrage de prise d'eau avec 3 vannes vagues de 11 x 12 m, 3 conduites forcées de 7,5 m de diamètre et 60 m de longueur, une usine servant 3 alternateurs de 63 MVA chacun, entraînés par des turbines Kaplan de 55 MW installées de suite à 28 m de hauteur et à 39 m, un canal de fuite de 3500 m de longueur et 22 m de largeur.

Les montages des matériels et l'équipement seront effectués par les fournisseurs correspondants. Le premier groupe doit être mis en service le 1er août 1980.

Le réseau de transport associé à l'aménagement comporte 1.000 km de lignes 225 KV et 30 km de lignes 90 KV, et les postes suivants : 1 poste 225/90 KV à BUIYO, 1 poste 225/90 KV à SORRE, 1 poste 225/90 KV à SOUBRE, 1 poste 225/90 KV à SAN-PÉDRO et 1 poste 90/30 KV à MAN.

CONTRATS DATES D'APPELS D'OFFRES A1 - GENIE CIVIL 21-10-75 A2 - ALTERNATEURS 29-11-75 A3 - TRANSFORMATEURS USINE ET POSTES 31-12-75 A4 - EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE L'USINE 31-12-75 A5 - CONDUITES FORCES 31-12-75 A6 - VANNES BARRAGE ET LEURS ENGINDS 30-11-75 A7 - PONTES ROULANTS DE L'USINE 30-11-75 A8 - LIGNES 225 KV ET 90 KV 30-11-75 A9 - GENIE CIVIL DES POSTES 31-12-75 A10 - EQUIPEMENT DES POSTES 31-12-75 FINANCEMENT Des financements devront être proposés à l'appui des soumissions par les soumissionnaires ou par les institutions financières du pays dont des soumissionnaires sont ressortissants. Il sera tenu compte aussi bien des prix que des conditions de financement pour les adjudications. PROCEDURE A SUIVRE Les entreprises intéressées doivent fournir dès que possible et au plus tard le 31 août 1975, à l'adresse suivante, les références normalement requises pour une prescription, telles que : expérience pour des travaux similaires, organisation, moyens et structure financière de l'entreprise. ENERGIE ELECTRIQUE DE LA COTE-D'IVOIRE B.P. 1.345 - ABIDJAN - République de Côte-d'Ivoire

NOTRE Telex A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS



(Publicité)

... attendant la reprise, les P.M.E. s'interrogent. Qui va les aider ?

LES BANQUES POPULAIRES RÉPONDENT

Pour une assistance sur le terrain : 37 banques régionales

QUAND la conjoncture économique est mauvaise... Les petites et moyennes entreprises sont, comme toujours, en première ligne.

L'an dernier, le montant global de leurs crédits aux entreprises a dépassé 15 milliards. Cette année, elles veulent encore accroître leur effort.

Savoir reconnaître ses alliés naturels

AN ÉCONOMIE comme ailleurs, il n'y a pas de génération spontanée. A l'heure de la reprise, beaucoup se penchent vers les banques populaires.

Le rôle de la banque populaire est de faciliter, au sein de son territoire, le développement de l'initiative et de l'entrepreneuriat.

Sait-on, par exemple, que l'an dernier, malgré les contraintes découlant de l'encadrement du crédit, les Banques Populaires ont maintenu leurs réalisations au niveau des besoins de l'artisanat, avec une masse globale de crédits avoisinant 750 millions de francs ?

Si l'on ajoute qu'en ces temps difficiles les Banques Populaires consentent des crédits à long terme et des facilités de caisse à court terme afin de pallier, pour les artisans les effets négatifs de l'allongement des délais de paiement de leurs clients,

Une telle communauté d'intérêts et de services à désormais pour support principal le réseau des "Socama" lui-même. A la fin de l'année passée, socamans a deux cent cinquante sociétés de coopération mutuelle artisanales, associées à trente-quatre Banques Populaires, couvrant en effet quarante-deux départements.

430 administrateurs

430 entrepreneurs

Illustration de ce dialogue conduit par les Banques Populaires avec les artisans, les commerçants et les entrepreneurs figurent en effet au niveau même de l'organisation interne de chaque Banque.

Cette vocation des Banques Populaires à permettre aux petites et moyennes entreprises l'accès à une dimension internationale par rapport à leurs marchés est ainsi exemplaire. Une nouvelle illustration en est fournie au niveau de la "dynamique" des groupements par le Service des opérations collectives (SOC) de la BRED (Banque régionale d'Essonne) et de la d.e.r.

Cette grande Banque Populaire de la région parisienne, la plus importante du groupe, a en effet orienté l'action et facilité l'activité de quelques trois cent cinquante groupements, depuis une dizaine d'années.

Nous avons déjà souligné l'importance du facteur socio-professionnel à propos de la composition des conseils d'administration extra-entreprises et évoqué la notion de solidarité entre de telles banques et leurs clients.



Sur le plan régional d'autre part, la clientèle "Entreprises" de chaque Banque Populaire est en fait le reflet de l'économie de sa région. Les crédits distribués par la banque étant consentis aux

entreprises nationales, dotées de filiales à l'étranger, des sociétés telles que EUC ou la Téléphonique Electricité d'ailleurs, clients des Banques Populaires, qui avaient précédemment aidé à leur essor des origines.

L'étendue de cette clientèle multi-sectorielle confirme naturellement son profil dominant : celui des petites et moyennes entreprises artisanales, commerciales et industrielles vis-à-vis desquelles le Groupe de Banques Populaires maintient toujours des relations privilégiées.

Mais cette situation n'est pas un fait acquis et exige au contraire la poursuite des efforts engagés afin de développer les services qui lui sont offerts, compte tenu des nouveaux besoins exprimés.

L'entreprise ne vit pas seulement de crédits

D'ores et déjà, on peut évoquer ici quelques exemples parmi les plus significatifs des moyens existant au titre de ces services.

En ce qui concerne les problèmes de gestion financière, une cellule d'organismes nationaux, la Chambre syndicale des Banques Populaires (Gestion-Assistance) intervient au profit des Banques Populaires et de leurs entreprises-clients.

Sur la base d'un important travail d'analyse effectué à l'échelle nationale, le Groupe des Banques Populaires a précisé cette année les principaux points d'application d'une telle politique.

Il s'agit donc bien là d'une politique d'ensemble dans le perfectionnement à l'approche et à l'assistance des entreprises. Déjà engagée depuis plusieurs années, avec la mise en place d'une action progressive de perfectionnement des cadres bancaires au contact avec les entreprises, elle connaît aujourd'hui une extension significative.

Sur la base d'un important travail d'analyse effectué à l'échelle nationale, le Groupe des Banques Populaires a précisé cette année les principaux points d'application d'une telle politique.

Déjà 15 milliards et demi répartis. Demain...

Le réseau de ces Banques Populaires a atteint l'an dernier un encours de dépôts supérieur à 30 milliards et consenti aux entreprises un encours de crédits dépassant lui-même les 15 milliards et demi de francs (sans compter le Crédit artisanal et

les financements du Crédit hôtelier), mais cet effort de taille ne saurait faire oublier au groupe sa vocation et son premier souci : demeurer sur le terrain un partenaire de confiance, bien adapté aux besoins de ses entreprises clientes.

- 1. ALBI : Banque Populaire de l'Aude et de l'Alsace. Tél. (15-53) 61-96-85.
2. ANGERS : Banque Populaire de l'Anjou-Vendée. Tél. (15-63) 32-42-24.
3. ANTOING : Banque Populaire de l'Ardennes. Tél. (15-54) 62-52-51.
4. BESAÏCON : Banque Populaire de Franche-Comté. Tél. (15-51) 67-54-51.
5. BOURBAIX : Banque Industrielle et Commerciale du Sud-Ouest. Tél. (15-43) 44-64-26.
6. CAHORS : Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais. Tél. (15-60) 36-24-79.
7. CLERMONT-FERRAND : Banque Populaire de l'Allier et de la Corrèze. Tél. (15-13) 51-54-35.
8. DESON : Banque Populaire de la Côte d'Or. Tél. (15-67) 22-25-81.
9. GRENOBLE : Banque d'Essonne et de l'Oise. Tél. (15-78) 44-65-64.
10. LILLE : Banque Populaire du Nord. Tél. (15-29) 54-21-82.
11. LIMOGES : Banque Populaire du Centre. Tél. (15-65) 77-55-81.
12. LYON : Banque d'Essonne et de l'Oise. Tél. (15-13) 51-54-35.
13. MACON : Banque Populaire de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Tél. (15-43) 34-43-54.
14. NANTES : Banque Populaire Bretonne et de l'Atlantique. Tél. (15-40) 66-65-65.
15. NANTES : Banque Populaire de l'Oise. Tél. (15-29) 54-21-82.
16. MONTLUÇON : Banque Populaire de l'Allier et de la Corrèze. Tél. (15-13) 51-54-35.
17. MULHOUSE : Banque Populaire du Haut-Rhin. Tél. (15-82) 62-62-29.
18. NANTES : Banque Populaire Bretonne-Atlantique. Tél. (15-40) 66-65-65.
19. NEVERS : Banque Populaire de la Nièvre. Tél. (15-62) 57-54-35.
20. NICE : Banque Populaire des Alpes Méditerranéennes. Tél. (15-33) 63-13-65.
21. NIMES : Banque Populaire du Midi. Tél. (15-62) 21-69-68.
22. NIOUX : Banque Populaire des Deux-Sèvres, Charente-Maritime et Région de Civray. Tél. (15-48) 34-54-24.
23. OREANENS : Banque Populaire Berry-Océanique. Tél. (15-55) 67-73-73.
24. MONTEAU : Banque Populaire Industrielle et Commerciale de la Région Sud de Paris - E.C.S. Tél. 67-11-33.
25. SAINT-DENIS : Banque Industrielle et Commerciale de la Région Nord de Paris. Tél. 63-62-13.
26. VERSAILLES : Banque Populaire de la Région Ouest de Paris. Tél. 69-32-04.
27. VINCENNES : Banque Régionale d'Essonne et de Dépôts - BRED. Tél. 38-33-64.
28. NANTERRE : Banque Populaire des Flandres-Orléanaises, de l'Aube et de l'Anjou. Tél. (15-63) 61-96-85.
29. RENNES : Banque Populaire de l'Ouest. Tél. (15-89) 33-39-17.
30. LA ROCHE-SUR-YON : Société Savoisienne de Crédit - Banque Populaire. Tél. (15-34) 63-63-73.
31. SAINT-ETIENNE : Banque Populaire d'Artois. Tél. (16-96) 31-44-54.
32. SAINT-ETIENNE : Banque Populaire de la Loire. Tél. (15-77) 33-39-61.
33. STRASBOURG : Banque Populaire de la Région Economique de Strasbourg. Tél. (16-58) 37-48-38.
34. TOULON : Banque Populaire du Var. Tél. (16-48) 74-75-72.
35. TOULOUSE : Banque Régionale d'Essonne et de Crédit - BRED. Tél. (15-61) 21-23-23 et 21-78-48.
36. TOULOUSE : Banque Populaire de Toularn et du Haut-Poitou. Tél. (13-47) 23-51-51.
37. Troyes : Banque Populaire de Champagne. Tél. (15-25) 43-42-21.

Le Crédit Hôtelier DES EMPLOIS PAR MILLIERS. A côté de la Chambre syndicale et de la Caisse Centrale des Banques Populaires, le Crédit Hôtelier, commercial et industriel est le troisième organisme fédéral du groupe.

Trésorier des artisans. On estime aujourd'hui à 250.000 entreprises artisanales la clientèle des Banques Populaires sur une population plus de 600.000 artisans et artisans à temps partiel.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA DÉGRADATION DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Les dernières mesures gouvernementales sont insuffisantes et tardives

affirme M. Bidegain, délégué général d'Entreprise et Progrès

Commentant sur France-Inter les dernières mesures de relance prises par le gouvernement, M. Bidegain, délégué général de l'association patronale Entreprise et Progrès, a déclaré : « Elles sont insuffisantes et tardives parce qu'elles n'ont pas permis — les faits le prouvent — à l'emploi de redémarrer. Même l'accord que nous avons signé, hier, avec l'ensemble des organisations syndicales — accord qui facilite la vie de ceux qui sont en chômage — ne développe pas l'emploi. Or il faut aujourd'hui dans notre pays recréer une atmosphère et cette ambiance de reprise. »

« On nous dit qu'il faut attendre la relance à l'étranger, mais nous savons qu'en Allemagne la

relance ne se fait pas jour et nous craignons que même si la relance venait aux États-Unis, sur la base du prix du dollar actuel, elle n'aide les États-Unis à se développer et à nous transférer une partie des chômeurs qu'ils ont. Donc, nous n'avons pas à attendre des autres pour nous sortir du mauvais pas dans lequel nous sommes. Il nous faut, je crois, avoir une position positive, dynamique et entrepreneuriale par nous-mêmes. »

« Nous demandons que l'on poursuive la politique qui a été suivie de protection des chômeurs mais que, parallèlement à cela, l'état lance dans deux domaines : le domaine des équipements sociaux et le domaine des équipements industriels, de grands programmes. On a commencé avec le téléphone, mais cela n'est pas suffisant. »

LES EXPERTS ALLEMANDS ET AMÉRICAINS ATTENDENT LE DÉBUT DE LA REPRISE

L'économie allemande ne connaît aucune amélioration de l'emploi au cours des prochains mois, estime l'Institut de recherche économique IFO de Munich, dans une note de conjoncture publiée le 24 juin. Le nombre moyen de chômeurs s'établirait à un million cent mille en 1975, soit près de 5 % de la population active, contre 2,5 % en 1974. De son côté, le produit national brut de la R.F.A. diminuerait de 2,5 à 3 % cette année.

Les experts de l'IFO soulignent la fragilité de la situation économique générale de la R.F.A. et le gouvernement se décide à prendre des mesures de soutien, celles-ci risquent de prendre effet au moment où la demande étrangère se ranimera, et où la consommation intérieure aura retrouvé de la vigueur.

Si, en revanche, le gouvernement ne fait rien, et que la conjoncture mondiale reste faible, le chômage atteindra alors des proportions inquiétantes.

Aux États-Unis, les économistes de la Morgan Guaranty Trust Co estiment eux aussi que la récession a atteint ou est sur le point d'atteindre son niveau le plus bas. La production et l'emploi ont commencé de se stabiliser au début du deuxième trimestre, la construction de logements et les ventes de détail reprennent et la reprise se précéderait au cours du troisième trimestre.

« Nous devons maintenant envisager une certaine réduction de nos effectifs »

déclare M. Roger Martin, président-directeur général du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson

« Le premier semestre de 1975 a été mauvais pour notre groupe. Ce que nous redoutions s'est produit, ce que nous annoncions s'est vérifié. Les politiques anti-inflationnistes rigoureuses pratiquées par les gouvernements d'Europe et des États-Unis, conjuguées avec l'effet déflationniste de la crise pétrolière, ont entraîné un ralentissement sérieux de l'activité économique », a déclaré M. Roger Martin, président-directeur général de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, lors de l'assemblée générale du groupe qui s'est tenue le 24 juin.

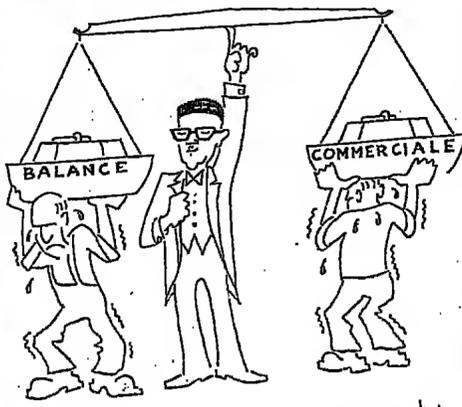
« Nous sommes ainsi entrés dans une société de sous-consommation et nous ne voyons pas encore de signes convaincants de la reprise qui nous est promise, a poursuivi M. Martin. La cause est profonde et l'état de nos carnets de commandes ne nous permet pas de nous permettre d'espérer une amélioration véritable au cours du second semestre. 1975 même, c'est le plus probable, restera difficile. »

« Cette situation pose évidemment le problème de l'emploi dans

notre groupe. Nous nous sommes efforcés, tout au long de ce premier semestre, d'atténuer pour l'ensemble de notre personnel, la part française qu'étranger, les conséquences négatives de la conjoncture. Nous avons donc choisi de diminuer les horaires, évitant ainsi au maximum les licenciements. Nous y avons réussi. A la fin de 1974, les cent-dix-huit sociétés du groupe employaient 165 500 personnes. A la fin de ce premier semestre, nous serons 145 000. La différence est de moins de 1 %.

« Il va de soi cependant que cette politique, coûteuse en dépit des aides publiques, trouve sa limite dans la durée même de la crise. Il n'est pas en notre pouvoir de la repêcher, d'élever des digues contre l'océan. Nous devons donc maintenant envisager une certaine réduction de nos effectifs. Son amplitude dépendra de l'impact des politiques de relance que mettront en œuvre les gouvernements. Nous continuerons de faire tout ce que nous pourrions pour tenir au strict minimum ces réductions. »

« Dans ce dessein, l'effort à faire toutefois ne sera pas aisé et, dès maintenant, nous devons aussi envisager une extension du chômage partiel, soit sous forme de réduction systématique de l'horaire hebdomadaire, soit d'arrêts de production. Un quart du personnel français du groupe devrait être prochainement touché par des mesures de ce type. De même, les dispositions tendant à élargir l'âge de la retraite vont être étendues. »



(Dessin de KONK)

LES VENTES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'AUTOMOBILE ONT BAISSÉ DE 25,5 % EN MAI

Le marasme du marché automobile s'aggrave. En mai, les immatriculations de voitures particulières en France ont chuté de 25,5 % par rapport à mai 1974, contre un recul de 12,7 % en moyenne pour les cinq premiers mois de l'année. Les exportations ont également baissé de 25,5 %, soit 16,3 % par rapport à l'année précédente.

Seule la production s'est maintenue à un niveau relativement satisfaisant. Les données syndicales de l'Automobile, dans sa note mensuelle de conjoncture. En mai 1975, elle a atteint 212 166 unités, soit 14,8 % de moins qu'en mai 1974. Mais l'IFP tient compte de la différence des jours ouvrables d'une année à l'autre, équivalant à un recul réel de 5 %.

Ces résultats sont cependant en partie faussés par les difficultés de la région Renault, qui a perdu, à la suite de conflits sociaux, des ventes sur le marché français au profit des importations et qui, à l'inverse, a vu ses ventes à l'étranger augmenter pour reconstruire ses stocks.

La situation des véhicules industriels est encore plus inquiétante : leur production a chuté en mai de 25,5 % par rapport à l'année précédente, leurs immatriculations en France de 33,7 % et leurs exportations de 32,8 %.

An vu de ces résultats, la nouvelle loi des prix qui pourrait être appliquée par les constructeurs sur la plupart des modèles de la nouvelle gamme 1976, lors de leur mise en vente (dans le cadre de juillet), ne peut qu'être perçue, depuis octobre 1974, les augmentations de prix successives des automobiles ont atteint en moyenne 17 %. Pour justifier ces hausses — notamment vis-à-vis du ministre des Finances — les constructeurs argumentent de la nécessité de leurs marges, grevées par la sous-utilisation des capacités productives, la hausse continue de leurs charges d'exploitation (acier augmentera encore en juillet) et la chute du dollar, pour être en mesure d'atténuer le déclin de la concurrence internationale qu'ils prévoient l'an prochain.

En 1975, la production française serait égale sinon inférieure à celle de 1974

(Suite de la première page.)

Sans doute y a-t-il dans certains d'entre eux un peu d'exagération, destinée à faire pression sur les pouvoirs publics, afin d'obtenir, avant le grand départ en vacances, des mesures plus radicales que celles qui ont prises jusqu'ici. Mais cet aspect tactique ne doit pas cacher l'essentiel.

Actuellement, de nombreux industriels, qui s'étaient beaucoup endormis ces dernières années — et jusqu'au printemps 1974 — parce que tout allait encore bien, connaissent de graves difficultés financières. Leur problème est bien plus actuel, de ce côté, de ce qui se passe dans les usines ou d'investir ou d'embaucher en vue d'une reprise hypothétique de la demande, que de toute façon, ne sera pas immédiate et qui, si elle vient à se produire, risque de être très forte.

Aucun des trois facteurs qui pourraient entraîner un redémarrage de l'activité économique ne semble dans l'immédiat pouvoir jouer un rôle positif : ni la consommation intérieure des Français, ni les exportations, ni les investissements.

La consommation des ménages ? Elle a été assez forte jusqu'à présent, mais risque maintenant de se stabiliser ou même de diminuer à cause du tassement prévisible du pouvoir d'achat des salariés. Elle ne jouera en tout cas aucun rôle moteur. Les exportations ? En Allemagne, décidément, la reprise ne vient toujours pas et si faiblement... En revanche, les perspectives pourraient s'améliorer aux États-Unis, selon les prévisions du gouvernement américain et de plusieurs experts privés, et au Japon. Mais les effets d'un éventuel redémarrage dans ces pays seront longs à se faire sentir.

C'est pourquoi beaucoup d'industriels français ne se précipitent pas pour bénéficier des mesures prises récemment par le gouvernement : déduction fiscale pour les investissements, crédit à taux réduit. Si cette attitude faite de prudence et d'attente se confirme, la production industrielle pourrait continuer de stagner pendant encore des mois. Le taux de croissance économique — exprimé en termes de produit intérieur brut — serait alors nul en 1975. Il n'est même pas impossible qu'on enregistre cette année un recul en valeur absolue de l'ordre de 1 %.

de 1 à 2 % de la production nationale, ce qui serait sans précédent en France depuis la guerre. Mais, à ce rythme de 100 000 dem d'emploi non satisfaits par maître. Le million de chômeurs dépassé à la fin de l'année.

Nouvelles mesures gouvernementales ?

On peut faire le gouffre de bien attendre la reprise ne compte presque tous les experts d'ici fin septembre 1978. Mais, soit que la loi de la continuité économique en France continue d'augmenter en fait l'emploi, soit que l'on ne l'augmente que de moitié, on se rend compte que la reprise et les chutes d'entreprises recommencent à embaucher.

L'extrême solution serait de voir un choc psychologique de la modifier, évitant les vacances, des chefs d'entreprise. Il se compte tenu de la situation de nombreuses sociétés, les charges financières des P.T.A. (impôt sur les sociétés), M. Fourcade, qui devait être publié le 29 juin, au cours de l'Expansion sur le conjoncture, peut-être un élément de ALAIN VERNHO

Faits et chiffres

- LA RELATIVE ET BEN AMELIORATION DE L'ÉTAT DE LINDO PETROLIERE EST CAIRE a déclaré M. MARGRE, président de l'Union des chambres de l'industrie du p mardi 24 juin, au cours conférence de presse. dépend essentiellement, ajouté, des aires monét de l'activité des pays à incurs devant les re nouvelles peines par le du prix du pétrole brut rière de aux pertes de 1 pas été rétorqué. Jusqu' été tenu compte que in tiellement de l'augme des coûts de la distribu pas du tout de ceux du nage.
- RENAULT REDUIT HEURES LA JOURN TRAVAIL POUR 4 VRIERS. — Comme baisse entrer la régle Renault au d'établissement de l'ind (le Monde du 26 juin), nce de travail de 4 000 de l'île Seguir a été re deux heures, mercredi cette mesure étant ap au moins jusqu'à ver raison de la poursuite grève chez Chausson. U velle rencontre entre dicalés et la direction entreprise, dont deux sont occupés depuis se mains, devait avoir le mercredi 25 juin.

le port autonome de Paris a 5 ans

PARIS EST UN PORT

Créé par une loi du 24 octobre 1969 et mis en place le 1^{er} janvier 1970, le Port Autonome de Paris regroupe l'ensemble des installations portuaires existant en Région Parisienne.

Ces installations jalonnent 300 km de rivières le long de la Seine, l'Oise, la Marne et sont complétées par celles des canaux de la Ville de Paris. Elles comportent 275 ports avec un total de 37 km de quais à 650 ha de terrains et plans d'eau.

Le Port Autonome de Paris est un établissement public de l'Etat, chargé de l'exploitation, de l'entretien et de la construction des installations portuaires. A ce titre, il permet le transit des marchandises et lous des terrains portuaires aux entreprises.

De tout temps, la voie d'eau a joué un rôle considérable et trop méconnu dans l'histoire de la Ville de Paris, pour la desserte et le développement de la capitale et de sa région.

Avec un trafic total de 31 millions de tonnes par an, le Port Autonome de Paris assure plus du quart des échanges de la région avec le reste de la France et avec l'étranger.

Quatrième port français après Marseille, la Havre et Dunkerque, Paris est le premier port fluvial de notre pays, devant Strasbourg.

Bien qu'assurant environ 30 % du trafic fluvial français, les voies navigables du bassin parisien sont loin d'être saturées. En développant ses installations, en créant de nouvelles zones portuaires, le Port Autonome de Paris pourra prendre en charge une part plus importante encore des échanges nécessaires à la région parisienne, permettant ainsi de privilégier le transport fluvial qui, économique, silencieux et non polluant, répond aux préoccupations actuelles d'amélioration du cadre de vie.

2, QUAI DE GRENNELLE 75782 CEDEX 15 578.81.82 +

MONNAIES NOUVEL ACCÈS DE FAIBLESSE DE LA LIVRE

Le livre sterling a été pris, mardi après-midi, d'un nouvel accès de faiblesse, qui l'a fait retomber à son plus bas niveau : son taux de dépréciation s'établissant à 28,7 %. Mercredi matin, son cours avait fléchi à 2,288 dollars contre 2,27 dollars, le plus faible depuis février 1974, et à Paris, celui de nouveau la barre des 2. Les cambistes ne font guère confiance à M. Wilson pour redresser la livre, dont le vit recul a freiné la remontée du dollar, en léger retrait sur les cours de la veille.

5, Av. Hoche

une des adresses les plus prestigieuses de Paris 1725 m² de bureaux à louer (divisibles) une diversité de surfaces exceptionnelle.

Hampton & Sons sa. 225.50.35

PARIS LE CAIRE sans escale par Boeing 707

Lundi : Dép. Paris (CDG) 12h25 Arr. Le Caire 18h45

Dimanche : Dép. Le Caire 18h40 Arr. Paris (CDG) 12h20

Consultez votre Agent de Voyages ou ABC Travel, 81, rue La Boétie - 75008 Paris - Tél. 358.02.82 - 359.54.41/45.

Saudia
SALUKI ARABIAN AIRLINES
85, avenue George-V - 75008 Paris - Tél. 720.10.00/81

سكس ان التفتل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

délégués au trente-neuvième congrès de la C.G.T. dénoncent la répression antisyndicale

discussions générales du 21 au 25 juin. M. Georges Ségué a présidé le 38^e congrès de la C.G.T. devant s'achever ce vendredi 25 juin, au Bourget. Une note sera lue jeudi, suivie des scrutins sur le document d'orientation. Le programme d'action et la composition de la commission exécutive qui sera renouvelée et élargie.

Une de ces trois premières discussions a été présidée par M. Aimé Pastre, directeur général du Syndicat des néologues, pour les quelques réserves sur le thème commun de la gauche, d'écarter en ce qui concerne les élections. M. Pastre a aussi souligné qu'il ne faut pas la démission de M. Georges Ségué sur ce qui s'est passé au cours d'un autre congrès n'a fait que renforcer la détermination de la gauche autour du jour-journal *Repubblica*. C'est une déclaration remise aux

journalistes par le service de presse du congrès que M. Ségué a critiqué sévèrement l'interview de M. Jean-Pierre Cot publiée dans le *Monde* Observateur. Le syndicaliste demande si, en suggérant que le secrétaire général de la C.G.T. « aurait été manipulé par le parti communiste français », M. Cot s'est exprimé en tant que membre du bureau exécutif de son parti. Et il ajoute que les déclarations de M. Cot ne pouvaient, de toute façon, que nuire aux relations entre la C.G.T. et le parti socialiste (*Le Monde* du 25 juin).

Les questions politiques, d'une façon générale, ont été absentes des débats. L'intervention de M. Ségué a été marquée par des déclarations sur le thème commun de la gauche. Fréquemment, en revanche, dans l'évocation de l'action revendicative, les déclarations ont été marquées par la répression et la violence gouvernementales et patronales.

M. Roger Bureau, secrétaire général des syndicats du Livre, a dénoncé la répression et la violence gouvernementales et patronales. C'est une déclaration remise aux

LA TENUE DU PROCHAIN CONGRÈS DE LA C.G.C. CONTINUE DE SUSCITER DES RÉSERVES

Après la décision des dirigeants de la C.G.C. de tenir, du 27 au 29 juin, à Paris, le congrès confédéral qui doit élire un successeur au président sortant M. Maitre (*Le Monde* du 25 juin), les trois candidats à ce poste ont confirmé leur candidature et la présence des équipes ou des fédérations qui les soutiennent. La chose est claire pour M. Calvez et Charpentier ; quant à M. Menu, le troisième candidat, il a évoqué la possibilité d'une démission et de la tenue d'un autre congrès si la répartition des mandats présentait une contestation.

De son côté, M. Paul Marchelli, qui est le président de l'importante Fédération de la métallurgie et l'un des syndicalistes les plus actifs du comité de rénovation de la C.G.C. appuyant M. Menu, a affirmé que, quels que soient les résultats du prochain congrès, il poursuivrait la contestation. Celle-ci porte notamment sur le montant des cotisations qui versent certaines fédérations à la C.G.C. et sur la répartition des mandats accordés à celles-ci.

AFFAIRES

Renault paraît bien placé pour construire la future usine automobile d'Oran

Alger. — La construction de l'importante usine d'Oran qui fabriquera quelque cent mille voitures par an sera-t-elle confiée à une société française, et laquelle ? Telle est la question que l'on se pose depuis la déclaration de M. d'Ornano, lors de sa récente visite, selon laquelle les « choses peuvent maintenant aller très vite » dans ce domaine.

Conformément à leur habitude, les responsables algériens observent le plus grand mutisme du fait que les négociations sont en cours. Tout au plus acceptent-ils de rappeler que trois firmes françaises, Renault, Peugeot et Chrysler-France, sont en lice avec d'autres concurrents étrangers. Du côté français, on se montre tout aussi discret.

Plusieurs indices et quelques renseignements permettent cependant de penser que Renault a de bonnes chances de l'emporter, si ce n'est déjà fait.

LE GROUPE SCOA PREND LE CONTRÔLE DU GAGMI

Le GAGMI (Groupement d'achat des grands magasins indépendants) passe sous le contrôle de la SCOA, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas : la SCOA, qui possédait 54 % du capital de cette centrale d'achat de non-ventes, rachète en effet à la famille Decré, de Nantes, qui avait créé le GAGMI, 27 % de ce capital. La famille Decré conserve la présidence de la centrale, mais ne possède plus que 7 % du capital.

Le groupe SCOA (3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1974, trente-deux mille salariés dans vingt-huit pays) possède des activités industrielles — alimentation, bois textiles en Afrique, parfumerie, minerais en Afrique du Nord, — des activités commerciales (automobile, biens d'équipement) et des activités de commerce international. La prise de contrôle du GAGMI a pour effet de concentrer l'activité purement distributionnelle de la SCOA, qui exploite dix-neuf magasins en Afrique et un hypermarché au Gabon, sous l'enseigne Mbolo.

Les magasins africains sont depuis un an approvisionnés par le GAGMI, après avoir quitté la SAFAC (centrale d'achat du Printemps), tandis que les magasins français de la SCOA (dix-neuf Prisunie et deux hypermarchés sous l'enseigne Euromarché), par la filiale FUSOMA, restent, en principe jusqu'en 1980, liés au Printemps.

CONTRE « LA RÉPRESSION ET LA VIOLENCE »

CGT, la CFDT, la FEN et des partis de gauche organisent la manifestation à Paris jeudi 26 juin

trois organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.F.N.), les partis de gauche (P.C., P.S.U.) ont décidé, sur l'initiative des deux premières confédérations, d'organiser à Paris une manifestation, le 26 juin à 14 heures, de la Nation à la Mairie des Radicaux de gauche réservé leur position.

Le rappel qu'ils adressent parisiens et intitulé « Halte à la répression et à la violence », les organisateurs appellent à tous les délégués de participer à une riposte solidaire et unitaire contre les violences du pouvoir et du patronat.

Nous sommes en présence, que l'appel, d'une véritable lutte d'agressions patronales policières de caractère fasciste

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A HAGONDANGE

Les grévistes de la SAFE reprennent le travail sans avoir obtenu satisfaction

De notre correspondant

Metz. — La situation est redevenue normale à la SAFE à Hagondange. Après douze jours de grève suivie par plus de 70 % du personnel ouvrier, le travail a repris normalement mardi 24 juin. Les syndicats ont réclamé 150 francs pour l'ensemble du personnel, une révision des classifications, le treizième mois en totalité n'ont pas obtenu satisfaction ; la direction de la SAFE a seulement promis de verser 75 % d'un treizième mois à la fin de 1975 et 100 % à la fin de 1976 si un accord global était signé.

Depuis le début de l'année, les conflits sociaux se sont multipliés dans cette entreprise de 3 400 salariés où les ouvriers — ils sont 2 500 — ont une moyenne d'âge de trente-sept ans et une ancienneté moyenne de dix ans. À la SAFE on fait grève, mais on ne part pas », explique un des responsables de la société.

Le 11 janvier, à l'appel de la C.F.D.T., 1 800 ouvriers refusent de venir travailler la nuit du samedi au dimanche. Malgré les négociations, les promesses faites par la direction de supprimer par étapes ce poste, aucun accord n'est encore intervenu. Les installations s'arrêtent donc tous les samedis à 23 heures et le contrôle des pièces gorgées cesse de travailler à son tour.

Du 9 au 16 mai, c'est le service d'entretien qui est paralysé. Le 21, arrêt à la tôlerie fine, qui restera paralysée quinze jours ; le 27, débrayage à la forge à froid. Le 10 juin, c'est le service de soudure à l'acier, puis aux ouvriers du service anti-rouille, et enfin à ceux du parachèvement. Enfin, le 11 juin, le traitement et le contrôle des pièces gorgées cesse de travailler à son tour.

Pourtant l'entreprise a la réputation d'être assez en avance sur le plan social et surtout sur le plan salarial. Lors d'un récent congrès de la C.G.T., les seuls salaires affichés en référence étaient ceux de la SAFE. Si l'on en croit la direction, l'O.S. gagne 2 000 francs brut par mois, auxquels s'ajoutent diverses primes indexées à la productivité et un demi treizième mois. « Cela ne compense pas les conditions de travail ; la vie des travailleurs qui font les trois huit est un enfer. Plus de vie familiale ou sociale... Surtout comment on appelle le samedi où l'on travaille la nuit ? La grève est-elle la grève de la grève ? C'est la semaine où dans la famille plus personne n'approche le père », commente un ouvrier.

À quelques centaines de mètres de la SAFE se trouvent les usines du groupe sidérurgique Sacilor. Les trois huit y sont pratiqués. Apparemment, la grève y est moins grande. Alors, comment expliquer la réputation simplement justifiée qu'a la SAFE d'avoir un climat social perpétuellement agité ?

À bien des égards, cette entreprise ressemble à un champ d'ex-

PERIENNES. Champ d'expériences patronal parce que, à la SAFR, filiale de Renault à 100 %, créée par Louis Renault en 1922, on continue de pratiquer une politique contractuelle, largement inspirée par celle de la Régie. Champ d'expériences syndicales, surtout pour la C.F.D.T. qui en a fait, depuis quelques années, son fief. Aux élections professionnelles, elle ramène 57 % des voix. Les revendications sont bien souvent qualitatives. La C.F.D.T. veut prouver qu'elle peut faire quelque chose dans la sidérurgie. Pour le moment, elle n'y est pas parvenue. Est-ce à dire qu'elle va renoncer ? « Ils n'ont pas l'habitude que l'on résiste », commentait l'ancien directeur un des dirigeants de l'entreprise, il y a quelques jours.

J.-C. BOURDIER.

MEDICINE PHARMACIE

septembre
recyclage scientifique
octobre - Juin
encadrement annuel
parallèle à la Fac.
C.E.M. et Pharmacie
année "O"
cours par Prof. de Fac.
groupes de 15 élèves par CHU

IPEC 48 Bd St Michel
633.81.23 033.45.87

SPECIAL INVESTISSEMENT
Rentabilité locative assurée et garantie par contrat bancaire de 3 ans (5%, 6%, 7%)
sur acquisition de grands studios (32 m²) dans petite résidence standing 4 étages, balcons, terrasses à 4 km Porte Paris et 5 minutes Pont de Charenton
Livraison Octobre 1975
Pour renseignements téléphoner 207.72.25 (l'après-midi) ou P. GENET, 225.98.30
NOVM 2, avenue Montaigne 75008 PARIS

(Publicité)

INTERNAT-CESA

PROGRAMME DE 3^e CYCLE DE GESTION

- Dans le cadre du Centre d'Enseignement Supérieur des Affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui regroupe déjà l'École des Hautes Études commerciales (H.E.C.), l'Institut Supérieur des Affaires (I.S.A.) et le Centre de Formation Continue (C.F.C.),
- L'Internat-Cesa est un programme de 3^e cycle ayant pour objet de former des enseignants, des chercheurs et des consultants dans le domaine de la gestion.
- Parallèlement à leurs études au CESA, les « internes » peuvent préparer, dans une université, un doctorat de 3^e cycle ou d'État.
- L'Internat est reconnu et soutenu par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (F.N.E.G.E.).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, s'adresser à : D. LINDON, Directeur de l'INTERNAT-CESA, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 956-80-00.

Sotheby's

En Novembre
Importante
Vente de Bijoux
à Zürich

Tout bijou destiné à cette vente devra nous être présenté avant le 15 août 1975

Aucune taxe d'importation n'existant à Zürich cette ville est maintenant solidement établie comme l'un des plus importants centres mondiaux pour les ventes aux enchères de bijoux

Pour toute information ou expertise téléphoner ou écrire à

Sotheby & Co., 18 Bleicherweg, 8022 Zürich
Téléphone : 270011
Sotheby Parke Bernet, 3 rue de Miromesnil, 75008 Paris Téléphone : 266 40 60

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT CONVERTIBLE SACILOR

Acieries et Laminiers de Lorraine

Taux nominal : 9,50 %
Taux de rendement actuariel brut : 11 %

240 millions de F représentés par 2.000.000 d'obligations émises au pair à F. 120

Conversion à tout moment, à partir du 1^{er} Janvier 1976, à raison d'UNE action pour UNE obligation

L'action SACILOR en 1975

Plus haut :	F. 93,50
Plus bas :	F. 70,50
Cours le 11 juin 1975 :	F. 87,50
Dividende global au titre de 1973 :	F. 7,50
Dividende global au titre de 1974 :	F. 12,00

Droit de souscription prioritaire : Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 1975, les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription. Mais, les bénéficiaires d'un droit de priorité du 24 juin au 3 juillet 1975 inclus pour souscrire une obligation pour deux actions possédées.

Les obligations, émises pour une durée de 18 ans et 6 mois, sont créées jouissance 1^{er} juillet 1975. Elles sont amorties en 10 séries égales par voie de tirage au sort à des prix croissants de F. 107 en 1985 à F. 183 en 1994.

Les souscriptions sont reçues aux guichets des banques désignées à cet effet.

S.A. régie par les articles 18 à 20 de la loi sur les sociétés commerciales
Siège social : 5704 HAYANGE - Siège parisien : 13, rue Paul Baudry 75008 PARIS
R.C. Thionville B 789 800 153 - Code APE 1201
Paris du 26 juin 1975

CREUSOT-LOIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 18 juin sous la présidence de M. Forquet, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice de 48 millions de F.

Elle a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 7,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 2,50 F, assurant un revenu global de 11,70 F par action. Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 1975, contre remise en coupon n° 2.

L'assemblée a ratifié les nominations de M. Roger Roux, du baron Empain et de la société Lormet, représentées par M. Henri de Wendel. Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Rambaud et de la société Lormet.

Dans son allocution, M. Forquet a indiqué que le marché des produits sidérurgiques, mauvais au cours des premiers mois de 1975, laisse apparaître actuellement quelques signes de reprise. Pour la mécanique et l'énergie, la charge des affaires et des bureaux d'études est satisfaisante grâce aux brillants engagements de commandes de 1974 ; mais, malgré les mesures de relance des investissements, les perspectives de commandes des prochains mois, notamment à l'étranger, sont beaucoup moins favorables.

M. Forquet, après avoir souligné que le dividende, resté sans changement depuis 4 ans, avait été sensiblement majoré cette année, a déclaré qu'il avait cependant de bonnes raisons d'espérer, malgré les difficultés de l'année en cours, pouvoir en maintenir le montant à son niveau actuel.

Au cours de cette assemblée, les activités et le bilan de la société ont fait l'objet d'une présentation audio-visuelle.

TRECA

VENEZ ESSAYER LE "CAD"

Sommeil artificiel automatique toutes positions, relax et détente, télécommande électrique

EXPOSITION ET SERVICE OFFICIEL

CAPELOU Distributeur

37, AV. DE LA REPUBLIQUE
PARIS XI^e - TEL. 357 45 35

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société s'est tenue le 18 juin 1975.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires global, taxes comprises, a été de 979.430.256 F, en augmentation de 22 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires hors taxes a été de 833.418.513 F, en accroissement de 21,8 %.

La progression du chiffre d'affaires hors taxes pour les câbles, les travaux et les équipements électroniques a été respectivement de 23,70 %, 35,65 % et 15,03 %.

Le bénéfice s'est élevé à 49 millions 446.780,17 F. Après prélèvement de la participation des salariés, soit 5.530.000 F et constitution de réserves s'élevant à 2.653.870,44 F, il a été décidé de distribuer un dividende net de 14 F augmenté de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7 F pour chacune des 974.089 actions constituant le capital au 31 décembre 1974. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 7 juillet 1975, contre remise en coupon n° 2.

L'assemblée a de plus ratifié la nomination de M. Louis Favre au conseil d'administration en remplacement de M. Ollon, décédé le 1^{er} décembre 1974.

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE DES MINES ET DE LA MARINE MARCHANDE

Direction de l'Industrie (RABAT)

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande lance un concours international pour la construction d'un centre de services réservés à sa clientèle - verres à vision totale - centres de ventes de contact et d'acquiescence avec essais gratuits, technicité d'avant-garde, délais rapides - LEROY vient d'ajouter cette année la carte V : encore une exclusivité dont les porteurs de lunettes apprécieront la nouveauté et l'originalité.

Renseignez-vous auprès d'un centre LEROY proche de votre domicile, ou de votre lieu de travail. LEROY, Opticien de Paris, 9 succursales : 104 Ch. Élysées - 30 bd Barbès - 18 bd Haussmann - 147 rue de Rennes...

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

L'Assemblée générale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann s'est tenue le 24 juin 1975 et a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Les comptes de la seule société mère font apparaître un bénéfice de 317 millions de francs contre 317 millions de francs en 1973.

La valeur du coupon de porteur de 5,40 F à 8,40 F, soit un revenu global par action passant de 12,60 F à 14,10 F, avec un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,70 F.

On notera que ce coupon, qui sera transmis au paiement le 30 juin 1975, comporte un montant de 0,40 F (soit un revenu global de 8,60 F) qui a pour objet de tenir compte de la limitation du dividende opérée l'an dernier en application des recommandations émises le 27 mai 1974.

Le président a également présenté à l'Assemblée générale les comptes consolidés de 1974 qui se soldent par un bénéfice hors intérêts minoritaires de 743 millions de francs (par action 23,50 F) contre 623 millions de francs (par action 14,50 F) en 1973. L'actif net consolidé par action s'élevait en 1974 à 220,60 F.

Dans ses commentaires, le président a indiqué que le résultat consolidé 1974 avait amplement compensé les impôts se répartissant de la façon suivante entre les secteurs d'activité du groupe :

Aciers et électrometallurgie...	8 %
Aluminium	44 %
Chimie	31 %
Transformation du cuivre ..	8 %
Produits pétroliers et divers ..	9 %

Au cours de son allocution, le président a précisé que le groupe avait enregistré au cours des deux premiers mois de 1975 une baisse de 15 % de son chiffre d'affaires (3,5 % de l'ordre de la valeur du métal brut). Bien qu'il soit encore trop tôt pour estimer les résultats consolidés de l'année 1975, il est certain qu'ils seront en baisse.

Le président a également souligné les efforts menés pour la production de l'environnement et le maintien de l'emploi.

Groupe Empain-Schneider

H. ERNAULT SOMUA

Les actionnaires de la société se sont réunis le 24 juin en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Georges Durand. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice de 4.900.000 F.

La première proposition consistant à distribuer un dividende net de 15 F qui donnera droit à un avoir fiscal de 5 F, assurera un revenu global de 20 F.

L'assemblée a renouvelé les mandats de M. Joseph Meuret, administrateur, et de M. Georges Leura, commissaire aux comptes titulaire. Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée a pris acte avec regret de la démission d'administrateur de M. Emile Torqueman.

M. Jean-Louis Devouasse, Rappelons que H.E.S. participe en ce moment à une machine-outil à la porte de Versailles. La société expose toute et une machine-outil à la porte de Versailles. Elle espère de cette manifestation une incitation à la reprise des achats industriels.

SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE LA CHÈRE

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 20 juin 1975 sous la présidence de M. Paul Beselhaec, président du conseil de surveillance. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 30.111.509 F et décidé la distribution d'un dividende de 18 F, soit un impôt déjà payé au Trésor, un revenu global par action de 24,50 F ; ce dividende sera payé le 30 juin 1975, contre remise en coupon n° 2.

L'assemblée a renouvelé les mandats de membres du conseil de surveillance de MM. Théodore Kaas et Adolphe Paulin.

Vous portez des lunettes ?

Avez-vous votre carte V internationale ?

A la gamme de services réservés à sa clientèle - verres à vision totale - centres de ventes de contact et d'acquiescence avec essais gratuits, technicité d'avant-garde, délais rapides - LEROY vient d'ajouter cette année la carte V : encore une exclusivité dont les porteurs de lunettes apprécieront la nouveauté et l'originalité.

Renseignez-vous auprès d'un centre LEROY proche de votre domicile, ou de votre lieu de travail. LEROY, Opticien de Paris, 9 succursales : 104 Ch. Élysées - 30 bd Barbès - 18 bd Haussmann - 147 rue de Rennes...

COMMERZBANK

AKTIENGESELLSCHAFT

BANCO di ROMA - BANCO HISPANO AMERICANO - CREDIT LYONNAIS

EXERCICE 1974

Bien que l'année 1974 ait été caractérisée par la transformation profonde du climat économique, la COMMERZBANK a consolidé sa position. Au cours de l'exercice, elle a poursuivi la politique entreprise depuis les dernières années en direction de deux objectifs : CROISSANCE ORGANIQUE et RENTABILITÉ.

Ses ressources propres ont connu un nouvel accroissement de 121 millions de DM du fait de l'augmentation de capital réalisée en décembre 1974. Elles s'élevaient maintenant à 1.354 millions de DM. Le total du bilan consolidé dépasse 44 milliards de DM. Le montant des dépôts qui était à la fin de 1973 de 19.700 millions de DM est passé à 20.540 millions de DM. Le chiffre d'affaires relatif aux échanges avec l'étranger a augmenté en 1974 plus fortement qu'au cours de chacune des dix années précédentes.

Après dotation de 30 millions de DM aux réserves, le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 79,6 millions de DM.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 1975 a décidé le paiement d'un dividende inchangé de 8,50 DM par action de 50 DM. Elle a également autorisé le Directoire à augmenter le capital à concurrence de 100 millions de DM au maximum.

SLIVINTER

Société Lyonnaise d'Investissements en Valeurs Internationales

Société d'investissement à Capital Variable - Ordonnance du 2 novembre 1965

Société d'investissement à Capital Variable - Ordonnance du 2 novembre 1965

Siège social : 48, Avenue de l'Opéra - 75002 PARIS

R.C. Paris B 251

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 12 juin 1975

Obligations françaises	31,75
Actions françaises	6,10
Obligations étrangères	0,95
Actions étrangères	49,75
Liquidités	11,45

L'Assemblée Générale, réunie sous la présidence de M. Gilbert CAZES, a approuvé les comptes de l'exercice 1974/1975.

Le bénéfice distribuable s'élève à F. 3 780 904.

L'Assemblée a décidé d'attribuer à chaque action un dividende global de F. 5,99, composé d'un dividende net de F. 5,59 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 0,40.

Ce dividende est matérialisé par le paiement depuis le 13 juin 1975 :

- du coupon n° 12, de F. 3,41 correspondant aux autres revenus encaissés par la Société.
- Ces coupons donnent droit à des crédits d'impôt respectivement de F. 0,26 et de F. 0,14.

Le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société, en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de 3 mois à compter de la mise en distribution.

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative de SLIVINTER a séché de 10,75 %, revenant de F. 123,78 à F. 110,47.

PARIFERIC

EN BORDURE DU PERIPHERIQUE, 40.000 M2 DE BUREAUX A LOUER (AMENAGEABLES SELON VOS BESOINS). L'UN DES MEILLEURS CHOIX QUE VOUS PUISSEZ FAIRE ACTUELLEMENT :

UN DOSSIER MARKETING COMPLET VOUS LE CONFIRMERA.

TELEPHONEZ A : JONES LANG WOOTTON : 720.21.23

SPEI : 256.55.11

MAI

LES MARCHÉS FINANCIERS

C.I.E. MERZBANK 24 JUIN

PARIS 24 JUIN

Marché calme

ne le plus complet de la Bourse de Paris...

LONDRES

Indécis

Après deux séances de baisse, le marché se montre hésitant...

NEW YORK

Nouvelle avance

Une intense activité a régné, mardi, à Wall Street...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cloture, Cours, etc. for various indices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.A.F. CHIMIE. Malgré la récession, les investissements seront...

VALEURS

Main table of stock values with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, etc.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing exchange rates for Tokyo.

BOURSE DE PARIS - 24 JUIN - COMPTANT

Table of Paris stock exchange data for the day.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data.

Table of gold market data (continued).

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. ASIE**
- 2 a. EUROPE**
 - ESPAGNE : le discours du chef de gouvernement a dépassé l'opinion libérale.
 - ALLEMAGNE FÉDÉRALE : M. F.-J. Strauss se présente comme un véritable chef de la droite allemande.
- 6. PROCHE-ORIENT**
- 6-7. AFRIQUE**
 - L'accession de Mozambique à l'indépendance (III), par J.-C. Fomont.
- 8. LE SORT DE TROIS PEUPLES**
 - Les Arméniens, les Kurdes, les Chypriotes grecs.
- 9. AMÉRIQUES**
- 9. OUTRE-MER**
- 10-11. POLITIQUE**
 - Les travaux parlementaires.
- 12. MÉDECINE**
 - Le contrôle médical patronal est-il conforme à la déontologie ?
- 12-13. EDUCATION**
 - Les nouvelles dispositions pour les élections universitaires.
 - Cinq mille postes nouveaux d'enseignants pour les maternelles et la rédaction du nombre des amitières.
- 13. SCIENCES**
 - La réunion des ministres de l'O.C.D.E.
- 13. SPORTS**
- 13. CYCLISME** : le 62^e Tour de France.
- TENNIS** : le Tournoi de Wimbledon.
- 14. PRESSE**
 - La mort de Louis Gabriel Robinet.
- 15. ARMÉE**
 - Le conseil des ministres examine les statuts des codex.
- 16. JUSTICE**
 - Tribunal de Versailles : deux « bons » diffamateurs relaxés.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Lire pages 17 à 24

MARCHE DE L'ART : la Foire de Bâle.

CINEMA : Patricia Gutzman remplace « la Betanille du Chili » ; Bonnard à Annecy.

CONCERTS DANS LA ROUE : à la Défense, à Toulouse ; jazzmen à Montmartre.

EXPOSITIONS : Jovet à Sainte-Suzanne ; G. Scarpa à Paris.

25. RELIGION

- Le Saint-Siège exprime son désaccord sur plusieurs points des textes adoptés par les jésuites.

33. LA VIE DE L'INDUSTRIE

- La sécurité du travail dans les entreprises.

35. EQUIPEMENT ET REGIONS

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : un plan d'urgence pour le Massif Central.

36 à 38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- Le rapport annuel de la Cour des comptes.
- CONJONCTURE : les experts allemands et américains attendent le début de la reprise.
- SYNDICATS : les délégués au 39^e congrès de la C.G.T. dénoncent la répression anti-syndicale.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (25)

- Annuaire chaînes (28 à 31) ; Antennas (32) ; Chaînes (33 à 37) ; « Journal officiel » (34) ; Météorologie (35) ; Mots croisés (36) ; Primes (37).

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1975 a été tiré à 331 068 exemplaires.

LA MAISON Y. ROUE-EST ACQUÉREUR DE SAPHIRS BRILLANTS RUBIS ÉMERAUDES

61, bd. Malesherbes, PARIS (8^e-arrondissement)
Tél. : 822-12-25

Pour louer une voiture en Allemagne, réservez chez Europcar au : 645.21.25

A B C D F G H

Bénéficiaire du préjugé favorable des rédacteurs

M. Simon Nora pourrait entreprendre des démarches pour acquérir des parts du « Figaro »

A l'issue de la nouvelle réunion des rédacteurs du Figaro, qui a eu lieu le mardi 24 juin, une motion adoptée à l'unanimité déclare : « La Société des rédacteurs du Figaro a pris acte avec satisfaction du fait qu'une solution nouvelle se présente à propos de la cession des actions de la société propriétaire. Elle affirme que toute candidature offrant les garanties morales et financières requises, et s'engageant à respecter le statut d'indépendance intellectuelle de la rédaction, serait examinée par elle avec un préjugé favorable. »

Le nom de M. Simon Nora, ancien directeur général de la Librairie Hachette, ancien chargé de mission auprès de M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, a été prononcé au cours de la réunion. M. Nora, en effet, aurait été sollicité pour tenter de réunir les concours financiers nécessaires au rachat des parts cédées par M. Prouvost.

Si ses premiers entretiens paraissent avoir été positifs, il n'en estime pas moins qu'un délai

de plusieurs semaines au moins, voire plusieurs mois, serait indispensable pour parvenir éventuellement à une solution. Il appartient donc aux banques qui détiennent des créances sur le groupe Prouvost, et à ce groupe lui-même de décider s'ils sont en mesure de surveiller à la cession envisagée ou s'ils traitent avec M. Robert Hersant.

Sanctions

M. Denis Périer-Daville, président de la Société des rédacteurs du Figaro, a reçu mardi une lettre de M. Jean d'Ormesson portant « avertissement » pour faute professionnelle. Le directeur du Figaro reproche à l'intéressé d'avoir causé un « préjudice grave » au journal auquel il collaborait en publiant jeudi dernier un article dans le Monde sur le problème de la cession des parts de propriété du Figaro.

Les membres de la Société des rédacteurs du Figaro qui participent à l'assemblée générale ont demandé à être l'objet de la même sanction.

L'alliance avec les États-Unis n'est pas un privilège qui nous serait consenti, déclare M. Kissinger

M. Kissinger a prononcé le 23 juin un discours remarqué à Atlanta (Géorgie). Les récents revers de la diplomatie américaine ont provoqué, à ses yeux, « de manière paradoxale, à quel point l'Amérique était essentielle au maintien de la paix et de la prospérité du genre humain ».

« Également, contre les restrictions opposées par le Congrès à l'assistance militaire à certains pays, la Turquie en premier lieu, qu'il juge « aller à l'encontre de leur but avoué », M. Kissinger a déclaré : « Inversement, aucun pays ne doit s'imaginer qu'il nous fait une grâce en conservant avec nous des liens contractuels. Si l'un de nos alliés modifie sa conception de son intérêt national à cet égard, il nous trouvera disposés à réviser ou à rompre les relations que nous entretenons avec lui en raison d'un traité en vigueur. Aucun de nos alliés ne doit penser qu'il peut faire pression sur nous en menaçant de déchirer les accords passés avec lui. » Nous croyons que nos alliés regardent leur alliance avec nous comme dictée par leur intérêt national et non comme un

privilège qu'ils nous consentent ou qu'ils nous retiennent pour nous forcer la main. Lorsqu'il n'y a pas concordance de vues, c'est qu'il est temps de changer nos rapports. Si l'un de nos alliés n'est pas un allié fidèle. »

Abordant ensuite « les responsabilités spéciales », qui incombent aux États-Unis au Proche-Orient, et soulignant qu'elles impliquaient « un mouvement continu en direction d'un règlement durable », M. Kissinger a insisté sur la diversité des intérêts américains dans cette région et déclaré que la diplomatie américaine « devait tenir compte de tous ces intérêts », qu'ils soient d'ordre économique, politique et militaire. Revenant à plusieurs reprises sur la nécessité d'un rôle actif « des États-Unis au Proche-Orient », M. Kissinger a déclaré : « Nous considérons que la sécurité particulière est une invitation à l'affrontement. Nous ne nous laisserons pas détourner de notre ligne de conduite par des déceptions passagères ou des succès éphémères. Nous prions instamment toutes les parties concernées de prendre au sérieux ces mots, que nous avons soigneusement pesés. » Une assurance particulière est cependant donnée à l'Irak irakien, qui vient en tête de liste des différents intérêts que les États-Unis doivent protéger au Proche-Orient.

L'affaire du fichier de l'O.R.T.F.

M. André Diligent réitère ses accusations contre M. Tomasini

M. André Diligent, premier secrétaire de la Fédération des rédacteurs, vice-président du Centre démocratique (formation dirigée par M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice), a confirmé, mercredi matin 25 juin, qu'il a adressé, le 10 juin dernier, à l'aveugé du syndicat C.F.T.C. de l'O.R.T.F., une lettre destinée à être lue le 12 juin devant le président de la chambre d'accusation et dans laquelle était évoquée l'affaire du fichier de l'O.R.T.F. de Rennes.

Dans cette lettre, M. Diligent déclare notamment : « J'affirme solennellement que je n'ai rien à retrancher aux déclarations que j'ai faites à la tribune du Sénat en juin et décembre 1972, bien au contraire. Je crois nécessaire d'abord de vous résumer les faits :

« Quelques jours avant le dépôt de mon rapport rendu au nom de la mission d'information sur le gestion de l'O.R.T.F., j'apprenais qu'une entreprise temporaire de travail avait commercialisé le fichier des rédacteurs de l'O.R.T.F. à Rennes (I) mais un certain nombre de renseignements me manquaient encore. En accord avec le bureau de la mission d'information, j'en fis part au premier ministre de l'époque, M. Chaban-Delmas.

« Il fut convenu avec ce dernier, qui manifesta le plus vif désir que se fasse toute la vérité, que je déposerais entre les mains de M. René Plevin, et que je déposerais entre les mains de M. Brocard, un dossier qui semblait être le principal coupable. Dans les mois qui suivirent, cette autorisation ne fut pas accordée et, finalement, il me parut bien évident qu'ordre fut donné précipitamment de classer le dossier quelques jours avant l'élection du président de la République. »

« Le premier ministre de l'époque, M. René Plevin, a fait connaître à M. René Plevin, à qui je rendis plusieurs fois visite, notamment le 21 juin, le 28 octobre et le 1^{er} novembre 1972. Il fut ordonné l'ouverture d'une enquête, et un certain nombre de témoins furent entendus dans le courant de l'année 1972. Lors du dernier trimestre de cette année 1972, je rencontrai M. Brocard, qui avait démissionné de ses fonctions et travaillait alors à la mairie de Lomme (ville de la banlieue lilloise) comme agent contractuel. M. Brocard reconnut spontanément qu'il avait fait parvenir le fichier à un homme politique déjà célèbre par la façon dont il avait insulté les magistrats en les accusant de lâcheté (2).

« Je fis donc, en janvier 1974, une déposition auprès du substitut chargé de l'enquête qui me fit état du déroulement de celle-ci et m'assura de son intention de demander l'autorisation de publier les noms des principaux coupables. Dans les mois qui suivirent, cette autorisation ne fut pas accordée et, finalement, qu'ordre fut donné précipitamment de classer le dossier quelques jours avant l'élection du président de la République. »

« Je ne suis pas homme à revenir sur des déclarations ni à faire une justification, une déposition, une démission, devant la chambre d'accusation, une déposition, faite, il y a déjà un an et demi, devant un magistrat instructeur.

M. DILIGENT : je ne suis pas homme à revenir sur des déclarations.

M. Diligent nous a déclaré mercredi matin : « J'ai été mis en demeure par le syndicat C.F.T.C. de l'O.R.T.F. de confirmer ou d'infirmer, devant la chambre d'accusation, une déposition, faite, il y a déjà un an et demi, devant un magistrat instructeur.

« Je ne suis pas homme à revenir sur des déclarations ni à faire une justification, une déposition, une démission, devant la chambre d'accusation, une déposition, faite, il y a déjà un an et demi, devant un magistrat instructeur.

« Je dois cependant préciser que ce témoignage était destiné exclusivement à la justice et non — en vertu du secret de l'instruction — à être publié. »

LES NEUF, LES NÉGOCIATIONS PAN-EUROPEENNES ET LE PORTUGAL

(De notre correspondant.)

Luxembourg (Communautés européennes) — Les ministres des Affaires étrangères des Neuf, réunis mardi à Luxembourg, ont estimé « possible et souhaitable » de terminer la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) par une réunion au sommet à Helsinki et avant la fin juillet.

« Est-on sur le point d'assister à de nouveaux succès de la diplomatie européenne ? » Le porte-parole a démenti que M. Ortoli doive se rendre en juillet à Moscou comme le premier ministre belge l'avait annoncé. « Est-on en présence d'un simple malentendu ou bien M. Tindemans at-il de sérieux raisons de prévoir un dégel prochain ? »

La commission avait, d'autre part, récemment recommandé au conseil d'élargir le champ d'application de l'accord de libre-échange conclu en 1971 entre la Communauté et le Portugal, et d'accorder à celui-ci une assistance financière « massive » et rapide, afin d'aider le nouveau régime de Lisbonne à surmonter la crise économique et à consolider les chances d'une démocratie pluraliste.

Le conseil, sans prendre encore de décision définitive, a favorablement l'idée d'une aide financière d'urgence. Il a chargé le comité des représentants permanents d'en étudier les modalités et de lui faire rapport d'ici au 15 juillet. C'est à cette date que les ministres des affaires étrangères arabes ont leur position définitive. Ils pourraient se tenir, pour donner quelque solennité à l'opération, une session ministérielle rassemblant les Neuf et un représentant du gouvernement de Lisbonne. Dans l'esprit de la Commission, l'aide d'urgence pourrait atteindre 700 millions d'unités de compte à verser au cours des trois prochaines années. — Ph. L.

(1) La société visée est une entreprise de personnel temporaire dite Industriale, dont le président-directeur général était M. René Tomasini, alors député U.D.R., actuellement secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement (et ancien secrétaire général de l'U.D.R.).

(2) M. René Tomasini, recevant la presse en cours d'un apéritif-forum au Palais-Bourbon, avait déclaré, le 16 février 1971, et dit ces choses, contractées aux lois ont été reprises de façon regrettable, la justice en charge de les réprimer, mais à la libéité des magistrats. Et je prie mes mots. »

SÉRIEUSES PERTURBES DANS LE MÉTRI

En raison d'un manque grave déclenché par la défection C.G.T. de la 06 à des heures perturbations enregistrées ce mercredi 25 juin sur le réseau en tant que sur les lignes Vanves (au train sur aux Pantin-Lille (20 % de retard), Dampierre-Nation Balard - Crétet et Mont-Petit-de-Sèvres (30 %), ainsi que la ligne Issy-La Chapelle (10 %) vers la Gare d'Orléans de la R.A.T.P. était normale. Le syndicat C.G.T. la R.A.T.P. a appelé, pour sa séance du personnel à une action jeudi, à 15 h. 30, siège de la R.A.T.P., 53 des Grands-Augustins.

« Les représentants du personnel de l'Opéra (S.N.T.A.S.-C.G.T.) ont décidé, une conférence où ils ont déclaré que « financière de la réécriture lyrique nation essentiellement à la poète l'administration et du d'Etat à la culture, vident un déficit de plus de 13 de francs en 1975 à l'Opéra ». Le personnel, qui a quitté à juste titre sur le fait que le conseil d'administration et le pouvoir à chercher à faire une nouvelle fois (sur la possibilité de cette situation Monde du 25 juin), manœuvre destinée à vérifier les raisons de cet état. Les responsables syndicaux affirment que les échanges tenaient une place importante dans le budget de l'Opéra ; l'admission, selon eux, ne est plus d'aucun fonds de ré de ce « grève perdue » actuellement.

Septembre en TUNIS
location villas et studios

3 semaines voyage Paris-Tunis par avion
Prix par personne...

Il nous reste aussi quelques places disponibles et en août.

GRANDES VACANCES

1, rue du Louvre, Paris 260.34.35

Pour recevoir notre brochure et ces en Tunisie, envoyez vos Grandes Vacances après rempli.

Nom : _____
Adresse : _____

En collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien

BACHELIER ou NON

JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

venez préparer une carrière de cadre commercial aux débouchés nombreux et sûrs (Gestion, Marketing, Informatique, Secrétariat)

E. P. P. A.

Enseignement privé
14, boul. GOUVION-SAINT-CYR PARIS (17^e) - Tél. 754-58-31

Exposition de 500 modèles de pianos et orgues sélectionnés parmi les meilleures marques mondiales.

Piano center

PIANOS
Paris-Ouest 71, rue de l'Alpe 92250 LA GARENNE
Tél. 852.26.30 et 752.75.67

PIANOS-ORGUES
Paris-Est 122-124, rue de Paris 93100 MONTREUIL

du samedi 28 juin au samedi 5 juillet inclus

PROMOTION EXCEPTIONNELLE

TABLES DE SALON
LUMINAIRES
PETITS MEUBLES D'APPOINT

remises 30 à 30%
dans nos 2 MAGASINS

le Pavillon d'Antin

25, Boulevard Haussmann-75009 Paris. Tél. 770.8397
CENTRE COMMERCIAL ROSNY 2

ANNÉE SCOLAIRE 1975-76

Renseignements : Tél. 380.53.00 et 754.26.05

COURS RICHELIEU

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

75, avenue des Termes - 75017 Paris

Autobus : 30, 31, 43, 52, 73, 82, 83, 92
Métro : Étoile, Termes, Persaire, Porte Maillot
R.E.R. : Étoile - S.N.C.F. : Porte Maillot

JEUNES GENS - JEUNES FILLES

Externat - Demi-Pension

... le carré d'agneau au gratin dauphinois

chez **Cantarel**

12, avenue du Maine
réservations : 548.58.36

VENTE - RECLAME D BAGAGES

à la Grande Maroquinerie de Paris

RIVES

156, rue de Rive
MÉTRO : LOUVRE

WATERMAN

Créateur de stylos depuis 1884

سكس ايسن الالچول